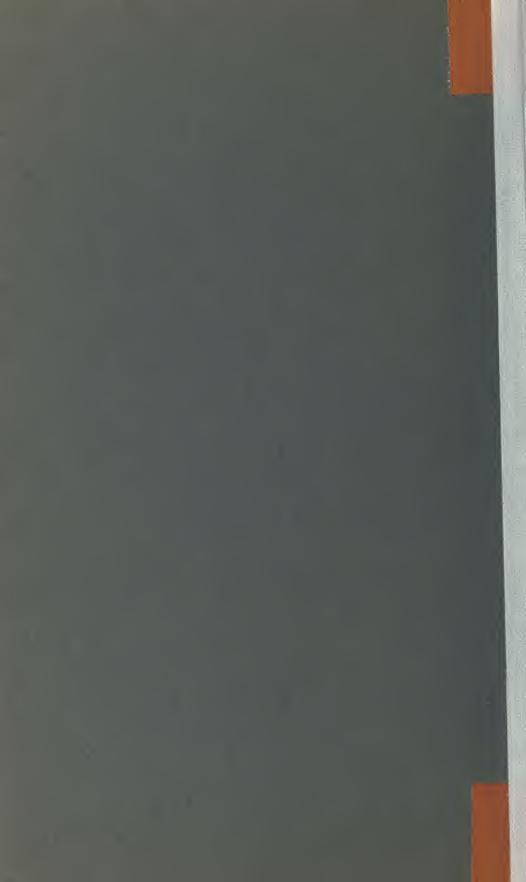
PL 8690 J23 ptie.1



PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

ÉTUDES

SUR LES

LANGUES DU HAUT-ZAMBÈZE

TEXTES ORIGINAUX

RECUEILLIS ET TRADUITS EN FRANÇAIS

PRÉCÉDÉS D'UNE ESQUISSE GRAMMATICALE

PAR

E. JACOTTET

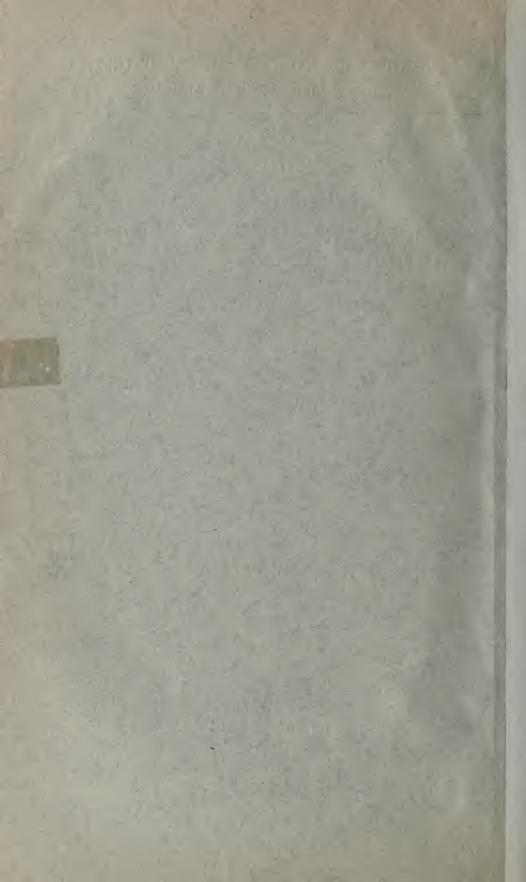
DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRES SOUBIYA ET LOUYI

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONÁPARTE, 28

1896



PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

XVI

ÉTUDES

SUR

LES LANGUES DU HAUT-ZAMBÈZE

PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRES SOUBIYA ET LOUYI

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, 4, RUE GARNIER.

ÉTUDES

SUR LES

LANGUES DU HAUT-ZAMBÈZE

TEXTES ORIGINAUX

RECUEILLIS ET TRADUITS EN FRANÇAIS

ET

PRÉCÉDÉS D'UNE ESQUISSE GRAMMATICALE

PAR

E. JACOTTET

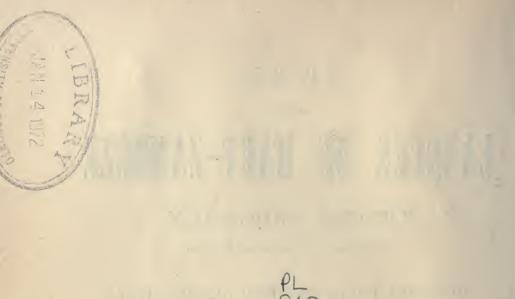
DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRES SOUBIYA ET LOUYI

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896



PL 8690 Jaz ptie.1

THREE THE STREET, STREET, STREET,

11 - 111 1

* - -

PRÉFACE

Les matériaux sur lesquels repose cette publication m'ont été fournis par trois jeunes Zambéziens de 18 à 19 ans, nommés Kaboukou, Kasala et Samata. Le premier m'a donné les textes Louyi, les deux autres les textes Soubiya. Ces textes ont été écrits sous leur dictée, puis soigneusement revus et corrigés avec eux; ils ont pu m'expliquer en Souto tout ce qu'il m'était nécessaire de savoir pour arriver à une connaissance suffisante de ces langues. Je n'en connais que ce qu'ils m'en ont appris, mais on pourra se convaincre, je l'espère, que leurs renseignements sont assez sûrs et concordants pour qu'on puisse y avoir toute confiance.

Ces trois jeunes gens, originaires du Bo-Rotsi, ont été envoyés au Ba-Soutoland, pour suivre les écoles de notre mission, par nos collègues de la mission protestante française du Haut-Zambèze, établie dans ces parages depuis 1884. J'ai pu les avoir quelques semaines chez moi, et recueillir de leur bouche une foule de renseignements intéressants. Ils m'ont donné avec intelligence et bonne volonté toutes les indications dont j'avais besoin; et j'espère pouvoir encore augmenter dans la suite la masse d'informations déjà reçues.

H PRÉFACE

Ils savent sans doute bien plus de contes encore que ceux qu'ils m'ont fournis jusqu'ici.

Pour ceux qui voudraient connaître mieux ce pays et les tribus qui l'habitent, je renvoie avant tout le lecteur aux livres de Livingstone, et au *Journal des Missions évangé-liques de Paris* depuis 1884, ainsi qu'aux ouvrages spéciaux indiqués plus loin. Quelques contes ont été publiés par moi en français en 1895 dans la *Revue des Traditions populaires*.

Dans ce premier fascicule, je donne une esquisse grammaticale du Soubiya et du Louyi. Plus tard paraîtront les textes recueillis, avec traduction française; ces textes intéressent avant tout le folklore, et contribueront à jeter quelque lumière sur les traditions et les coutumes de ces peuples primitifs. J'en ai pu déjà recueillir deux ou trois fois autant que ceux qu'a publiés la *Revue des Traditions populaires*. Aujourd'hui je ne puis en donner que deux ou trois extraits, pour servir de spécimens des langues Soubiya et Louyi.

On voudra bien, en considérations des difficultés spéciales qu'il m'a fallu vaincre, et de la distance où je suis du Zambèze, me pardonner ce que cette publication a de fragmentaire et d'incomplet. Il est toujours malaisé d'apprendre une langue inconnue; la difficulté est bien plus grande encore quand on doit l'apprendre loin du pays où on la parle, et qu'on est pour cela dépendant de deux ou trois personnes seulement, qui ne savent pas toujours donner les explications dont on aurait besoin. Je n'aurais pu y réussir sans ma connaissance pratique du Souto que je parle depuis longtemps, et que connaissent aussi mes jeunes Zambéziens.

PRÉFACE

Je ne me cache pas cependant que bien des erreurs de détail m'auront échappé, et que pour apprendre complètement ces langues un séjour prolongé dans le pays même ent été nécessaire. Je n'ai pu d'ailleurs consacrer à cette étude que les rares moments de loisir que me laisse mon travail habituel. C'est un premier essai; ceux qui travaillent au Zambèze même pourront faire davantage et corriger mes erreurs.

Dans une Introduction générale, je donne quelques renseignements sur les peuples et les langues du Zambèze, d'après ce qu'ont pu m'en dire les trois jeunes gens dont il est parlé plus haut. J'ai cru utile d'y ajouter quelques aperçus généraux sur les langues Bantou, qui sont encore assez peu connues et étudiées en France. La distance où je suis, depuis des années, du monde civilisé, et avant tout, d'une bibliothèque publique possédant les ouvrages indispensables à ces études, expliquera et excusera sans doute les lacunes de cette introduction.

Comme il m'est impossible de revoir et corriger moimême les épreuves de ce travail, M. René Basset a bien voulu s'en charger, et je tiens à lui en exprimer ici toute ma reconnaissance¹.

Station missionnaire de Thaba-Bosiu, Basutoland.

Août 1895.

^{1.} L'orthographe dont je me sers pour les textes Soubiya et Louyi est indiquée plus bas. Dans le texte français, je me conforme pour l'orthographe des noms propres à l'usage du français; j'écris, par exemple, Soubiya, au lieu de Subiya. J'ai cependant conservé le w anglais qui m'a semblé nécessaire, et j'écris également sh au lieu de ch; le s doit toujours avoir le son dur.

INTRODUCTION

I. — LES LANGUES DU ZAMBÈZE

Le Haut-Zambèze est depuis les premiers voyages de Livingstone une des régions les plus connues de l'Afrique centrale. Mais quand on y regarde de près, on est étonné de voir à quel point nos connaissances sont encore incomplètes et fragmentaires. Pour ce qui concerne plus spécialement la linguistique et le folklore, rien encore, ou presque rien n'a été fait. Les manuscrits de Livingstone, qui semble avoir travaillé avec autant de succès dans le domaine de la linguistique que dans celui de la géographie, dorment inutiles sur les rayons de la Grey Library du Cap, où personne ne les consulte. En 1891, Torrend a publié dans sa Grammaire comparée quelques textes Tonga, et donné de nombreux aperçus sur la structure de cette langue. Mais le plan même qu'il suit rend fort difficile l'étude de ses notes sur le Tonga. D'ailleurs les textes qu'il publie sont trop courts pour fournir une base suffisante à une construction grammaticale qui inspire confiance.

Les textes Soubiya et Louyi¹ qui seront publiés dans de prochains fascicules, et auxquels les deux grammaires publiées aujourd'hui doivent servir d'introduction, sont une nouvelle contribution à la linguistique de cette région si importante à tous les égards. C'est également la première publication qui donne une idée un peu complète des croyances, des traditions et des contes de ces tribus. Mais ce n'est encore qu'une très minime partie de leur littérature traditionnelle. Il faut espérer que ceux qui sont sur les lieux même sauront nous en donner bientôt davantage.

Tous ces textes proviennent de la région du Haut-Zambèze, où se trouve aujourd'hui l'empire des Ba-Rotsi (ou A-Louyi), qui a succédé vers 1860 à celui des Ma-Kololo, bien connu de tous les lecteurs de Livingstone. Ce vaste empire, dont le chef actuel se nomme Lewanika, s'étend des sources du Zambèze jusqu'au confluent de ce fleuve et de la Kafwéfwé (on Kafwé). C'est une terre bénie pour le linguiste

1. En donnant les noms de langues et dialectes Bantou, je supprime d'habitude le préfixe, ce qui est à la fois plus exact et conforme à l'usage le plus généralement suivi. J'écris donc Soubiya, Louyi, Zoulou, et non pas Tchi-Soubiya, Si-Louyi, Isi-Zoulou. Le préfixe n'est conservé par moi que là où il est absolument nécessaire de le maintenir, pour marquer la distinction entre deux dialectes. Ainsi par exemple Ki-Mboundou (langue de l'Angola) et Ou-Mboundou (langue du Bihé). Même dans des noms comme Se-Souto, Se-Chwana, etc., malgré l'usage qui a prévalu jusqu'ici, je préfère enlever le préfixe et écrire : Souto, Chwana, etc.

Quant aux noms de peuples, je conserve d'ordinaire le préfixe, tout en le séparant du corps du mot, et écris : Ma-Kololo, Ba-Souto, A-Louyi, etc. Le préfixe étant lui-même le signe du pluriel, on peut se dispenser de mettre un s à ces mots; on écrira : Ba-Souto, et non Ba-Soutos. Dans certains noms, où l'usage fait règle, comme Zoulous par exemple, le pré-

fixe est naturellement laissé de côté.

et l'ethnographe. On y trouve une foule de tribus différentes qui ne parlent pas moins de huit à neuf langues ou dialectes distincts. Toutes ces tribus appartiennent à la race Bantou¹, à l'exception des Ma-Kwengo ou Ma-Sarwa, qui se rattachent probablement à la race San ou Bushman. Au point de vue pratique, cette richesse de langues ne laisse pas que d'avoir des inconvénients, bien que la plupart des Zambéziens soient polyglottes.

C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer l'usage et la persistance comme langue franque et quasi officielle de tout le Bo-Rotsi, de la langue Kololo. Le Kololo, ou langue des Ma-Kololo, n'est pas autre chose que le Souto, ou langue des Ba-Souto, apporté vers 1830 dans ces régions par Sebetwane et sa horde, originaires du Ba-Soutoland. Mais c'est un Souto très corrompu. L'adjonction de nombreux vocables empruntés aux langues du pays l'a considérablement modifié; sa grammaire, elle aussi, a subi de profonds changements; sa phonétique surtout a dû se plier aux habitudes des peuples qui le parlent aujourd'hui. De fait ce n'est

^{1.} L'emploi du mot Bantou étant consacré par l'usage, il faut se résigner à le conserver. Mais il n'en est pas moins permis de le regretter. C'est en effet un choix malheureux, que l'autorité de Bleek et de Lepsius a imposé à la science. Bantou est un mot Cafre qui veut dire : hommes (homines). Le nom de : langues Bantou, signifie donc simplement : les langues des hommes. D'autres noms ont été proposés; Krapf appelle ces langues : les langues Nilotiques; Pott: les langues Cafre-Kongo; d'autres leur donnent simplement le nom de langues Cafres, Sud-Africaines, etc. Aucune de ces appellations n'est satisfaisante. D'ailleurs l'usage a décidé contre elles, et le terme de langues Bantou doit être considéré comme définitivement admis, quelles que soient les objections qu'on puisse d'ailleurs avoir contre lui.

déjà plus du Souto, mais ce n'est pas encore une nouvelle langue. On ne peut guère aujourd'hui le considérer que comme un patois, ou une déformation du Souto. Aussi estil très regrettable d'avoir à constater que le Kololo est en train de se substituer rapidement aux autres dialectes indigènes. Si c'était le pur Souto qui les remplaçât, on s'en consolerait plus aisément; le Souto est, en effet, l'une des plus avancées et des plus flexibles de toutes les langues Bantou, sans en excepter le Cafre lui-même.

Le Kololo, compris et parlé par tous, devenu pour ainsi dire la langue officielle du pays, nous offre le spectacle étrange du langage imposé par les conquérants subsistant après que ces conquérants eux-même ont disparu. Les vaincus d'hier, qui sont les vainqueurs d'aujourd'hui, ont adopté le langage de leurs anciens maîtres.

A côté du Kololo, subsistent encore les langues primitives du pays, dont quelques-unes ont déjà subi fortement son empreinte. Cela semble être surtout le cas pour le Soubiya qui, parlé par les populations même au milieu desquelles Sebetwane s'était établi, y était plus particulièrement exposé.

Voici, pour autant qu'il m'a été possible de m'en assurer, une liste des principales tribus dont l'ensemble forme l'empire de Lewanika, et des langues qu'elles parlent.

1) Le *Louyi*, ou *Rotsi*, la langue de la tribu régnante est parlé par les *A-Louyi* ou *A-Louyana* (les *Ba-Rotsi* proprement dits, comme les appellent les Ma-Kololo), les *Ma-Kwanga*, les *Ma-Kwandi* et les *A-Kwa-Makoma*. Il y a probablement des différences dialectales assez fortes entre le

parler de ces différentes tribus. Les textes Louyi, qui seront donnés plus tard, et la grammaire Louyi que je publie aujourd'hui, représentent le langage des A-Louyi proprement dits.

- 2) Le *Mbounda* est parlé par les *A-Mbounda*, les *A-Lounda* et les *Ma-Nkoya*; il y a probablement quelques différences entre ces dialectes.
- 3) Les A-Mbwe, les Ma-Mboukousho et les A-Kwa-Mashi parlent vraisemblablement des dialectes d'une seule et même langue. Je n'en possède aucun spécimen.

Toutes les tribus dont il vient d'être question demeurent au nord des chutes de Sioma ou Gonye (un peu au-dessus du grand coude du Zambèze) des deux côtés du fleuve, mais surtout sur la rive gauche. C'est là le Bo-Rotsi proprement dit, le centre de l'empire de Lewanika. C'est une erreur de Torrend de placer les A-Mbounda sur la rive droite; le gros de cette tribu demeure en effet, mélangé aux Ba-Rotsi, sur la rive gauche du fleuve.

- 4) Les A-Kwa-Loubale parlent une langue très différente de toutes celles-ci; j'en possède de courts spécimens. Ils demeurent au nord du Bo-Rotsi, près des sources du Zambèze (?). Par ses mœurs et ses coutumes cette tribu semble très différente des autres; elle pratique entre autres la circoncision, inconnue à toutes les autres peuplades du Zambèze.
- 5) Au sud des chutes de Sioma, jusqu'aux chutes Victoria (Mosi-wa-Thounya ou Siongo, dans les langues du pays), sur la rive gauche du Zambèze, se trouvent les *Ba-Soubiya*; quelques-uns de leurs villages sont disséminés également

sur les rives du Tchobe ou Linyanti. C'est un peuple de bateliers et de pêcheurs. De toutes les langues du Zambèze c'est le *Soubiya* que je connais le mieux; c'est dans cette langue que j'ai pu recueillir le plus grand nombre de contes et de traditions.

- 6) A l'est des Ba-Soubiya, des chutes Victoria jusqu'à la Kafwéfwé, demeurent les *Ba-Tonga* et les *Ba-Lea*. Ils parlent une langue (le *Tonga*) très rapprochée de celles des Ba-Soubiya, mais assez différente cependant pour qu'on puisse la considérer comme une langue à part. Torrend en donne des spécimens dans sa Grammaire comparée.
- 7) Les *Ma-Totela* parlent, par contre, une langue si rapprochée celle des Ba-Tonga, qu'on est probablement autorisé à la regarder comme un simple dialecte de celle-ci. Les Ma-Totela habitent la même région que les Ba-Soubiya, mais ils construisent leurs villages de préférence au milieu des forêts, à distance du fleuve, sur les bords même duquel habitent les Ba-Soubiya. Je possède un ou deux courts textes *Totela*.
- 8) Les *Ma-Shoukouloumbwe*, qui demeurent au nord des Ba-Tonga et à l'est des Ba-Rotsi, parlent une langue qu'on m'affirme être très rapprochée du Tonga. Comme je n'en possède aucun spécimen, il ne m'est pas possible de rien affirmer. Il est, en tous cas, probable que c'est une langue à part, et non pas une simple dialecte du Tonga.
- 9) Enfin les *Ma-Nanzwa* qui vivent au milieu du domaine des Ba-Tonga, près des chutes Victoria, et les *Ma-Kalanga* de Zwange (le Wanke des cartes) appartiennent à la race des Ma-Kalanga du sud du Zambèze, auxquels se rattachent les

Ma-Shona et les Ba-Nyai, jadis sujets des Ma-Tébélé de Lo-Bengoula.

Il existe vraisemblablement dans ces régions d'autres tribus et d'autres langues encore dont je n'ai pas entendu parler. Quand toutes ces langues et dialectes auront été étudiés plus à fond, peut-être sera-t-il possible de les ramener à trois ou quatre groupes seulement. Ainsi le Tonga et le Totela semblent être deux dialectes d'une même langue; le Soubiya s'en rapproche beaucoup, ainsi que probablement aussi le Shoukouloumbwe. Toutes ces langues d'ailleurs appartiennent à la famille Bantou, ce qui rend leur étude relativement facile à celui qui connaît pratiquement et scientifiquement d'autres langues de la même famille. C'est ainsi que ma connaissance du Souto, que je parle depuis onze ans, m'a permis de comprendre sans trop de peine les textes Louyi et Soubiya que je viens de recueillir, et de faire la synthèse grammaticale de ces langues.

Quoique moins importants peut-être que d'autres langues de la même région, si l'on considère le nombre de ceux qui les parlent, le Louyi et le Soubiya représentent deux types caractéristiques, et peuvent servir de spécimens des langues du nord et du sud du Bo-Rotsi. Assez différents l'un de l'autre, ils possèdent cependant un grand nombre de caractères communs, qu'ils semblent partager également avec les autres langues du Haut-Zambèze. On pourra se rendre compte de ces ressemblances et de ces divergences en étudiant les esquisses grammaticales que je publie ici.

II. — LES LANGUES BANTOU

Les langues *Bantou*, auxquelles appartiennent les langues du Zambèze, forment une famille excessivement nombreuse qui s'étend sur tout le sud de l'Afrique, en prenant ce mot dans sa plus large acception. Leur domaine comprend toute la partie de l'Afrique qui se trouve au sud d'une ligne partant des Cameroons à l'Ouest pour arriver à l'embouchure de la Tana sur la côte Est.

Au domaine des Bantou appartiennent donc le bassin du Congo (à l'exception du cours supérieur de l'Ouellé-Oubanghi), une petite partie de celui du Nil, les bassins entiers du Gabon-Ogooué, de la Couanza, du Zambèze, du Limpopo, etc., et la partie supérieure de celui de l'Orange. Le bassin inférieur de l'Orange, et la partie occidentale de la colonie du Cap de Bonne-Espérance et de l'Ouest africain allemand, sont les seules régions du sud de l'Afrique qui n'appartiennent pas au domaine Bantou. Elles étaient occupées avant l'invasion européenne, et sont encore partiellement habitées aujourd'hui par des races absolument différentes, les Hottentots (Khoi-Khoin, divisés en Nama-qua, Kora-na, Damara, Gri-qua, etc.), et les Bushmen (San). A cette seule exception près, et quelques enclaves encore mal définies, cette vaste partie du Continent noir est exclusivement habitée par des populations Bantou, qui comptent probablement de 60 à 80,000,000 d'hommes.

Limité au sud-ouest par les langues des Hottentots et des

Bushmen, le domaine Bantou l'est au nord par celui des langues Nègres (ou Soudaniennes) et Fouldes. Les langues Nègres semblent, malgré l'avis de Bleek et de Lepsius, n'avoir avec les langues Bantou que peu ou pas de points de contact. Lepsius a voulu prouver, dans l'introduction à sa Grammaire nubienne, que les langues Nègres (dans lesquelles il comprend aussi les langues Foulde et Nubiennes) sont le résultat d'un croisement des langues Chamites du nord et Bantou du sud. F. Müller maintient par contre leur origine différente. La linguistique comparée devra un jour trouver une solution satisfaisante; pour le moment, il est encore impossible de se prononcer avec certitude; mais il semble à première vue que l'opinion de F. Müller soit plus probable que celle de Lepsius.

Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'être frappé d'un phénomène extrêmement remarquable qui ressort d'une comparaison même superficielle entre ces deux familles de langues; c'est, d'une part, l'homogénéité et l'identité de structure des langues Bantou, de l'autre la diversité infinie des langues Nègres et les divergences profondes qui les séparent les unes des autres. C'est au point qu'on ne sait pas encore s'il est possible d'attribuer à ces dernières une origine commune, ou s'il ne faut pas plutôt admettre un certain nombre de familles sans aucun rapport les unes avec les autres. En re-

^{1.} Bleek, A Comparative Grammar of South-African Languages, Londres, 1861 et 1869.

^{2.} Lepsius, Nubische Grammatik, Berlin, 1880.

^{3.} F. Müller, Grundriss der Sprachwissenschaft, Ier vol., Vienne, 1877.

gard de la diversité des langues Soudanaises, l'homogénéité essentielle des langues Bantou est doublement frappante. Bien que parlées par des populations très distantes les unes des autres, et qui pendant des siècles sont restées isolées et sans rapports les unes avec les autres, ces langues sont aujourd'hui encore si rapprochées, si identiques de structure que l'observateur le plus superficiel ne peut manquer de reconnaître leur origine commune. Le même phénomène ne se remarque au même degré que dans le groupe des langues Polynésiennes, bien moins nombreuses d'ailleurs. Le Pongwé du Gabon, le Swahili de Zanzibar, le Zoulou de Natal, le Soubiya du Zambèze sont formés absolument de la même manière, obéissent aux mêmes lois grammaticales. Il a fallu de longues études et des travaux étendus pour prouver la communauté d'origine des langues Aryennes; pour les langues Bantou la preuve s'est faite bien plus aisément. C'est aussi qu'elles sont bien plus rapprochées les unes des autres que le Sanscrit par exemple ne l'est du Celte ou de l'Allemand; elles ont bien plutôt entre elles des rapports aussi intimes que le Grec et le Latin, ou les langues Germaniques les unes avec les autres¹.

Cette ressemblance est surtout remarquable au point de vue grammatical; le vocabulaire est par contre assez différent. Si toutes les formes du Pongwé ou du Kongo se retrouvent en Zoulou ou en Swahili, la plupart des mots d'une de ces langues n'ont pas, ou n'ont plus, d'équivalents dans

^{1.} Torrend va cependant trop loin en prétendant que les langues Bantou sont aussi rapprochées les unes des autres que le français, par exemple, l'est de l'espagnol ou de l'italien.

les autres. C'est là un fait qui n'a pas encore été suffisamment relevé. Il ne faut cependant pas s'en exagérer l'importance; car un certain nombre de mots, les plus importants et les plus usuels, se retrouvent d'un bout à l'autre du domaine Bantou.

L'étude comparée de ces langues est, il est vrai, à peine commencée. Bleek 'est le premier qui en ait tenté la synthèse grammaticale. La mort l'a surpris avant d'avoir achevé sa lumineuse Grammaire comparée, qui ne dépasse pas le chapitre du substantif. Malgré les matériaux insuffisants dont disposait l'auteur, sa grammaire est encore aujourd'hui le seul travail fondamental et vraiment scientifique sur l'ensemble des langues Bantou. On n'en dira jamais tout le bien qu'il mérite. Plus de vingt ans après, Torrend 2 a tenté de reprendre et de continuer l'œuvre interrompue de Bleek. Il avait sur son devancier l'inappréciable avantage de posséder une foule de documents nouveaux, dont le livre de Cust³ sur les langues africaines venait d'indiquer l'existence. Sa Grammaire comparée fait preuve d'une vaste lecture et d'une grande érudition. L'auteur a pris connaissance de presque tous les matériaux accessibles, et nous donne dans son œuvre une mine inépuisable de renseignements précieux. Son livre ouvre aussi quelques horizons nouveaux, et élucide certains points restés obscurs jusqu'à lui. Mais il lui manque l'am-

^{1.} Bleek, A Comparative Grammar of South-African Languages, Londres, 1861 et 1869, in-4°.

^{2.} Torrend, A Comparative Grammar of the South-African Bantu Languages, Londres, 1891, in-4°.

^{3.} Cust, The Modern Laguages of Africa, Londres, 1883, 2 v. in-8°.

pleur et la hauteur de vues qui font le mérite de la Grammaire de Bleek. Torrend ne domine pas sa matière; il se laisse déborder par elle, et ne nous donne pas la synthèse qu'on avait le droit d'attendre. Sa Grammaire, venue à son heure et indispensable à tous ceux qui s'occupent du sujet, n'a rien de définitif. Sans parler des hypothèses injustifiées et des fantaisies étymologiques qui la déparent, elle ne traite la partie phonétique, par exemple que d'une manière tout à fait insuffisante; et si les chapitres consacrés au substantif et au pronom donnent de ceux-ci une idée assez complète, on est loin de pouvoir en dire autant de celui qui traite du verbe. Il y a là une lacune très regrettable.

En dehors de ces deux ouvrages fondamentaux, il existe une foule de grammaires, vocabulaires, etc., en anglais, allemand, portugais ou français; ces travaux sont naturellement de valeur fort inégale, et peu ont été faits par des spécialistes. Je citerai comme particulièrement utiles et bien faits les travaux de Steere⁴ et de Krapf² sur le Swahili; de Grout³, Appleyard⁴ et Maclaren⁵ sur le Cafre (Xosa) et le Zoulou; de Hahn⁶, Brincker⁷ et Kolbe⁸ sur le Herero et le

2. Krapf, Dictionary of the Suahili Language, Londres, 1882.

5. Maclaren, Kafir Grammar, Lovedale (Sud-Afrique), 1886.

^{1.} Steere, Handbook of the Swahili Language, 3° édit., Londres, 1885, in-12.

^{3.} Grout, Grammar of the Zulu Language, $2^{\rm e}$ éd., Londres, 1893, in- $8^{\rm o}$.

^{4.} Appleyard, The Kafir Language, King William's Town, 1850.

^{6.} Hahn, Grundzüge einer Grammatik des Herero, Berlin, 1857, in-8°.

^{7.} Brincker, Wörterbuch des Otji-Herero und Oshi-Ndonga, Leipzig, 1886 in 8.

^{8.} Kolbe, English-Herero Dictionary, Cape Town, 1883.

Ndonga; de Châtelain 1 sur le Ki-Mboundou; de Bentley 2 sur le Kongo; de Krüger 3, Mabille 4, etc. sur le Souto, etc. Nous possédons en outre des grammaires ou notes grammaticales sur le Yao 5, Makoua 6, Nyamwezi 7, Kagourou 8, Kamba 9; Pokomo 10, Nika 11, Nyanja 12, Ganda 13, Boondei 14 pour l'Est

- 1. Châtelain, Grammatica elementar do Kimbudu, Genève, 1888, et Die Grundzüge des Kimbundu, dans Zeitschrift für afrikanische Sprachen, 1889-1890.
- 2. Bentley, Dictionary and Grammar of the Kongo Language, Londres, 1887, avec Appendice, Londres, 1895 in-8°.
 - 3. Krüger, Steps to learn the Se-Suto language, Moria, 1883.
- 4. Mabille et Jacottet, Se-Suto-English Dictionary and Elementary Grammar of Se-Suto, Moria (Sud-Afrique), 1893, in-8°.
- 5. Hetherwick, Introductory Handbook and Vocabulary of the Yao Language, Londres, 1889 in-8°.
- 6. Maples, Collections for Handbook of the Makua Language, Londres, 1879, in-12; Rankin, Arab Tales translated in the Tugulu dialect of the Makua Language, Londres, 1886 in-12.
- 7. Steere, Collections for a Handbook of the Nyamwezi Language, Londres, s. d., in-12.
 - 8. Last, Grammar of the Kaguru Language, Londres, 1886, in-12.
 - 9. Last, Grammar of the Kamba Language, Londres, 1885, in-12.
- 10. Würtz, Zur Grammatik des Pokomo, dans Zeitschrift für afr. Spr., 1889-1890.
- 11. Krapf et Rebmann, Nika-English Dictionary, Londres, 1887, in-8°.
- 12. Henry, Grammar of Chinyanja, Aberdeen, 1891; Laws, English-Nyanja Dictionary (sans désignation du lieu de la publication); Scott, Cyclopaedic Dictionary of the Mang'anja Language, Édimbourg, 1892 (ce dernier ouvrage est un des meilleurs dictionnaires Bantou publiés jusqu'ici).
- 13. Wilson, Outline Grammar of the Luganda Language, Londres, 1882, in-12; Essai de Grammaire Ruganda, Paris, 1885, in-12.
- 14. Woodward, Handbook of the Boondei Language, Londres, 1882, in-12.

africain; sur l'Ou-Mboundou 1, Louba 2, Lounda 3, Pongwé 4, Benga 5, Isoubou 6, Doualla 7, etc., pour l'Ouest africain; ainsi que de nombreuses notes sur le Tonga et le Kalanga disséminées dans la Grammaire comparée de Torrend. Je ne parle d'ailleurs que des ouvrages que je connais plus ou moins personnellement; beaucoup d'autres me restent malheureusement inaccessibles 8.

- 1. Stovers, Observation on the Grammatical structure of the Umbundu Language, Boston, 1885; Sanders, Vocabulary of the Umbundu Language, Boston, 1885.
- 2. Büttner, Zur Grammatik der Baluba-Sprache, dans Zeit. für afr.. Spr., 1888-1889.
- 3. Carvalho, Methodo pratico para fallar a lingua da Lunda, Lisbonne, 1890, in-8°.
- 4. Le Berre, Grammaire de la langue Pongouée, Paris, 1873, in-12; Dictionnaire Français-Pongoué, Paris, 1877.
- 5. Meinhof, Das Zeitwort in der Benga-Sprache (Zeit. für afr. Spr., 1889-1890).
 - 6. Meinhof, Das Zeitwort in der Isubu-Sprache, ibid.
- 7. Saker, Dualla-English Vocabulary (sans date et sans indication du lieu de publication).
- 8. [Aux ouvrages cités ci-dessus, on peut joindre pour l'étude des langues de la famille Bantou : Swahili : Daull, Grammaire kisouahili, Colmar, 1879, in-8°; Delaunay, Grammaire kiswahili, Paris, 1885, in-12; Büttner, Wörterbuch der Suaheli-Sprache, Berlin, 1890, in-8°; Saint-Paul Illaire, Suaheli Handbuch, Berlin, 1890, in-8°; Raddatz, Die Suahili Sprache, Leipzig, 1891, in-8°; Nettelbladt, Suaheli Dragoman, Leipzig, 1891, in-8°; Sacleux, Dictionnaire français-swahili, Zanzibar, 1892, in-8°; Madan, English-Swahili vocabulary, 2° éd., Oxford (États-Unis), 1894, in-8°. Pour le Cafre et le Zoulou: Boyer, A Grammar of the Kaffir language, 2° éd., Londres, 1844, in-8°; Schreuder, Grammatik for Zulu sproget, Christiania, 1850, in-8°: Davis, Grammar of the Kaffir language, Londres, 1872, in-8°; id., Dictionary of the Kaffir language (Xosa et Zoulou), Londres, 1872, in-8°; Trapp, Grammatik der Zulu-Kaffirischen Sprache, Mariannhill, 1890, in-8°. Pour le Kimbundu: Matta, Ensaio de diccionario Kimbundu-Portuguez, Lisbonne, 1893, in-8°. Pour le Congo: Cambier, Essai sur la langue congolaise,

Une source trop souvent négligée, mais fort importante, de matériaux linguistiques, sur laquelle Cust a le premier attiré l'attention du monde savant, ce sont les traductions de la Bible et de parties de la Bible qui ont été publiées dans nombre de ces langues. Faites par les missionnaires dans un

Bruxelles, 1891, in-8°; Visseq, Dictionnaire flot, Paris, 1889, in-8°. Pour le Yao: Steere, Collections for a Handbook of the Yao language, Londres, 1871, in-8°; Hynde, Second Yao-English primer, Londres, 1894, in-12. Pour le Pokomo: Würtz, Wörterbuch des Kitikun und des Kipokomo, Berlin, 1895, in-8°. Pour le Ganda: O'Flaherty, Collections for a lexicon in Luganda, Londres, s. d., in-12; Wilson, An outline Grammar of Luganda, Londres, 1882, in-8°; Pickington, A Handbook of Luganda, Londres, 1892, in-12; Emin-bey, Wörtersammlung des Kiganda und Kinyoro (Zeitschrift für Ethnologie, 1879). Pour l'Oumboundou: Pereira de Nascimento, Grammatica do Umbundu, Boletim da Socied. de geogr. de Lisbõa, 1894; Cannecatim, Diccionario da lingua Bunda, 2º éd., Lisbonne, 1859, in-8º. Pour le Luba: Swan, Notes on the grammatical constructions of Chiluba, Bath, 1892, in-8°. Pour le Pongwé: Dictionnaire pongoué-français, Paris, 1881, in-8°. Pour le Doualla: Christaller, Handbuch der Duala-Sprache, Bâle, 1892, in-8°; Seidel, Leitfaden zur Erlernung der Dualla Sprache, Berlin, 1892, in-8°. Pour le Taita: Wray, An elementary introduction to the Taita lanquage, Londres, 1895, in-8. Pour le Mashona, Hartmann, An outline Grammar of the Mashona language, Capetown, 1893, in-8. Pour le Kisukuma: Seidel, Des Kisukuma grammatische Skizze, Berlin, 1894, in-8°. Pour le Bubi: Baumann, Beiträge zur Kenntniss der Bube Sprache (Zeitsch. d. afr. Sprache t. I); Juanola, Primer paso a la lengua Bubi, Madrid, 1890, in-8°. Pour le Makonde: Collections for a Handbook of the Makonde language, Zanzibar, 1876, in-12. Pour le Shambala: Seidel, Handbuch der Shambala Sprache, Dresde, 1895, in-8°; Beiträge zur Kenntniss der Shambala-Sprache (Zeitschr. afrik. und ocean. Sprache, t. I). Pour le Fan: Zabala, Vocabulary of the Fan language, Londres, 1887, in-12; Lejeune, Dictionnaire français-fang, Paris, 1891. Pour le Yalulema : Sims, Yalulema vocabulary, Londres, 1887, in-12. Pour le Shironga: Smith-Delacour, A Shironga vocabulary, s. d., 1893, in-8°. Il faut ajouter aussi les Polyglottes de Shaw, A pocket vocabulary, Londres, 1885, in-16 (5 dialectes) et de Last, Polyglotta africana orientalis, Londres, s. d., in-16 (67 langues et dialectes). — René Basset]. but pratique, elles sont pour les savants un secours inestimable. Pour autant qu'il m'a été possible de m'en assurer, des traductions pareilles existent aujourd'hui pour les langues suivantes : 1° au Sud de l'Afrique : Cafre (Xosa et Zoulou)¹; Souto (Souto; Pedi); Chwana (Tlaping; Rolong); Venda (ou Tswetla); Thonga (Djonga ou Gwamba, Ronga, Tswa); 2° à l'Est africain : Nyanja, Wanda, Tonga; Yao, Makoua; Swahili, Nika, Kagourou, Boondei, Gongo; Ganda; 3° à l'Ouest : Herero, Ou-Mboundou, Ki-Mboundou(Angola), Teke, Kongo; Pongwe, Benga, Isoubou, Di-Kele, Doualla, etc.

En outre une foule de vocabulaires plus ou moins complets sont épars dans des livres de voyages, de missions ou d'autres. La Polyglotte de Last en contient soixante-sept; celle de Koelle², plus ancienne et moins sûre, en contient également un grand nombre. Mais quelque utiles que puissent être ces vocabulaires, ils ne rendent à la grammaire comparée que relativement peu de services, et on ne doit naturellement s'en servir qu'avec prudence.

Au point de vue linguistique, les meilleurs matériaux dont nous puissions disposer sont les textes de folklore écrits sous la dictée des indigènes eux-mêmes, recueillis par certains missionnaires ou voyageurs, et publiés par eux avec une traduction. Ces textes donnent en effet la langue même des indigènes sans aucun mélange d'éléments européens. Je cite-

^{1.} Les noms entre parenthèses désignent des dialectes et non pas des langues différentes.

^{2.} Koelle, Polyglotta Africana, Londres, 1854, in fo.

rai avant tout les recueils de Contes Zoulous, de Callaway¹, de Contes Swahili de Steere², et de Contes Angolais de Châtelain³; ainsi que les Contes Herero publiés par Brincker⁴, et Büttner⁵, les Contes Lounda de Carvalho⁶, les nombreux Contes Zoulous, Xosa, Chwana, Herero et Swahili publiés par le South-African Folk-Lore Journal⁻, et les textes Tonga et Xosa publiés par Torrend dans sa Grammaire comparée, etc. Il serait extrêmement désirable, au double point de vue de la linguistique et du folklore que ces publications fussent encouragées, que chaque dialecte, chaque tribu y pût contribuer sa part. C'est ce que je désire faire ici pour le Soubiya et le Louyi; ce que je voudrais pouvoir faire également pour les contes Souto dont j'ai pu recueillir une assez grosse collection.

Malgré la grande quantité de langues et dialectes Bantou déjà plus ou moins connus (près de cent sont représentés par des vocabulaires, souvent très courts; trente-cinq à quarante le sont par des grammaires, des textes originaux, ou des traductions), la division des langues Bantou en genres et en sous-

^{1.} Callaway, Nursery Tales of the Zulus, Londres, 1869 (cf. aussi les textes réunis par Callaway, The religious systems of the Amazulu, Natal, 1870, in-8°. — R. B.)

^{2.} Steere, Swahili Tales from Zanzibar, Londres, 1870, in-8° (cf. aussi Büttner, Anthologie aus d. Suaheli Literatur, Berlin, 1894, in-8°. — (R. B.).

^{3.} Châtelain, Folk-Tales of Angola, Boston, 1894.

^{4.} Brincker, Wörterbuch des Otji-Herero, Leipzig, 1886.

^{5.} Zeitschrift für afrikanische Sprachen, Berlin, an. 1889.

^{6.} Carvalho, Methodo pratico para fallar a lingua da Lunda, Lisbonne, in-8°.

^{7.} Folk-Lore Journal, Cape-Town, 1879 et 1880.

genres est encore inconnue. Il est pour le moment d'autant plus difficile de les classer que la plus grande partie des langues du Centre nous sont encore totalement inconnues. Bleek a cependant tenté de le faire; mais les matériaux dont il disposait étaient, à l'époque où il écrivait (1861), trop incomplets pour qu'il pût arriver à rien de définitif. Il a cependant, ici encore, posé très probablement les bases de la classification future. Il distingue trois groupes principaux : 1º celui du Sud-Est, comprenant le Cafre-Zoulou, le Chwana-Souto et le Tekeza (ou Tonga); 2° celui du Centre, renfermant toutes les langues qui n'appartiennent ni au premier ni au troisième groupe; 3° celui du Nord-Ouest, comprenant le Doualla et ses congénères (Isoubou, Benga, Di-Kele) ainsi que les langues de Fernando-Po. Son second groupe qui comprend à lui seul les quatre cinquièmes au moins des langues Bantou ne saurait être définitif; l'auteur est le premier d'ailleurs à le reconnaître. Il le divise en deux sous-groupes principaux, le groupe de l'Est et celui de l'Ouest; chacun de ces sous-groupes est divisé à son tour en genres différents. Nous ne le suivrons pas dans le détail de cette classification, qui s'appuie surtout sur la géographie.

Torrend, rejetant comme erronée la classification de Bleek, en propose une autre, qu'il reconnaît d'ailleurs être encore incomplète. Partant d'un principe de classification, qu'il croit avoir trouvé dans certains phénomènes phonétiques, il divise en deux grands groupes toutes les langues Bantou actuellement connues. Ces deux groupes sont : 1° le groupe Mozambique-Chwana-Pongwé; 2° un second groupe

composé de toutes les autres langues '. Chacun de ces deux grands groupes serait à son tour divisé en deux sous-groupes, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest; la ligne générale de démarcation de ces sous-groupes étant le méridien des chutes Victoria. Mais, autant la division principale est maintenue d'un bout à l'autre du livre, autant cette subdivision en langues de l'Est et de l'Ouest est fuyante et peu précise.

Le groupe Mozambique-Chwana-Pongwé comprendrait, selon Torrend, les langues et dialectes suivants : 1° Chwana et Souto; 2° Nyambane (Tekeza de Bleek, ou Tonga); 3° Mozambique (Makoua); 4° Tchagga (près du Kilima-Ndjaro); 5° Hinzwa (îles Comores); 6° Bouma (sur le Congo); 7° Pongwé (Gabonie); 8° Doualla et ses congénères (Di-Kele; Isoubou; Benga); 9° Fan ou Pahouin; 10° les langues de Fernando-Po (?).

On voit que cette division non seulement détruit le premier groupe de Bleek, qui ne l'avait cependant pas admis sans des raisons sérieuses, mais fait absolument fi de la géographie. Nous avons en effet un groupe spécial dont les divers membres sont disséminés un peu partout. Comment est-il, a priori, probable que des langues aussi distantes les unes des autres que le Souto de l'Afrique australe, le Pongwé de la Gabonie et le Tchagga du Kilima-Ndjaro appartiennent au même groupe, séparées qu'elles sont par des dialectes qui se rattachent au groupe opposé? Cela est d'autant

^{1.} Il est difficile de savoir si Torrend fait rentrer dans le premier groupe les langues de Fernando-Po, ou n'en fait pas plutôt un troisième groupe à à part.

plus difficile à admettre que le vocabulaire des langues appartenant au groupe Mozambique-Chwana est loin d'être identique. Il faudrait, pour maintenir le bien fondé de la classification de Torrend en face de si graves objections, des raisons absolument décisives que l'auteur ne donne pas. Un seul fait sert de base à sa théorie, fait phonétique très remarquable, il est vrai, mais dont il est abusif de tirer des conclusions aussi radicales. Torrend a, en effet, remarqué que les lettres t, z et k du groupe général permutent en r, l, et x, h ou' dans le groupe Mozambique-Chwana 1. A ce phénomène se rattachent les changements que cause la nasale dans ce dernier groupe; quand la nasale vient se placer devant une consonne faible, celle-ci se change en une forte correspondante, la nasale disparaissant elle-même dans certains cas². Dans le groupe général ces changements ne s'observeraient pas.

1. Exemples de la permutation de t en r. En Cafre et en Tonga, par exemple, du groupe général, trois se dit : -tatu. A ce mot correspondent les formes suivantes dans le groupe Mozambique-Chwana : Souto et Chwana : -raro; Tonga : -raro; Mozambique (Makoua) : -raru; Hinzwa : -taru; Tchagga : -raru; Pongwé : -raro; Doualla : -Lalu; Fan : -ala; Boumba : -saru.

Exemples de la permutation de z en l (ou d) et k en χ , \overline{k} ou '. Groupe général : Tonga : inzoka, serpent; mwezi, lune. Groupe Mozambique-Chwana : Chwana : $no\chi a$; Souto : noha; Mozambique : noa; Chwana et Souto : $k\chi weli$ (ou $k\chi weli$); Pongwé : ogweli, etc.

2. Ainsi à *invula*, pluie, du Tonga, correspondent en Souto et Chwana la forme : pula, en Mozambique la forme : *ipula*.

Quand un préfixe nasal vient se placer dans le groupe Mozambique-Chwana, devant un radical commençant par une consonne faible (r, b, h, etc.), cette consonne se change en sa forte correspondante. Ainsi au Tonga $i\bar{n}ombe\ zintatu$, trois bœufs, correspondent les formes suivantes: Chwana-

Mais il faut d'abord objecter que ces langues ne sont pas les seules qui présentent ces particularités phonétiques; d'autres les possèdent aussi, quoique d'une manière moins constante⁴. D'ailleurs les rapports que fait remarquer Torrend ne sont nullement constants dans toutes les langues qu'il fait rentrer dans son groupe Mozambique-Chwana².

Souto : $lik\chi omo$ tse tharo (th = t aspiré); Mozambique : igope taru; Pongwé : inyare sintyaro, etc. (i-raro ou i-raru est la forme de la racine : trois, dans ce groupe).

- 1. Ainsi en Nika et Pokomo t permute souvent en h (dans le Tlaping, un dialecte du Chwana, h remplace souvent le r des autres dialectes); précédé d'une nasale, h devient t dans ces deux langues. Ainsi en Pokomo : wantu-wahahu, trois hommes; bfanga tahu, trois sabres, etc. De même, en Cafre, p, t, k, etc., deviennent aspirées quand ils sont précédés de la nasale, bien que l'orthographe ne l'indique pas toujours (cf. Maclaren, op. cit., p. 11); la même chose s'observe en Swahili (cf. Steere, op. cit., p. 12), avec cette différence que dans ce cas la nasale elle-même disparaît. En réalité, on doit dire que dans un grand nombre de langues Bantou la nasalisation a pour résultat l'aspiration ou le renforcement de la consonne initiale; c'est le cas en Cafre, Swahili, Nika, Pokomo, Ganda, etc., aussi bien qu'en Chwana-Souto, Pongwé, etc.; moins rarement en Tonga, Soubiya, etc. Dans d'autres langues, la nasalisation a un effet absolument contraire, celui d'affaiblir la consonne initiale du mot; c'est le cas, par exemple, en Herero, Yao, Louyi, Tonga, etc. Si l'on voulait fonder sur ce phénomène phonétique une classification raisonnée des langues Bantou, elle serait, on le voit, bien différente de celle de Torrend.
- 2. Ainsi, bien loin de renforcer les consonnes après une nasale, le Tonga les affaiblit plutôt. Aux formes Cafres: muntu, homme; inkomo, bœuf, etc.; et Souto-Chwana: motho, kxomo, correspondent en Tonga les formes: munhu (homo), etc. La racine -raro, trois, perd son r après une nasale. Exemples: masiku mararo, trois jours; etihomo tinaro (pour etihomo tinraro), trois bœufs, etc.

Si au t du Cafre correspond généralement r en Tonga, ce dernier a d'ordinaire k comme en Cafre, et t au lieu de z (et non pas : h et l, comme le voudrait Torrend). Exemples : Cafre : inyoka, serpent ; $uku\ bona$, voir ; izin-komo, bœufs, etc. Tonga : nyoka, $ku\ bona$, etihomo, etc.

De plus cette classification sépare abusivement des langues très rapprochées; ainsi le Tonga, dont la parenté avec le Cafre (Xosa et Zoulou) est absolument indiscutable 1, rentre dans le groupe Mozambique-Chwana, tandis que le Cafre n'en fait pas partie. De même il faut attribuer à deux groupes divers le Chwana-Souto et le Cafre, tandis qu'il est évident que ces deux langues sont très rapprochées l'une de l'autre. La classification de Torrend a donc le grand inconvénient de séparer des langues intimement unies, et voisines géographiquement, comme le Chwana-Souto, le Cafre et le Tonga; l'inconvénient n'est pas moins grave de réunir en un seul groupe des langues aussi dissemblables et géographiquement distantes que le Chwana-Souto, le Mozambique et le Pongwé. Et tout cela uniquement à cause d'un phénomène phonétique, certainement remarquable, mais qui se retrouve ailleurs. Il faut résolument abandonner cette division : elle ne fait que barrer la route et doubler la difficulté 2.

1. Non seulement dans leur vocabulaire, mais aussi dans leurs formes grammaticales, ces deux langues sont si rapprochées que le Tonga pourrait presque être considéré comme un dialecte du Cafre-Zoulou.

2. Torrend comprend si bien lui-même les difficultés que la géographie oppose à son hypothèse, qu'il doit pour l'étayer avoir recours à une hypothèse plus fantaisiste encore. Les rapports tout spéciaux qu'il croit remarquer entre le Mozambique et le Pongwé seraient, selon lui, le résultat d'un interchange d'esclaves entre ces deux régions (p. 52). De même il admet une origine commune des tribus Makoua du Mozambique et des Be-Chwana du Khalahali; ces tribus ne seraient autres que les descendants de Banyans établis à Mozambique (!). Il croit en trouver la preuve dans leurs noms euxmêmes; les noms: Makoua, Be-Chwana, etc., seraient dérivés du nom de Goa, en Inde, d'où ces Banyans seraient originaires (pp. xvn et 52). Il faut avouer que si, pour soutenir une thèse quelconque, on a besoin de pareils arguments, il vaut mieux la laisser tomber. Je renvoie le lecteur au livre

La classification scientifique des langues Bantou en différents groupes et sous-groupes doit être cherchée d'un autre côté. Je n'ai ni le temps, ni la place qu'il faudrait pour élu-

même de Torrend; il pourra s'assurer que je suis loin d'exagérer ou de défigurer sa pensée. L'amateur d'étymologies fantaisistes et de rapprochements plus qu'ingénieux pourrait en récolter une riche moisson dans la Grammaire de Torrend. Ainsi les Ba-Rotsi (ou A-Louvi) du Haut-Zambèze seraient des descendants des Parsis de Siraf venus à la recherche de l'or; la similitude fortuite des deux noms en est, pour notre auteur, une preuve presque irrécusable. S'imaginant sur la foi d'un renseignement mal compris (p. 292, note a), que les Ba-Rotsi adorent le feu (ce qui est absolument inexact), il voit dans ce fait une confirmation de sa découverte. Ailleurs il fait de la tribu des Ma-Gogo (côte Est de l'Afrique) les descendants des Chinois (p. 313, note a), ces derniers étant, selon lui, les mêmes que les mystérieux Gog et Magog, dont parle le prophète Ézéchiel (cf. une note des Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie, par A. Moulièras, p. 146. — R. B.). Il rapproche le nom de la tribu des Zoulous de celui de l'archipel Soulou (entre les Philippines et Bornéo), et celui de la tribu des Ma-Viti (Est africain allemand), du nom des îles Fidji ou Viti (p. xLvI). De même le nom de Mulunqu, que donnent à Dieu la plupart des Bantou de la côte Est, est, malgré toutes les lois de l'étymologie, déclaré identique au Moloch phénicien (p. 70). Il est extrêmement regrettable de trouver dans un ouvrage scientifique des erreurs aussi graves, qui ne peuvent manquer de lui enlever une bonne partie de sa valeur. C'est une excellente compilation qui a dû coûter à son auteur des années d'un travail laborieux. Mais dès qu'il se lance sur le terrain des généralisations, son livre perd toute autorité; c'est le cas, par exemple, pour le fameux groupe Mozambique-Chwana. Si cette note est un peu longue, c'est que j'ai tenu à relever le caractère passablement fantaisiste de la Grammaire de Torrend. Elle passe pour classique, dit-on, dans certains milieux et est en train de faire autorité. Il est bon, dans l'intérêt même de l'étude sérieuse des langues Bantou, qu'on sache la valeur qu'on peut lui accorder et qu'on n'accepte ses conclusions que sous bénéfice d'inventaire. Cela dit, je ne fais nulle difficulté à reconnaître que, malgré ses défauts, la Grammaire de Torrend restera longtemps encore indispensable à tous les « Bantouistes », et leur rendra d'inappréciables services, à condition, bien entendu, de ne l'employer qu'avec prudence.

cider la question, et je reconnais d'ailleurs sans peine que mes connaissances sont encore trop incomplètes pour cela. Il est cependant un ou deux points sur lesquels il me paraît possible de s'entendre dès aujourd'hui, et qui conduiront plus tard peut-être à une classification plus complète.

Ainsi le premier groupe de Bleek, celui du Sud-Est, devrait être admis, et cela définitivement. Il comprend : 1° le Cafre-Zoulou et le Tonga, à l'est; 2° le Chwana-Souto et le Venda (ou Tswetla; nord du Transvaal) à l'ouest des Drakensberge. C'est un groupe géographiquement et ethnogragraphiquement très bien délimité. Au point de vue linguistique il en est de même. Le Cafre et le Tonga sont plus rapprochés l'un de l'autre qu'ils ne le sont du Chwana et du Venda; le Chwana et le Venda ont entre eux des rapports plus nombreux qu'ils n'en ont avec le Tonga et le Cafre. D'un autre côté le Tonga et le Venda forment pour ainsi dire la transition entre les deux autres langues. Il est fort possible que d'autres langues encore doivent dans la suite être attribuées à ce groupe. Le Tchopi ou Siga, qu'on parle à Inhambane, en devrait peut-être faire partie; mais l'ignorance presque absolue où je suis des formes de cette langue ne me permet pas de rien affirmer à ce sujet. Peut-être aussi la langue des Makoua de Mozambique y devait-elle rentrer; mais en ce cas ce ne serait que d'une manière assez indirecte.

Il ne m'est pas possible de développer ici les raisons majeures qui me portent à faire de ces quatre langues du Sud-Est un groupe à part dans le domaine des langues Bantou; la géographie et l'ethnographie y poussent d'ailleurs de leur côté. Voici, brièvement indiqués, les principaux caractères qui distinguent ces langues et leur appartiennent en propre (avec de rares exceptions).

1° Caractères phonétiques. — 1) La présence dans toutes ces langues des consonnes aspirées ph, th, kh, tsh (=ths), parfois aussi bh, dh. 2) La présence de la gutturale χ et $k\chi$ (sauf en Tonga). 3) Les latérales ou linguales aspirantes γl , hl (χl), dl, tl, tlh, qui ne se trouvent que dans ce groupe (elles manquent cependant en Venda et dans un dialecte du Souto, où elles sont remplacées par des sons spéciaux). 4) La palatisation des labiales qui se remarque à la forme passive du verbe et au locatif (surtout en Souto et en Cafre). 5) L'absence de toute harmonie de voyelles et d'attraction de nasales (c'est peut-être là un des caractères distinctifs fondamentaux de ce groupe) '.

 2° Caractères grammaticaux. — 6) L'absence des préfixes locatifs mu, ba, ku comme éléments grammaticaux, et leur remplacement par les suffixes nasaux -ni, -ne, -n. 7) L'absence complète des classes ka et tu, qui se retrouvent dans la

^{1.} Ces deux dernières particularités du groupe Sud-Est ont été relevées déjà par Bleek, qui s'exprime ainsi (op. cit., Ire partie, p. 5): « La principale différence (de ces deux groupes de langues) semble consister en ce que, dans les langages de la branche Sud-Est, les terminaisons des mots affectent, presque exclusivement, les syllabes qui précèdent, tandis que dans ceux de la partie Ouest de la branche du Centre, les terminaisons varient d'après les syllabes qui les précèdent. La première tendance a surtout conduit à la palatisation des consonnes; et la seconde à des changements résultant de l'harmonie des voyelles, et à une allitération de consonnes » (surtout nasales).

grande majorité des langues Bantou. 8) L'adjectif uni au substantif au moyen du pronom relatif ou démonstratif (sauf en Venda). 9) Le verbe au relatif suivi de suffixes spéciaux $(-\tilde{n}, -yo, -ho, -\chi o, -nga, -ngi,$ etc.). 10) Pronoms relatifs spéciaux, ou démonstratifs employés à leur place (tandis que dans la plupart des autres langues on se sert dans ce cas des pronoms conjoints). 11) Formation des pronoms substantifs au moyen des suffixes -na ou -ne. 12) Les noms de nombre unis au substantif au moyen des préfixes nominaux. 13) Temps ordinaires des verbes formés de la même manière (au moyen des auxiliaires nga ou ka, za ou tla, ya ou $\acute{e}a$, etc.).

En fait de caractères communs plus spécialement au Cafre et au Chwana-Souto on peut citer: 14) Formation semblable des temps composés au moyen de deux pronoms (toute la conjugaison Chwana et Cafre est d'ailleurs construite absolument sur le même modèle). 15) La forme se ou si du préfixe de la 7° classe. Un caractère commun au Tonga et au Venda est: 16) La forme zü et ŝi du pronom de la 8° classe.

Comme l'intime connexion entre le Cafre et le Tonga d'une part, et le Chwana et le Venda d'autre part, ne peut être mise en doute, les rapports indiqués par les nos 14 à 16 contribuent à prouver l'unité de ces quatre langues. Si l'on ajoute que le vocabulaire de ces langues est à peu près le même, la preuve en devient plus irrésistible encore 1.

^{1.} Certains des caractères indiqués dans le texte comme caractéristiques du groupe Sud-Est se retrouvent occasionnellement dans des langues qui n'en font pas partie. Ainsi : 1) le Swahili connaît les consonnes aspirées; 2) χ se retrouve, semble-t-il, en Shona et en Kalanga; 6) le Swahili et ses

Le troisième groupe de Bleek, celui du Nord-Ouest, com-

congénères (Kamba, Boondei) possèdent également le suffixe locatif -ini; 7) en Swahili, Boondei, etc. les classes ka et tu semblent aussi ne pas exister; 8) en Herero, Yao, etc., le pronom relatif ou démonstratif sert également à unir le substantif et l'adjectif; 9) le Swahili et quelques autres langues connaissent aussi des suffixes relatifs; 10) le Nyanja a, lui aussi, un pronom relatif spécial; 11) en Swahili et Mozambique les noms de nombre sont traités de la même manière que dans le groupe Sud-Est; 15) le Louyi a, lui aussi, la forme si pour le préfixe de la 7° classe. Mais il faut observer sous 6) que dans la construction grammaticale les locatifs Swahili sont traités comme s'ils avaient conservé les préfixes locatifs mu, ba, ku, ce qui n'est jamais le cas dans le groupe Sud-Est; et sous 9) que les suffixes relatifs en Swahili sont de tout autre nature que ceux du groupe Sud-Est. De plus le Venda ne possède pas les caractères énumérés sous 3) et 8); le Tonga ne possède pas ceux indiqués sous 2), 14) et 15), et remplace par fois 9) le suffixe relatif par un préfixe de même nature.

Quoi qu'il en soit de ces exceptions, dont quelques-unes sont plus apparentes que réelles, tous ces caractères pris dans leur ensemble donnent à ces langues une place à part. Et si certains d'entre eux ne sont pas suffisamment distincts, les caractères énumérés sous 1), 3), 5), 6), 7), 9) et 14) sont certes suffisants pour justifier notre dire. Les autres n'ont, somme toute, qu'une importance secondaire; il serait d'ailleurs possible d'en allonger la liste. Il est, par contre, des points où ces langues présentent des divergences remarquables. Ainsi le Cafre a un article voyelle a, i, u, qui ne se retrouve ni en Chwana-Souto ni en Venda, et qui devient en Tonga a (Ronga) ou e (Djonga); dans cette dernière langue il semble d'ailleurs n'avoir plus conservé de valeur grammaticale. De plus le Cafre exprime la copule logique d'une tout autre manière que les trois autres langues; ensin le Cafre, le Tonga et le Venda forment leurs démonstratifs au moyen d'un préfixe l ou h (comme en Swahili), qui ne se retrouve pas en Chwana-Souto. Quelque curieuses que soient ces divergences, elles n'infirment en rien les résultats obtenus. Quant aux différences phonétiques observées par Torrend, il ne faut pas leur accorder une trop grande valeur. Ainsi au t du Cafre, correspond r dans les trois autres langues, même en Tonga qui est presque du Cafre; au k du Cafre, correspondent en Chwana: x; en Souto: h en; Venda: h ou'; en Tonga: k; au z du Cafre, correspondent en Chwana: l ou ts; en Tonga \hat{s} oa t; en Venda : $z\ddot{u}$ ou dz. Un simple coup d'œil jeté sur ces permutations montre qu'on ne saurait y fonder un système quelconque de classification, et elles sont loin d'ailleurs de correspondre à ce qu'en dit Torrend. prenant le Doualla et ses congénères, ainsi que les langues de Fernando-Po, et peut-être le Fan ou Pahouin, devrait peut-être être aussi retenu. Il se distingue en effet phonétiquement et grammaticalement des langues dont il va être question. Mais je ne suis pas en mesure d'exprimer à ce sujet une opinion raisonnée, ces langues étant celles dont je me suis le moins occupé jusqu'ici. Quoi qu'il en soit, qu'elles forment un seul ou plusieurs groupes spéciaux, elles ne peuvent être rattachées ni au groupe Sud-Est, ni à celui du Centre dont nous avons à nous occuper.

Le deuxième groupe de Bleek, celui du Centre, représente à lui seul de quatre-vingts à quatre-vingt-dix langues déjà plus ou moins connues, et probablement un plus grand nombre encore inconnues. Il n'est guère possible de le conserver tel quel; il faut, si possible, le subdiviser en sous-groupes et en genres spéciaux, ou au moins trouver les caractères communs qui permettent de lui faire une place à part. Bleek l'avait déjà divisé en deux parties (comme l'a fait Torrend à sa suite) et distingué un sous-groupe de l'Est et un sous-groupe de l'Ouest. Il y a là quelque chose de certainement juste; à première vue on ne peut manquer d'être frappé de l'apparence très différente que présentent les langues de l'Est et celles de l'Ouest. Mais il faut savoir en quoi consiste avant tout cette différence; l'apparence seule ne suffit pas.

L'étude de cette question réclamerait de longues recherches; je ne me flatte pas de l'avoir résolue. Mais plus j'y réfléchis, et plus je suis frappé de deux faits phonétiques qui caractérisent soit la totalité, soit une partie de ces langues; peut-être y a-t-il là une indication qui nous mettra sur la voie d'un principe sûr de division.

1º Toutes ces langues (le Pongwé et le Mozambique exceptés¹) possèdent en commun le phénomène que Bleek appelle harmonie des voyelles. C'est-à-dire que dans certains cas déterminés, à la forme directive ou relative du verbe, par exemple, plus rarement au parfait, la voyelle du suffixe se règle sur celle du verbe lui-même. Ainsi le suffixe directif prend la forme -ela après les verbes dont la pénultième contient les voyelles e ou o, et la forme -ila quand la pénultième contient i ou u. Quant à la voyelle a, elle est suivie dans certaines langues de la forme -ela, dans d'autres de la forme -ila. Ainsi en Soubiya, ku saka, chercher; ku zimba, chanter, etc. font : ku sakila, chercher pour, ku zimbila, chanter pour; tandis que ku teka, puiser; ku onda, saisir, font : ku tekela, puiser pour; ku ondela, saisir pour, etc.

Ce curieux phénomène phonétique ne se remarque ni dans le groupe du Sud-Est, ni dans les langues que Bleek attribue au groupe du Nord-Ouest.

2º Quelques-unes de ces langues, soit toutes celles de

^{1.} Le Mozambique a tant de points de contact avec le groupe Sud-Est qu'il sera peut-être nécessaire de l'y faire rentrer. C'est un service qu'a rendu Torrend, d'avoir attiré l'attention là-dessus. Autant que je puis m'en rendre compte, le Mozambique a en commun avec le groupe Sud-Est les caractères suivants: 1) les aspirées; 2) le suffixe locatif (ngi ou ni); 3) la même construction des noms de nombre; 4) l'absence des classes ka et tu; 5) l'absence de toute harmonie des voyelles ou d'attraction des nasales. Ce dernier caractère le sépare bien nettement du groupe Bantou du Centre. Il est, par contre, si différent à d'autres égards des langues du groupe Sud-Est qu'il ne saurait leur être rattaché directement; il devait tout au plus former un sous-groupe spécial.

l'Ouest, présentent en outre un phénomène parallèle, celui de l'attraction des nasales. Il se fait sentir dans les mêmes cas que celui de l'harmonie des voyelles, c'est-à-dire à la forme directive du verbe, et plus rarement au parfait. Le suffixe directif -ela ou -ila prend les formes -ena ou -ina quand la dernière syllabe du verbe commence par une nasale pure (m ou n). Ainsi en Soubiya, ku mana, finir; ku bona, voir; ku zina, s'éteindre, font : ku manina, finir pour; ku bonena, voir pour; ku zimina, s'éteindre pour, etc.

3º A ces deux phénomènes phonétiques, on peut en ajouter un troisième, plus curieux encore, mais qui ne se remarque que dans un certain nombre de langues de l'Ouest. Il s'agit de l'attraction ou de l'assimilation des voyelles. Dans certains cas déterminés, la voyelle finale du verbe est assimilée à celle de la pénultième. Ainsi en Louyi, ku tunda, sortir; ku mono, voir; ku singa, aimer, font : na tundu, il est sorti; na mano, il a vu; na singi, il a aimé, etc. (cf. Gramm. Louyi, § 10). Ce phénomène phonétique n'a été remarqué jusqu'ici qu'en Herero, Ndonga, Ki-Mboundou et Louyi; il est possible cependant qu'il existe dans d'autres langues encore.

Le premier phénomène phonétique, étant commun à toutes les langues du Centre (sauf le Mozambique et le Pongwé), fait de toutes ces langues un grand groupe distinct de celui du Sud-Est et de celui du Nord-Ouest qui ne le connaissent pas. Le second phénomène phonétique divise bien nettement le groupe du Centre en deux sous-groupes distincts, celui de l'Est qui ne connaît pas l'attraction des nasales, et celui de l'Ouest dont elle est le signe distinctif. Certaines langues de

ce second sous-groupe sont de plus caractérisées par le troisième phénomène phonétique observé, celui de l'assimilation des voyelles.

Le sous-groupe de l'Ouest comprendrait (en partant du sud), le Herero, le Ndonga, l'Ou-Mboundou, le Ki-Mboundou le Lounda, le Mbamba, le Mpangala, le Kongo, probablement aussi le Louba¹. Les deux langues dont ce travail s'occupe spécialement, le Soubiya et le Louyi, lui appartiennent aussi, de même que le Tonga de Torrend. La ligne de démarcation entre le sous-groupe de l'Est et celui de l'Ouest semblerait passer à l'est des chutes Victoria.

Le sous-groupe de l'Est se composerait des langues suivantes : Nyai et Kalanga (Mashonaland): Nyanja, Wanda, Tonga (Nyasaland); Yao; Swahili, Kamba, Boondei; Nyamwezi, Kagourou; Nika, Pokomo; Ganda, etc., etc.

Je reconnais sans peine que cette classification repose sur une base phonétique assez étroite, et semble prêter le flanc aux mêmes objections que le groupe Mozambique-Chwana de Torrend. Elle a cependant, à la différence de celle-ci, l'immense avantage d'être appuyée par la géographie. Il est,

^{1.} Il est difficile de savoir où placer le Pongwé. Il ne semble guère pouvoir se rattacher au groupe du Nord-Ouest; par contre comme il ne possède pas l'harmonie des voyelles, il ne peut être placé dans le groupe du Centre. D'un autre côté, le suffixe directif du Pongwé étant toujours -ina, il semble se rapprocher du sous-groupe Ouest. Peut-être faut-il admettre qu'il en possédait jadis toutes les caractéristiques, et qu'il ne les a perdues que par suite des difficultés spéciales qu'a rencontrées son développement phonétique. Bien des signes montrent, en effet, que le Pongwé a traversé une phase toute spéciale de développement, qui lui donne aujourd'hui une physionomie à part parmi les langues Bantou.

en effet, remarquable que seules les langues de l'Ouest connaissent l'attraction des nasales, et qu'on ne la remarque dans aucune des langues de l'Est que nous connaissons jusqu'ici. Il en ressort que, si comme base unique de classification les phénomènes phonétiques observés sont peut-être insuffisants, la classification même à laquelle ils nous ont permis d'arriver est très probablement exacte.

Naturellement cette classification préliminaire en deux grands sous-groupes est loin de suffire. Il serait nécessaire de la pousser plus loin, et de diviser à leur tour ces sous-groupes en différents genres. Pour le moment il n'est cependant pas possible d'aller plus loin. Je me bornerai à faire observer que le Swahili, le Boondei et le Kamba semblent se rapprocher par certains caractères (les suffixes locatifs par exemple) du groupe du Sud-Est, dont le Yao, par contre, paraît plus éloigné. D'une manière générale, on peut dire que le sous-groupe de l'Est est phonétiquement et grammaticalement plus rapproché, que ce n'est le cas pour le sous-groupe Ouest, du groupe des langues du Sud-Est.

Pour ce qui concerne plus spécialement les langues qui nous occupent, le Louyi se rapproche surtout du Herero, Ndonga et Ki-Mboundou. Il possède en commun avec elle l'assimilation des voyelles. Peut-être ces quatre langues forment-elles un genre spécial, auquel on pourrait donner,

^{1.} Le Louyi, quoiqu'il ne connaisse pas l'harmonie des voyelles, rentre sans contredit dans ce groupe. Il est certainement curieux qu'il possède ainsi les deux caractères distinctifs du sous-groupe du Sud-Ouest, tandis que le phénomène plus général de l'harmonie des voyelles paraisse lui être étranger. Cela n'infirme pas d'ailleurs nos conclusions.

d'après l'exemple de Bleek, le nom de genre Bounda. L'Ou-Mboundou s'y rattacherait probablement aussi, bien qu'il ne connaisse pas l'assimilation des voyelles (du moins la Grammaire de Sanders n'en parle pas).

Quant au Soubiya, quoiqu'il appartienne, ainsi que le Tonga de Torrend, au sous-groupe Ouest, il forme avec le Tonga comme la transition entre les langues de l'Ouest et celles de l'Est. Grammaticalement, ainsi que géographiquement, il semble occuper une position intermédiaire.

Il aurait peut-être été désirable de donner pour ceux qui ne connaissent ni la Grammaire de Bleek, ni celle de Torrend, quelques indications générales sur les caractères distinctifs des langues Bantou. Lepsius les présente très au long dans la préface de sa Grammaire nubienne, à laquelle je renvoie ceux qui s'y intéressent. Je crois pouvoir me dispenser d'y revenir moi-même, puisqu'on trouvera dans les deux esquisses grammaticales qui suivent une exposition suffisamment complète de la grammaire Bantou.



GRAMMAIRE SOUBIYA

PREMIÈRE PARTIE

PHONETIQUE

CHAPITRE PREMIER

Les sons.

1º Les voyelles.

§ 1. — On trouve en Soubiya les cinq voyelles simples a, e, i, o, u. Elles sont brèves quand elles ne sont pas accentuées; longues quand elles sont accentuées. a et i se prononcent comme en français; e est presque toujours ouvert, parfois fermé, jamais muet; o est le plus souvent ouvert, plus rarement fermé; u a toujours le son de ou français.

Dans certains mots il est assez difficile de savoir s'il faut écrire o ou u. Là où il y a doute j'écris u, ce qui me semble étymologiquement plus juste.

Le Soubiya n'a pas de voyelles nasales. On trouve cependant $\tilde{\imath}$ dans les deux interjections : $\tilde{\imath}$, oui, et $\tilde{\imath}h\tilde{\imath}$, vraiment.

On ne rencontre également pas de diphtongues dans la langue; quant deux voyelles se rencontrent, elles se combinent ou se contractent (cf. § 11), ou bien l'une ou l'autre doivent être prononcées.

Dans un ou deux mots, comme ku sia, creuser, ku dia, manger, le i est presque un y, tant il se prononce rapidement.

2º Les consonnes.

§ 2. — Le Soubiya possède les 21 consonnes suivantes :

	Explosives.		Continues.		Liquide.	Nasales.	Semi-voyelles.
Labiales	b	p	v	f		m	w
Dentales	d	t	3	S	l	n	
Palato-Dentales	dj	ch		sh		ny	y
Gutturales	g	· k	h			\tilde{n}	

On remarquera que le Soubiya ne possède pas de consonnes aspirées; en fait de sons simples, il lui manque j (\check{z} de Lepsius), χ et r. Cette dernière lettre est remplacée ici, comme dans toutes les langues du Zambèze, par l, dont le son est parfois intermédiaire entre l et r, et qui ne se trouve jamais devant i.

 $b,\,p,\,f,\,m,\,t,\,n,\,k$ se prononcent exactement comme en français.

v a un son légèrement plus aspiré que le v français.

d ne se prononce exactement comme en français qu'après la nasale, dans le digramme nd. Non procédé de la nasale, on ne le trouve que rarement devant des voyelles autres que i; il a un son plus atténué que celui du d français, et qui se rapproche un peu de celui de l.

z se prononce comme en français; parfois, surtout après n, il se prononce comme un dz très doux.

s est toujours dur, comme en français lorsqu'il est initial.

dj est d (très atténué), suivi du j français; il équivaut au $d\vec{z}$ de Lepsius.

ch a le même son qu'en anglais dans church. C'est le ts de Lepsius; en français il faudrait le représenter par tch.

 $\it sh$ a le même son que le $\it sh$ anglais ou le $\it ch$ français ; c'est le $\it s'$ de Lepsius.

g est toujours dur (comme dans gare); il ne se trouve presque jamais seul, mais est pour ainsi dire toujours précédé de n (ng).

h est toujours aspiré comme en anglais ou en allemand.

ny équivaut au gn français (comme dans : seigneur).

y a le son du y français dans Bayonne; w se prononce comme en anglais.

En fait y et w ne sont que les voyelles i et u devenues consonantes.

 \tilde{n} (fort rare d'ailleurs) est la nasale gutturale simple (comme dans l'anglais : singing).

§ 3. — En écrivant le Soubiya, je me suis efforcé de suivre, dans la mesure du possible, le système orthographique le plus généralement en usage pour les langues Bantou, c'est-à-dire celui de Steere et des missionnaires anglais de la côte Est. Il n'est pas très scientifique, il est vrai, mais il a l'avantage d'être fort pratique et d'une application facile. Je ne m'en sépare qu'en écrivant \tilde{n} (au lieu de l'incommode ng de Steere) et dj (au lieu de j).

Si j'ai préféré ne pas adopter le système scientifique du Standard Alphabet de Lepsius, malgré les hautes qualités qui le caractérisent, c'est d'abord qu'il oblige à se servir de signes souvent fort incommodes, et surtout qu'il est presque abandonné pour les langues Bantou. Il a paru préférable, toutes autres raisons mises de côté, de se servir de l'orthographe qui semble avoir le plus de chances de l'emporter. Tout le monde s'en trouvera mieux.

3. Les consonnes nasalisées.

§ 4. — La nasale $(m, n \text{ ou } \tilde{n})$ peut se placer devant presque toutes les consonnes, soit au commencement, soit au milieu des mots. On obtient ainsi une série complète de consonnes nasalisées, qui sont d'un emploi très fréquent. Comme on le voit par la table suivante, m se place devant les dentales et les palatodentales, et n devant les gutturales (cependant, pour simplifier l'orthographe, j'écris partout ng, nk, au lieu de $\tilde{n}g$, $\tilde{n}k$, qui seraient plus justes).

4

La nasale ne se place jamais devant sh; placée devant h et l, elle détermine des changements phonétiques qu'on trouvera décrits § 8.

Observation. — nv et nf sont plus fréquents que mv et mf.

4º Combinaison de consonnes.

§ 5. — En dehors des consonnes nasalisées, le Soubiya ne connaît aucune combinaison de consonnes. Toute consonne doit toujours être immédiatement suivie d'une voyelle.

Mais les semi-consonnes (ou voyelles consonantes) y et w, peuvent suivre certaines consonnes. Ainsi y se trouve après n et b (ny, by); w peut suivre à peu près toutes les consonnes simples ou nasalisées (bw, fw, vw; mw, tw, mbw, etc.).

Observation. — Il faut cependant remarquer que quand un w précédé d'une consonne est suivi d'un o, ce w s'élide toujours. Ex.: luzimbo lo muntu, la chanson de l'homme (au lieu de luzimbo lwo muntu).

5° Syllabes.

§ 6. — Une syllabe Soubiya est toujours ouverte, c'est-à-dire qu'elle se termine invariablement par une voyelle. Elle se compose soit d'une simple voyelle, soit d'une voyelle précédée d'une consonne simple ou nasalisée, suivie ou non d'une semi-voyelle.

Ex.: bwa-to, canot; u-nda-vu, lion; ba-mbwa, chiens, etc.

6º Accentuation.

§ 7. — Comme dans presque toutes les langues Bantou, l'accent tonique retombe en Soubiya sur la pénultième. Ex. : mu-kwáme, homme; izúba, soleil, etc.

Les monosyllabes sont soit proclitiques, soit enclitiques, c'est-à-dire que pour ce qui concerne l'accent ils doivent être considérés comme ne faisant qu'un avec les mots qu'ils précèdent ou suivent. Ex.: $mwan'\acute{a}$ ngu, mon enfant; a $b\acute{a}$ di ku chíta, il faisait, etc.

Quelques verbes monosyllabiques ont cependant l'accent; ainsi : ba i, ils allèrent; ba si, ils creusèrent, ba di, ils mangèrent, etc. D'autres ne l'ont pas ainsi ba ti : ils dirent, etc.

CHAPITRE DEUXIÈME

Changements phonétiques.

- § 8. Les changements phonétiques qui intéressent les consonnes sont fort rares. Voici ceux que j'ai pu observer :
- 1. Après la nasale, l devient toujours d, et h toujours p. Ex.: $inombe\ indotu(rad.-lotu)$, un beau bœuf; $mpo\ (rad.\ ho)$, c'est là.
- 2° Devant b et p, la nasale n devient m. Ex. : ba mbona (= ba n-bona), ils me voient; mpo (= n-ho), c'est là.
- 3° Devant i, l devient toujours d. Ex. : ku dila, pleurer; a didi, il pleura.
- § 9. Il faut aussi noter ici un curieux cas d'attraction de nasales, qui se remarque également dans la plupart des langues Bantou de l'Ouest, et qui est peut-être une de leurs principales caractéristiques.

Les suffixes directifs -ila et -ela (cf. § 161) deviennent -ina et -ena, quand la dernière syllabe du verbe auquel ils se joignent, contient une nasale pure (m ou n). Ainsi de ku mana, finir, on forme: ku manina; de ku zima, s'éteindre, ku zimina.

Observation. — En général, en Soubiya, l ne semble pas pouvoir suivre une syllabe qui contienne une nasale pure; on a, par exemple, ku mena, comme équivalent du verbe Se-Souto: ho mela, croître.

Dans d'autres langues (le Louyi, par ex.), l'attraction des nasales se fait sentir aussi à la désinence du Parfait.

§ 10. — Un phénomène parallèle est celui de l'harmonie des voyelles, qui se remarque d'ailleurs dans la grande majorité des langues Bantou (à l'exception du groupe Sud-Est, et peut-être de celui du Nord-Ouest). Quand le suffixe directif suit un verbe, dont l'antépénultième contient les voyelles a, i ou u, le suffixe est-ila ou -ina; quand la voyelle de l'antépénultième est e ou o, le suffixe est-ela ou -ena. Ex.: ku saka, chercher; ku zimba, chanter; ku hangula, dépendre, font au directif: ku sakila, ku zimbila, ku hangwila; tandis que ku teka, puiser, et ku onda, saisir, font: ku tekela, et ku ondela.

Observation. — L'harmonie des voyelles se fait aussi sentir parfois dans la formation du Parfait (cf. § 104). Ainsi : ni lowete (de ku lowa); j'ai ensorcelé; ni tontwele (de ku tontola), je me tais; ni bwene (de ku bona), j'ai vu, etc.

§ 11. — Quand deux voyelles se rencontrent, elles ont une tendance très marquée à se contracter ou à s'assimiler; parfois aussi l'une d'elles est élidée.

```
1º a+a devient ordinairement a. Ex.: h'a bona ha a bona, s'il voit. a+i — e — h'ena — ha ina, il y a. a+u — o — h'o zubwa — ha u zubwa, si tu entends.
```

a et e, a et o ne se contractent pas généralement. Ainsi : a endi,

il alla; ba ondi, ils saisirent. Cependant a + e devient parfois ee ou e. Ex. : be enda ou b'enda = ba enda, ils vont.

2° e s'élide souvent devant a. Ex.: mu sial' aho = mu siale aho; restez ici. Devant les autres voyelles e ne s'élide pas.

3° i s'élide le plus souvent devant a et i. Ex. : ch'a, l'a, n'izi pour chi a, di a, ni izi. Quelquefois l'élision n'a pas lieu; ainsi on trouve aussi bien di a, ni a, que l'a et n'a.

i+u devient parfois o. Ex: ch'o enda = chiu enda, alors il va. Mais le plus souvent i s'élide devant u. Ex: ba b'ena n'umbwa $(= ni \ umbwa)$, ils avaient un chien.

 4° *u* devant une autre voyelle devient généralement *w*. Ex. : *luzimbo lwa kwe* (= *luzimbo lua kwe*), sa chanson (cf. aussi § 5, Obs.).

Devant un autre u, u est ordinairement élidé. Ex. : kulo (=kuu-lo), jambe.

Observation. — Quand i n'est pas précédé d'une consonne, il devient y devant a, o et e. Ex. : iñombe ya ko, ton bœuf; ingubo yo muntu, la couverture de l'homme; inyama y'eñombe, de la viande de bœuf.

§ 12. — Comme tous les mots Soubiya finissent, et comme beaucoup commencent aussi, par une voyelle, ce système de contraction et d'assimilation des voyelles est poussé très loin dans le langage.

La contraction et l'assimilation se font sentir en effet aussi bien d'un mot à l'autre que dans le corps des mots. Il en résulte que, dans le langage parlé, plusieurs mots sont souvent contractés et unis ensemble. Ainsi la phrase : ba ihika inkoko, ils cuisent du pain, devient : b'ekik'enkoko; ni dia inyama indotu, je mange de bonne viande, devient : ni di'enyam'endotu.

Il n'était pas possible de conserver dans l'écriture toutes ces contractions, qui d'ailleurs se font moins sentir quand on parle lentement. Voici les règles que j'ai suivies :

1° J'omets le plus souvent de marquer la contraction entre

deux mots dont le rapport grammatical n'est pas intime, ainsi par exemple entre un verbe et son objet. J'écris donc ordinairement: ba dia inkoko, ils mangent du pain, au lieu de ba di'enkoko, Je marque cependant occasionnellement la contraction, même dans ces cas-là, uniquement pour rappeler qu'on peut la faire, qu'on la fait même habituellement dans la conversation.

2° Je la conserve par contre presque constamment, lorsque deux mots sont si étroitement unis qu'ils forment un seul concept grammatical (comme le pronom conjoint, par exemple, avec le verbe qui le suit), ou que l'usage de la langue semble le commander (ainsi, par exemple, dans le cas de la particule possessive, cf. § 60). On trouvera cependant quelques exemples où la contraction n'est pas marquée, même dans ces cas-là. C'est souvent purement arbitraire.

Observation. — Presque toujours, j'indique par l'apostrophe, soit l'élision, soit la contraction des voyelles. Je ne laisse l'apostrophe de côté que dans quelques cas rares, où il est impossible de savoir où la mettre. Ainsi : maziya enzovu (= a inzovu), des défenses d'éléphant; endjidi (= a indjidi), il entra, etc.

§ 13. — Division des mots. — Ceux qui s'occupent de l'étude des langues non écrites savent à quel point il est souvent malaisé de savoir où un mot commence et où il finit. Dans les langues Bantou la difficulté est particulièrement grande. Deux systèmes très différents de division des mots y sont actuellement en vigueur.

Le système le plus généralement admis, qui s'appuie surtout sur l'autorité de Bleek, de Steere et de Colenso, consiste à unir en un seul mot le verbe avec ses différents préfixes pronominaux et ses auxiliaires. On obtient ainsi des mots extraordinairement longs; pour les comprendre il faut commencer par décomposer, par la pensée, le concept verbal en ses divers éléments. Torrend s'y rattache dans sa Grammaire comparée, mais le modifie assez avantageusement. Ce système est surtout en vogue chez les missionnaires anglais.

L'autre système, adopté surtout par les missionnaires français et allemands, sépare au contraire dans l'écriture toutes les parties du concept verbal, susceptibles de l'être sans faire violence aux lois phonétiques. Chaque particule pronominale ou verbale, dont le sens séparé se laisse reconnaître, forme dans ce système un mot à part. Comme dans les langues analytiques modernes (desquelles à tant d'égards se rapprochent les langues Bantou), le concept verbal est indiqué dans l'écriture non par un seul mot, mais par un ensemble de mots. Ainsi : ba mu zubwi, ils l'entendirent; ka ni mu saki, je ne l'aime pas.

Je me range sans hésiter à ce dernier système, le seul pratique, le seul raisonnable, et qui sera certainement un jour universellement admis. Je n'ai malheureusement ni le temps, ni l'espace nécessaires pour donner les raisons sur lesquelles je me fonde. Du moment que les éléments grammaticaux sont aisément reconnaissables et ont encore une vie à part, je les sépare dans l'écriture, comme cela se fait en français, en anglais ou en allemand. Ainsi j'écris: ku saka, aimer; mu menzi, dans l'eau, etc.

Par contre, quand deux mots sont unis phonétiquement ou grammaticalement d'une manière si étroite qu'on ne saurait aisément les séparer, il faut naturellement n'en faire qu'un dans l'écriture; ainsi j'écris ba mbona (= ba m bona), ils me voient; neme, c'est moi; ndjiye, c'est lui, etc. De même j'écris en un mot munsi, par terre, hanze, dehors, etc., parce que ces locatifs sont devenus de véritables adverbes, et que les éléments qui les composent n'ont plus de vie séparée.

Il y a naturellement des cas que l'arbitraire seul peut décider : ainsi j'écris : nabo, avec eux, et wa bo, d'eux; wa kwe, de lui, et wetu, de nous, etc. Dans ce dernier cas il eût été plus logique peut-être d'écrire w'etu.

DEUXIÈME PARTIE

LES MOTS ET LES FORMES GRAMMATICALES

CHAPITRE TROISIÈME

L'accord grammatical.

§ 14. — Dans les langues Bantou, l'accord grammatical se marque uniquement au moyen de préfixes, ce qui leur donne une physionomie très différente de celle des langues aryennes et chamito-sémites, qui sont des langues à suffixes. Comme tous les mots (substantifs, adjectifs, pronoms ou verbes), qui entrent en rapport grammatical les uns avec les autres, doivent avoir le même préfixe, ce système spécial d'accord grammatical est ap-

pelé par quelques grammairiens, l'accord euphonique.

Voici en quelques mots en quoi il consiste : chaque substantif est attribué, selon le préfixe dérivatif spécial qui le détermine, à l'une ou à l'autre des dix-huit classes (ou genres) que possèdent les langues Bantou. Tout mot qui entre en rapport grammatical avec ce substantif prend le préfixe (nominal ou pronominal, suivant les cas) de la classe à laquelle appartient le substantif. C'est au fond presque identiquement le même principe que celui qui se retrouve dans la construction des langues aryennes. Mais il y a cette différence importante que dans ces dernières ce sont des suffixes, qui expriment les rapports grammaticaux. De plus, dans les langues aryennes les suffixes nominaux ou

pronominaux indiquent des *genres* différents (masculin, féminin et neutre), chaque genre ayant des formes spéciales pour le singulier et le pluriel.

Dans les langues Bantou, par contre, les classes des substantifs n'indiquent nullement des différences de genre (ou de sexe), mais reposent sur un système de division tout à fait différent, dont il n'est pas possible aujourd'hui de découvrir la base originelle. Mais ces différences, pour importantes qu'elles soient, n'empêchent pas d'affirmer que le principe d'accord grammatical est originairement le même dans les deux familles. En effet, en soi, suffixes et préfixes se valent, et les classes du Bantou sont aussi bien des genres que ceux des langues aryennes, la différence de sexe n'ayant, somme toute, qu'une importance secondaire.

Voici ce qui par contre constitue entre les deux familles une différence, peut-être fondamentale. Dans les langues arvennes la catégorie du nombre est indiquée de la même manière pour les trois genres, ce qui provient très problablement du fait que la catégorie du genre et celle du nombre ont été fixées dans ces langues à des moments différents, l'une s'ajoutant, pour ainsi dire, à l'autre. Dans les langues Bantou, au contraire, la différenciation du genre (ou de la classe) et celle du nombre s'est faite au même moment et de la même manière. A certaines classes-singulier correspondent d'autres classes-pluriel, sans qu'aucun signe spécial vienne indiquer qu'a priori une classe soit au singulier plutôt qu'au pluriel. La catégorie du nombre, que les langues aryennes expriment d'une manière générale et abstraite, se marque en Bantou d'une manière plutôt concrète. La grammaire aryenne peut donner à chacun de ses trois genres une valeur de singulier et de pluriel; tandis que dans la grammaire Bantou un genre (ou classe) est d'emblée, et par sa nature propre, soit singulier, soit pluriel.

§ 15. — Quelques exemples de l'accord grammatical Bantou

feront mieux comprendre ce qui vient d'être dit. Ainsi dans la phrase: Bantu Bakulu-kulu ha Ba bona mweci chi Ba ti (Quand les anciens hommes virent la lune, ils dirent), on voit que le préfixe ba, qui est le préfixe distinctif du substantif bantu (hommes), est reproduit devant tous les mots qui entrent en rapport grammatical avec lui. Dans la phrase: zinyolozi zonse za sumpwa ni Leza (Tous les animaux furent appelés par Leza), le préfixe zi (ou sa forme abrégée z), qui est le préfixe distinctif du substantif zinyolozi (animaux), est répété de la même manière.

Ces rapports sont identiques à ceux qu'expriment les suffixes aryens, et le mécanisme est le même. Ainsi, en latin, filius meus, filia mea, verbum meum, et en allemand : eine gute Schule, einen guten Knaben.

Dès que ce principe fondamental de l'accord préfixal a été suffisamment compris, l'étude des langues Bantou n'offre plus guère de difficultés.

Quant aux suffixes Bantou, assez rares d'ailleurs, ils n'ont aucune valeur grammaticale proprement dite, et servent uniquement à former des mots dérivés.

§ 16. — En Soubiya (comme d'ailleurs probablement dans toutes les langues), il n'y a, en dernière analyse, que deux grandes divisions de mots : le *nom* (comprenant le substantif, l'adjectif et le pronom) et le *verbe*.

Les conjonctions, prépositions, adverbes, etc., n'ont aucune existence séparée. Ce sont soit des formes nominales ou pronominales, soit des formes verbales. Dans les langues Bantou, il n'est pas besoin de pousser très loin l'analyse pour le reconnaître, quand bien même l'origine de quelques-unes de ces particules reste encore obscure.

I^{re} DIVISION. — LE NOM

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Préfixes.

§ 17. — On a jusqu'à présent observé 18 (peut-être 19) préfixes nominaux dans les langues Bantou. Ils se retrouvent tous en Soubya. De ces 18 préfixes, 9 s'emploient en Soubiya pour le singulier, 6 pour le pluriel; les trois autres ont une valeur purement locative.

Il est probable que primitivement ces préfixes n'avaient pas tout à fait la même valeur qu'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils ne marquaient pas nécessairement le singulier ou le pluriel. En effet un préfixe, singulier dans une langue, peut être pluriel dans une autre. Ainsi, par exemple, bu, préfixe singulier en Soubiya et dans la plupart des langues Bantou, est souvent pluriel en Herero et en Ganda, parfois aussi en Tonga et en Louyi.

Mais on peut dire, comme règle générale, qu'aujourd'hui dans un seul et même dialecte, un préfixe est toujours soit singulier, soit pluriel; de sorte qu'il est aisé de reconnaître du premier coup le nombre d'un substantif. A un préfixe singulier correspond toujours un préfixe pluriel.

§ 18. — Selon l'exemple de Bleek, je désigne chaque préfixe, singulier ou pluriel, par un numéro d'ordre; chaque préfixe forme ainsi une classe à part. On les donne dans l'ordre où ils se correspondent régulièrement comme singulier et pluriel. Plusieurs grammairiens préfèrent faire rentrer dans la même classe les deux préfixes singulier et pluriel correspondants. Ainsi pour eux les préfixes mu et ba forment la 1^{re} classe, tandis qu'ici mu forme la 1^{re} classe, et ba, la 2^e.

Tant qu'il s'agit d'apprendre ou d'enseigner un seul dialecte

Bantou, ce dernier procédé est peut-être le plus pratique; mais si l'on veut faire de la grammaire comparée, le système de Bleek est préférable. C'est donc sans hésitation que je le suis ici.

§ 19. — Dans la table des préfixes qu'on trouvera § 20, on verra qu'il faut distinguer deux catégories différentes de préfixes; les préfixes nominaux et les préfixes prónominaux. Les premiers représentent la forme la plus ancienne; les seconds ont déjà perdu une partie de leurs éléments phonétiques. Cette distinction entre préfixes nominaux et pronominaux a une grande importance au point de vue de la grammaire Bantou comparée, et il est nécessaire de lui accorder plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Les premiers ont une valeur nominale ou substantive, et ne s'emploient qu'avec les substantifs et les adjectifs; les seconds ont une valeur plutôt verbale; ils s'emploient surtout avec les verbes et servent à former les pronoms composés.

§ 20. — Table des préfixes Soubiya.

MINAUX		2.	PRI	ÉFIXES PE	RONOMINA	UX
Pluriel		Si	ngul	ier.	Pluri	el.
1. 2	ba	Cl.	1	u	Cl. 2	\overline{ba}
4	mi		3	u	4	i
6	ma		5	di	6	a
8	zi		7	chi	8	zi
10	in.n		9	i	. 10	zi
6	ma		11	lu	6	a
13	tu		12	ka	13	tu
6	ma		14	bu	6	a
6	ma		15	ku	6	a
ha				16	ha	
mu				17	mu	
ku				18	ku	
	Pluriel 1. 2 4 6 8 10 6 13 6 6 ha mu	Pluriel. 1. 2 ba 4 mi 6 ma 8 zi 10 in.n 6 ma 13 tu 6 ma 6 ma ha	Pluriel. 1. 2 ba 4 mi 6 ma 8 zi 10 in.n 6 ma 13 tu 6 ma 6 ma 6 ma ha	Pluriel. 1. 2 ba 4 mi 3 6 ma 5 8 zi 7 10 in.n 9 6 ma 11 13 tu 12 6 ma 14 6 ma 15 ha	Pluriel. Singulier.	Pluriel. Singulier. Pluriel. Cl. 1 u Cl. 2

- § 21. On peut voir par la table ci-dessus que les préfixes pronominaux ont généralement la même forme que les préfixes nominaux correspondants. Il y a cependant quelques différences importantes à noter.
- 1° Lorsqu'un préfixe nominal contient la nasale m ou n, cette nasale disparaît à la forme pronominale. Les préfixes nominaux mu (1° et 3° cl.), mi (4° cl.), ma (6° cl.), et in (9° et 10° cl.) deviennent ainsi : u, i, a, i et zi. Le même phénomène se retrouve dans la majorité des langues Bantou.

Le préfixe locatif mu de la 17 $^{\circ}$ classe conserve par contre la nasale.

 $2_{\rm o}$ D'autre part, la forme pronominale, di et zi, des préfixes de la 5° et 10° classes, est plus pleine que celle des préfixes nominaux correspondants, i et in, puisque la consonne initiale d ou z ne se trouve qu'à la forme pronominale. Dans ce cas c'est cette dernière qui représente le mieux l'état primitif du préfixe En effet le préfixe primitif de la 5° classe, est li ou di (cf. § 26), et celui de la $10_{\rm e}$ classe zin, comme on peut le voir dans un certain nombre de langues Bantou (Zoulou, Souto, Tonga, Louyi, etc.).

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Substantif.

§ 22. — Le substantif se compose de deux parties : 1º d'un radical (d'origine verbale, généralement) ; 2º d'un préfixe nominal. Ex. : mu-ntu, un homme : mu-disa, un berger.

Tout substantif doit appartenir à une des classes et en porter

le préfixe; ce dernier ne manque que dans certains cas dont il sera question plus bas (§ 25). Comme on l'a vu plus haut, le substantif ne connaît pas la distinction du féminin, du masculin ou du neutre.

Le préfixe limite et précise l'idée représentée par le radical; selon que celui-ci a tel ou tel préfixe, il indique un concept différent. Ex.: muntu, homme; kantu, petit homme; — chintu, chose; hantu, place; — musamo, médecine; chisamo, arbre, etc.

Au point de vue grammatical, le préfixe seul est important.

1º Nombre des substantifs.

§ 23. — La distinction de nombre se marque au moyen des préfixes, le préfixe singulier faisant place au préfixe pluriel correspondant, selon la table ci-dessous :

		Singulier.		Pluriel.
		0		
Cl.	1 .	Muntu, homme (homo).	Cl. 2	BAntu, hommes.
	3	миzi, village.	. 4	mızi, villages.
	5	ıт <i>ende</i> , jambe.	6	MAtende, jambes.
	7	сн <i>intu</i> , chose.	8	zintu, choses.
	8	ıñombe, bœuf.		ıñombe, bœufs.
	11	Ludimi, langue.	6	MAdimi, langues.
	12	ка <i>ntu</i> , petit homme.	13	Tuntu, petits hommes.
	14	Bwato, canot.	6	MAto (maato), canols.
	15	ки <i>twi</i> , oreille.	6	matwi, oreilles.

2º Remarques diverses sur les classes des substantifs.

§ 24. — Les classes mu (1) et ba (2) ne comprennent que des noms de personnes. Comme classes personnelles, elles se distin-

guent nettement de toutes les autres qui comprennent surtout les noms d'animaux et d'objets inanimés.

Un certain nombre de noms d'animaux de la 5° et 9° classe peuvent être attribués à la 1°. Dans ce cas ils perdent leur préfixe i, et prennent en échange le préfixe u ou um (cf. § 33); au pluriel ils prennent le préfixe ba de la 2° classe. Ainsi ingwe, léopard; inyati, buffle; inzovu, éléphant (9° cl.); ipombwe, singe (5° cl.), etc. deviennent : ungwe, unyati, unzovu, umpombwe, et au pluriel : bangwe, banyati, banzovu, bapombwe.

D'autres noms d'animaux commençant en u, comme usulwe, lièvre, et un nom de chose, au moins (utombwe, tabac), appar-

tiennent également à la 1re classe.

§ 25. — Sont également attribués à la 1^{re} et à la 2^e classe (bien qu'au singulier ils n'aient pas de préfixe nominal), les noms propres de personnes, et un certain nombre de noms personnels, assimilés par le Soubiya aux noms propres.

Ces derniers comprennent surtout (comme dans les autres langues Bantou) les noms de parenté, comme : tayo, iso, ise, mon, ton, son père; mayo, nyoko, nyina, ma, ta, sa mère; nkuye, tante; sukulu, oncle maternel; nchizi ou unchizi, sœur; unkosi, frère aîné. Il faut leur ajouter quelques autres noms comme : simwini, chef; nkosi, chef; mfumu, chef; Leza, Dieu, etc. Au pluriel tous ces noms prennent le préfixe ba, ainsi : batayo, beso (= baiso), bese (= baise); bamayo, basimwini, etc.

On peut leur adjoindre également quelques noms d'animaux commençant en se, s ou na. Ainsi : selotambwe, caméléon; sazibumbo, gros lézard; nakala, grue royale; nalunkalamba, mantis religiosa, etc.

Observation. — Le préfixe se des mots selotambwe, sazibumbo, etc. n'a aucune valeur grammaticale. C'est très probablement le radical de ise, père, et signifie: père de. na est probablement le radical de nyoko, nyina: ta, sa mère, et signifie mère de. Cela explique pourquoi ces noms sont assimilés aux noms propres. On retrouve leurs équivalents dans presque toutes les langues Bantou.

Les noms iso, ise, nyina, mfumu, etc. appartenaient sans doute originairement à la 9° classe; c'est par l'analogie du sens qu'ils ont été ensuite attribués à la première. On remarquera que le Soubiya, pas plus que les autres langues Bantou, n'a de terme général pour dire père ou mère; il faut toujours dire : mon, tou, son père; ma, ta, sa mère. Quand on parle à son père ou à sa mère, on dit : ndanda, papa; mama, maman. De même on emploie souvent, par politesse, le pluriel : banyoko, bese, etc., pour dire : ta mère, son père, etc.

§ 26. — Devant deux ou trois radicaux monosyllabiques, on trouve encore aujourd'hui le préfixe originel de la 5° classe, di. Ainsi, dinso, œil, pl. menso (= mainso); dino, dent, pl. meno (= maino), etc.

Les substantifs polysyllabiques, qui ont également le préfixe di, sont très probablement empruntés au Kololo; ainsi : dibala,

plaine; diakanyane, chien sauvage.

Quelques substantifs de la 6° classe (ma) n'ont pas de singulier correspondant. De ce nombre sont : mati, salive; mafuta, huile, graisse; menzi (= mainzi), eau; mani, herbe, etc. La plupart de ces noms désignent des liquides.

- § 27. Il est possible que quelques substantifs de la 11° classe (lu) prennent au pluriel le préfixe in de la 10° classe, comme cela se remarque dans la majorité des langues Bantou. Je n'en ai cependant jusqu'ici remarqué aucun exemple en Soubiya. En tout cas, dans cette langue, la correspondance singulier-pluriel de la 11° et de la 6° classe semble être la règle.
- § 28. Les préfixes ka et tu (12° et 13° cl.) servent généralement à former des diminutifs. Ainsi de muntu, homme, on fait : kantu (pl. tuntu), petit homme; de menzi, eau, twenzi, un peu d'eau, etc.

Quelques substantifs en ka ne semblent pas avoir jamais été des diminutifs. Ainsi : kamwi, éclat du soleil; kaholo, intérieur de la bouche; kati, milieu; kanyange, chaleur du soleil.

§ 29. — A la 15° classe (ku) appartiennent tous les infinitifs, qui sont considérés comme de véritables substantifs. Ainsi : ku zimba, chanter, le chanter; ku nywa, boire, etc. Ces infinitifs ne forment pas de pluriels.

Jusqu'ici je ne connais que deux substantifs de la 15° classe qui ne soient pas des infinitifs; ce sont : *kutwi*, oreille, pluriel *matwi*; *kulo*, jambe, pluriel *maulo*.

- § 30. Quelques substantifs paraissent former le pluriel irrégulièrement; ainsi kaswa, rêt (12° cl.), a comme pluriel maswa, rêts (6° cl.), et non pas tuswa, comme on s'y attendait. Ce ne sont là que de simples irrégularités amenées par l'usage et qui n'infirment en rien l'ordre régulier des correspondances singulier-pluriel. Il est probable, par exemple, que le pluriel maswa correspondait originairement à un singulier de la 5° classe, soit iswa, aujourd'hui perdu.
- § 31. Il serait fort intéressant de pouvoir déterminer avec exactitude le sens et la valeur des différents préfixes, de comprendre sur quel principe repose, et à quelles lois de l'esprit obéit ce classement des substantifs en différentes classes-préfixes. La grammaire comparée des langues Bantou doit s'efforcer de répondre à cette question. Mais il est impossible de rien affirmer dans l'état actuel de nos connaissances. Krapf, Kolbe et Torrend ont tour à tour proposé des hypothèses qui ne reposent sur rien de solide et n'appartiennent pas au domaine de la science. Kolbe i surtout se meut en pleine fantaisie.

Pour ce qui concerne le Soubiya, voici seulement ce qu'on peut dire :

^{1.} Kolbe, A language Study based on Bantu, Londres, 1888.

1° Les classes mu et bu ne comprennent que des noms de personnes ou d'animaux personnifiés;

2° Les classes mu et mi comprennent la plupart des noms d'ar-

bres;

- 3° Aux classes in (9 et 10) appartiennent presque tous les noms d'animaux et de fruits;
- 4° Presque tous les noms en ka et tu indiquent des diminutifs;
 - 5º La classe bu comprend la plupart des noms abstraits;
 - 6° Enfin la classe ku renferme tous les infinitifs.

3° L'article et la copule nasale.

- § 32. Il n'existe actuellement en Soubiya aucun article, ni rien qui en tienne lieu. Les substantifs sont définis ou indéfinis, sans qu'aucun signe phonétique l'indique. Ainsi muntu, signifie, selon les cas où on l'emploie, soit : l'homme, soit : un homme; zinyolozi, soit : les animaux, soit : des animaux.
- § 33. Il semble cependant qu'à l'origine les préfixes nominaux aient été précédés d'une particule-voyelle, rappelant beaucoup l'article du Cafre (qui, du reste, ne correspond pas entièrement à l'article des langues européennes). Outre le Cafre-Zoulou, une particule semblable se retrouve en Ganda, Wanda, Kongo Louyi, etc., et, à un degré moindre en Herero, Ou-Mboundou, Ki-Mboundou, Tonga, etc.

Cette particule aurait consisté, en Soubiya, en la voyelle du préfixe répétée devant lui (comme en Cafre). La forme complète des préfixes nominaux eût été ainsi : umu (1); aba (2); umu (3); imi (4); idi (5); ama (6); ichi (7); izi (8); in (9 et 10); ulu (11); aka (12); utu (13); ubu (14); uku (15).

Observation. — Pour les cas où la présence de cette particulevo yelle se fait encore sentir phonétiquement, cf. §§ 34 et 60. Le préfixe u qui se trouve dans certains noms de la 1^r classe, comme usulwe, undavu, etc. (cf. § 24) semble être, non pas une forme mutilée du préfixe lui-même, mais bien cette particule-voyelle qui jadis l'aurait précédé. Peut-être faut-il la voir aussi dans la voyelle i du préfixe in des 9° et 10° classes, ainsi que dans le préfixe i de la 5° classe.

§ 34. — On pourrait même se demander si (comme Bleek l'admet pour le Cafre) cette particule, ou article, ne consistait pas en une réduplication du préfixe lui-même, donnant les formes mu-mu, ba-ba, etc.

Ce qui le ferait croire, ce sont les formes que prennent les préfixes des substantifs quand ils sont précédés de la copule nasale. Cette copule, dont la forme précise est difficile à déterminer (il est probable cependant qu'elle consiste en un simple n), équivaut comme sens au français : c'est. Son emploi sera expliqué plus bas (§§ 142 et 143); mais il est nécessaire d'indiquer dès maintenant les transformations que sa présence fait subir aux préfixes. En voici le tableau :

Singulier.

1 \(\frac{ndj-u-muntu}{ndj-i-Leza}, \) c'est l'homme.

3 ng-u-muzi, c'est le village.

5 nd-izuba, c'est le jour.

7 nch-i-chisamo, c'est l'arbre.

9 ndj-iñombe, c'est le bœuf.

11 nd-u-luzimbo, c'est la chanson.

12 nk-a-kanyolozi, c'est l'animal.

14 mb-u-bwato, c'est le canot.

15 nk-u-kutwi, c'est l'oreille.

Pluriel.

2 mb-a-bantu, ce sont les hommes.

4 ndj-i-mizi, ce sont les villages.

6 ng-a-mazuba, ce sont les jours.

8 nz-i-zisamo, ce sont les arbres.

10 nz·iñombe, ce sont les bœufs.

13 nt-u-tunyolozi, ce sont les animaux.

Les formes ci-dessus s'expliqueraient difficilement, si l'on n'admettait pas qu'originairement bantu, par exemple, ne fût abantu, ou même babantu.

Observation. — Il est cependant possible que ce soient les

pronoms conjoints précédés de la copule (cf. § 48) qu'on place ainsi devant les substantifs. Dans ce cas *mbabantu* signifierait : ce sont *eux* les hommes.

Ma connaissance du Soubiya est encore trop imparfaite pour qu'il me soit possible de rien affirmer à ce sujet. Et cela d'autant plus qu'à côté de formes comme mbabantu, ce sont les hommes: mbabambwa, ce sont les chiens, etc., on trouve parfois les formes plus simples: mbantu, mbambwa, etc.

Au lieu de nzizisamo, nziñombe, etc., il semble parfois qu'on

entende: nzezisamo, nzeñombe.

4º Diminutifs.

§ 35. — Le suffixe -zana sert à former des diminutifs, soit en lieu et place du préfixe ka, soit concurremment avec lui. Ex.: inkanizana, une petite affaire; kazunizana, un petit oiseau.

Observation. — zana est le seul suffixe nominal à moi connu en Soubiya.

5° Cas.

§ 36. — Les substantifs Soubiya n'ont point de cas; la place qu'ils occupent indique seule le rôle qu'ils jouent dans le discours.

Le *sujet* se place *devant* le verbe, auquel le lie toujours un pronom conjoint. Ex. : *bantu ba dia*, les gens (ils) mangent.

L'objet se place après le verbe. Ex. : ba dia inyama, ils mangent de la viande.

Pour la construction possessive, cf. § 59.

Observation. — Dans la construction impersonnelle le sujet peut se placer après le verbe. Dans ce cas le pronom conjoint placé devant le verbe est toujours le pronom ku de la 15 $^{\circ}$ classe,

à quelque classe d'ailleurs qu'appartienne le substantif. Ex.: ku iza bantu, il vient des hommes.

CHAPITRE SIXIÈME

L'Adjectif.

§ 37. — Règle générale : l'adjectif prend le *préfixe nominal* du substantif qu'il qualifie. Il suit toujours le substantif, qu'il soit attribut ou prédicat. Ex. : *muntu mulotu*, un homme bon, ou l'homme est bon; *kutwi kunini*, une petite oreille, ou l'oreille est petite.

Singulier.

- 1 Muntu Molotu, un homme bon.
- 3 muzi mukando, un grand village.
- 5 irende ikando, une grande jambe.
- 7 chisamo chilotu, un bel arbre.
- 9 iñombe indotu, un beau bœuf.
- 11 Luzimbo Lulotu, une belle chanson.
- 12 KAntu KAnini, un petit petit homme.
- 14 Bwato Bulotu, un beau canot.
- 15 kutwi kunini, une petite oreille.

Pluriel.

- 2 BAntu BAlotu, des hommes bons.
- 4 mizi mikando, de grands villages.
- 6 MAtende MAkando, de grandes jambes.
- 8 zisamo zilotu, de beaux arbres.
- 10 ıñombe ındotu, de beaux bœufs.
- 14 Tuntu Tunini, de petits petits hommes.
 - 6 mato malotu, de beaux canots.
- 6 matwi manini, de petites oreilles.

§ 38. — Le tableau suivant montre l'accord de l'adjectif avec les différentes classes de substantifs.

Observation. — Les adjectifs employés dans les exemples ci-dessus sont : -lotu, beau, bon; -kando, grand, gros; -nini, petit.

Selon la règle phonétique donnée § 8, un *l* initial devient *d* après le préfixe *in* des 9° et 10° classes. On a ainsi : *iñombe indotu* (rad. -*lotu*), un beau bœuf; *iñombe inde-nde*, un très haut bœuf, etc.

§ 39. — Les adjectifs sont très rares en Soubya, comme d'ailleurs dans les autres langues Bantou. Voici la liste de ceux que je connais: -kando, grand, gros; -kulu, grand, important; -kulukulu, ancien; -le, long et -le-le, très long (ex.: muntu mulemule, un homme très long); -nini, petit; -lotu, beau, bon; -bi, mauvais, laid; -fohifohi, court; -hia, jeune, nouveau; -ngi, nombreux, beaucoup; peut-être aussi -kadi, fort, acéré.

Quoique fort courte, cette liste n'est probablement pas loin

d'être complète.

Observation. — A la 10° classe, -ngi fait zingi, au lieu de ingi. Ex.: zinyolozi zingi zingi, de très nombreux bœufs.

Quand -ngi a le sens de : un autre, il doit être considéré comme un pronom et se construit différemment (cf. § 37).

§ 40. — C'est par des verbes que le Soubiya remplace la plupart de nos adjectifs français. Ex.: malungu a subila, des perles rouges, litt.: qui sont rouges (de ku subila, être rouge); nkuku i seha, une poule noire, litt.: qui est noire (de ku seha, être noir); insalume i cheka, une hache qui est acérée (de ku cheka, être acéré), etc.

Observation. — Je ne connais en Soubiya aucun exemple d'un substantif employé adjectivement, comme c'est si fréquemment le cas en Cafre et surtout en Souto.



§ 41.

Tableau

Nominatif. Objectif. Complets. Incomplets.	1° PRONOMS PERSONNELS						2° PRON.			
Are pers. sing. — pl. tu			a) pron. c	ONJOINTS	b) pronoms	SUBSTANTIFS	c) PR. POSS.	1 °C POSITION		
- pl.			Nominatif.	Objectif.	Complets.	Incomplets.	-	-		
2e pers. sing. — pl. mu mu mu iwe inywe nywe enu aba 3	lre pers.	sing.	\overline{ni}	ni, n	ime	me	ngu			
- pl. $-$ pl. $-$ pl. $ -$ pl. $-$ pl.	-	pl.	tu	tu	iswe	swe	etu			
Be pers. Cl. 1 $u(a)$ mu iye ye kwe uzu 3 u o o o uu 4 i yo yo ii 5 di $dio(lo)$ $dio(lo)$ edi 6 a o o o 7 chi cho cho $ichi$ 8 zi zo zo izi 9 i yo yo ii 10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko ko 13 tu to to to 14 bu to to to 14 tu to to to 14 tu to to to 14 tu to to to 15 tu to to <	2e pers.	sing.	u	ku	iwe	iwe we				
2 ba bo bo aba uu	_	pl.	mu	mu	inywe	nywe	enu			
3 u o o uu 4 i yo yo ii 5 di dio(lo) dio(lo) edi 6 a o o aa 7 chi cho cho ichi 8 zi zo zo izi 9 i yo yo ii 10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to utu 14 bu bo bo ubu 45 ku ko ko aka	Be pers.	Cl. 1	u(a)	mu	iye	iye ye		uzu	zuno	
4 i yo yo ii 5 di dio(lo) dio(lo) edi 6 a o o aa 7 chi cho cho ichi 8 zi zo zo izi 9 i yo yo ii 10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to ubu 14 bu bo bo ubu 15 ku ko ko uku		2	ba	\sim	bo		bo	aba	bano	
5 di dio(lo) dio(lo) edi 6 a o o aa 7 chi cho cho ichi 8 zi zo zo izi 9 i yo yo ii 10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to utu 14 bu bo bo ubu 15 ku ko ko uku		3	u		0		0	uu	uno	
6		4	i		yo		yo	ii	ino	
7		5	di		di	o(lo)	dio(lo)	edi	dino	
8 zi zo zo izi 9 i yo yo ii 10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to ulu 14 bu bo bo ubu 45 ku ko ko uku (16 ba ba ba aka		6	a -		0		0	aa	ano	
9		7	chi		ch	0	cho	ichi	chin	
10 zi zo zo izi 11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to ulu 14 bu bo bo ubu 45 ku ko ko uku (16 ba ba ba aka		8	zi		20		20	izi	zino	
11 lu lo lo ulu 12 ka ko ko aka 13 tu to to utu 14 bu bo bo ubu 15 ku ko ko uku (16 ba ba ba aka		9	i		yo)	yo	ii	ino	
12 ka ko ko aka 13 tu to to utu 14 bu bo bo ubu 45 ku ko ko uku (16 ba ba ba aka		10	zi		20		zo	izi	zino	
13 tu to to utu 14 bu bo bo ubu 15 ku ko ko uku (16 ba ba ba		11	lu		lo		lo	ulu	luno	
14 bu bo bo ubu 15 ku ko ko uku		12	ka		ko)	ko	aka	kand	
45 ku ko ko uku		13	tu		to		to	utu	tuno	
/ 16 ba ba ba aba		14	bu		bo)	bo	ubu	bunc	
/ 16 ha ha ha ha		15	ku		ko)	ko	uku	kund	
TE 17 mu mo mo umu		(16	ho	ı	he)	ho		hand	
	3.1	T 17					mo		mun	
of (18) ku ko ko uku	-	3 (18							kund	

des pronoms.

DÉMONSTRATIFS		3º PRON.	PRONOMS INDÉTERMINÉS						
2e POSIT.	3º POSIT.	-				-1 7			
-	-							1.0	
					(ni mwine)		nenke	ne nena	
1					(tu bene)	(tu bonse)	(tu bonke)		
					(u mwine)	_	wenke	_	
			-		(mu bene)	(mu bonse)	(mu bonke)		
uzo	zuna	zuhi?	zumwe	zungi	mwine		yenke	ye yena	
abo	bana	bahi?	bamwe	bàngi	bene	bonse	bonke	bo bona	
uwo	una	uhi?	umwe	ungi	wine	onse	onke	o ona	
iyo	ina	ihi?	imwe	ingi	ine	yonse	yonke	yo yona	
edio	dina	dihi?	dimwe	dingi	dine	lonse	lonke	lo lona	
ao	ana	ahi?	amwe	angi	ene	onse	onke	o ona	
icho	china	chihi?	chimwe	chingi	chine	chonse	chonke	cho chona	
i:o	zina	zihi?	zimwe	zingi	zine .	zonse	zonke	zo zona	
iyo	ina	ihi?	imwe	ingi	ine	yonse	yonke	yo yona	
izo	zina	zihi?	zimwe	zingi	zine	zonse	zonke	zo zona	
ulo	luna	luhi?	lumwe	lungi	lwine	lonse	lonke	lo lona	
ako	kana	kahi?	kamwe	kangi	kene	konse	konke	ko kona	
≥to	tuna	tuhi?	tumwe	tungi	twine	tonse	lonke	to tona	
ubo	buna	buhi?	bumwe	bungi	bwine	bonse	bonke	bo bona	
uko	kuna	kuhi?	kumwe	kungi	kwine .	konse	konke	ko kona	
aho	hana	hi?	hamwe	_		-	honke	_	
umo	muna			_	_			-	
uko	kuna	kuhi?	- 1 7	kungi	_	konse	-	_	

CHAPITRE SEPTIÈME

Le Pronom.

§ 42. — Le tableau ci-joint (§ 41) donne toutes les formes usuelles des différents pronoms Soubiya. Le pronom jouant dans la grammaire Bantou un rôle très important, il est nécessaire d'ajouter quelques explications.

La forme fondamentale des pronoms est le pronom personnel conjoint, qui n'est autre que le préfixe pronominal des différentes classes. Mais il y a naturellement des formes spéciales pour la 1^{re} et la 2^e personnes.

C'est à l'aide du pronom personnel conjoint que se forment tous les autres pronoms : personnels, démonstratifs, interrogatifs ou indéterminés.

Observation. — J'appelle pronoms indéterminés des mots, qui comme zumwe, un; zungi, un autre; bonse, tous, etc., sont des adjectifs au point de vue logique, mais qui, considérés morphologiquement et dans le système de la grammaire Bantou, doivent être considérés comme des pronoms. En effet on les forme au moyen des préfixes pronominaux, tandis que les adjectifs prennent les préfixes nominaux.

§ 43. — On remarquera que le pronom personnel de la 3° personne 1° classe a une forme à part, très différente de celle du pronom conjoint. On trouve en effet : iye, kwe, etc., tandis que le pronom conjoint est u. Dans certains cas, ce dernier prend aussi la forme a. Il est difficile de s'expliquer ce phénomène, qui se retrouve d'ailleurs dans toutes les autres langues Bantou.

Une autre irrégularité que présente également, dans d'autres formes composées, le pronom de la 1^{re} classe, est la présence d'un z. Ainsi : zuno, zuna, zumwe, uzo, etc. Quand z est initial,

il peut tomber; les formes uno, una, unwe, etc., sont presque aussi fréquentes que les autres.

OBSERVATION. — Il est fort possible que ce z soit purement euphonique; bien des indices le feraient croire.

1º Pronoms personnels.

§ 44. — Il y a trois différents pronoms personnels: 1° le pronom conjoint; 2° le pronom substantif; 3° le pronom possessif.

1° Le pronom conjoint. — Il a deux formes différentes, l'une subjective (ou nominative), l'autre objective, aux deux premières personnes du singulier et à la 3° personnes 1^{re} classe. Au pluriel, et à toutes les autres classes de la 3° personne, le nominatif et l'objectif ont une seule et même forme.

Le pronom subjectif conjoint sert uniquement à unir le sujet (substantif, pron. subst., etc.), au verbe; il correspond exactement aux pronoms français: je, tu, il, etc. Ex.: ime ni enda, moi je vais; usulwe a sumpi ipombwe, le lièvre (il) appela le singe; bantu ba dia inkoko, les hommes (ils) mangent du pain.

Le pronom objectif conjoint correspond exactement aux pronoms français: me, te, le, etc.; il est, comme ceux-ci, placé devant le verbe, et après le pronom subjectif. Ex.: usulwe a ba sumpi, le lièvre les appela; ni mu bona, je le vois. Quand le verbe est précédé d'un auxiliaire, le pronom objectif se place après cet auxiliaire; il doit toujours, en effet, précéder directement le verbe. Ex.: ba ka mu bona, ils le virent; ba ba di ku mu saka, ils l'aimaient (ils étaient l'aimant).

OBSERVATION. — Étymologiquement il n'y a pas de différence entre les deux formes (objective et subjective) du pronom conjoint. Le pronom objectif a, vu la place qu'il occupe, mieux conservé sa forme première; le pronom subjectif a, par contre, subi d'assez graves mutilations phonétiques. Cf. d'ailleurs § 45.

§ 45. — Le pronom conjoint tient aussi lieu de *pronom relatif*. Mais dans ce cas on emploie toujours la forme subjective, même lorsqu'il indique l'objet du verbe.

Pour la construction du pronom relatif, cf. ch. xvIII.

§ 46. — 2º Le pronom substantif. — Il correspond aux pronoms français: moi, toi, lui, etc. Comme ceux-ci il joue le rôle d'un vrai substantif.

Il se présente sous deux formes : une forme complète et une forme abrégée.

a) Dans sa forme complète, le pronom substantif peut être soit sujet, soit objet du verbe. S'il est sujet il doit, tout comme le substantif, être uni au verbe par le pronom conjoint correspondant: Ex.: ime ni enda, moi je vais; iswe tu boni, pour nous, nous avons vu. S'il est objet, il est placé après le verbe. Ex.: ni bona inywe, je vous vois, c'est vous que je vois.

Les exemples donnés montrent qu'il a souvent un sens emphatique. On l'emploie très souvent, lorsqu'il est objet, à la forme copulative. Cf. § 49.

b) La forme abrégée du pronom substantif est surtout employée avec la particule (verbe ou préposition? cf. § 80) na, avec, aussi. Ex.: name, avec moi, moi aussi; nawe, avec toi; naye, avec lui; nabo, avec eux, etc.

On emploie cette même forme abrégée soit comme sujet (quand on ne veut pas le mettre trop en évidence), soit dans certaines constructions relatives (cf. § 151), soit devant les substantifs, comme une sorte d'article ou de démonstratif. Ex. : ye muntu, lui l'homme, l'homme, cet homme; bo bantu, les hommes, ces hommes, etc.

§ 47. — 3° Le pronom possessif. — Le pronom possessif n'a de formes spéciales que pour les deux premières personnes et la 3° personne 1^{re} classe; pour toutes les autres classes de la 3° personne il se confond avec le pronom substantif. On l'emploie ex-

clusivement après la particule possessive -a (cf. § 59), et la particule locative kwa (cf. § 78). Ex.: mwan'a ngu, mon enfant (litt.: enfant de moi); iñombe za bo, leurs bœufs (bœufs d'eux); ba sika kwa kwe, ils arrivèrent vers lui, etc.

Pour la 2° personne singulier et la 3° personne 1^{re} classe, on emploie, dans certains cas déterminés, une forme plus courte, o et e, au lieu de ko et kwe (cf. § 61).

OBSERVATION. — Le pronom possessif de la 3° personne singulier, kwe, est remarquable. Il est probablement composé du préfixe locatif ku et du pronom e. Une forme similaire se retrouve dans la plupart des langues Bantou.

§ 48. — Formes copulatives du pronom personnel. — Les pronoms conjoints et substantifs peuvent être précédés de la copule nasale (cf. § 34). On obtient ainsi les formes suivantes :

	P	PRONOMS CONJOINTS					PRONOMS SUBSTANTIFS				
	Singulier.				Pluriel.		Singulier.		Pluriel.		
1re p.		_			-		neme	ndjiswe	(ou toswe)		
2° р.		ngu	4			ngowo	(ou newe)	nenywe	(ou ndjinywe)		
3º p. Cl.	. 1	ngu	Cl.	2	mba	Cl. 1	ndjiye	Cl. 2	mbabo		
	3	ngu		4	ndji	3	ngowo	4	ndjiyo		
	5	ndi		6	nga	5	ndedio	6	ngao		
	7	nchi		8	nzi	7	nchicho	3	nzizo		
	9	ndji		10	niz	9	ndjiyo	10	nzizo		
	11	ndu				11	ndolo				
·	12	nka		13	ntu	12	nkako	13	ntuto		
	14	mbu				14	mbobo				
	15	nku				15	nkuko				
	(16						mpo	et mpahe			
Locatifs	} 17						mom	0			
	(18						nkuk	0			

Observation. — A partir de la 2° classe les formes copulatives du pronom substantif sont empruntées au pronom démonstratif en o (cf. § 51).

§ 49. — Le pronom substantif copulatif est très fréquemment employé comme objet des verbes, en lieu et place du pronom substantif ordinaire. Cette curieuse construction, que Torrend a constatée aussi en Tonga, semble presque être la règle en Soubiya. Ex.: ba mu hi ndjiyo (i. e. inyama, viande), ils la lui donnèrent; litt.: ils lui donnèrent, c'est celle-ci.

APPENDICE: Pronom réfléchi.

§ 50. — Le pronom réfléchi doit être rangé au nombre des pronoms personnels; il est traité, en effet, dans la construction syntactique, absolument comme le pronom objectif conjoint, se plaçant toujours comme lui devant le verbe.

Il n'a qu'une seule forme, di, pour toutes les personnes, nombres et classes. Ex.: usulwe a di ungudi, le lièvre se cacha; bantu ba di endedi, les hommes s'en allèrent; ni d'ihaya, je me tue, etc.

2º Pronoms démonstratifs.

§ 51. — On forme les pronoms démonstratifs, soit en ajoutant au préfixe pronominal les syllabes no et na, soit au moyen de la particule-voyelle (cf. § 33) placée devant le préfixe pronominal, la voyelle terminale restant stable ou se changeant en o. On obtient ainsi quatre formes différentes uzu, zuno, uzo, zuna, etc.

Pour ce qui concerne la valeur de ces différentes formes on peut dire que : 1° uzu, zuno; aba, bano, etc. signifient : celui-ci, ceux-ci; 2° uzo, abo, celui-là, ceux-là; 3 zuna, bana, celui-là làbas, etc.

Observation. — Torrend croit remarquer une différence d'un autre genre. Selon lui, uzu, zuno signifierait : celui qui est près de moi; uzo, celui qui est près de toi; zuna, celui qui est près de lui. C'est très ingénieux, mais très arbitraire aussi. En Soubiya

cette distinction ne se retrouve pas dans les textes que j'ai recueillis; en Souto (que je parle depuis onze ans) je ne l'ai non plus jamais observée.

- § 52. Employés comme attributs, les pronoms démonstratifs semblent se placer indifféremment soit devant, soit après le substantif. Ex.: muntu uzo, ou uzo muntu, cet homme-là; bantu aba, ou aba bantu, ces hommes-ci, etc.
- § 53. La copule nasale peut aussi se placer devant les pronoms démonstratifs. Ainsi *nzizi*, ce sont ceux-ci; *ndedio*, c'est cela-là; *ndjina*, c'est cela là-bas.

Observation. — Quand la copule se place devant zuna et zuno, le z tombe. Ex. : ndjuna, ndjuno, c'est celui-là, c'est celui-ci. Au lieu du simple ndjuno on a parfois ndjeno (= ndjiyeno).

3º Pronoms interrogatifs.

§ 54. — 1° Pronom interrogatif substantif. — Qui? se rend au singulier par: ani? au pluriel par bani? Les formes copulative sont: ndjeni (= ndji ani)? qui est-ce? et mbabani? qui sont-ce? Ex.: muntu uzo ndjeni? qui est cet homme? (litt.: cet homme c'est qui?)

Quoi? se rend par nzi? Ex.: u saka nzi? que cherches-tu? (tu cherches quoi?) nzi est souvent précédé du préfixe pronom de la 7° classe chi. Ex.: u saka chinzi? que cherches-tu?

Employé adjectivement nzi signifie quelle sorte de? Il ne prend jamais de préfixe. Ex. : chinyolozi nzi? quelle sorte d'animal? litt. : animal quoi?

Pourquoi? s'exprime par la forme copulative de la 7° classe, nchechi, suivie de nzi; nchechi nzi, litt. : c'est cela quoi?

Observation. — ani, bani, nzi ne peuvent jamais être directement sujets, mais seulement prédicats ou objets. Si on veut

s'en servir comme sujets, il faut employer la forme impersonnelle avec ku (cf. § 36). Ex. : ku iza ani? qui vient? litt. : il vient qui?

§ 55. — 2º Pronom interrogatif adjectif. — Il se forme de la même manière que les démonstratifs, au moyen du radical hi et des préfixes pronominaux. Ex.: zuhi? bahi? etc. Il se place d'ordinaire après le substantif. Ex.: muntu zuhi? quel homme? (lequel d'entre eux?); izuba dihi? quel jour?

Les formes copulatives sont : ndjuhi? ndjihi? etc. lequel est-ce?

§ 56. — Combien? s'exprime au moyen du radical-ngae, précédé du pronom substantif. Il n'existe qu'au pluriel : bongae? (2° cl.); yongae? (4° cl.); ongae? (6° cl.); zongae? (8° et 10° cl.), tongae? (13° cl.). Ex. : bantu bongae? Combien d'hommes?

Pour sa formation, cf. § 57.

'4º Pronoms indéterminés.

§ 57. — On les forme de trois manières différentes :

1° Les radicaux -ngi, un, un autre; -mwe, un, plusieurs, sont précédés (comme c'est le cas pour les démonstratifs) du préfixe pronominal. Ex.: muntu zumwe, un homme; bantu bangi, d'autres hommes, etc.

Le radical -ine, qui indique la réalité, est traité de la même manière, sauf à la 1^{r_0} classe où il prend le préfixe nominal mu. Ex. : $i\~nombe\ zine$, de vrais bœufs; $munyolozi\ mwine$ un vrai animal; $menzi\ ene\ (=aine)$, de vraie eau, etc.

2° Les radicaux -nse, tout, tous, et -nke, seul, tous, sont traités de la même manière que l'interrogatif -ngae (cf. § 56), c'està-dire qu'on leur préfixe le pronom substantif. -nke a des formes spéciales pour la 1^{re} et la 2° personne singulier; -nse ne semble pas en avoir pour les deux premières personnes, ni même pour la 3° personne 1^{re} classe.

Ex.: ime nenke, moi seul; muzi onke, un seul village; bantu bonse, tous les hommes; tu bonse, nous tous, etc.

3° La particule '-na précédée du pronom substantif redoublé signifie : seul. Ex. ye yena, lui seul; a bu di ku lala ye yena, il avait l'habitude de dormir seul (à part). Moi seul se dit ne nena (au lieu de : me mena).

§ 58. — On peut également suffixer -na au pronom substantif non redoublé, peut-être aussi aux pronoms démonstratifs. Ce pronom signifie : même, lui-même. Je n'en connais d'exemple qu'à la forme copulative; ainsi : ndiona, c'est maintenant même ce (jour) ci-même; mbona, c'est ainsi même, cela même; mbabona, ce sont eux-mêmes; ndjena (=ndjiyena), c'est lui-même, etc.

Ce suffixe -na est surtout employé avec les pronoms locatifs. Ex.: mpona, mpahona; nkukona; momona, ici-même, là-même.

Ces formes sont très souvent suivies d'un pronom démonstratif. Ex.: ndjen'ozo (=ndjena uzo), celui-là même; mpahon'ahoet mpahon'aha, là-même, ici-même; momon'omo (=momonaumo), et nkukon'oko (=nkukona uko), là-même.

CHAPITRE HUITIÈME

La construction possessive.

§ 59. — Le rapport génitif ou possessif est, dans les langues Bantou, marqué par la particule -a, qui correspond à notre de français. Le préfixe pronominal du nomen regens se place devant la particule, avec lequel il se combine; ainsi u-a devient wa, di-a devient la (rarement dia). Le nom régi se place ensuite. Ex.: mwanakazi wa ngu, femme de moi; bana ba Leza, enfants

de Leza, etc. Traduites littéralement ces formes veulent dire : femme qui (est) de moi; enfants qui (sont) de Leza.

Les particules possessives des différentes classes sont: wa(1), ba(2), wa(3), ya(4), dia ou la(5), a(6), cha(7), za(8 et 10), ya(9), lwa(11), ka(12), twa(13), bwa(14), kwa(15).

Ex.: chisamo cha ngu, arbre de moi; zinyolozi za simwini, animaux du chef; bwato bwa Lewanika, canot de Lewanika; zidio za bantu, nourriture des gens, etc.

Observation. — La particule possessive -a est peut-être une forme abrégée du préfixe locatif, ha, de la 16° classe.

§ 60. — Mais cette particule possessive ne reste intacte que devant les pronoms possessifs (sauf etu et enu), les noms propres, les substantifs de la 1^{re} classe assimilables aux noms propres (sauf iso et ise; cf. § 25), et les préfixes ba, ma et ka. Partout ailleurs la voyelle est changée (cf. § 11).

1° Lorsque le substantif régi commence par une voyelle, la particule possessive se contracte avec cette voyelle; a-i devient e, a-u devient o. Ex: itende l'epombwe (= la ipombwe), la jambe du singe; zidio z'ondavu (= za undavu), la nourriture du lion; iñombe y'ese, le bétail de son père, etc.

Observation. — Les formes du pronom possessif enu, etu, vous, nous, sont déjà le résultat d'une contraction de a et inu, itu. Ex.: iñombe yetu, nos bœufs, est originairement: iñombe ya itu; menzi enu, votre eau = a inu, etc.

§ 60 bis. — 2° Devant les préfixes mu, lu, bu, ku, la voyelle a de la particule possessive devient o; elle devient e devant les préfixes di, chi, zi, mi. Cela provient sans doute de ce que la particule-voyelle ou article, qui précédait originairement les préfixes (cf. § 33), se fait encore sentir. Ainsi la forme itende lo muntu, la jambe de l'homme, provient sans aucun doute de itende la umuntu.

D'autres exemples sont : zidio ze zinyolozi, la nourriture des animaux; luzimbo lo muntu, la chanson de l'homme; zichelo ze chisamo, les fruits de l'arbre, etc.

§ 61. — Après quelques substantifs de la 1^{re} classe (surtout ceux qui indiquent la parenté), la particule possessive est souvent a au lieu de wa. Ex.: nyin'a Muteto, la mère de Mouteto; ise a Chinamina, le père de Tchinamina; mwan'a ngu, enfant de moi, etc.

Parfois même la particule est entièrement laissée de côté et le pronom possessif simplement suffixé au substantif; c'est du moins le cas pour o et e (cf. § 47). Ex.: banyina-kulue, sa grand'-mère.

Les pluriels banyina, mères, et bese, pères, prennent soit la particule singulier a, soit la particule pluriel ba. Ex.: banyina ba Chinamina, ou banyin'a Chinamina. La seconde construction est probablement la meilleure.

Observation. — Pour dire: nos mères, on emploie des formes tout à fait spéciales: bamayw'etu, ou banyin'a swe.

Les formes tayo, iso, ise, mon, ton, son père; et mayo, nyoko, nyina, ma, ta, sa mère (cf. § 25) contiennent déjà le pronom possessif, mais sous une forme très contractée. Ainsi nyoko est sûrement dérivé de ma-u-ko, iso et.ise de is-a-o et is-a-e.

- § 62. Quand les noms de parenté sont au pluriel et au cas régi du possessif, la particule possessive paraît être remplacée par le simple pronom conjoint. Ex.: indongo zi bankuye, les arachides de mes tantes; inyama i bamayo, la viande de mes mères. Mais on dira: indongo za nkuye, de ma tante; ya mayo de ma mère.
- § 63. La copule nasale peut aussi se placer devant les particules possessives; ainsi: ngwa, nga, nza, ndwa, c'est celui de,

ce sont ceux de, etc. Ex.: musamo nzi? — Ngw'enyama. Quelle sorte de médecine? — C'est celle de la viande.

Au lieu de nza, etc., on a parfois nziza, etc., avec un sens plus démonstratif. Ex.: nziza bantu bakulukulu, ce sont là (les affaires) des hommes anciens.

Observation. — Il faut observer que la particule possessive a toujours un sens pronominal : celui de, celle de, et n'équivaut pas à notre simple de français. Cela vient de ce qu'elle se forme toujours à l'aide du pronom conjoint.

CHAPITRE NEUVIÈME

Les Numéraux.

§ 64. — Le système de numération Bantou est à la fois compliqué et peu développé. Il est plutôt quinaire que décimal, puisqu'il n'existe de radicaux spéciaux que pour les cinq premiers nombres.

En Soubiya ces radicaux sont : -mwe ou -ngi, un; -bele, deux; -tatwe, trois; -ne, quatre; -sanwe, cinq.

A partir du nombre « six » on se sert de périphases verbales. « Dix » est représenté par un substantif de la 5° classe : *ikume*, pluriel : *makume*.

'§ 65. — Le radical -mwe ou -ngi, signifiant: un, a déjà été vu plus haut (cf. 57). Ex.: zumwe mukwame, un homme; mwanakazi umwe, une femme, etc.

Les radicaux -bele; -tatwe, -ne, -sanwe sont traités comme les pronoms indéterminés onse et onke (cf. 57), c'est-à-dire qu'on leur préfixe le pronom substantif. Ce sont donc des pronoms, et non pas des adjectifs (contrairement à l'usage du Cafre, du Se-Souto, du Tonga, etc.).

Dans la construction syntactique on les place après le substantif. Ex. : bantu bobele, deux hommes; mizi yotatwe, trois villages; zinyolozi zone, quatre animaux; mazuba osanwe, cinq jours, etc.

§ 66. — Pour exprimer les nombres de six à neuf, on emploie les formes suivantes :

1° Six hommes: bantu ba chodite munwe onke, litt.: hommes qui ont brisé un doigt (parce qu'au moment où l'on compte six, on abaisse ou brise le premier doigt de la main droite; les natifs comptent toujours sur leurs doigts).

Sept, huit, neuf hommes: bantu ba chodite minwe yobele, -minwe yotatwe, -minwe yone, litt.: hommes qui ont brisé deux, trois, quatre doigts.

2º On peut dire aussi : bantu bosanwe b'ena yenke, cinq hommes qui ont un (homme), c'est-à-dire six hommes, zintu zosanwe z'ena zotatwe, cinq choses qui ont trois choses, c'est-à-dire huit choses, etc.

Il est difficile d'imaginer un système de numération plus incommode.

§ 67. — Les dizaines s'expriment de la manière suivante : dix, ikume; vingt, makume obele (deux dix); trente, makume otative (trois dix), etc. Ikume, makume, etc. se construit ainsi : bantu b'ena ikume, dix hommes, litt.: hommes qui ont dix; bantu b'ena ikume ni munwe onke, -ni minwe yobele, onze, douze hommes, litt.: hommes qui ont dix et un doigt, et deux doigts, etc.

On peut aussi rendre: dix hommes par ikume la bantu, dizaine d'hommes.

§ 68. — Les nombres ordinaux s'expriment au moyen de la particule possessive suivie du simple radical bele, tatwe (ou tatu), ne, ranwe. Ex.: muntu wa bele, le second homme; chisamo cha tatu, le troisième arbre, etc.

Les adverbes numéraux se forment en préfixant aux radicaux les pronoms substantifs ko (15° ou 18° cl.) ou to (13 cl.). Ex. : konke ou tonke, une fois; tobele ou kobele, deux fois, etc.

CHAPITRE DIXIÈME

Locatifs et Prépositions.

1º Locatifs.

§ 69. — L'emploi et la construction des locatifs constituant une des difficultés spéciales des langues Bantou, il est nécessaire de s'y arrêter un peu plus longtemps. On a vu plus haut (§ 17) que les préfixes locatifs ha, mu, ku étaient, au même titre que ceux des classes non locatives, de vrais préfixes nominaux. Les locatifs doivent donc être considérés comme de vrais substantifs, et non pas seulement comme des cas. Nous avons préféré ne pas en traiter plus tôt, afin de pouvoir nous occuper en même temps de tout ce qui concerne leurs formes pronominales (déjà données § 41).

OBSERVATION. — Les préfixes locatifs ha, mu, ku sont considérés comme des prépositions par certains grammairiens Bantou. Dans les langues du Sud (Souto, Cafre, Tonga, etc.) ils sont, en effet, devenus de véritables prépositions. Mais en Soubiya, et dans presque toutes les langues du Centre, ils ont encore pleinement conservé leur valeur de préfixes nominaux. Les locatifs forment, en effet, des pronoms personnels, démonstratifs et autres, et même jusqu'à un certain point des adjectifs; et ces pronoms locatifs sont souvent employés comme sujets ou objes des verbes.

§ 70. — Ainsi le radical -nsi forme, avec les préfixes locatifs, les trois substantifs locatifs: hansi, munsi, kunsi, que nous traduisons par les adverbes: dessous, en-dessous, mais qui signifient littéralement: la place en-dessous, la place à terre. On dit couramment: hansi hano h'ena bantu, par terre ici (sur cette terre) il y a des hommes, litt.: cette place-ci-en-dessous a des hommes.

De même en préfixant le locatif mu au substantif nzubo, hutte, on peut dire: mu nzubo mu ina zintu zingi zingi, dans la hutte il y a beaucoup d'objets; litt.: l'intérieur-de-hutte a beaucoup d'objets.

Il est évident que les mots hansi et mu nzubo, étant sujets du verbe ina, avoir, ne peuvent être envisagés que comme des nominatifs.

§ 71. — Il n'est pas moins vrai cependant qu'en Soubiya, la valeur substantive des composés locatifs tend à se perdre, et que les préfixes locatifs sont en train de devenir (comme en Souto, Cafre, etc.) de simples prépositions. Mais cette valeur substantive est loin encore d'avoir disparu.

Ce qui contribue sans doute à l'affaiblir, c'est qu'à la différence des autres préfixes, le préfixe locatif ne prend pas la place du préfixe substantif mis au locatif, mais se place devant ce préfixe lui-même. Ainsi on dit : ha nzubo ou h'enzubo, près de la maison ; mu ivumu, dans le ventre ; ku musana, sur le dos (et pas : hazubo, muvumu, kusana), etc.

Il est possible que primitivement le préfixe locatif se plaçât devant le radical même du mot. Ce qui le ferait croire, ce sont des formes comme hansi, munsi, kunsi, dessous; kunze, kanze, dehors; et surtout le substantif hantu, place.

Observation. — Il est fort possible cependant que dans les radicaux -nsi, -nze, -ntu, le n représente le préfixe de la 9° classe. En effet, aujourd'hui encore quand ce préfixe (dont la forme ordinaire est in) est précédé des locatifs ku et mu, la voyelle i

tombe toujours; après ha, i tombe ou se contracte en e. Ex.: mu nzubo, dans la maison; ku nzubo, vers la maison; ha nzubo ou h'enzubo, près de la maison, etc.

§ 72. — Comme on l'a vu plus haut, les locatifs forment des pronoms personnels, démonstratifs, etc. Ces pronoms ont souvent aujourd'hui une valeur adverbiale; ainsi : umo, aha, uko, etc. signifient : là, ici. Leur valeur originaire est : cette (place) ci ; cette (place) là.

Souvent aussi la valeur pronominale des démonstratifs locatifs est encore entière. Ainsi si un pronom démonstratif doit déterminer un substantif au locatif, ce pronom s'accordera non pas avec le substantif lui-même, mais bien avec le préfixe locatif. Ex.: mu nzubo umo, dans cette maison-là (litt.: cet intérieur-de-maison); h'ewa aho, près de ce champ (litt.: cette proximité-de-champ); ku mutabe uko, vers cette branche-là (cette direction-de-branche). On ne dira pas, comme cela pourrait sembler plus naturel: mu nzubo iyo; h'ewa edio; ku mutabe uwo, etc.

Observation. — La construction ci-dessus semble être de règle en Soubiya. Je trouve cependant, dans les textes que j'ai recueillis, les formes: mu chisamo icho, mu chisamo ichi, dans cet arbre-là, dans cet arbre-ci; au lieu de mu chisamo umo, etc. Ce sont probablement des néologismes provenant du Kololo.

§ 73. — Les pronoms personnels locatifs sont très souvent employés comme sujets ou objets du verbe *ina*, avoir, que le Soubiya emploie là où le français a le verbe : être (cf. en français la forme : il y a, qui rappelle beaucoup la construction Soubiya).

1º Ainsi quand le verbe ina, avoir, suit un locatif (comme dans la locution française: dans cette maison il y a du monde), le pronom conjoint placé devant ina est un pronom conjoint locatif. Ex.: ipombwe chi di tanti mu iyulu, diaho mu ina mavo,

le singe monta en haut, mais là il y a des frelons (litt.: ce là, cette place-là a des frelons); a endi mu nkanda mu s'ena bantu, il alla dans la campagne là où il n'y a personne (litt.: il alla intérieur-de-campagne qui n'a personne); zile h'en'edindi (= ha ina idindi), là il y a avait un trou (litt.: là, cette place-là avait un trou).

2º De même le pronom locatif peut être objet du verbe ina (si c'est un pronom conjoint, il se place devant le verbe, cf. § 45). Ex.: bantu b'ena hansi hano, les gens qui sont ici-bas (litt.: qui ont cette place, ici-bas); ba mu ina umo? sont-ils làdedans? kana ba mu ina, ils n'étaient pas là (litt.: ils n'avaient pas là, cette place-là); ka ba h'ena, ils ne sont pas là.

Une analyse un peu attentive de toutes ces formes les fera aisément comprendre, et montrera pourquoi le Soubiya emploie le verbe : avoir, au lieu du verbe : être (cf. d'ailleurs, (§§ 147 et 148).

Observation. — Avec un autre verbe que ina, je ne trouve aucun exemple de locatif sujet; il n'en existe qu'un seul d'un locatif objet : uko k'a ku siati, là il ne frappe pas avec son pied (litt. : là il ne là frappe pas).

§ 74. — Dans la construction possessive, le préfixe locatif ne se fait, par contre, pas sentir; la particule possessive s'accorde avec le substantif lui-même. Ex.: mu nzubo ya ngu, dans ma hutte; ku muzi wa simwini, dans le village du chef; ku isule la kwe, derrière lui, etc.

Observation. — Dans plusieurs langues (le Swahili et le Nyamwezi, par ex.), on trouve au contraire employée une particule possessive locative. Torrend a observé la même chose en Tonga, mais c'est l'exception et non la règle. Il est fort possible qu'en Soubiya, la même construction puisse être occasionnellement employée; jusqu'ici je ne l'ai jamais rencontrée; dans ce cas on dirait: mu nzubo mwa ngu, ku isule kwa kwe, etc.

§ 75. — Les trois locatifs ha, mu, ku sont loin de pouvoir être employés indifféremment l'un pour l'autre, bien qu'il soit souvent difficile de comprendre pourquoi l'on emploie l'un plutôt que l'autre.

Généralement parlant, on peut dire que ha signifie : à la surface de, près de, au dessus de ; mu, dedans ; ku, vers, dans la direction de. Ainsi: munsi, dans la terre, dessous ; kunsi, à terre, dans la direction de la terre; hansi, à terre, sur la terre.

Ex.: bantu b'ekadi hansi hano, les gens qui demeuraient ici sur terre; b'ekadi munsi ni chisamo, ils demeurèrent sous l'arbre; umfuzu u ina h'eyulu, usulwe u ina kunsi, la tortue est (litt.: a) en dessus. le lièvre en dessous (dans la direction de dessous).

ha semble souvent employé pour désigner ce qui est devant, et ku ce qui est derrière. Ex.: ku isule la kwe et mu isule la kwe, derrière lui: ha buso bwa kwe, devant lui; ni zwila h'evumu, je sors par le ventre; ni zwila ku musana, je sors par le dos.

- § 76. Il est très important de remarquer, qu'au contraire de nos prépositions, les locatifs Bantou ne désignent par euxmêmes que la simple localité, jamais la direction vers ou loin de, ou le repos dans un lieu. C'est le verbe seul qui renferme ces diverses notions. Ex.: b'ekadi mu nzubo, ils demeurent dans la hutte; b'eya mu nzubo, ils vont dans la hutte; ba zwa mu nzubo, ils sortent de dedans la hutte; a ba zwa ku iyulu, il venait du ciel; a tanti ku iyulu, il monta au ciel; u ikala ku iyulu, il demeure au ciel, etc.
- § 77. Les exemples suivants aideront à comprendre mieux ce qui vient d'être expliqué dans les deux derniers paragraphes.

Ni ya кu nzubo, je vais vers la hutte; n'ingena мu nzubo, j'entre dans la hutte; ni tanta на nzubo, je monte sur la hutte.

Ch'o tanta n'eyulu le chulu, il monta au-dessus de la termitière; a tanti mu iyulu le chisamo, il monta sur (dedans) un arbre; a tanti ки iyulu, il monta en haut (dans la direction d'en haut). U twale ки menzi, porte à (vers) l'eau; ba ya ми menzi, ils vont dans l'eau; ekadi ha menzi, il s'assit près de (sur le bord de) l'eau.

§ 78. — Avec les noms de personnes, on semble employer exclusivement le locatif ku, pour signifier : à, vers. Ex. : n'iya ku tayo, je vais vers mon père ; a ti buti ku muntu uzo, il parla ainsi à cet homme, etc.

Avec les pronoms, les noms propres, et la plupart des substantifs de la 1° classe assimilables à ces derniers (cf. § 25), on emploie la particule kwa, qui paraît être la particule possessive de la 18° classe (dépendant probablement d'un substantif locatif sous-entendu). Ex.: ba ya kwa Leza, ils vont vers Dieu; ba zwa kwa Lewanika, ils viennent de chez Lewanika; ba ti buti kwa kwe, ils lui dirent; a ti buti k0zo (= kwa uzo, cf. § 5) muntu, il dit à cet homme, etc.

Observation. — On remarquera que le pronom personnel prend après kwa la forme du possessif, ce qui paraît prouver que kwa est bien certainement une particule possessive.

Je trouve dans mes textes un seul exemple d'un pronom précédé d'un locatif autre que ku. C'est : $nangu\ a\ sike\ hetu\ (=ha\ itu)$, il va arriver sur nous. On observera que dans ce cas aussi le pronom est à la forme possessive.

§ 79. — Avec les pronoms de la 3° personne, on emploie cependant, de préférence, une autre construction, soit ku suivi du pronom conjoint et du verbe di (est). Ex.: ku badi, vers eux; ku zi di (i. e. zinyolozi, animaux); ku chi di (i. e. chisamo, arbre), vers lui; ku adi (i. e. muntu, homme), vers lui, etc.

Traduites littéralement, ces locutions veulent dire : (là) où il est, (là) où il sont.

OBSERVATION. - En Louyi, on remarque une construction si-

milaire employée avec certains substantifs; ainsi: kuli Nyambe, vers Dieu; litt.: là (où) est Dieu.

2º Prépositions.

- § 80. Le Soubiya ne possède qu'une seule particule qu'on puisse, à la rigueur, considérer comme une préposition, bien qu'originairement ce soit sans doute une forme verbale. C'est ni ou na (cf. §§ 46 et 115). Elle s'emploie :
- 1° Pour rendre: avec, et, aussi. Ex.: mwanakazi ni mwanawa kwe, la femme et (avec) son enfant; naye a endi, lui aussi alla; ba endi naswe, ils allèrent avec nous, etc.
- 2º Pour indiquer la cause matérielle : par, au moyen de. Ex. : ba mu shupi n'inchupa, ils le battirent avec des bâtons, etc.
- 3° Pour indiquer la cause efficiente, soit l'agent après un passif. Ex. : za zumpwa ni Leza, ils ont été appelés par Dieu. Dans ce cas ni peut être omis. Ex. : ba ba bumbwa Leza, ils ont été créés (par) Dieu.
- 4º Pour servir de lien entre certaines expressions locatives et le substantif qui les suit (ni remplace dans ce cas la particule possessive). Ces expressions locatives sont : munsi, kunsi, hansi, en dessous; kumbadi, de côté; hafohi, près de; hanze, kunze, en dehors de, etc. Ex. : munsi ni chisamo, sous un arbre; kumbadi n'inzila, à côté du chemin; hafohi n'inzubo, près de la hutte; kunze ni menzi, en dehors de l'eau, etc.

Observation. — Après l'interjection (ou adverbe) de négation nanta! non! ni est employé d'une manière idiomatique. Ex. : a wani nanta ni menzi, il trouva qu'il n'y avait pas d'eau, litt. : non même de l'eau.

§ 81. - Bwinga, comme, de même que, et china, comme, semblable à, font en quelque sorte l'office de prépositions. Ex. : a chita bwinga pele, il fit comme auparavant; a zimba bwinga

nyina, il chanta comme la mère; u kola chin'ombwa (= china umbwa), il ressemble à un chien (litt. : il ressemble comme un chien); china h'ekele izuba, comme où se tient le soleil.

OBSERVATION. — China semble être une forme pronominale de la 7° classe (pour le suffixe -na, même, cf. § 58); bwinga est formé au moyen du préfixe nominal de la 14° classe, et du radical -nga ou -inga (d'origine probablement verbale), qui se retrouve avec la même signification dans presque toutes les langues Bantou.

CHAPITRE ONZIÈME

Les Adverbes.

§ 82. — Il n'y a pas de vrais adverbes en Soubiya. Les mots que l'on peut appeler adverbes sont en réalité des substantifs ou des pronoms, avant tout des locatifs. Nous donnons la liste des plus importants.

1º Adverbes de temps.

§ 83. — Ce sont: suno, aujourd'hui; izona (subst. 5° cl.), hier, demain; izona dina, avant-hier (cet hier-là); mazub'onse, toujours (tous les jours); lokulunza (= izuba lo ku lunza, le jour de suivre), le lendemain; diahano (= izuba dia hano, le jour d'ici, de maintenant), maintenant; sankwini, pele (Souto), avant; ndiona (forme copul. du pronom de la 5° pers., izuba, jour sous-entendu), maintenant même (ce jour-ci même); dihi? quand? (= izuba dihi? quel jour?).

2º Adverbes de lieu.

§ 84. — Substantifs ou adjectifs locatifs. — Hafohi, près (du rad. adj. -fohi, court); mu isule, ku isule, derrière (sur les derrières); ku iyulu, mu iyulu, h'eyulu, au-dessus, en haut (vers le ciel); kunzi, munsi, hansi, à terre, en bas, en dessous; kunze, hanze, dehors; kumbadi, de côté; ha kati, mu kati, au milieu, parmi; ha buso, devant (litt.: sur le visage); ku icho, derrière; mu ikonde, au bas de; kule, loin (du rad. adj. -le, long), etc.

Remarque. — Ces locutions adverbiales s'emploient souvent avec un substantif ou pronom qui les détermine; elles équivalent alors à nos prépositions composées. Ex.: kunze ni menzi, en dehors de l'eau. Elles sont jointes à leur déterminatif soit par la particule ni (cf. § 80), soit par la particule possessive (cf. § 74).

§ 85. — Pronoms locatifs. — On peut employer adverbialement toute la série des pronoms locatifs, soit dans leur forme simple, soit dans leur forme copulative.

Forme simple: ho, mo, ko (pron. subst.), là, ici; aha, umu, uku; hano, muno, kuno, ici; aho, umo, uko, là; hana, muna, kuna, là-bas (pron. démonstr.).

Forme copulative: mpo, mpaho; momo; nkuko; c'est ici, c'est là; mpahona, mpahon'aho; mpahon'aha; momona mona; momon'-omo; nkukon'oko, etc., ici-même, là-même, etc.

Pronoms locatifs indéterminés ou interrogatifs : kuhi? où? hi (=hahi?) où? konse, partout; etc.

3° Adverbes de manière.

§ 86. — On les forme surtout au moyen des préfixes bu (1.4° cl.) et ha (16° cl.).

Avec bu: budio, ainsi; buti, ainsi, comment? bwango-bwango, vite; mbo, mbona, ainsi, etc.

Avec ha: hanini, un peu; honke, ensemble; hantu honke, ensemble(litt.: dans un même lieu); hamwe, aussi, de plus; haholo (Se-Souto, beaucoup).

Observation. — Étymologiquement tous ces adverbes sont soit des pronoms, soit des adjectifs.

§ 87. — Na indiquant l'interrogation peut aussi être rangé au nombre des adverbes. On le met à la fin de la phrase; quelquefois sana se trouve au commencement. Ex.: wa mu bona na? l'as-tu vu? sana ba za ku dia na? mangeront-ils?

î, oui; îhî, certainement; nanta, non! peuvent être considérés soit comme des adverbes, soit comme des interjections.

Observation. — Beaucoup d'adverbes français se rendent en Soubiya par des verbes auxiliaires (cf. ch. xv); pour l'usage des particules négatives (verbales, probablement), cf. ch. xtv.

II° DIVISION. — LE VERBE

CHAPITRE DOUZIÈME

Remarques générales.

§ 88. — La forme la plus simple du verbe se trouve à l'Infinitif; la désinence ordinaire en est a, comme dans la plupart des langues Bantou. Ex.: ku saka, aimer, vouloir; ku iba, voler; ku chita, faire, etc.

Exceptions: ku ti, dire, et ku izi, savoir.

§ 89. — Dans tous les temps à mode personnel, le sujet doit être uni au verbe au moyen du pronom personnel conjoint correspondant, ainsi:

Sing. 1^{re} pers. ime ni dia, moi je mange; 2° pers. iwe u dia, toi tu manges;

3° pers. 1^{re} cl. muntu u dia, l'homme (il) mange; 5° cl. ipombwe di dia, le singe (il) mange, etc.

Plur. 1^{re} pers. iswe tu dia, nous, nous mangeons; 2° pers. inywe mu dia, vous, vous mangez;

3° pers. 1° cl. bantu ba dia, les gens (ils) mangent; 8° cl. zinyolozi zi dia, les animaux (ils) mangent, etc.

Quels que soient la personne, le nombre ou la classe du sujet, la forme verbale reste la même.

§ 90. — Outre les pronoms conjoints préfixés au verbe pour

indiquer l'accord du verbe avec son sujet, le verbe Bantou subit diverses modifications, soit : 1° au moyen de préfixes; 2° au moyen de suffixes.

Il y a certainement une distinction tranchée à établir entre ces deux sortes de modifications; dans l'état actuel de nos connaissances, cette distinction est encore assez difficile à préciser. Je crois cependant qu'on peut, pour le Soubiya du moins, dire ceci : les suffixes déterminent le mode d'être de l'action ellemême; les préfixes modifient les conditions dans lesquelles elle se fait.

Ainsi: 1° l'action est réelle ou simplement pensée (Modes); parfaite ou en cours d'action (Aoriste et Duratif); transitive ou intransitive, active ou passive, causée ou non par un agent, se suffisant à elle-même ou relative à quelque chose d'extérieur, etc. (formes dérivées du verbe). Tous ces changements se marquent au moyen de suffixes puisqu'ils intéressent l'action elle-même, et non les circonstances dans lesquelles elle s'exerce.

2º L'action se fait à tel ou tel moment (Temps), dans tel ou tel lieu, elle dépend de telle ou telle contingence (conjonctions, cf. ch. xvi), etc. Ces modifications se marquent au moyen de *préfixes*, puisqu'elles indiquent les conditions dans lesquelles s'exerce l'action.

Je ne veux pas affirmer que cette distinction se retrouve aujourd'hui dans toutes les langues Bantou. Il est probable cependant qu'elle s'y trouvait originairement. En Soubiya elle est encore aujourd'hui très reconnaissable, et ne présente que peu de difficultés (cf. § 94).

§ 91. — Le verbe Soubiya n'a que trois *Modes*: l'Infinitif, l'Indicatif (comprenant aussi le Conjonctif), et le Final (ou Impératif).

Les Temps fondamentaux sont : le Présent, le Parfaitetle Passé. Au moyen d'auxiliaires on forme de plus : le Futur, l'Imparfait et le Plus-que-Parfait. En fait de *conjugaisons*, on doit distinguer : la conjugaison positive (ou affirmative), et la conjugaison négative.

Enfin, au moyen de suffixes spéciaux, la plupart des verbes donnent naissance à des formes dérivées importantes.

CHAPITRE TREIZIÈME

La conjugaison affirmative.

1º Infinitif.

§ 92. — Il n'a qu'un seul temps, le présent; le verbe est toujours précédé du préfixe nominal ku. En réalité l'infinitif est un substantif plutôt qu'un verbe. Ex. : ku bona, voir : ni saka ku sesa mwanakazi, je désire épouser une femme.

2º Indicatif (et Conjonctif).

A. — Temps simples.

§ 93. — Le verbe Bantou possède deux formes fondamentales, tout comme le verbe sémitique. Ces deux formes n'ont originairement aucune signification strictement temporelle; elles indiquent uniquement que l'action est parfaite, finie, ou simplement en cours d'exécution. Selon l'exemple de F. Müller, on pourrait les appeler aoriste et duratif. Il est plus simple cependant de leur conserver les noms de parfait et de présent, plus commodes, quoique peut-être moins scientifiques.

En Soubiya le présent (duratif) conserve la désinence a de

l'Infinitif. Ex.: ni zaka, je bàtis, je suis bâtissant; le parfait prend le suffixe -ite; ni zakite, j'ai bâti.

§ 94. — Outre ces deux formes simples qu'on retrouve dans presque toutes les langues Bantou (le Swahili excepté), le Soubiya possède une troisième forme en i, pour indiquer le passé. Ex.: ni zaki, je bâtis; ni saki, j'aimai.

La différence de sens entre le parfait et le présent est la suivante : le parfait indique une action passée qui subsiste encore aujourd'hui dans ses résultats, ou bien l'état présent résultant d'une action passée; le passé indique que l'action a été faite autrefois et qu'elle est aujourd'hui passée.

Observation. — Cette forme en i, qui ne se retrouve guère dans les autres langues Bantou, est probablement une abréviation du parfait en ite. C'est le seul exemple, en Soubiya, d'un temps formé au moyen d'un suffixe ou d'un changement de désinence.

§ 95. — La formation du parfait et du passé est très simple; la désinence a du présent se change en ite et en i. Ainsi : ni maná, je finis; ni manite, j'ai fini; ni mani, je finis (passé); ni enda, je vais; ni endite, je suis allé; ni endi, j'allai, etc.

Les verbes : $ni \ dia$, je mange; $ni \ sia$, je creuse; $ni \ ya$ (ou n'iya), je vais, font, au passé : $ni \ di$, $ni \ si$, $ni \ i$.

Pour certaines irrégularités dans la formation du parfait, cf. § 104.

Observation. — Dans certains verbes, le parfait a le sens d'un présent. Ainsi : ni ikusi, je suis rassasié; ni zakite, j'habite, etc. C'est que dans ces verbes le présent signifie : entrer dans un certain état, commencer à faire quelque chose. Ainsi : ni ikuta signifie : je me rassasie, j'apaise ma faim; ni zaka, je bâtis (ma hutte), je m'établis.

§ 96. — Ces trois temps simples prennent tous la forme ordi-

naire du pronom conjoint, comme on le voit indiqué § 41. Ainsi: ni saka, ni sakite, ni saki; u saka, u sakite, u saki, etc.

Mais à la 3° personne 1° classe, on a souvent a au lieu de u.

Cela a lieu:

1° Toujours au passé, ainsi: a zaki, il bâtit; et souvent au parfait, ainsi: u ou a zakite, il a bâti.

2º Après la conjonction ha (si, lorsque), et en général lorsque le verbe est précédé d'une particule (sauf chi, cf. § 114). Ainsi: ha a zaka, lorsqu'il bâtit; n'a zakite, et il a bâti, etc.

3º Quand le verbe a pour objet un pronom relatif (cf. § 152).

Ex.: zinyolozi zi a bona, les animaux qu'il voit.

§ 97. — Dans ces deux derniers cas, l'indicatif est à la forme dépendante (ou conjonctif). Cependant u se trouve toujours dans les phrases dépendantes qui ne sont pas précédées d'une conjonction ou d'une autre particule. Ex.: ba mu boni u enda nabo, ils le virent qui allait avec eux (litt.: il va avec eux). Cette construction est très fréquente en Soubiya.

Observation. — Dans la conjugaison négative, la forme dépendante (conjonctif) est beaucoup mieux marquée (cf. § 108).

B. — Temps composés.

§ 98. — Avec l'auxiliaire a, on forme le parfait 11. Ex. : na zaka, j'ai bâti ou je bâtis.

Le pronom conjoint s'unit à l'auxiliaire, donnant les formes suivantes : Singulier : 1^{re} personne na; 2^{e} personne wa; 3^{e} personne a ou wa (1^{re} classe); wa (3^{e} classe); la ou dia (5^{e} classe), etc. Pluriel : 1^{re} personne twa; 2^{e} personne mwa; 3^{e} personne ba (2^{e} classe); ya (4^{e} classe); a (6^{e} classe), etc. Ainsi : na zaka, wa zaka, a ou wa zaka, etc., je, tu, il a bâti, etc.

Comme sens ce temps correspond soit au passé, soit surtout au parfait. Ex.: ndavu a boni kuti usulwe chi wa enda, le lion vit que le lièvre s'en était allé (litt.: s'en est allé).

§ 99. — L'auxiliaire ba sert à former des temps passés. Il se place devant les trois temps simples; ainsi: ni ba zaka, je bâ tis sais; ni ba zakite et ni ba zaki, j'avais bâti.

La première forme peut être nommée imparfait, les deux autres plus-que-parfait, mais ces dernières ont souvent le sens d'un passé ou d'un parfait plus éloignés.

Observation. — A la 3° personne 1^{re} classe on emploie soit a, soit u, comme pronom conjoint.

- § 100. L'imparfait du verbe être: ni ba di, u ba di (j'étais, tu étais, etc.), suivi de l'infinitif, sert à former un autre imparfait, un peu plus éloigné. Ex.: ba ba di ku chitu, ils étaient à faire.
- § 101. L'auxiliaire za (venir), suivi également de l'infinitif, forme un futur très souvent employé. Ex. : ni za ku zaka, nza ku zaka, je bâtirai, tu bâtiras, etc.

3º Final (ou Impératif).

§ 102. — Le *final* ne se trouve qu'au présent. Il change en e la désinence du verbe. Les pronoms sont les mêmes qu'à l'indicatif; à la 3° personne 1^{re} classe on a toujours a au lieu de u. Ex.: ni sake, que j'aime; u sake, aime, que tu aimes; a sake, qu'il aime, etc.

Observation. — L'infinitif précédé simplement du pronom conjoint nous fournit une autre forme du même mode. Ex.: tu ku ya, allons; mu ku hwila, adorez; kuti ba ku zana naye, afin qu'ils jouent avec lui, etc.

§ 103. — Précédé de la particule mbo, le final forme un futur très usuel. Ex.: mbo ni bone, je verrai; mbo a ende, il ira, etc.

Avec le futur auxiliaire: mbo ni be, je ferai, suivi de l'infinitif, on obtient une autre forme du futur. Ex.: mbo ba be ku sake, ils aimeront (amaturi sunt).

OBSERVATION. — mbo est probablement une forme copulative du pronom de la 14° classe (cf. § 48). Pour les autres auxiliaires et particules verbales, cf. ch. xv.

Appendice: Formation du Parfait I.

§ 104. — Le parfait I se forme régulièrement en -ite (cf. § 95). Mais pour des raisons phonétiques encore obscures, plusieurs verbes le forment un peu différemment.

1º Les verbes en -ala font -ele. Ex.: ku ibala, porter sur son dos, ni ibele; ku ikala, s'asseoir, ni ikele; ku lala, dormir, ni

lele.

Cependant quelques verbes dissyllabiques en -ala font -ite. Ex.: ku zala, étendre, enfanter, ni zadite; ku byala, semer, ni byadite.

2° Les verbes en -ata font -ete. Ex. : ku zwata et ku abata, se revêtir; ni zwete et ni abete.

3° ku tontola, se taire; ku lowa, tuer par sorcellerie; ku bona, voir, font: ni tontwele, ni lowete, ni bwene.

4° ku ikuta, se rassasier, fait: ni ikusi.

Observation. — Dans les autres langues Bantou, le parfait des verbes en -ala et en -ata est généralement irrégulier. Dans les formes ni tontwele, ni lowete, ni bwene, on retrouve probablement des traces de l'harmonie des voyelles (cf. § 10).

Beaucoup de verbes ne semblent pas avoir de parfait I; le parfait II le remplace.

CHAPITRE QUATORZIÈME

La conjugaison négative.

§ 105. — Pour former le négatif on se sert des particules négatives (d'origine verbale probablement) ka et sa (présent); kana (parfait et passé); kanzi (final); keti (futur).

OBSERVATION. — La forme fondamentale est ka ou sa; les autres sont dérivées.

Au négatif le pronom de la 3° personne 1^{re} classe est toujours a (jamais u).

1. Infinitif.

§ 106. —La particule négative est sa et se place après le préfixe ku. La désinence du verbe devient i. Ex. : ku sa zuwbi, ne pas entendre.

2º Indicatif (et Conjonctif).

§ 107. — Présent. — La désinence verbale est i. A l'indicatif proprement dit, c'est-à-dire quand le verbe se trouve dans une proposition principale et n'est précédé d'aucune particule, on se sert de la particule négative ka, qui se place devant le pronom conjoint.

			Pluriel			
1^{r_e}	p.		ka ni saki, ou si saki,	je n	'aime pas	ka tu saki
2e	p.		k'o saki (= ka u saki),	tu		ka mu saki
3e	p.	Cl. 1	k'a saki, etc.	il	distribution (Control of Control	ka ba saki, etc.

OBSERVATION. — Il est difficile de comprendre comment, à la 1^{re} personne singulier, ka ni saki peut devenir si saki. En Tonga,

où (d'après Torrend) on a: ta ni saki (et non ka ni saki), la forme si saki se laisse mieux comprendre.

- § 108. Au conjonctif, c'est-à-dire quand le verbe est dépendant, ou suit une particule, la particule négative est sa; on la place après le pronom conjoint. Ex.: ha ni sa saki, h'o sa saki (= ha u sa saki), si je, si tu n'aimes pas; n'a sa saki, et il n'aime pas, etc.
- § 109. Parfait et Passé. Aux deux parfaits et au passé, on se sert de la particule négative kana, placée devant le pronom conjoint; le verbe a la même forme qu'à l'affirmatif.

Ainsi: Parfait I, kana ba zakite; Parfait II, kana ba zaka, ils n'ont pas bâti; Passé: kana ba zaki, ils ne bâtirent pas.

§ 110. L'imparfait et le plus-que-parfait se forment de la même manière. Ainsi : Imparfait, kana ba ba zaka, et kana ba ba di ku zaka, ils ne bâtissaient pas ; Plus-que-Parfait : kana ba ba zakite et kana ba ba zaki, ils n'avaient pas bâti.

30 Final (ou Impératif).

- § 111. Ce mode se forme au moyen de la particule négative kanzi, suivie de la forme verbale en i. Ex.: kanzi mu endi, n'allez pas; kanzi u di, ne mange pas, etc.
- § 112. Au futur on emploie la particule négative keti suivie de la forme verbale en e (cf. § 102). Ex.: keti ba sume, ils ne mordront pas, keti u bone, tu ne verras pas, etc.

Observation. — Au lieu du futur, on emploie le plus souvent le présent. Ex. : ka ni endi, je ne vais pas = je n'irai pas.

CHAPITRE QUINZIÈME

Verbes et particules verbales auxiliaires.

§ 113. — Le Soubiya possède un certain nombre d'auxiliaires (et particules verbales), qui servent à former d'autres combinaisons de temps et de modes, et permettent d'indiquer pour ainsi dire les nuances les plus délicates de l'action. C'est là une richesse commune aux langues Bantou, mais jusqu'ici les grammairiens ne lui ont pas accordé l'attention qu'elle mérite.

De ces auxiliaires, les uns se placent devant le pronom conjoint, les autres après lui. Dans le premier cas, le verbe est à la forme dépendante de l'indicatif; dans le second cas, il conserve sa forme ordinaire.

§ 114. — Chi. — Cet auxiliaire se place devant le pronom conjoint, avec lequel il s'unit ordinairement; ainsi $ch'o (= chi \ u)$; $ch'a (= chi \ a)$, etc.

Il s'emploie avec les temps présent, passé, imparfait, etc. Il signifie : c'est déjà, c'est alors. Ex. : ch'o amba, alors il dit; chi zi enda, alors ils allèrent; chi wa enda, il était déjà parti, etc.

Observation. — Le verbe est à la forme dépendante de l'indicatif. Ex. : ch'i s'ena ludimi, il n'a plus de langue, etc. Cependant, dans la conjugaison positive, on emploie le pronom u, et non a, à la 3° personne 1^{re} classe; ainsi : ch'o amba (\equiv ch'i u amba).

Employé avec le présent, chi donne à ce dernier le sens du passé; c'est un des temps historiques par excellence.

Chi est peut-être dérivé du verbe : ku cha, être matin; on trouve en Cafre et en Souto un auxiliaire analogue (se et sa).

§ 115. — Ni. — La particule ni (cf. §§ 46 et 80), placée devant le pronom conjoint, tient souvent lieu de notre conjonction : et. Elle se met à tous les temps. Ex. : ni ba ti, et ils disent; ni za zwa, et ils sortirent; n'a enda, et il va; n'a s'ezi ($extit{=}$ ni a sa izi), et il ne sait pas, etc.

OBSERVATION. — Comme on le voit par les deux derniers exemples, le verbe est à la forme dépendante. Souvent ni prend le sens de si, quoique. Ex.: ka ku ina mulandu, ni ni fohihala, cela ne fait rien, quand même jesuis courte; ni ba s'ena, quand même ils n'ont pas, etc.

- § 116. Ka. Cet auxiliaire se place après le pronom conjoint, et se combine avec tous les temps et tous les modes. Il semble marquer la notion d'éloignement, de distance soit dans le temps, soit dans l'espace. Ex.: Présent: zinyolozi zi ka tuma usulwe kwa Leza, les animaux envoient (ou: envoyèrent) le lièvre vers Dieu; Passé: a ka mu tondezi misamo, il lui montra les médecines; Impératif: u ende, u ka lale hana, va et couchetoi là-bas; Infinitif: ba endi ku ka suka, ils allèrent chercher (à distance).
- §117. Chi. Cet auxiliaire, qu'il ne faut pas confondre avec celui du § 114, bien qu'il lui soit peut-être apparenté, se place après le pronom. A l'affirmatif, il signifie que l'action se fait encore, au négatif qu'elle ne se fait plus. Ex.: nichi enda, je m'en vais (litt.: je vais encore); ka wani kanyolozi ka ch'ina umo, il trouva que l'animal était toujours là; k'a chi mu saki, il ne l'aime plus, etc.
- § 118. Zile. Placée devant le pronom, cette particule sert à indiquer l'imparfait. Ex. : bantu zile ba enda, les hommes allaient, etc.

§ 119. — Nangu et mane. — Ces deux auxiliaires sont suivis du final. Nangu signifie: déjà, il est sur le point de. Ex.: nangu ni mu onde, je vais l'atteindre.

Mane signifie : jusqu'à ce que. Ex. : mane izubazi zwe, jusqu'à ce que le soleil se lève.

Observation. — Mane vient peut-être du verbe : ku mana, finir.

- § 120. Bo. Cette particule, qui semble employée exclusivement après le verbe ya, aller, donne au verbe qui la suit la notion de continuité. Le verbe est à l'infinitif, sans le préfixe ku, et peut être précédé de l'auxiliaire ka (§ 116). Ex.: u ya bo ka zimba, il va en chantant; ch o ya bo sibila, il va en sifflant, etc.
- § 121. Une notion du même genre se marque au moyen de l'auxiliaire kwete, suivi de l'indicatif dépendant. Ex. : ni kwete ni dila, ba kwete ba dila, je pleure, ils pleurent continuellement.

Observation. — Cet auxiliaire se distingue des autres en ce sens qu'il prend lui-même un pronom; on doit faire la même remarque pour les suivants.

Kwete est peut-être le parfait de ku kwata, saisir (cf. Grammaire Louyi, § 66).

§ 122. — Pour signifier: pas encore ou avant que, on emploie la forme négative: ka-ini, suivie de l'infinitif. Ex.: ka n'ini ku enda, avant que j'aille; k'o ini (= a ku ini) ku enda, avant que tu ailles; kana ka b'eni ku lala, avant qu'il dormît.

OBSERVATION. — Ini est peut-être le négatif de ina, avoir (cf. § 146, où cependant on a ka n'ina, et pas ka n'ini).

§ 123. — Le verbe *ku ti*, dire, suivi du final, s'emploie idiomatiquement. Ex. : *inyati i ti i hangule imbezo*, comme le buffle voulait détacher la hache (litt. : il dit qu'il détache). On dit aussi :

i ti ni hangule (litt. : il dit : que je détache). Le sens est le même.

Observation. — On a parfois l'indicatif, au lieu du final. Ex. : a ti u kima, il voulut se lever, etc.

- § 124. Quelques autres verbes s'emploient aussi comme auxiliaires, ainsi : ku bola, revenir, qui, employé comme auxiliaire, sert à marquer la répétition de l'action. Ex. : lwizi lu bola lu sinkana, le fleuve se referme de nouveau. En fait de constructions idiomatiques on peut remarquer les suivantes :
- 1º Ni sake ni ende, a sake a ende, j'ai voulu aller, j'ai essayé en vain d'aller, etc.
- 2º L'usage de l'infinitif: ku wana, trouver. Ex.: ha a ka sika ku wana ye mfuzu, lorsqu'il arriva, il trouva la tortue; bantu ba ti, izuba ha di siki ku wana menzi onse a subidi, les gens disent que lorsque le soleil (y) arrive, voici l'eau est rouge, etc.

Observation. — Cet usage de l'infinitif est très rare en Soubiya pour d'autres verbes. Je n'en connais que deux ou trois exemples; ainsi : ku kangwa ni zi ziala, il n'en reste pas même un (litt. : ils sont empêchés qu'il restent). En Louyi, cet usage de l'infinitif comme temps indéfini est par contre très commun (cf. Grammaire Louyi, §§ 74 et 75).

CHAPITRE SEIZIÈME

Conjonctions et particules diverses.

§ 125. — Sauf *kuti*, *n* et *me*, les particules dont il sera question ici sont probablement toutes d'origine pronominale; celles dont il a été question au chapitre précédent étaient par contre d'origine verbale.

- § 126. Ha, si, lorsque, est probablement le pronom de la 16° classe (locative). Le verbe qui suit ha se met à la forme dépendante de l'indicatif, et prend a comme pronom de la 3° personne 1^{re} classe. Ex.: ha a enda, lorsqu'il va; ha ba bona, lorsqu'il vient; etc.
- § 127. Bwene ou mbwene signifie: en effet, puisque. Il est suivi de l'indicatif. Ex.: bwene k'a boni buloto, puisqu'il ne voit pas bien.

Observation. — La signification de bwene est dans bien des cas très difficile à préciser.

- § 128. Mbo (probablement pronom copulatif de la 14° classe) semble signifier: si, au cas où, au moment où. On l'emploie dans deux constructions idiomatiques:
- 1º Mbo ba fwa u ni siye, tu ne me dépasseras certes pas (litt. : si tu meurs, dépasse-moi; tu mourras plutôt que de me dépasser); mbo ba fwa ba sambe, ils ne pourront pas nager, etc.

2º Mbo ba ch'amba budio, ils parlaient encore ainsi, quand... (litt.: au moment où ils parlaient encore ainsi), etc.

Observation. — Le futur : mbo tu ende, nous irons (cf. § 103) doit être rapproché de ces formes.

§ 129. — Une locution de même nature est : *chi nga bu wa sika*, depuis qu'il est arrrivé. *Chi nga bu* est toujours suivi du parfait II.

OBSERVATION. — Chi est probablement la particule verbale que nous avons vue au § 114; quant au reste de la forme, je ne puis en donner aucune explication.

§ 130. — Mbwita paraît signifier: si ce n'est, excepté. Ex.: mbwita u ka lete unchizi wa ko, à moins que tu n'amènes ta sœur; ch'o b'ehaya bonse mbwita ime, il les a tous tués, sauf moi.

Observation. — Comme réponse à une interrogation, mbwita peut se traduire par : je ne sais pas. Ex. : ndjeni wa iyula umo? Qui a ouvert là? — Mbwita, Je ne sais pas (litt. : Si?).

Un idiotisme du même genre est : *Inzulu me!* certainement ce n'est pas moi (litt.: certainement, moi); *inzuluwe!* certainement ce n'est pas toi, etc.

§ 131. — La copule nasale n, placée devant l'auxiliaire chi (cf. § 114), lui donne le sens de : c'est alors. Ex. : nch'a sanduka monyoloki, c'est alors qu'il fut transformé en un animal.

Ndi := n, copule nasale, + di, pron. de la 5° classe) signifie également : c'est alors. Ex. : $masiku \ ndi \ i \ ya \ dia \ zidio$, de nuit c'est alors qu'il va manger sa nourriture.

§ 132. — Les deux curieuses formes elu et ebu appartiennent probablement aux 11° et 14° classes.

Elu signifie: rien que. Ex.: ba wani elu madindi budio, ils ne trouvèrent rien que des trous.

Ebu signifie : comme si. Ex. : ebu ndji simwini, comme si c'était un chef.

Observation. — La signification de elu est parfois très difficile à préciser.

§ 133. — Nandi signifie: soit que, si (ob, allemand). Ex.: nandi mapa a bo, soit que ce soit un mensonge de leur part; tu bone nandi wa fwa, voyons s'il est mort, etc.

Observation. — Nandi est peut-être une combinaison de na ou ni (§ 80) et ndi (§ 131).

§ 134. — Diaho signifie: mais, tandis que, avec un sens adversatif très prononcé. Ex.: uti buti masanzambodi a diwa ni Seedimwe, diaho newe; tu dis que les masanzambodi ont été mangés par Seedimwé, tandis que c'est toi (qui les as mangés),

diaho muntu, c'est donc un homme (je pensais que c'était un animal, tandis que c'était un homme).

- § 135. Me signifie : et, devant un verbe. Cette conjonction est très probablement empruntée au Souto.
- § 136. *Kuti* signifie: que. C'est l'infinitif du verbe *ku ti*, dire. Ex.: *ka ni saki kuti umbwa a hale*, je ne veux pas que le chien vive.

Le même verbe ku ti, suivi de la conjonction ha (§ 126), forme une locution conjonctive très curieuse, et qui d'ailleurs a son analogue dans d'autres langues Bantou. Ex. : ba ba di ku ti ha ba enda, lorsqu'ils allaient (litt. : ils étaient à dire s'ils allaient); mu ku ti ha mu bona, lorsque vous verrez (litt. : dites si vous voyez), etc.

OBSERVATION. — Kuti est souvent employé d'une manière tout à fait idiomatique. Ainsi : ha tu zunguna, kuti ni ku siya, si nous courrons ensemble je te dépasserai (il arrivera que je te dépasse) ; h'o hita ko kuti ch'u pumuluka, si tu passes la tu deviendras fou.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Les verbes ÊTRE et AVOIR.

1º Le verbe Être.

§ 137. — La conjugaison du verbe *être* est, dans toutes les langues Bantou, spécialement difficile et compliquée. Aussi at-il paru préférable de le réserver pour la fin. En Soubiya, on le

conjugue au moyen des radicaux ba et di. Le radical di est employé au présent dépendant et à l'infinitif; ba (qui signifie plutôt devenir), à tous les autres temps.

§ 138. — Le tableau suivant en donne le paradigme, à la 3° personne 1^{re} classe.

OBSERVATION. - Le parfait I semble manquer.

§ 139. — Les temps du négatif se forment régulièrement, de la manière indiquée au chapitre xiv. Ex.: kana ni ba di, je n'étais pas; kana a ba, il n'a pas été, etc.

Le présent dépendant est irrégulier : ni si, u si, a si, je, tu,

il n'est pas, etc.

Observation. — Si est probablement une contraction de $sa\ di$.

§ 140. — On remarquera que dans le paradigme donné plus haut, la forme indépendante du présent ne se trouve pas. C'est qu'en Soubiya, ce temps n'existe pas pour le verbe être. Le verbe être est soit omis au présent, soit remplacé par la copule nasale (cf. § 34).

La construction est différente selon que le sujet est à la 1^{re} ou 2° personne, ou qu'il est à la 3° personne.

§ 141. — 1° Aux deux premières personnes, le sujet est joint au prédicat (substantif ou adjectif, jamais adverbe) au moyen du pronom conjoint. Si le prédicat est un adjectif, ce dernier se met au singulier ou au pluriel, selon que le sujet est singulier ou pluriel; il prend le préfixe de la 1^{re} ou de la 2° classe (classes personnelles).

Ex.: Prédicat adjectif : ime ni mubi, moi je (suis méchant; iswe tu babi, nous nous (sommes) méchants.

Au négatif : ka ni mubi, je ne (suis) pas méchant; ka tu babi, nous ne (sommes) pas méchants.

Prédicat substantif : ni simwini, je (suis) un chef; tu basimwini, nous (sommes) des chefs.

Au négatif : ka ni simwini, je ne (suis) pas un chef; ka tu basimwini, nous ne (sommes) pas des chefs.

Si l'on réfléchit qu'en Soubiya le pronom conjoint a déjà par lui-même une valeur verbale, on comprend aisément cette construction.

§ 142. — 2° A la 3° personne, deux constructions sont possibles:

a) Le prédicat suit directement le sujet. Ex.: muntu uzo mubi, cette personne (est) méchante; insuki za ko indotu, tes cheveux (sont) beaux; muzi wa kwe mukando, son village (est) grand; muntu uzo muholo, cet homme (est) un sot; muntu uzo simwini, cet homme (est) un chef, etc.

Cette construction est toujours employée quand le prédicat est un adjectif; elle est beaucoup plus rare quand le prédicat est un substantif.

b) Le prédicat est relié au sujet au moyen de la copule nasale (cf. § 34). Ex.: ndji Leza, c'est Dieu; ndjen'ozu, c'est lui, celui-là; izina la kwe nchichinonono, son nom (c') est renard.

Cette construction est toujours employée quand le prédicat est un pronom, et est la plus fréquente quand le prédicat est un substantif. § 143. — La copule nasale signifie: c'est. Elle peut, comme on l'a vu au § 48, se placer aussi devant les pronoms de la 1^{re} et de la 2º personne. Ex.: neme, c'est moi; ngowe et newe, c'est toi, etc.

Au négatif la copule est précédée de la particule ka ou ki. Ex.: ki neme, ce n'est pas moi; ki ngowe, ce n'est pas toi; ka ndjiye, ce n'est pas lui; ka ndji simwini, ce n'est pas le chef; ki mbabantu, ce ne sont pas des hommes, etc.

Observation. — Qui suis-je? qui es-tu? qui est-il? etc. se traduisent : ime nem'eni (= neme ani)? moi c'est moi qui? iwe ngow'eni? toi c'est toi qui? iye ndjeni? lui c'est qui?

§ 144. — Les constructions indiquées plus haut (§§ 141 et 142) ne s'emploient qu'au présent indépendant. Partout ailleurs on se sert des formes données au § 138. Ex. : ha a di mubi, s'il est méchant; a ba di mubi, il était méchant, etc.

Observation. — Quand le sujet est à la 3° personne et que le prédicat est un substantif, le pronom conjoint doit être de la classe de ce substantif. Ex. : inkuela a bi matengu, ensuite ce fut le soir; di chi di diahano, c'est encore le moment actuel, etc.

2º Le verbe Avoir.

- § 145. Le verbe avoir est ku ina, suivi souvent (mais pas nécessairement) de la particule ni, avec. Étymologiquement ku ina ni, signifie probablement : être avec, comme dans les autres langues Bantou. Ex. : n'ina ni bana, j'ai des enfants; a b'ena bana et a b'ena ni bana, il avait des enfants, etc.
- § 146. Le verbe *ku ina* semble ne former que peu de temps. Voici ceux dont j'ai constaté l'existence :

Infinitif: $ku \ ina$, avoir; $ku \ s'ena$ ($\equiv ku \ sa \ ina$), ne pas avoir.

Indicatif Présent: n'ina, u ina, u ina, etc., j'ai, tu as, il a.

ka n'ina, k'o ina, k'ena (= ka a ina), je n'ai pas été. (ha) ni s'ena; (ha) u s'ena, etc., (si) je n'ai pas, etc.

Imparfait: ba ba di ku ina et ba b'ena, ils avaient.

ba ba di ku s'ena et kana ba b'ena, ils n'avaient pas.

§ 147. — Avec les locatifs, soit sujets, soit objets, le verbe avoir est toujours employé, là où on emploie en français le verbe être. Comme cette construction a été expliquée plus haut (§ 73), il n'est pas nécessaire d'y revenir ici.

De même avec les adverbes budio, ainsi, buti, ainsi, comment? (cf. § 85), on emploie ku ina, avoir. Ex.: mwanakazi wa kwe u ina budio, sa femme est ainsi (litt. a ainsi); u chita z'ina buti? quelles sortes de choses fais-tu? (litt.: qui ont comment?).

OBSERVATION. — Si l'on se rappelle que budio, buti sont en réalité des formes pronominales, plutôt que des adverbes, cette construction n'a plus rien d'étonnant.

§ 148. — Dans les textes recueillis par moi, je trouve trois exemples seulement de locatifs employés avec le verbe être (ou la copule qui le remplace). Ce sont : ha a di ha kati k'enzila, lorsqu'il fut au milieu du chemin; kuna nko ku muzi wa bo, làbas, c'est là qu'est leur village; inzoka i ba di ku ikala mu idindi la yo, mo mu ba di mu muzi wa yo, le serpent demeurait dans son trou, là où était son village.

Observation. — Le premier exemple est peut-être un néologisme. Pour les deux derniers exemples, il faut observer que le sujet et le prédicat sont l'un et l'autre au locatif; ainsi: nko, sujet, ku muzi, prédicat; mo, sujet, mu muzi, prédicat. Ces formes sont certainement curieuses, et celui qui se place au point de vue de la grammaire aryenne aura toujours beaucoup de peine à les comprendre. En serrant le texte de près, on finit cependant par y parvenir. Ainsi: mo mu ba di mu muzi wa yo,

peut se traduire littéralement ainsi : là c'était dans son village.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Propositions relatives.

§ 149. — Comme on l'a vu plus haut (§ 45) le Soubiya ne possède pas de pronoms relatifs proprement dits; les pronoms conjoints subjectifs en tiennent lieu. La même forme s'emploie pour le sujet ou l'objet.

Il y a deux constructions différentes pour les propositions relatives, selon que le pronom relatif est employé comme sujet ou objet.

1re construction : Relatif sujet.

§ 150. — Quand le relatif est sujet, on emploie la construction ordinaire, c'est-à-dire que le pronom conjoint sert à unir le pronom au verbe. Ex.: kanyolozi aka ka nsukulula, ce petit animal qui me tourmente; ya a mu nkanda mu s'ena bantu, il alla dans le désert où il n'y a pas d'hommes (litt.: qui n'a pas); ndjumuntu u hala buloto, c'est un homme qui se porte bien, etc.

OBSERVATION. — La proposition relative étant subordonnée, on emploie naturellement la forme dépendante de l'Indicatif, ainsi qu'on peut le voir dans le second exemple.

L'antécédent du relatif peut être omis. Ainsi : ni mu twale h'ena mani (= aho h'ena mani), que je le mène (là) où il y a de l'herbe; u tiile ku ina izuba (= uko ku ina izuba), cours (là) où il y a du soleil. etc.

§ 151. — A la 3° personne 1° classe, le pronom substantif antécédent ye s'unit souvent au relatif, donnant les formes yo (= ye u) pour la conjugaison positive, et ya et yo pour le négatif. Ex.: ndj'eni uzo yo tu dila zidio, qui est celui qui nous mange notre nourriture; muntu yo sa bonwi, un homme qu'on ne voit pas (litt. qui n'est pas vu); muntu yo sa zani, quelqu'un qui ne plaisante pas, etc.

Observation. — Au négatif la forme yo est tout aussi fréquente que ya, bien que cette dernière forme semble plus correcte.

2º construction : Relatif objet.

§ 152. — Si le relatif représente l'objet du verbe, il est également indiqué par le pronom conjoint subjectif, qui se place, comme en français, au commencement de la phrase. Ex.: inyama i twa dia, la viande que nous avons mangée; aho ha zi hanzakana inzila, là où les routes se séparent; zinyolozi zi a vwima, les animaux qu'il chasse; uzo u ni za ku ihaya suno, celui que je tuerai aujourd'hui, etc.

Observation. — A la 3° personne 1° classe, le pronom conjoint sujet de la phrase est a et non u. La place exacte du pronom relatif est directement devant le pronom conjoint sujet du verbe; il faut donc placer devant le relatif les pronoms substantifs, démonstratifs, etc., et en général toute particule qui pourrait se trouver dans la phrase. Ex.: zinyolozi iswe zi tu vwima, les animaux que nous, nous chassons; umo zile mu ni enda, là où j'allais, etc.

§ 153. — Quand le verbe est au négatif, on répète le pronom, qui prend la forme du pronom conjoint objectif, et se place avant le verbe (cf. § 44). Ex.: muntu yo (=ye u) a sa mu saki, l'homme qu'il ne (l')aime pas, etc.

Dans la conjugaison affirmative le pronom est très rarement répété. Je n'en connais que deux ou trois cas. Ex. : uzo u ni za ku mu wana, celui que je (le) trouverai; nz'a dia tayo izi, ce sont (les vivres) que notre père mange (izi est pronom démonstratif).

- § 154. Quand le relatif dépend d'une préposition ou de la particule possessive, on répète également le pronom après celles-ci; la construction est donc la même que celle expliquée § 153. Ex.: mwana uzo u tu za ku enda naye, l'enfant avec lequel nous irons (litt. lequel nous irons avec lui); mukwame uzo u ni sesite mwana wa kwe, l'homme dont j'ai épousé la fille (litt.: lequel j'ai épousé la fille de lui), etc. ¹.
- § 155. Dans quelques cas, surtout quand c'est un pronom locatif qui fait l'office de relatif, là construction est idiomatique. Ex.: hana ha zanina tayo, là-bas où notre père danse (au lieu de: ha a zanina), ha ba di ku ikala iñombe, là où la vache se trouvait (au lieu de: ha i ba di, etc.); china h'ekele izuba, comme là où se tient le soleil (au lieu de: ha di ikele izuba), etc. Le relatif qui est en français objet semble être en Soubiya sujet de la phrase; le vrai sujet suit le verbe.

Avec un pronom non locatif, cette construction, quoique plus rare, est cependant employée. Ainsi : inkoko ya wila mulamba, le pain où est tombé le caleçon (litt. : qui est tombé le caleçon); ndjinzila i sa endi bantu, c'est une route par où les hommes ne sont pas (litt. : qui ne va pas les hommes), etc.

Observation. — Il faut rapprocher cette construction de phrases comme celle-ci ; inzila iyo ka i nywiwa menzi, sur cette

^{1.} Cette construction existe dans les langues sémitiques. Ainsi en arabe : الولد الذي زوح معه, l'enfant lequel nous irons avec lui. Le relatif ne s'emploie que lorsque l'antécédent est déterminé. On dira par conséquent : ولد نروح معه, un enfant avec qui nous irons; mot à mot : un enfant (que) nous irons avec lui (R. B.).

route on ne boit pas d'eau (litt. : cette route n'est pas bue de l'eau). On peutaisément s'apercevoir qu'en Soubiya, la notion de sujet est bien moins précise que dans les langues aryennes.

§ 156. — Dans des phrases comme: muntu mpo a b'ena, un homme était là, il peut sembler à première vue qu'on ait une construction relative, mpo signifiant: c'est là. Mais comme mpo est un pronom substantif, et ne peut par conséquent tenir lieu de relatif, il faut s'expliquer cette construction d'une autre manière. Mpo a b'ena est pour a b'ena ho; le pronom substantif objet du verbe (cf. § 73) prend ici la forme copulative, et se met, par euphonie peut-être, devant le verbe.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Le passif et les formes dérivées du verbe.

1º Passif.

- § 157. On forme le Passif en insérant un w devant la dernière voyelle du verbe, à tous les temps et à tous les modes. Ex.: ku bonwa, être vu; ba bonwi, ils furent vus; muzi ku zakiditwe, le village a été bâti, etc.
- § 158. Au Présent négatif, la terminaison est soit i, comme à l'actif, soit ka. Ex.: ka a bonwi, il n'est pas vu; menzi ka a nywiwa, l'eau n'est pas bue; muntu ya sa bonwi-bonwi, un homme qui n'est pas vu, etc.

Observation. — Pour la manière dont il faut indiquer l'agent après un verbe passif, cf. § 80.

2º Les formes dérivées du verbe.

§ 159. — Comme toutes les langues Bantou, le Soubiya possède un grand nombre de verbes dérivés formés au moyen de suffixes spéciaux. Le verbe Soubiya peut ainsi donner naissance aux formes dérivées qui suivent : causative, directive, intensive, réciproque, neutre, inversive et augmentative. On peut y joindre encore une forme soit fréquentative, soit diminutive, dont la construction est différente.

Observation. — La plupart de ces verbes dérivés peuvent à leur tour prendre la force passive.

§ 160. — La forme causative du verbe s'obtient au moyen du suffixe -isa. Cette forme indique que l'action exprimée par le verbe est causée par le sujet du verbe. Ainsi de ku tanta, monter, on a ku tantisa, faire monter; de ku nywa, boire, ku nywisa, faire boire. Ex.: ni nywisa bana ba ngu, je fais boire mes enfants.

La formation du causatif présente les irrégularités suivantes, dues à des lois phonétiques encore obscures :

1º Beaucoup de verbes en la changent la en za. Ex.: ku hala, vivre; ku haza, faire vivre; ku sola, goûter, ku soza, faire goûter, etc.

Quelques verbes en la sont réguliers; ainsi : ku sibila, siffler, ku sibidisa.

- 2º Les verbes en ana font anya. Ex.: ku tandana, poursuivre; ku tandanya.
- 3° Les verbes en mba font nza. Ex. : ku samba, se baigner; ku sanza.
- 4° Les verbes en ka et nka font soit a): sa ou nsa. Ex.: ku buka, se lever; ku busa; ku zubuka, sortir de l'eau, ku zubusa;

ku nyonka, téter, ku nyonsa; soit b): la. Ex.: ku sanduka, être transformé, ku sandula; ku choka, être brisé, ku chola, etc. Ces derniers sont probablement tous à la forme inversive ou à la forme neutre.

§ 161. — La forme directive (ou relative) indique que l'action exprimée par le verbe est en relation avec, ou se fait dans la direction de quelque chose. Ainsi : ni teka menzi, je puise de l'eau; ni ku tekela menzi, je puise de l'eau pour toi.

On obtient la forme directive au moyen des suffixes -ela ou -ila, et -ena ou -ina. Les formes -ena et -ina s'emploient avec les verbes dont la dernière consonne est m ou n; les formes -ela et ila avec tous les autres. Les formes en e (-ena et ela) se joignent aux verbes dont la pénultième possède les voyelles e ou o; les formes en e (-ina et -ila) à ceux dont la pénultième contient les voyelles e, e ou e (cf. §§ 9 et 10).

Ex.: Suff. -ila et -ina
ku saka, chercher; ku sakila
ku zimba, chanter; ku zimbila
ku fwa, mourir; ku fwila
ku mana, finir; ku manina
ku zima, s'éteindre; ku zimina

Suff. -ela et -ena ku teka, puiser; ku tekela ku onda, saisir; ku ondela ku bona, voir; ku bonena

§ 162. — La forme intensive s'obtient de deux façons différentes:

1° Au moyen du suffixe directif redoublé. Ex. : ku lolelela, regarder très attentivement; ku fwididila, mourir pour tout de bon; ku ihaidila, tuer complètement.

2º Au moyen du suffixe -isa (après a, i et u) ou -esa (après e et o). Ex. : ku hwela, se hâter, ku kwelesa; ku onda, saisir, ku ondesa; ku sumina, attacher, ku suminisa.

OBSERVATION. — Ce dernier suffixe est peut-être le même que celui du causatif; mais il s'en distingue en ce qu'il semble subir

les lois de l'harmonie des voyelles, ce que l'on ne remarque jamais au causatif.

§163. — Laforme réciproque s'obtient au moyen du suffixe-ana. Ex. ku wana, trouver, ku wanana, se rencontrer, se trouver l'un l'autre; ku onda, saisir, ku ondana, se saisir l'un l'autre, etc. Ex.: ba wanana ni Sikulokobuzuka, ils se rencontrèrent avec Sikoulokobuzuka.

Observation. — Quelques verbes en-ana, comme ku zimana, se tenir là; ku sinkana, être bouché, etc. ont un sens neutre, bien qu'à la forme causative. Le même phénomène se remarque dans d'autres langues Bantou.

§ 164. — La forme neutre s'obtient au moyen du suffixe -ika. Ex.: ku bola (trans.) manquer de (ainsi: ni bola bwato, je manque d'un canot), ku bodika, être dans l'état d'une chose dont on manque (ainsi kwa bodika bwato, on manque d'un canot « a canoe is wanted »), etc.

Observation — La forme neutre semble très rare en Soubiya. Le suffixe ika paraît avoir souvent, comme aussi dans d'autres langues Bantou, un sens causatif. Ex.: ku zwatika, revêtir (de ku zwata, se vêtir); ku hindika, poursuivre, etc.

§ 165. La forme *inversive* s'obtient au moyen des suffixes-ula et-ana (après une nasale pure). Elle indique que l'action est défaite ou renversée. Ex.: ku twala, porter, ku tula, jeter à terre (litt.: déporter); ku sumina, attacher, ku sumununa, détacher; ku vwika, enterrer, ku vwikununa, déterrer; ku sinka, boucher, ku sinkula, déboucher, etc.

Observation. — Les verbes en -uka, comme ku sanduka, être transformé, semblent être, à l'origine, des verbes inversifs neutres: ceux en -una et -ula sont par contre transitifs. Il est dif-

ficile de posséder exactement les lois qui président à la formation des verbes inversifs; seule une étude plus profonde de la langue les fera connaître. Dans les autres langues Bantou, leur formation est loin encore d'être tout à fait éclaircie.

§ 166. — Les suffixes-ola et -ona (après une nasale pure) semblent donner naissance à une forme augmentative. Ex.: ku amba, parler, ku ambola, parler beaucoup, bavarder; ku tema, couper, ku temona (ou temaona), couper fortement; ku kobaola, cueillir beaucoup de fruits, etc.

OBSERVATION. — Je ne connais pas de forme analogue dans les autres langues Bantou.

- § 167. En redoublant la forme verbale simple on obtient une forme diminutive ou fréquentative, selon les cas. Ex.: ku enda, aller; ku enda-enda, aller un peu, aller longtemps; ku tiya, s'enfuir, ku tiya-tiya, s'enfuir à une certaine distance, etc.
- § 168. Certains verbes peuvent prendre à la fois deux ou trois des suffixes que nous avons énumérés; le verbe présente ainsi une grande variété de formes différentes. Ex.: ku sinka, boucher, fait ku sinkana, être bouché et ku sinkanisa, boucher; ku sumina, attacher (forme directive de ku suma) fait: ku suminisa, attacher fortement, et ku sumununa, détacher, etc.
- § 169. APPENDICE. Avec les suffixes -ha et -hala, et certains radicaux nominaux ou adjectifs, on forme quelques verbes neutres. Ex.: ku seha, être noir; ku fohihala, être court (du rad. -fohi, court), etc.

FIN DE LA GRAMMAIRE SOUBIYA

GRAMMAIRE LOUYI



GRAMMAIRE LOUYI

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

CHAPITRE PREMIER

Les Sons.

1º Les voyelles.

§ 1. — Le Louyi possède les cinq voyelles simples, a, e, i, o, u, qui se prononcent comme en Soubiya. o est presque toujours ouvert, rarement fermé; partout où il peut y avoir hésitation entre o et u, j'écris u.

Il n'y a pas de diphtongues. Quand deux voyelles se rencontrent, elles se contractent, ou bien l'une d'elles est élidée.

2º Les Consonnes.

§ 2. - Le Louyi possède les dix-huit consonnes suivantes :

	Explo	sives.	Continues.	Liquide.	Nasales.	Semi-voyelles.
Labiales	b	p	f		m	w
Dentales	d	t	S	_ l	n	
Palato-Dentales	dj	ch(t)) sh		ny	y
Gutturales	g	k			ñ	

Le Louyi, comme le Soubiya ne possède ni la consonne r ni les consonnes aspirées; il lui manque aussi les faibles continues v, z et h, très fréquentes en Soubiya. Il a, en plus, le son tj qui semble souvent prendre la place de ch; il ne m'est cependant pas possible d'affirmer qu'il y ait réellement là deux sons distincts:

La prononciation des consonnes est la même qu'en Soubiya. Il faut seulement faire remarquer que l se rapproche beaucoup de d, surtout devant i et e. Au contraire de ce que je fais pour le Soubiya j'écris uniformément l, même devant i.

Observation. — d ne se trouve qu'après la nasale n; c'est aussi presque toujours le cas pour g.

3° Les Consonnes nasalisées.

§ 3. — Les nasales (m, n, \tilde{n}) ne peuvent se combiner qu'avec les explosives faibles b, d, dj, g donnant naissance aux sons : mb, nd, ndj, ng.

Jamais une consonne forte n'est nasalisée (cf. \S 7). On trouve cependant le son nk dans quelques mots empruntés au Soubiya ou à d'autres dialectes, et dans une ou deux expressions dont il est difficile de s'expliquer l'origine.

§ 4. — En dehors des consonnes nasalisées, le Louyi ne connaît aucune combinaison de consonnes. Les semi-voyelles w et y se trouvent cependant, comme en Soubiya, après un certain nombre de consonnes simples ou nasalisées. Ex. : ku monwa, être vu, etc.

4° Syllabes et Accent.

§5. - Une syllabe Louyi est toujours ouverte; elle se com-

pose soit d'une simple voyelle, soit d'une consonne simple ou nasalisée suivie d'une voyelle. Ex. : *u-lu-si-mo*, chanson; *ndi-ma*, pain; *wa-to*, canot, etc.

OBSERVATION. — Tandis que le Soubiya évite les hiatus, et qu'en conséquence aucune syllabe ne peut dans cette langue commencer par une voyelle si elle ne se trouve pas au commencement du mot, le Louyi présente au contraire beaucoup d'exemples de syllabes commençant par des voyelles, quoiqu'au milieu des mots. En général, dans les mots Soubiya correspondants on trouve un y ou un z. Ex.: ku i-ba-a, tuer (Soubiya: ku ihaya); a-me-i, eau (Soubiya: menzi); i-li-ka-a, bras, etc.

§ 6. — L'accent tonique retombe toujours sur la pénultième. Ex.: múnu, homme; usíku, nuit; bánde, dehors, etc.

Les monosyllabes sont soit enclitiques, soit proclitiques. Ex.: $b\acute{a}$ ndo, près de la hutte; mu $m\acute{u}mbu$, dans la terre; $mand'\acute{a}e$, sa sœur; $muli'\acute{a}$ nge, mon chef, etc.

Quelques verbes monosyllabiques sont cependant accentués, mais le cas est moins fréquent qu'en Soubiya.

CHAPITRE DEUXIÈME

Changements phonétiques.

§ 7. — Les consonnes fortes (explosives ou continues) ne peuvent jamais suivre la nasale m ou n. Quand la nasale vient se placer devant un radical commençant par une consonne forte, celle-ci doit être remplacée par l'explosive faible correspondante: ns, nt devenant nd; mp devenant mb, etc. Cette loi s'observe surtout dans ceux des substantifs en lu (11° classe) et u (14° classe) qui forment leur pluriel au moyen du préfixe tin

(10° cl.). Ex.: usiku, nuit, pl. itindiku; lukeke, jeune garçon,

pl. itingeke, etc.

De même le radical sima, qu'on retrouve intact dans le substantif kasima, un peu de pain (12° cl.), devient à la 10° classe (après le préfixe n): ndima, pain; et au pluriel masinde, champs (6° cl.), correspond le sing. ndinde (9° cl.), etc.

Observation. — La nasale cause souvent, non seulement l'affaiblissement, mais aussi la disparution complète de la consonne forte. Ainsi à mp et nt du Soubiya correspondent souvent en Louyi les sons m et n. Ex.: muntu, homme, en Soubiya, devient en Louyi: munu; mpande, ornement, en Soubiya, devient en Louyi: mande, etc.

Placée devant w, la nasale cause souvent la permutation de w en b. Ex. : luwo, roseau, pl. : itimbo, etc. Un l précédé d'une nasale devient d.

§ 8. — L'attraction des nasales, que nous avons déjà observée en Soubiya, existe également en Louyi. Le suffixe directif, -ela devient -ena, quand la dernière syllabe du verbe auquel il se joint contient une nasale pure (m ou n). Ex.: ku mona, voir, ku mona, ku bana, sortir, ka banena; ku mana; finir, ku manena; ku lema, saisir, ku lemena, etc.

Ce même phénomène se produit également dans la formation du Parfait, le suffixe -ile devenant -ine après une nasale pure. Ex.: ku fuma, devenir riche, u fumine, il est riche; ku langana, s'endormir, se coucher; u langanine, il s'est endormi, etc.

OBSERVATION. — Le suffixe du Parfait subit les lois de l'attraction des nasales dans la plupart des autres langues de l'Ouest, ainsi en Herero, Ndonga, Ou-Mboundou, Ki Mbounda, Lounda, Kongo, etc. En Soubiya et en Tonga il en est autrement.

§ 9. L'harmonie des voyelles, que nous avons constatée dans

la formation du directif en Soubiya, et dans la plupart des langues du Centre africain, ne se fait pas sentir en Louyi.

Le suffixe directif est toujours -ela ou -ena (jamais -ila ou -ina), quelle que soit la voyelle de la pénultième. Ex.: ku amba, parler, ku ambela; ku lema, saisir, ku lemena; ku lima, labourer, ku limena; ku mona, voir, ku monena; ku yumba, lancer, ku yumbela, etc.

Observation. — ku mona, voir, fait au parfait ni mwene, j'ai vu, probablement par suite de l'harmonie des voyelles, § 10. Par contre le Louyi présente un phénomène très curieux, celui de l'attraction ou assimilation des voyelles. Dans un certain nombre de cas, la voyelle finale du verbe s'assimile à celle de la pénultième. Ainsi les verbes : ku enda, aller; ku singa, vouloir; ku mona, voir, ku fula, battre; ku siya, laisser; ku yupa, entendre, font : ni na ende, j'allai, k'a ende, ils ne vont pas; si singi, je ne veux pas; ni na mono, je vis; k'a mu fulu, ils ne le battent pas; ni na sii, il abandonna; ni na yupu, j'ai entendu, etc.

§ 10. — Cette assimiliation de la voyelle finale à celle de la pénultième se fait régulièrement dans un certain nombre de cas déterminés. Je l'ai constatée au passé affirmatif et au présent négatif; il est possible cependant qu'elle se fasse sentir encore dans d'autres temps; les matériaux dont je dispose pour cette étude ne permettent pas de rien affirmer de plus. Mais il faut remarquer que seuls les verbes primitifs ou dissyllabiques présentent ce curieux phénomène phonétique. Les verbes dérivés et polysyllabiques conservent a comme voyelle terminale, là où les verbes primitifs prennent e, i, o ou u. Ex. : n'ombula (= na umbula), il est parti ; na ingena, il est entré, etc.

De même au passif, la désinence a est toujours conservée. Ex. ka ti monwa, il (l'animal) n'est pas vu; ka ti liwa, elle (la viande) n'est pas mangée, etc.

Observation. — Il semble cependant que, dans la plupart des verbes directifs, a devienne e. Ex.: ka ni ku twele, je ne mouds pas pour toi; na pumene, il a consenti; ni na mu ambele, je lui ai dit, etc.

§ 11. — Un certain nombre de verbes monosyllabiques changent également, dans les cas indiqués au § 10, leur voyelle finale. Ainsi les verbes : ku fa, mourir; ku ta, aller; ku ba, devenir; ku lia, manger; ku twa, moudre font : na fu, il est mort; na ti, il est allé; ni na bi, je suis devenu; ni na li, j'ai mangé; k'a twi, elle ne moud pas, etc.

Observation. — L'assimilation des voyelles se retrouve en Herero, Ndonga et Ki-Mboundou. Elle est donc caractéristique d'un certain groupe de langues de l'Ouest. On ne l'a observée ni en Kongo, ni en Lounda, ni en Ou-Mboundou; mais les matériaux dont on dispose pour l'étude de ces deux dernières langues sont trop peu sûrs pour qu'on puisse affirmer qu'elle ne s'y trouve pas.

En Herero et en Ndonga, l'assimilation des voyelles se fait régulièrement dans le plus grand nombre des temps, négatifs et affirmatifs; en Ki-Mboundou, on ne le retrouve qu'au passé affirmatif. Dans ces trois langues, de même qu'en Louyi, les verbes primitifs ou dissyllabiques en sont seuls affectés; les verbes dérivés et les passifs en sont exempts. La seule exception, c'est qu'en Herero comme en Louyi les verbes directifs changent généralement en e la désinence verbale dans les temps ci-dessus indiqués.

§ 12. — Deux voyelles qui se rencontrent subissentles mêmes changements qu'en Soubiya; ainsi a+i devient e; a+u devient o; a+a devient a, etc. Ces changements sont cependant moins constants qu'en Soubiya; aussi ne les ai-je que rarement indiqués dans la transcription. Mais on entend assez souvent, par

ex.: ni li mu tumbul' omulilo, j'allume un feu; ni li mu al' efekiso, je regarde des dessins; ni na ku tumbek' endo, j'ai brûlé la hutte, etc., au lieu de: ni li mu tumbula umulilo; ni li mu ala ifekiso; ni na ku tumbeka indo, etc.

Observation. — On comprendra qu'il soit préférable de ne pas marquer dans l'écriture toutes ces contractions. Je renvoie d'ailleurs pour cette question à la Grammaire Soubiya (cf. §§ 12 et 13), où j'ai indiqué les principes qui m'ont dirigé. Je suis, en effet, pour les deux langues un système de transcription uniforme.

DEUXIÈME PARTIE

LES MOTS ET LES FORMES GRAMMATICALES

I'e DIVISION. — LE NOM

CHAPITRE TROISIÈME

L'accord grammatical. — Les préfixes.

- § 13. L'accord grammatical étant absolument le même qu'en Soubiya, nous n'avons pas besoin d'y revenir ici (cf. Gramm. Soub., §§ 14-16).
- § 14. Comme le Soubiya, le Louyi possède les dix-huit préfixes des langues Bantou, soit neuf pour le singulier, six pour le pluriel et trois pour le locatif. Il faut, ici aussi, distinguer les préfixes nominaux et les préfixes pronominaux.

§ 15. — Table des préfixes louyi :

1. PRÉFIXES NOMINAUX					2. PRÉFIXES PRONOMINAUX					
Singul	ier.	1	Pluri	el.	Si	nguli	er.		Plur	iel.
Cl. 1	mu	Cl.	2	\overline{a}	Cl.	1	u	Cl	. 2	a
3	mu		4	mi		3	u		4	i
5	li		6	ma		5	li		6	a
7	si		8	i		7	si		8	i
9	n,in		10	tin		9	i(ti))	10	ti
11	lu		10	tin		11	lu	•	10	ti
12	ka		13	ιu		12	ka		13	tu
14	u		6	ma		14	u		6	a
15	ku		6	ma		15	ku		6	a
	(16	ba					1	6	ba	
Lo	catifs \ 17	mu	t				1	7 11	nu	
	/ 18	ku					1	8 A	ku	

Observation. — La correspondance singulier-pluriel est la même qu'en Soubiya; sauf qu'à la 11^e classe correspond la 10_e, plutôt que la 6^e (cf. cependant § 19).

§ 16. — Ces préfixes donnent lieu aux mêmes remarques que ceux du Soubiya. Il faut noter cependant le fait curieux que le préfixe singulier de la 9° classe est très souvent remplacé par le préfixe pluriel correspondant *ti* de la 10° classe (mais jamais devant les substantifs).

CHAPITRE QUATRIÈME

Le Substantif.

§ 17. — Le nombre se marque uniquement au moyen des préfixes. Voici la table des substantifs avec leurs correspondances singulier-pluriel.

		Singulier.			Pluriel.	
Cl.	. 1	Munu, homme.	9	Cl. 2	anu, hom	imes.
	3	миndi, village.		4	міndi, vil	lages.
	5	Liywa, jour.		6	ма ywa , ј	ours.
	7	sinu, chose.		8	inu. chos	es.
	9	ingombe, bouf.		10	TINgombe	, bœufs.
	11	Lusimo, chant.		(10	TIndimo	alanta
				(6	тındimo маsimo	chants.
	12	капа, enfant.		13	Twato, er	fants.
	14	wato, canot.		6	MAto, car	nots.
	15	киtwi, oreille.		6	MAtwi, OI	eilles.

§ 18. — Les deux premières classes (mu et a) ne contiennent

originairement que des noms de personnes. Ex.: mwanakazi, femme; mulia, chef; muywandi, chef, etc.

Dans la construction grammaticale, on leur attribue également les noms propres et ceux qui indiquent des relations de parenté (bien qu'ils ne soient pas précédés des préfixes ordinaires de ces classes), et un certain nombre de noms d'animaux et de personnes commençant par si ou par na (cf. Gramm. Soub., § 25). Ex.: Nyambe, Dieu; tate, shangwe, mon père; itoe, ton père; itae, son père; mawe, nyoko, nyina, ma, ta, sa mère; mand'ae, sa sœur; min'ae, son frère cadet, etc.; silukombwe, coq (pl. asilukombwe); sifulanyundo, forgeron (pl. asifulanyundo); nalukalamba, mantis religiosa; nalungwana, espèce d'oiseau, etc.

OBSERVATION. — Pour les mots indiquant : père et mère, cf. Gramm. Soub., §§ 25 et 61.

Un certain nombre de noms d'animaux et de choses, qui appartiennent originairement à la 9° classe peuvent être attribués à la 1°, et former leur pluriel en a. Ex.: mbwa chien, pl. ambwa; ndombe, sorte de poisson, pl. andombe; nambe, pot, pl. anambe, etc.

§ 19. — Le pluriel de la 11 classe (lu) est tantôt tin (10° cl.) tantôt ma (6° cl.). Ex.: lulimi, langue, pl. malimi; lusimo, chanson, pl. masimo ou tindimo; luendo, voyage, pl. maendo; luwo, roseau, pl. timbo, etc. Le mot luia, corne, fait au pluriel tiluia, c'est-à-dire, qu'il prend le préfixe pluriel sans perdre celui du singulier (il semblerait que parfois le pluriel de luia fût tuia (13° cl.).

OBSERVATION. — Quand les noms en lu forment leur pluriel en tin, il faut observer la loi phonétique exposée au § 7 (tiluia, plur. de luia est une exception). Quelques noms de la 9° classe (n) font leur pluriel en ma (6° cl.); dans ce cas-là la même loi

phonétique se fait sentir, mais dans un ordre inverse. Ex. : ndinde, champ, pl. masinde, etc.

- § 20.—Comme correspondances singulier-pluriel irrégulières on peut citer: silumba (7° cl.), fantôme, pl. ulumba (14° cl., cf. Gramm. Soub., § 17); usiku (14° cl.), nuit, pl. itindiku (10° cl.; le pluriel régulier amasiku signifie: matin); sitanda (7° cl.), parc à bestiaux, pl. matanda (6 cl.), etc.
- § 21. Les préfixes ka et tu (12° et 13° cl.) servent, comme en Soubiya, à former des diminutifs. Ex.: kana, petit enfant, pl. twana; kaunyi, petit oiseau; kalume, petit homme; kaiamana, petit animal, etc. ka prend dans ces cas-là la place du suffixe ordinaire du substantif (cf. nyunyi, oiseau; mwana, enfant; mulume, homme; siamana, animal).

Le préfixe li (5° cl.) est souvent employé pour former des augmentatifs; il prend également la place du préfixe ordinaire du substantif. Ainsi de mwindji, pilon; nyunyi, oiseau; nyoka, serpent; ngombe, bœuf; mulume, homme, etc., on forme les augmentatifs: lindji, liyunyi; liyoka, liombe, lilume, etc.

Observation. — La plupart des noms en li ne désignent pas des augmentatifs. En fait de noms en ka qui ne sont pas des diminutifs, on peut citer : kawa, bouche.

Un nom en li tout à fait irrégulier est lito, œil, qui fait au pluriel miyo (6° cl.).

- § 22. Les noms en $u(14^{\circ} \text{ cl.})$ sont pour la plupart abstraits, et n'ont pas de pluriel. Ceux qui ont un sens concret forment leur pluriel en ma (6° cl.). Ex.: uta, arc, pl. mata; wato, canot, pl. mato; usiku, nuit, pl. masiku (cf. § 20), etc.
- § 23. La 15° classe (ku) est presque uniquement composée d'infinitifs pris substantivement. Ex. : ku mona, voir; ku mana, finir, etc.

Quelques mots seulement de cette classe sont de purs sub-

stantifs; ils forment leur pluriel en ma (6° cl.). Dans un mot au moins le préfixe singulier subsiste encore après ma (cf. un cas analogue, tiluia, § 19). Ex.: koko, main, pl. amoko (= amaoko); kwafa, aisselle, pl. makwafa; uktwi, oreille, matwi.

§ 24. — Le Louyi a conservé (comme le Cafre-Zoulou, Ganda, Kongo, etc.) l'article ou particule-voyelle dont nous avons également constaté la trace en Soubiya (cf. Gramm. Soub., §§ 32-34). Cet article est a, i et u (peut-être aussi a, e et o comme en Ganda et Kongo) selon que le préfixe du substantif contient les voyelles a, i et u. Il ne semble avoir conservé aucune valeur grammaticale ou démonstrative quelconque (contrairement à l'usage du Cafre-Zoulou, Ganda, etc.); et, à en juger par les matériaux que j'ai recueillis, il paraîtrait pouvoir être indifféremment conservé ou laissé de côté. Il est possible cependant qu'une étude plus approfondie de la langue vienne changer nos vues à ce sujet.

Voici la table des substantifs précédés de l'article ou parti-

cule-voyelle:

Cl. 1 umunu, homme.

3 umundi, village.

5 iliywa, jour.

7 isinu, chose.

9 ingombe, bœuf.

11 ulusimo, chanson.

12 akaunyi, petit oiseau.

14 wato, canot.

15 ukutwi, oreille.

Cl. 2 anu, hommes.

4 imindi, villages.

6 amaywa, jours.

8 inu, choses.

10 itingombe, bœufs.

11 itindimo, chansons.

13 utuunyi, petits oiseaux.

6 amato, canots.

6 amatwi, oreilles.

§ 25. — La copule (cf. *Gramm. Soub.*, § 34) étant en Louyi *ni*, *ta* ou *ti*, ne cause aucun changement phonétique dans les substantifs devant lesquels elle se place. Ex.: *ni munu*, c'est un homme; *ni anu*, ce sont des hommes; *ta muywandi*, c'est un chef, etc.

Observation. - Pour l'emploi de la copule, cf. § 93.

- § 26. Le suffixe diminutif Louyi est kana; il s'emploie absolument comme le suffixe Soubiya zana. Ex.: mwanukana, un petit garçon, etc.
- § 27. Le sujet et l'objet se marquent, comme en Soubiya, uniquement par la place qu'ils occupent: le sujet se place devant le verbe, l'objet après le verbe (cf. *Gramm. Soub.*, § 76), Ex.: muywandi ni mu tuma anu, le chef envoie des gens.

Observation. — La construction impersonnelle se fait également de la même manière qu'en Soubiya. Ex. : ka ku liata ñete, un esclave n'y marche pas (litt. : il n'y marche pas un esclave).

CHAPITRE CINQUIÈME

L'Adjectif.

- § 28. L'adjectif prend, comme en Soubiya, le préfixe nominal du substantif qu'il qualifie. Il se place toujours après ce dernier, qu'il soit attribut ou prédicat. Ex. : munu muyi, un homme mauvais, ou : l'homme est mauvais; ndila tinyonyo, de petits chemins, etc.
- § 29. Le tableau suivant montre l'accord de l'adjectif -yi, mauvais, avec les différentes classes de substantifs :

Singulier.

1 Munu Muyi, un mauvais homme.

3 mundi muyi, un mauvais village.

5 Liywa Liyi, un mauvais jour.

7 $\sin u \sin yi$, une mauvaise chose.

9 ingombe iyi, un mauvais bœuf.

Pluriel.

2 Anu Ayi, de mauvais hommes.

4 mindi miyi, de mauvais villages.

6 maywa mayi, de mauvais jours.

8 INU Iyi, de mauvaises choses.

10 TINgombe TIyi, de mauvais bœufs.

Singulier.

Pluriel.

11 Lusimo Luyi, une mauvaise chanson.

12 KAunyi KAyi, un mauvais oiseau. 13 Tuunyi Tuyi, de mauvais oiseaux.

14 wato uyi, un mauvais canot.

15 kutwi kuyi, une mauvaise oreille.

Observation. — A la 9° et 10° classes c'est le préfixe pronominal, plutôt que le préfixe nominal qui est employé. A la 9° classe on a souvent ingombe tiyi, au lieu de ingombe iy (cf. § 15 Obs.).

A la 14° classe on trouve parfois le préfixe mu de la 3° classe préfixé à l'adjectif. Ex. : wato mukulu, un grand canot.

- § 30. Les adjectifs sont très rares en Louyi. Voici la liste de ceux que je connais : -yi, mauvais, laid; -wa, beau, bon; -nene, grand; -nyonyo, petit; -chili, autre, différent; -le, long; -kulu, grand, ancien; -ndi, nombreux; -lu, noi., -tju, rouge -tjana, petit.
- §31. On peut aussi joindre l'adjectif au substantif au moyen de la particule no, invariable à toutes les classes. Ex.: munu noyi; anu noyi; mundi noyi; sinu noyi, etc., un homme mauvais, des hommes m., un m. village, une mauvaise chose, etc.

OBSERVATION. — Cette construction est probablement possessive (cf. § 43). na paraît être une particule possessive sui generis, suivi du substantif abstrait uyi, laideur, uwa, beauté, etc. munu noyi signifierait donc originellement: homme de laideur. Une construction du même genre se retrouve en Ki-Mboundou. Pour la particule no, cf. d'ailleurs § 46.

§ 32. — Pour suppléer au manque d'adjectifs on se sert de cette même particule no placée devant l'infinitif des verbes. Ex. : nyunyi no ku neneba (=nau ku neneba), un grand oiseau; munu no ku waba, une belle personne; munu no ku nanuba, une per-

sonne intelligente, asakame no ku pula, de nombreux lièvres. On peut aussi employer, au lieu de no, la construction possessive ordinaire (cf. § 42). Ex.: munu wa ku nanuba, un homme intelligent, etc.

Observation. — On se sert souvent de la construction possessive pour indiquer certains rapports que dans d'autres langues nous exprimons d'habitude par des adjectifs. Ex. : liywa lia mutumbi, un autre jour, etc.

§ 33.

Tableau

-	2° PRONOMS					
	a) PRON. CO	ONJOINTS	b) PR. SUBST.	1re POSITION		
	Nominatif.	Objectif.	_	_	-	-
1re pers. sing.	ni	\overline{ni}	mene	nge		
— pl.	tu	tu	atji	etu		
2e pers. sing.	u	ku	wene	oe		
- pl.	mu	mu	anyi	enu		
3e pers. Cl. 1	u(a)	mu	oyo	ye.e	uyu (ute	o) uno
2	$\stackrel{\cdot}{\underset{a}{\bigcap}}$		ao	0	aa	ano
3	· u		wo	0	uo	uno
4	i		iyo	yo	ii	ino
5	li		elio	lio	eli	lino
6	а		ao	0	aa	ano
7	si		eso	so	esi	sino
8	i		iyo	yo	ii	ino
9	i.ti		iyo.eto	yo.to	ii (eti)	ino.tin
10	ti		eto	to	eti	tino
11	lu		· olo	lo	ulu	luno
12	ka		ako	ko	aka	kano
13	tu	-1	oto	to	utu	tuno
14	и		wo	0	uo	uno
15	ku		oko	ko	uku	kuno
<u>s</u> (16	- ba		abo	bo	aba	bano
Locatifs 12	mu		omo	mo	umu	muno
3 (18	ku		oko	ko	uku	kuno

des pronoms Louyi.

DÉMONS	STRATIFS		3° PR	PRON. INTERR. 4º PRONOMS INDÉTERMINÉ			ÉS	
2º POSIT.	30	POSITION —						11. 14
oyo(oto) ao wo iyo elio ao eso iyo iyo.elo eto olo ako oto wo oko abo omo	uya aya uya iya liya aya siya iya iya.tiya luya kaya tuya uya kuya baya muya	ucha acha ucha icha licha acha sicha icha.ticha ticha tucha tucha ucha kucha kucha hucha mucha	ubi? abi? ubi? ibi? abi? sibi? ibi? tibi? tubi? tubi? tubi? tubi?	andjinga? indjinga? indjinga? tindjinga?	mumweya amweya imweya iimweya limweya simweya imweya imweya limweya lumweya kamweya tumweya umweya kumweya	mondje mondje ondje tondje tondje tondje tondje kondje tondje tondje	twenyene wenyene wenyene anyene	undina andina undina indina etc.
oko	kuya	kucha	kubi?			-	+	

CHAPITRE SIXIÈME

Le pronom.

§ 34. — Comme on peut s'en apercevoir, en étudiant le tableau donné au § 33, les pronoms Louyi sont formés, comme ceux du Soubiya, au moyen des suffixes pronominaux. Ces derniers sont, d'ailleurs, identiques aux pronoms personnels conjoints.

OBSERVATION. — Ainsi que cela a été indiqué § 15, le pronom de la 10° classe remplacera souvent celui de la 9°.

§ 35. — Le pronom de la 3° personne 1° classe a, comme en Soubiya, des formes à part (a, ye, etc.). Dans les pronoms démonstratifs de cette classe, y ou t remplacent le z du Soubiya. Ex.: uyu, uto, oyo, oto, etc. (correspondant aux formes Soubiya: uzu, uzo, etc.).

1º Pronoms personnels.

§ 36. — Les pronoms personnels (conjoints, substantifs et possessifs) s'emploient absolument comme ceux du Soubiya. Je renvoie donc à ce qui en a été dit.

Observation. — A la 3° personne 1° classe, les formes u et a du pronom conjoint nominatif donnent également lieu aux mêmes observations qu'en Soubiya. Dans un temps spécial (cf. § 74) la forme nominative u est remplacée par mu.

Les pronoms substantifs de la 3° personne sont de fait des formes démonstratives.

§ 37. — Le *pronom réfléchi* (di en Soubiya) n'existe pas en Louyi. On le remplace par le pronom conjoint ku de la 15° classe. Ex.: ni a ku fula, ils se frappent eux-mêmes; ao ku timba, ils se détestent eux-mêmes, etc.

Observation. — A ma connaissance, le Kongo est la seule langue Bantou où le même emploi de ku ait été observé. Quand le pronom réfléchi ku doit se mettre avec un verbe à l'infinitif, le préfixe ku de cet infinitif disparaît. Ainsi on dit : ao ku timba, et non pas ao ku ku timba, comme cela serait, semble-t-il, plus régulier (cf. § 72).

2º Pronoms démonstratifs.

§ 38. — Ils donnent lieu aux mêmes remarques qu'en Soubiya: uyu, aa; uno, ano, etc., signifient: celui-ci, ceux-ci; oyo, ao, celui-là, ceux-là: uya, aya; ucha, acha, celui-là, là-bas, etc. Ex.: munu uyu, cet homme-ci; anu ao, ces hommes-là, etc.

3º Pronoms interrogatifs.

§ 39. — Les pronoms substantifs interrogatifs sont: anyi? pluriel anyini? qui? et ike? quoi? Ex.: munu uyu n'anyi? qui est cet homme? t'anyi? qui est-ce? n'ike? qu'est-ce?

Observation. — ike semble parfois être employé adjectivement; il est alors précédé du préfixe pronominal. Ex. : esi ni sike? qu'est-ce ceci?

§ 40. — Les pronoms adjectifs interrogatifs sont : ubi? abi? lequel? lesquels? etc., et andjinga? indjinga? combien? etc. Ils se construisent au moyen des préfixes pronominaux ; ubi? correspond exactement au Soubiya uhi? et andjinga? au Soubiya bongae? (dans ce dernier cas le sens seul est le même, la

construction étant très différente). Ex.: munu ubi? quel homme? anu andjinga? combien d'hommes? etc.

4º Pronoms indéterminés.

§ 41. — ondje, tous, est traité exactement comme le Soubiya bonse; et undina, andina, un autre, des autres, comme le Soubiya ungi, bangi. Ex.: ondje anu, tous les hommes; yondje yondje inu, toutes les choses; kaiamana ka ndina, un autre animal, un animal étrange, etc.

mweya, un, est traité comme ubi undina, etc., sauf qu'il prend par exception le préfixe mu, au lieu de u, à la 1^{re} et 3^e classes. Il correspond pour le sens au Soubiya zumwe ou zungi. Ex.: munu mumweya, un homme; anu amweya, quelques hommes, d'autres hommes.

§ 42. — Le pronom moi-même, lui-même représenté en Soubiya par ine, se rend en Louyi par-enyene ou -nyene précédé du pronom conjoint. Je ne connais de ce pronom que les formes données dans le tableau § 33. On semble surtout l'employer pour renforcer le pronom réfléchi ku. Ex.: anu ni a ku fula anyene, les gens se frappent eux-mêmes.

Observation. — Je ne connais en Louyi aucun équivalent des pronoms Soubiya yenke et ye yena.

CHAPITRE SEPTIÈME

La construction possessive.

§ 43. — La particule possessive est formée, comme en Sou-

biya, au moyen des préfixes pronominaux suivis de a, donnant ainsi les formes suivantes: wa (1), a (2), wa (3), ya (4), lia ou la (5), a (6), sa (7), ya (8), ya ou ta (9), ta (10), lwa (11), ka (12), twa (13), wa (14),kwa (15). Ex.: mwanakazi wa nge, ma femme (femme de moi); liyumbelo lia muywandi, le tombeau du chef, etc.

§ 44. — Quand le substantif qui la suit a l'article, ou commence par une voyelle, la particule possessive est parfois contractée avec cette dernière. Ex.: nyama y'etingombe, la viande des bœufs. La contraction est cependant très rare; l'article semble généralement omis après la particule possessive.

Observation. — Devant le pronom possessif oe (2° pers. sing), la particule est toujours contractée. Ex.: ana oe, tes enfants; lipumo li'oe, ton ventre, etc. Les pronoms possessifs etu et enu (1^{re} et 2° pers. plur.) sont également des contractions de a-itu, a-inu.

- § 45. Après quelques substantifs, surtout ceux qui expriment la parenté (cf. *Gramm. Soub.*, § 61), la particule possessive est simplement a; ou bien elle est omise (devant les pronoms possessifs). Ex.: mukat'a ye, sa femme: itae, son père; mbum'oe, ton mari; mwab'ae, son compagnon, etc.
- § 46. La particule possessive est souvent remplacée par la particule invariable no (cf. § 32). Ex.: anu no kale, les hommes de jadis; beulu no itele, au-dessus des calebasses; muibae no tiamana, un chasseur d'animaux, etc.

Observation. — Dans certains cas (peut-être uniquement devant les locatifs et les substantifs commençant en a) no devient na. Ex.: ambwa na bano, les chiens d'ici; makumi aili n'anu, deux dizaines d'hommes, etc.

La particule possessive peut être précédée de l'article, quand

elle est prise substantivement. Ex. : iya ye (i. e. nyama, viande), la sienne (litt. : celle de lui).

CHAPITRE HUITIÈME

Les numéraux.

§ 47. — Les cinq premiers nombres sont formés au moyen de radicaux spéciaux précédés des suffixes pronominaux. Ces radicaux sont: -mweya, un; -ili, deux; -atu, trois; -ne, quatre; -tanu, cinq. Ex.: munu mumweya, un homme; anu aili, deux hommes; inu iatu, trois choses; maywa ane, quatre choses; tingombe titanu, cinq bœufs, etc.

Observation. — Pour la construction de -mweya, cf. § 41. On remarquera qu'en Louyi les numéraux sont construits autrement qu'en Soubiya. Un grand nombre de langues Bantou concordent en cela avec le Louyi; tandis que, pour autant que je les connais, on ne retrouve dans aucune autre la construction du Soubiya.

- § 48. De 6 à 9 on emploie, comme en Soubiya, des périphrases. Ex.: tingombe tangetina silela, mes bœufs sont six (litt.: mes bœufs sautent; parce qu'en comptant sur ses doigts, en arrivant à six il faut sauter d'une main à l'autre); tingombe ta nye ti na yuleka, mes bœufs sont sept (litt.: mes bœufs montrent; c'est l'index qui représente sept); tingombe ni ti chola minue iili, -munue mumeywa, les bœufs sont huit, sont neuf (litt.: les bœufs brisent un, deux doigts, parce qu'en comptant huit on abaisse, on brise, deux doigts, et un en comptant neuf), etc.
 - § 49. Dix est exprimé par un substantif: likumi, pl. makumi.

Vingt se rend par : makumi aili; trente, par mukumi atu, etc. (litt.: deux dizaines, trois dizaines, etc.). Ex.: tingombe ta nge ni likumi, mes bœufs sont dix (litt.: c'est une dizaine); makumi ane n'anu, vingt hommes (litt.: deux dizaines d'hommes), etc.

Cent se rend par muanda; deux cents est: mianda iili; trois cents: mianda iatu, etc. Ex.: muanda wa anu, cent hommes (lit.: centaine d'hommes), etc.

CHAPITRE NEUVIÈME

Locatifs et Propositions.

§ 50. — Les préfixes locatifs ba, mu, ku sont identiques pour le sens à ceux du Soubiya. Leur emploi est également le même. Les rares différences que l'on peut constater entre les deux langues, seront relevées dans les paragraphes suivants. Pour le reste, je renvoie à la Grammaire Soubiya, § 69-79. Ex.: kaunyi ako ku kela bu ndo, l'oiseau arriva prés de la hutte; ni li mu ingena mu ndo, j'entre dans la hutte; ab'a kela ku mundi, lorsqu'il arriva au village, etc.

Observation. — Comme en Soubyia, ba, mu, ku indiquent uniquement la localité, jamais la direction vers ou loin de, ou le repos dans un lieu.

§ 51. — Quand un substantif ou locatif est suivi d'un pronom démonstratif, ce dernier s'accorde avec le préfixe du substantif et non pas avec le locatif. Ex.: mu lindja liya, sur le bord là-bas (et non pas: mu lindja muya).

OBSERVATION. — On a vu qu'en Soubiya (Gramm. Soub., § 72)

la construction est différente; le Soubiya semble avoir mieux conservé, en ceci du moins, la valeur substantive du locatif.

- § 52. La construction possessive après un locatif est la même qu'en Soubiya. Ex. : ba ndo ya nge, près de ma hutte.
- § 53. Le locatif peut être en Louyi, bien plus souvent qu'en Soubiya, sujet ou objet d'un verbe. Ex. : mu ndinde mu iyalile ulumba, le jardin est plein de fantômes (litt. : l'intérieur de jardin est plein de fantômes).

Observation. — En Soubiya ce n'est guère qu'avec le verbe avoir qu'on trouve cette construction (cf. Gramm. Soubiya, §73).

- § 54. Contrairement à l'usage du Soubiya, le locatif Louyi se construit avec le verbe être, aussi bien et plus fréquemment même qu'avec le verbe avoir. Ex. : aba li (c'est-à-dire liyoka, grand serpent) li mu mpako, quand il est dans son trou; akoe mw'a li ndji? les tiens sont-ils là? abaye mw'a li, les siens sont là, etc. Avec avoir : omu mu si n'anu, là où il n'y a personne.
- § 55. Pour rendre la formule française : il est là, elle est là, etc., on se sert du verbe *ètre* et des pronoms locatifs *kwa*, *mwa*, qui se placent devant le pronom conjoint sujet du verbe. Ex.: *mw'a li ndji?* sont-ils là? *kwa si li sitondo*, l'arbre est là; *kwa i li inyama*, il y a là de la viande, etc.

Au négatif ces formes se rendent ainsi : k'a isa ko, il n'est pas là; k'a sa mo abaye, les siens ne sont pas ici; k'a sa bo, il n'est pas ici; ka ku isa nyama, il n'y a pas de viande ici; ka mu isa muntu, il n'y a personne, etc.

Employés avec d'autres verbes, les pronoms locatifs mwa, kwa signifient : c'est ici que, c'est là que. Ex.: mwa ni limukela, c'est (jusqu') ici que je sais ; kwa na ku tunda; c'est delà qu'il sort, etc.

Observation. - Je ne m'explique pas la formation des pronoms

mwa, kwa; je ne connais pas, en effet, de formes analogues dans les autres classes non locatives. Pour les formes négatives, k'a sabo, etc., cf. § 97.

§ 56. — Devant les noms propres, les substantifs qui leur sont assimilés et les pronoms, on emploie généralement les formes kuli et bali. Ex.: kuli mene, vers moi; kuli muywandi, vers le chef; bali nalukalamba, auprès de la mantis religiosa, etc.

On trouve cependant occasionnellement des formes comme ku nyina, vers sa mère (au lieu de kuli nyina). Dans un de mes textes, j'ai également relevé la forme bali namoo, auprès de la place publique, bien que namoo soit un nom de chose.

Observation. — kuli, bali signifient probablement: là (où) est. ku, ba sont les pronoms conjoints locatifs; li est le verbe: être. kuli muywandi signifierait donc: là où est le chef. On a remarqué en Soubiya une forme analogue (cf. $Gramm.\ Soub_*, \S 79$).

§ 57. — Avec les noms de lieux on emploie ku ou kwa. Ex.: ku Luyi, au Bo-Rotsi; ku Loonde ou kwa Loonde, à Loonde (nom d'un village), etc.

Construits avec les pronoms substantifs ou possessifs, ku ou kwa signifient : chez. Ex.: kwatji, chez nous; kwenu, chez vous; kwao, chez eux, etc.

Observation. — kwa est probablement la particule possessive de la 18° classe (cf. Gramm.Soub., § 78). La même particule s'emploie dans certains noms composés, et dans quelques constructions possessives sui generis. Ex.: a-kwa-Lubale, les A-kwa-Loubale (litt.: ceux de chez Loubale): A-Luyi a-kwa-malimi ku alola, les Ba-Rotsi à la langue trompeuse (litt.: ceux de la langue trompeuse). etc.

§ 58. — La seule préposition non locative à moi connue est ni ou na. La forme na s'emploie avec les substantifs de la 1^{re} classe et

les pronoms possessifs; la forme ni avec tous les autres substantifs et les pronoms démonstratifs ou autres. Cette préposition est employée :

- 1) Avec les substantifs et les pronoms pour indiquer : et, avec, aussi. Ex. : naye, avec lui; netu, avec nous; na mukat'ae, avec sa femme; ni kawana, avec l'assiette; n'uto, celui-là aussi, etc.
- 2) Pour signifier: par, au moyen de. Ex.: ni li mu ku fula ni noli, je te frappe avec un bâton.
- 3) Pour former la particule possessive na ou no (cf. §§ 31 et 46). La particule no s'emploie toujours après les adverbes : bakachi, au milieu; beulu, au-dessus, kwindji, mundji, dessous. pour les relier aux substantifs qu'ils régissent. Ex. : beulu no itele, au-dessus des calebasses, kwindji no munbu, sous la terre; bakachi no ndila, au milieu du chemin. Ces adverbes deviennent ainsi des prépositions composées (cf. Gramm. Soub., § 80).

Observation. — Dans ce dernier cas il est très difficile de s'expliquer la composition de la forme no. Pour l'emploi de ni avec les verbes, cf. § 74.

CHAPITRE DIXIÈME

Les Adverbes.

- § 59. Comme en Soubiya, les adverbes sont soit des pronoms(avant tout des pronoms locatifs), soit des substantifs locatifs, soit des substantifs de la 14° classe, etc.
- 1º Adverbes de temps. Ce sont : biyunda, aujourd'hui; babelo, à présent; balino, maintenant; bandele, il y a longtemps; bangolwa ou mangolwa, hier; usiku, de nuit; mwindji, de jour, etc.

- 2° Adverbes de lieu. Momo, omo, mo, muno, ici, là; bo, aba, abo. bano, bobo, ici, là; uku, ko, kuno, ici, là, etc. kule, loin; kubi? et kubini? où? kuso, devant; bakachi, au milieu; bandji, kundji (ou kwindji), dessous, en-dessous; kuwilu, beulu, en haut, en dessus; bande, dehors; ku nyima, derrière, etc.
- 3° Adverbes de manière. ngesi, ngeso, ainsi; nga sibi? comment? unene, beaucoup; wino, bien; uyi, mal; kame, de plus, ensuite; ndji? est-ce que? Peut-être aussi ufe, en vérité.

OBSERVATION. — ngesi, ngeso, etc. est formé au moyen du pronom démonstratif isi, iso (7° cl.) et de la particule nga, qui est peut-être une préposition signifiant: par, au moyen de, comme.

II^e DIVISION. — LE VERBE

CHAPITRE ONZIÈME

Le verbe en général.

§ 60. — La forme la plus simple du verbe se trouve à l'infinitif; la désinence ordinaire en est a. Ex.: ku tunda, sortir; ku mana finir; ku mona, voir; ku bita, passer, etc.

Observation. — Les verbes ku ambedji, -tadji, dire ainsi, sont probablement composés au moyen de ku amba, parler; ku ti, dire, et la particule idji, ndji ou adji, ainsi.

- § 61.—Tous les verbes primitifs sont dissyllabiques ou monosyllabiques; les verbes de plus de deux syllabes doivent être considérés comme des dérivés, bien qu'il ne soit pas possible d'expliquer dans chaque cas leur composition. En Louyi, cette distinction entre verbes primitifs et dérivés a une certaine importance grammaticale (cf. § 70, Obs.)
- § 62. Dans les temps à mode personnel, le sujet doit être uni au verbe au moyen de son pronom conjoint. Ex.: mene ni li mu dia, pour moi je mange; iamana i ingene, que les animaux entrent, etc. (cf. Gramm. Soub., § 89).

OBSERVATION. — Dans certains temps, à la 3° personne 1^{re} et 2° classes, le pronom conjoint est cependant omis ordinairement (cf. § 70).

§ 63. — Pour le rôle que jouent préfixes et suffixes dans la con-

jugaison Bantou, je renvoie à la *Grammaire Soubiya* (§ 90). Il faut se garder de considérer en Louyi, comme provenant de suffixes, les changements produits dans certains cas déterminés sur la désinence du verbe par l'assimilation des voyelles (cf. § 10).

§ 64. — Le verbe Louyi possède les trois *modes* suivants : infinitif, indicatif (et conjonctif), et final (ou impératif).

Les temps fondamentaux sont au nombre de deux : le présent et le parfait. A l'aide d'auxiliaires on forme de plus le passé et le futur. A ces quatre temps, il faut ajouter deux temps indéfinis.

Comme en Soubiya, nous distinguons également deux conjugaisons différentes: la conjugaison affirmative et la conjugaison négative.

CHAPITRE DOUZIÈME

La conjugaison affirmative.

1º Infinitif.

§ 65. — L'infinitif est toujours précédé du préfixe nominal ku (15° cl.). Ex.: ku yoya, vivre; ku yaka, bâtir; ku enda, aller; ku fumeka, brûler, etc.

2º Indicatif.

A. — TEMPS SIMPLES.

§ 66. — Les deux temps simples sont le présent et le parfait; les remarques faites dans la *Grammaire Soubiya* (§ 93) au sujet de ces temps s'appliquent aussi au Louyi.

Le présent est la forme verbale simple, précédée des pronoms

conjoints. Mais on ne le trouve que dans les phrases dépendantes; c'est au fond un conjonctif plutôt qu'un indicatif. Ex: aba ni enda, si je vais, mwanukana ab'a toma, lorsqu'un enfant est malade, etc.

OBSERVATION. — Après la conjonction aba, si, lorsque, et dans les phrases relatives le pronom de la 3° personne 1^{re} classe est a; dans les phrases simplement dépendantes ou complétives il conserve sa forme ordinaire u. Ex.: ni na mono munu u enda, j'ai vu un homme qui marchait (litt.: il marche), etc.

§ 67. — Le parfait est formé au moyen du suffixe -ile ou-ine; on emploie-ine dans les verbes dont la dernière syllabe contient une nasale pure (m ou n), -ile dans tous les autres verbes (cf. § 8). Ex.: ni tomine, je suis malade; ni tumine, j'ai envoyé; ni yakile, j'ai bâti; ni shimbile; je porte sur mon dos, etc.

Observation. — Les pronoms sont les mêmes qu'au présent. A la 3° personne 1° classe on emploie a après aba et dans les phrases relatives ; u partout ailleurs.

§68.—Quelques verbes forment le parfait d'une manière irrégulière. Ce sont: ku mona, noir, ni mwene, j'ai vu; ku kwata, saisir, s'emparer de, ni kwete, je me suis emparé de, je possède, etc. Une connaissance plus complète de la langue permettra sans doute d'en compléter la liste et d'indiquer les lois phonétiques qui président à ces formations irrégulières.

B. — Temps composés.

§ 69. — Avec l'auxiliairé a, qui s'unit au pronom conjoint (cf. Gramm Soub., § 98) on forme le passé; la désinence est toujours a. Ex.: na tuma, wa tuma, a ou wa tuma, j'envoyai, tu envoyas, il envoya, etc.

§ 70. — Une autre forme du passé (qui a souvent aussi le même sens que le parfait) s'obtient au moyen de l'auxiliaire na, que l'on place après le pronom conjoint. Ex.: ni na mana; u na mana; tu na mana: j'ai fini, tu as fini, nous avons fini, etc. Mais à la 3° personne 1° et 2° classes, le pronom conjoint est ordinairement omis. Ex.: na mana, il a fini, ils ont fini.

L'assimilation des voyelles se fait sentir ici (cf. § 10). Ex.: ni na mana, j'ai fini; ni na ende, je suis allé; ni na sii, j'ai abandonné; ni na mono, j'ai vu; ni na yupu; j'ai entendu.

Observation. — Les verbes polysyllabiques conservent cependant toujours a comme voyelle finale, à l'exception des verbes directifs (cf. § 104) qui prennent souvent e. Ex.: ni na koñela, j'ai cuit; ni na pumene, j'ai consenti, etc.

- § 71. Le même auxiliaire na suivi de l'infinitif sert à former une autre variété du passé (ou imparfait). Ex.: ni na ku fa, je suis mort; tu na ku wana, nous avons trouvé; na ku mona, je voyais, etc.
- § 72. Le *futur* se forme au moyen de l'auxiliaire *tamba* suivi de l'infinitif. Ex. : *ni tamba ku fa*, je mourrai; *u tamba ku mona*, tu verras.

A la 1^{re} personne on emploie souvent n'amba au lieu de ni tamba. Ex.: n'amba ku enda, j'irai, etc. Cette forme est le résultat d'une contraction; la voyelle i de ni étant tombée, on obtient la forme n-tamba; mais d'après la règle phonétique indiquée § 7 (Obs.) t tombant après n, on obtient n'amba.

OBSERVATION. — tamba se contracte souvent avec le ku de l'infinitif, et donne naissance à la forme tamb'o. Cela a surtout lieu lorsque le pronom de la 2° personne singulier ku est objet du verbe; on évite ainsi la répétition de ku. Ex.: nitam b'oku mona, je te verrai, etc. Pour quelque chose d'analogue, cf. § 37.

Dans l'auxiliaire tamba, ta signifie : aller. Le sens original de mba m'est inconnu.

C. — TEMPS INDÉFINIS.

- § 73. J'indique ici deux temps spéciaux, dont l'un est employé souvent comme présent, et l'autre comme passé, mais qui sont plus généralement encore employés d'une manière tout à fait indéfinie, mais jamais dans des phrases subordonnées. Ils présentent, surtout le présent, de très curieuses particularités; on trouverait difficilement des constructions analogues dans les autres langues Bantou déjà connues:
- § 74. Le présent formé au moyen de la particule *ni*, à la 3° personne singulier et pluriel et du verbe auxiliaire *li*, à la 1° et la 2° personnes. Comme la construction en est fort compliquée, il faut en donner un paradigme complet.

	Singulier.		Pluriel.
1re p.	ni li mu enda, je vais.		nilia enda, nous allons.
2e p.	u li mu enda, tu vas.		mu li a enda, vous allez.
3e p. Cl. 1	ni mu enda, il va.	Cl. 2	ni a enda, ils vont.
3	ni mu enda (ou ni wu	4	ni i enda (cu ni mi
	enda).		enda).
5	ni li enda (ou ni wu	6	ni a enda (ou ni ma
	enda).		enda).
7	ni si enda.	8	ni i enda.
9	ni i enda (ou ni ti enda).	10	ni ti enda.
11	ni lu enda.		
12	ni ka enda.	13	ni tu enda.
14	ni u enda.		
15	ni ku enda.		

§ 75. — L'auxiliaire li, qui se trouve aux que premières personnes, est peut-être le même que le verbe : être (cf. § 90). A la 3° personne il est remplacé par ni, qui se place devant le pronom conjoint, et est peut-être la même particule que ni: et,

avec (cf. § 58). On remarquera qu'à la 3° personne 1° classe le pronom conjoint est mu, et non u; c'est la forme archaïque du pronom (probablement conservée ici à cause de sa position même, puisque protégé par la particule ri, le pronom était moins exposé à perdre sa nasale). De la même manière, les pronoms de la 3°, 4° et 6° classes sont souvent mu, mi et ma, au lieu de u, i et a. Le phénomène le plus étrange est la présence de mu aux deux 1^{res} personnes du singulier, et de a aux deux 1^{res} personnes du pluriel. C'est bien certainement le pronom (ou peut-être le préfixe nominal) de la 1^{re} et 2° classes (personnelles). Il y a donc de fait deux pronoms à chacune de ces formes, le pronom de la 1^{re} et de la 2° personnes et celui de la 3° . C'est comme si l'on disait: je suis celui qui va (l'allant); nous sommes ceux qui vont (les allants).

OBSERVATION. — A la 1^{re} personne singulier on peut aussi supprimer *li*, et dire *ni mu enda*, je vais; à la 3^e singulier 1^{re} classe on dit souvent : *mu enda*, au lieu de *ni mu enda*. *ni* peut probablement tomber aussi aux autres classes.

§ 76. — Le passé indéfini est formé au moyen du pronom substantif suivi de l'infinitif. Aux deux premières personnes l'infinitif est précédé de l'article u, qui semble tomber à la 3° personne. Voici le paradigme complet de ce temps :

	Sir	gulier.	Pluriel.		
1re pers.		mene u ku enda.			atji u ku enda.
2e pers.		wene u ku enda.			anyi u ku enda.
3º pers. Cl.	. 1	oyo ku enda.	Cl.	2	ao ku enda.
	3	owo ku enda.		4	iyo ku enda.
	5	elio ku enda.		6	ao ku enda.
	7	eso ku enda.		8	iyo ku enda.
	9	(iyo) eto ku enda.		10	eto ku enda.
	11	olo ku enda.			
	12	ako ku enda.		13	oto ku enda.
	14	owo ku enda.			
	15	oko ku enda.			

§ 77. — Le simple infinitif, avec ou sans article, u ku enda ou ku enda peut également suivre la plupart des temps, avec ce même sens indéfini. C'est une construction très commode dont les A-Louyi semblent faire un usage très fréquent. Ex.: munu na mwan'ae ao ku enda, itae u ku lema mwan'ae; oyo ku mu ibaa, u ku tamba mitambo: un homme et son enfant marchaient (ensemble), le père saisit son enfant, le tua et le coupa en morceaux, etc.

Observation.—Une autre forme qu'on doit relever est celle-ci: yo enda, il va continuellement; yo lila, il continue à pleurer, il est toujours à pleurer. Je ne l'ai remarquée jusqu'ici qu'à la 3° personne 1° classe.

3º Final.

§ 78. — Le final (ou impératif) change en e la désinence a de l'infinitif; le verbe est précédé des pronoms ordinaires, a étant employé au lieu de u à la 3° personne singulier 1° classe. Ex.: ni ende, que j'aille; mu leme, saisissez; tu ibae, tuons, etc.

CHAPITRE TREIZIÈME

La conjugaison négative.

- § 79. Le négatif est formé au moyen des particules négatives ka et sa pour le présent et le parfait; kana pour le passé. Le verbe conserve en général (sauf au présent) les formes de l'affirmatif.
- § 80. Au *présent* la désinence verbale suit les lois de l'assimilation des voyelles (cf. §§ 10 et 70). La particule négative ka

est suivie du pronom conjoint ordinaire, a remplaçant u à la 3° personne 1° classe. Ex. : ka ni wana, je ne trouve pas; k'o ende (= kau ende), tu ne vas pas; ka tu yoyo, nous ne nions pas; k'a singi, il ne veut pas; ka mu tumu, vous n'envoyez pas, etc.

A la 1^{re} personne singulier ka ni devient souvent si. Ex.: si singi, je ne veux pas (cf. Gramm. Soub., § 107).

- § 81. Au présent dépendant (conjonctif) ka devient sa et se place après le pronom conjoint. Ex.: aba ni sa ende, ab'u sa ende, etc., si je ne vais pas, s'il ne va pas, etc.
- § 82. Au parfait, on emploie également ka. Ex.: ka ni limukile, ou : si limukile, je n'ai pas fait attention (je ne sais pas); k'a mwene, il n'a pas vu, etc.
- § 83. Au passé, kana se place devant le pronom. Ex.: kana wa tenda, kana twa tenda; tu ne fis pas, nous ne fîmes pas. A la 1^{re} personne on emploie kana si, au lieu de kana na. Ex.: kana si tenda, je ne fis pas. Il ne m'est pas possible d'expliquer cette dernière forme.

Observation. — Le passé en na (cf. § 70) ne semble pas avoir de forme négative.

- § 84. Le *futur* négatif est indiqué au moyen d'une périphrase. Ex. : si singi, ku enda, ka tu singi ku enda, je ne veux pas, nous ne voulons pas aller, etc.
- § 85. Le final se rend par : u lese ku ingena, mu ese ku ingena, n'entre pas, n'entrez pas.

Observation. — Au singulier on semble employer plutôt lese, au pluriel plutôt ese. Cette dernière forme est probablement la plus correcte, et s'emploie aussi au singulier. lesa signifie : laisser, abandonner; ese est peut-être une forme finale du négatif sa.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Verbes auxiliaires et particules diverses.

§ 86. — La plupart des particules dont il est question ici sont d'origine verbale, sauf *aba*, si, lorsque, qui est un pronom locatif, et peut-être aussi *samba*.

Observation. — La particule ni (d'origine verbale probablement) employée dans la formation du présent indéfini, a déjà été examinée § 75.

§ 87. — ka s'emploie, comme en Soubiya, et avec le même sens, à tous les temps et à tous les modes. Ex.: Nyambe na ka ikala bandji, Dieu demeurait sur terre; ab'o ka kela ku anu, lorsque tu arriveras vers les hommes; tu ku tendele itondo, tu ka kelé ku ivilu, faisons-nous des mâts, et arrivons au ciel (cf. Gramm. Soub., § 116).

Observation. — Quand ka est employé avec l'infinitif, le préfixe ku de l'infinitif est généralement supprimé. Ex. : ao ku yaka lutala, u ka baka mo amei, ils édifient un échafaudage et y placent de l'eau.

§ 88. — La particule si signifie: encore. Ex. · u si tenda, tu fais encore; ni si enda, je m'en vais (je continue à aller). Avec le verbe négatif si signifie: pas encore. Ex.: ka wa si lia ndima? n'as-tu pas encore mangé-de pain? Cf. Gramm. Soub., § 117.

Observation. — Dans ce dernier exemple, il semble qu'il faudrait *kana*, au lieu de *ka*, *wa lia* étant un passé.

§ 89. — samba suivi du passé signifie : depuis que. Ex. : samba na kela, samba wa kela, depuis que je suis arrivé; depuis que tu es arrivé, etc. (cf. Gramm. Soub., § 129).

aba, lorsque, si, est suivi de la forme dépendante de l'indicatif. Ex.: aba ni enda, si je vais; ab'a mona, lorsqu'il voit, etc. (cf. Gramm. Soub., § 126).

§ 90. — Le verbe *ku mana* suivi de l'infinitif sert à rendre le sens de : *déja*. Ex. : *ni na mana ku enda*, je suis déjà allé (litt. : j'ai fini d'aller), etc.

Ils étaient sur le point de..., comme ils voulaient..., se rend par une construction tout à fait spéciale. Ex. : a tadji a mu leme, oyo ku shotoka, comme ils voulaient le saisir, il s'enfuit (litt. : ils disaient qu'ils le saisissent); ab'a ambedji ni shombote, ao ku mu lema; comme il voulait (le) ramasser, ils le saisirent (litt. : comme il disait : que je ramasse), etc. (cf. Gramm. Soub., § 136).

CHAPITRE QUINZIÈME

Les verbes ÊTRE et AVOIR.

- \S 91. Comme en Soubiya le verbe *ètre* se conjugue au moyen des radicaux li et ba, et est assez souvent sous-entendu (cf. Gramm. Soub., $\S\S$ 137-148).
- § 92. Au présent de l'indicatif il faut soigneusement distinguer si le verbe *être* est à la 1^{re} et à la 2° personnes, ou bien à la 3°. La construction est en effet très différente.
- 1) A la 1^{re} et à la 2° personne singulier et pluriel on emploie ni li, u li, tu li, mu li, je suis, tu es, nous sommes, vous êtes; et cela soit que le verbe se trouve dans une proposition principale, soit qu'il se trouve dans une proposition subordonnée. Ex.: ni li muyi, je suis méchant; tu li ayi, nous sommes méchant, etc.
 - 2) A la 3e personne à toutes les classes singulier et pluriel

le verbe *être* n'est pas exprimé; le prédicat est soit placé directement après le sujet, soit joint à celui-ci par la copule *ni* ou *ta*. Ex.: *munu uyo muyi*, ou *munu uyo ni muyi*; cet homme est méchant, etc.

Cette construction n'est cependant employée que dans les propositions principales; dès que la phrase devient dépendante, on doit employer le verbe li précédé du pronom conjoint. Ex.: $ab'a\ li\ muyi$, s'il est méchant.

OBSERVATION. — Le Soubiya diffère ici passablement du Louyi (cf. Gramm. Soub., §§ 140-143).

- § 93. La copule logique est soit ni, soit ta (ou ti). Il est difficile de dire quand une forme doit être employée à l'exclusion de l'autre, et si le sens en est différent. Il semble en tous cas qu'on ne les emploie pas indifféremment. Voici quelques exemples de leur emploi : $nde\ ta\ muywandi$, $sakame\ ta\ mubika$, le lion est le chef, le lièvre est le serviteur ; time ou $ti\ mene$, c'est moi ; tiwe, c'est toi ; $t'o\ yoyisa$ (= $ta\ u\ yoyisa$) c'est lui qui fait vivre ; t'anyi? qui est-ce? n'asakame, ce sont des lièvres ; $ni\ kaiamana$, c'est un petit animal ; $litina\ lia\ yeni\ nalungwana$, son nom c'est le nalungwane (espèce d'oiseau), etc.
- § 94. Au présent négatif indépendant, le verbe *li* est toujours sous-entendu; le pronom seul est exprimé, précédé naturellement de la particule négative *ka*. Ex.: *ka ni muyi*, je ne suis pas méchant; *k'a muyi*, il n'est pas méchant, etc.

A la forme dépendante on emploie si (= sa li) après le pronom conjoint. Ex. : aba ni si muyi, ab'a si muyi, si je ne suis pas, si si tu n'es pas mauvais, etc.

- § 95. Le passé est ni na bi, u na bi, etc. Ex.: ni na bi lindji lia ku twa, je suis devenue un gros pilon à piler.
- § 96. Au passé, au futur et aux temps indéfinis, on rend

souvent le verbe être d'une tout autre façon, soit au moyen des verbes ku tenda, faire, et ku téla (dont il est difficile de préciser la signification). Ex.: ni tamba ku tenda muywandi, je serai un chef; ni na tende muyi, j'ai été méchant; ao ku tila aywandi aili, ils ont été deux chefs, etc.

§ 97. — Pour rendre les formes : il est là, il est ici, on se sert de la construction indiquée au § 55, c'est-à-dire du verbe li et du pronom locatif kwa ou mwa. Ex.: abaye mw'a li, les siens sont là; kw'a li munu, un homme est là ; kwa si li sitondo, il y a là un arbre, etc.

Au négatif on se sert du verbe sa ou isa, précédé du pronom conjoint locatif, ou suivi du pronom substantif locatif. Ex.: k'a sa ko, il n'est pas là; k'a sa bo, ils ne sont pas là; ka ku isa nyama, il n'y a pas de viande; ka mu isa silongano, il n'y a pas de mauvais rameur, etc.

§ 98. — Le verbe avoir se rend souvent par: être avec. Ex.: omu mu si n'anu, là où il n'y a pas d'hommes (litt.: qui n'est pas avec des hommes); ni tamba ku ba ni mwana, j'aurai un enfant, etc.

Mais cette construction est rare, et le verbe avoir est généralement rendu par ku kwata, posséder (litt.: se saisir de); ku ikala ni, demeurer avec, ku lea (posséder?). Ex.: ni kwete ana, j'ai des enfants; ni tamba ku ikala ni mwana, j'aurai un enfant; mukati oyo ku lea mwana, la femme eut un enfant, etc.

CHAPITRE SEIZIÈME

Propositions relatives.

§ 99. — La construction relative est plus simple en Louyi

qu'en Soubiya. Quand le relatif est sujet, on emploie le pronom conjoint ordinaire. Ex.: iamana i na ku ikala ko, les animaux qui se tenaient là; nike i na ni loyo? qu'est-ce qui m'intrigue? anu a lima, des gens qui labourent; munu u enda, un homme qui marche, etc.

Observation. — A la 3° personne 1° et 2° classes, le pronom est toujours exprimé dans les propositions relatives, même dans les temps où on le supprime habituellement (cf. § 70). Ex.: anu a na enda, des gens qui allaient, etc. Le verbe est toujours à la forme dépendante de l'indicatif (ou conjonctif) dans les propositions relatives; mais à la 3° personne 1° classe on emploie cependant le pronom u et non a, quand le relatif est sujet. Ex.: $munu\ u\ amba$, un homme qui parle, etc.

§ 100. — Quand le relatif est objet du verbe, on l'indique généralement par un pronom substantif ou démonstratif, qui se place au commencement de la phrase. Ex.: iyi u amba nike? ce que tu dis, c'est quoi! umo u ta, là où tu vas; ilia iya ni na ku mu ba, la nourriture que je lui ai donnée; mu mopu umo a ka futela, dans l'herbe (là) où il garde (son bétail); uku a na ti, là où il est allé, etc.

OBSERVATION. — A la 3° personne 1° classe, le pronom conjoint sujet du verbe est a et non u, comme on le voit dans les deux derniers exemples.

§ 101. — Quand le relatif dépend de la préposition na, on l'indique de la même manière que nous venons d'indiquer, puis on répète le pronom après la préposition elle-même (cf. *Gramm. Soub.*, § 154). Ex.: anu ao a na ende nao, les gens avec lesquels il est allé (litt.: lesquels il est allé avec eux), etc.

Observation. — La même construction est probablement employée quand le relatif dépend de la particule possessive. Mais je n'en ai encore rencontré aucun exemple.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Formes dérivées du verbe.

§ 102. — Onforme le passif de la même manière qu'en Soubiya, c'est-à-dire en insérant w devant la voyelle finale à tous les temps et à tous les modes. Ex.: ku lia, manger, ku liwa, être mangé; ku mona, voir; ku mowa, être vu, etc.

Observation. — L'assimilation des voyelles ne se fait sentir ni au passif ni dans les autres formes dérivées (sauf parfois le directif). Ex.: ka ti monwa, il (l'animal) n'est pas vu; ka ti liwa, elle (la viande) n'est pas mangée. Le nom de l'agent suit le verbe passif, sans aucune liaison quelconque. Ex: ilia iyi ka i liwa mukati, ce tte nourriture n'est pas mangée (par) une femme, etc.

§ 103. — Le causatif se forme au moyen du suffixe -isa. Ex.: ku ibaa, tuer, ku ibaisa, faire tuer; ku yupa, entendre, ku yupisa, faire entendre; ku chila, avoir peur, u chilisa, effrayer; ku tunda, sortir, ku tundisa, faire sortir, etc.

Les verbes en -uka et -oka (probablement neutres et inversifs) font au causatif -ula et -ola. Ex.: ku biluka, être métamorphosé, ku bilula, métamorphoser; ku choka, être déchiré, ku chola, déchirer, etc.

ku ngena, entrer, fait au causatif: ku ngenya; ku kela, arriver, fait ku keta.

§ 104. — Le directif s'obtient au moyen des suffixes -ena (après m et n; cf. § 8) et -ela. Ex.: ku mana, finir, ku manena, finir vers, pour, à; ku lima, labourer ku limena, labourer pour; ku yumba, jeter, ku yumbela, jeter dans; ku amba, parler, ku ambela, parler à, etc.

OBSERVATION. — Le suffixe directif est toujours -ena ou -ena, jamais, -ila ou -ina. L'attraction des voyelles ne se fait donc pas sentir ici; sous ce rapport le Louyi forme une exception parmi les langues du Centre; cela est d'autant plus curieux qu'il possède le phénomène bien plus rare et plus frappant de l'assimilation des voyelles (cf. § 80).

§ 105. — L'intentif s'obtient en redoublant le suffixe directif. Ex.: ku fa, mourir, ku felela, mourir complètement, etc.

§ 106. — La forme *réciproque* se marque par le suffixe -ana. Ex.: ku angana, se rencontrer.

Observation. — Comme en Soubiya et dans d'autres langues Bantou, un certain nombre de verbes en -ana ont un sens neutre. Ex.: ku imana, être debout; ku langana, être couché, etc.

§ 107. — La forme inversive s'obtient au moyen des suffixes -ula et -utula. Ex.: ku yatila, fermer, ku yatula, ouvrir; ku nunga, attacher, ku nungula, détacher; ku bamba, lier, ku bambutula, délier; ku kunga. porter sur son dos, ku kungutula, poser à terre, etc.

§ 108. — La forme neutre en -iku ne m'est pas encore connue en Louyi. Cette langue possède par contre une forme transitive en -eka. Ex.: ku fumeka, brûler; ku shomeka, planter, etc.

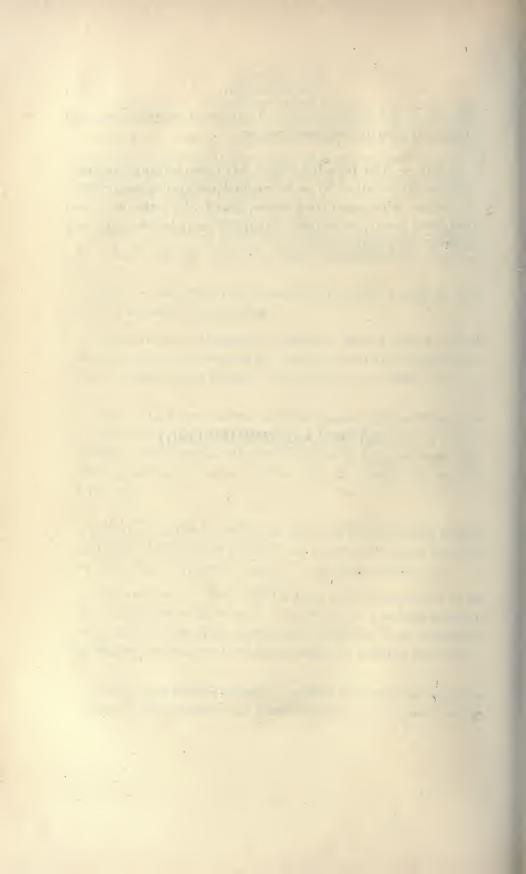
Observation. — Il est difficile de se rendre compte de la valeur exacte des suffixes -uka, -oka; -ula, -ola. Les deux premiers sont neutres, les deux autres sont transitifs. Il est cependant probable que tous sont originairement des suffixes inversifs.

§ 109. — La forme redoublée a, comme en Louyi, une signification soit fréquentative, soit diminutive. Ex.: ku monwa-monwa,

être vu un peu, être vu souvent. Ainsi: ka ti monwa-monwa, il (l'animal) n'est que rarement vu, etc.

§ 110. — Avec le suffixe verbal -ba et des radicaux nominaux (substantifs ou adjectifs) on forme quelques verbes neutres. Ex: ku neneba, être grand (rad. -nene, grand); ku waba, être beau (rad. -wa, beau); ku nanuba, être intelligent; ku leba, être long (rad. -le, long), etc.

FIN DE LA GRAMMAIRE LOUYI



APPENDICE I

Tableau des permutations de sons entre le Soubiya et le Louyi.

S	oubiya.	L	ouyi.		Soubiya.	Louyi.
A.	b	correspond	,	Ex.:	bantu, homme,	anu.
	mb		mb	-	ku amba, parler,	ku amba.
_	p		?			
1	mp		m		mpande, ornement,	mande.
_	v	_	p		nzovu, éléphant,	ndopu.
	mv		mb		mvuvu, hippopotame,	mbu.
-	f	_	f		ku fwa, mourir,	ku fa.
	mf		mb	_	umfumu, chef,	mb <i>umu</i> , mari.
_	m		m		muntu, homme,	munu.
	t		t	_	ku tuma, envoyer,	ku tuma.
	nt		n		muntu, homme,	munu.
	z		t		iziko, foyer,	litiko.
		ou	y	_	izuba, jour,	liywa.
_	nz	correspond	nd	-	nzovu, éléphant,	ndopu.
		ou	1	_	menzi, eau,	amei.
	S	correspond	s	_	busiku, jour,	usiku, nuit.
		ou	t		ise, son père,	itwe.
	ns	correspond	ndj	Processed.	bonse, tous,	ondje.
_	l		l		mulozi, sorcier,	muloti.
	nd	***************************************	nd	_	ku enda, aller,	ku enda.
	n	_	n		ku mana, finir,	ku mana.
	dj		?			
	ch		S		chintu, chose,	sinu.
	nch		?			
_	ny	annually.	ny		inyama, viande,	inyama.
_	k		k		ku zaka, bâtir,	ku yaka.
-	nk		ng		nkanda, désert,	nganda.
	h		<i>b</i>	-	hansi, à terre,	bandji.
	\tilde{n}	_	ng	_	iñombe, bœuf,	ngombe.
_	ng	_	ng	-	ngoma, tambour,	ngoma.

On remarquera d'après ce tableau, où nous n'avons indiqué d'ailleurs que les correspondances les plus régulières, que les labiales correspondent toujours aux labiales, les dentales aux dentales ou aux palato-dentales, les gutturales aux gutturales. La correspondance du h Soubiya au b Louyi est la seule exception. Le Louyi a plutôt une tendance à remplacer par des sons forts les sons faibles du Soubiya; ainsi il remplace par p et t les sons v et z du Soubiya. Par contre il affaiblit les sons après la nasale, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut (cf. Gramm. Louyi, \S 7); tandis que la nasale peut se placer en Soubiya devant les consonnes fortes aussi bien que devant les faibles. C'est là ce qui constitue la différence phonétique la plus importantes entre les deux langues.

Une autre différence importante est celle-ci: Tandis qu'en Soubiya deux voyelles doivent être toujours séparées par une consonne, en Louyi l'hiatus est fréquent. Ainsi aux mots Soubiya: ku ihaya, tuer; menzi, eau, etc. correspondent les formes suivantes en Louyi: ku ibaa, amei, etc.

Beaucoup de mots Louyi sont aussi beaucoup plus courts que les mots Soubiya correspondants. Ex.: en Soubiya: ndavu, lion; mvuvu, hippopotame, etc.; en Louyi: nde, mbu, etc.

APPENDICE II. — TEXTE SOUBIYA

ZA SULWE NI MWANAKAZI

Uzo mwanakazi u ba di ku dima iwa la kwe. Bumwe busiku ha a dima iwa la kwe, ch'o bona muntu uzo; muntu uzo a ba di mukazana. A sika, a ti k'ozo mwanakazi: Sana u lete kuno mwana wa ko, ni ku kwatile mwana wa ko, u sebeze bulotu. Naye, uzo mwanakazi ch'o zumina, ch'o mu ha mwana wa kwe. Diaho ndjusulwe a sanduki mukazana. Diahano ha a mana ku mu ha, a endi naye mu zivuna.

Ha a sika ku ziteo, a mu djichi. Ha a bona kuti diahano banyina ba mana ku dima, ch'o ibal'etanga. Diahano a sika ku banyina bo mwana. Ba ti buti : U mu lete, a nyonke. Ye sulwe ch'o ti : Nanta! u die inyama iyo sankwini. Diahano ha a mana ku dia, ch'o sumununa ingubo; itanga chi di wila hansi. Ye sulwe ch'o tiya; ch'o zimba, ch'o ti : Kanzi mu n'ihai; kanyama twa dia tu bonse. Mwanakazi uzo n'a endi ku muzi n'a swabite.

Bumwe busiku ndjen'ozo sulwe. ch'o ti: Ni chi enda, ni ka bone ku nzubo yo mwanakazi u ni didi mwana wa kwe. Diahano ch'o enda. A sika, ch'o wana ka h'ena muntu. Ch'o ti: Bene b'enzubo ba ya hi? budjwala bwa bo bw'etika. Ha a amba budio, diaho ye a nwi. Ch'o ti: Ba ya hi bene be zidio izi? Ni chi di eleka ingubo za kwe. Ha a manite ch'o lala ha bulo. Mukwame a mu wani u lele. Ch'o sika ni muhini w'embezo, ch'o mu kaba ha mutwi. a mu ihai, a mu biki mu chizungu.

Ch'o ti ku mwanakazi wa kwe: Kanzi u iyudi mu chizungu umo. Mwanakazi n'a ti: I. Mukwame ye ch'o zwa. Mwanakazi ye a siadi, n'etila menzi mu chizungu. Diahano mwanakazi a ti buti: Diahano ni iyule. Diaho k'eni ku fwa, u chi hala. Ch'o sotokela mwanakazi, a mu ondi, a mu biki mu chizungu, a twadi ingubo za kwe, ni maseka a kwe, n'insipi za kwe. Ch'o mu bika mu chizungu, chi u ihika mudilo; mwanakazi ch'o bila.

Mukwame ha a sika, a wani chi wa buzwa. Ch'o ti buti: Sana sulwe wa buzwa na? Mwanakazi ch'o ti: Ĩ. Chi b'ehula. Mwanakazi chi u ihika inkoko. Mukwame ch'o bona mwanakazi u ka leta mudinga. Mukwame ch'o ti: U twala hi mudinga? Inkwela mwanakazi a ka leti mwinsi. Mukwame inkwela a ti: Ndji sulwe wa kokola na? Diahano a ka leti muhungu; a siki, a konisi ku muchila wo o. Inkwela mukwame a mu bengedi. Ha a mana ku

ihika inkoko, ehudi n'inyama yo mwanakazi. Diahano ba twadi han a, pai. Mukwame ha a ha mwan'a kwe inyama, mwana ch'o ti: Ka ni saki inyama i bamayo. Mukwame ch'o ti: U ti nzi? Sulwe ch'o ti: U ti: Ka ni saki inyama indotu. Inkwela ch'o mu ha. Inkwela a ambi budio. Ha ba manite, ba ka ladi. Mwanakazi u lala kuna, mukwame u lala kuma. Inkwela mukwame ch'o ti: Na ndji sulwe u wa dia h'o chita budio? Inkwela a sanduki. Inkwela a ambi budio. Diahano ch'o mu leka. Ch'o zwa sulwe, u tiya. Inkwela ch'o zimba, ch'o ti buti: Wa dia mwanakazi wa ko. Ch'o fwila mpahon'aho.

LE LIÈVRE ET LA TORTUE'

Cette femme était à bècher son champ. Un jour, lorsqu'elle bèchait son champ, elle vit cette personne-là; cette personne-là était une jeune fille. Elle arriva et dit à cette femme : Apporte ici ton enfant, que je te tienne ton enfant (afin) que tu travailles à l'aise. Cette femme y consentit, elle aussi; elle lui donna son enfant. Mais c'était le lièvre qui s'était transformé en jeune fille. Quand (la femme) lui eut donné (son enfant), il alla avec lui dans la brousse.

Lorsqu'il arriva dans les taillis, il fit cuire (l'enfant). Quand il vit que maintenant la mère avait fini de bêcher, le lièvre prit une gourde sur son dos. Alors il arriva vers la mère de l'enfant. Elle dit ainsi : Apporte-le, qu'il tette. Le lièvre lui dit : Non! mange d'abord cette viande. Quand elle eut fini de manger, il détacha sa couverture; la gourde tomba à terre. Le lièvre, lui, s'enfuit; il chanta, il dit : Ne me tue pas; la viande nous l'avons mangée ensemble. Cette femme alla à la maison, toute triste.

Un jour c'est lui ce lièvre qui dit : Je vais aller visiter la hutte de la femme dont j'ai mangé l'enfant. Alors il alla. Il arriva, il trouva qu'il n'y avait personne. Il dit : Où sont allés les maîtres de la hutte? leur bière se répand (à terre). Bien que parlant ainsi, il la but cependant. Il dit : Où sont allés les maîtres de cette nourriture? Je vais essayer les habits (de cette femme). Quand il eut fini il se coucha dans (son lit). L'homme l'y trouva qui dormait. Il arriva avec un manche de hache, il le frappa sur la tête, il le tua, il le mit dans le pot.

^{1.} La traduction est aussi littérale que possible. Les mots ajoutés sont mis entre parenthèses.

Il dit à sa femme: N'ouvre pas ce pot. La femme dit: Oui! L'homme sortit. La femme, elle, resta et versa de l'eau dans le pot. Ensuite la femme dit ainsi: Maintenant (il faut) que j'ouvre. Mais (le lièvre) n'était pas encore mort; il vivait encore. Il sauta sur la femme, la saisit, la jeta dans le pot; il prit ses habits, ses anneaux et ses bracelets. Il la mit dans le pot, il alluma du feu; la femme fut bientôt bouillie.

Lorsque l'homme revint, il trouva qu'elle était cuite. Il dit : Le lièvre est-il cuit? La femme dit : Oui. Ils sortirent (la viande du pot). La femme fit cuire du pain. L'homme vit la femme apporter une assagaie. L'homme dit : Où portes-tu l'assagaie? Ensuite la femme apporta un pilon (à piler le grain). L'homme dit de nouveau : Est-ce (la faute du) lièvre si tu es ivre (ainsi)? Alors elle apporta la spatule; elle arriva et remua (le pain) avec la queue (de la spatule). L'homme se fâcha de nouveau contre elle. Lorsqu'elle eut fini de cuire son pain, elle dressa la viande de la femme. Alors ils l'emportèrent là-bas (de côté); ils mangèrent.

Lorsque l'homme donna de la viande à son enfant, l'enfant dit: Je ne veux pas de la viande de ma mère. L'homme dit: Que dis-tu? Le lièvre dit: Il dit: Je ne veux pas manger de bonne viande. Il lui en donna de nouveau. Il parla encore ainsi, Lorqu'ils eurent fini, ils se couchèrent. La femme se coucha là-bas, le mari se coucha là-bas. Le mari dit alors: Est-ce (à cause du) lièvre que tu as mangé, que tu fais ainsi? (Le lièvre) se tourna encore (de l'autre côté). (L'homme) parla encore ainsi. Alors il le laissa. Le lièvre sortit alors en courant. Ensuite il chanta, il dit ainsi: Tu as mangé ta femme. (L'homme) mourut là-même (à l'instant).

APPENDICE III. — TEXTE LOUYI

YA SAKAME NA MUKAT'A YE

Sakame ni munu wa ku nanuba. Ab'a na ku ikala, na ku lwa ni mukati. Oyo ku ambedji: Ni ku tendele mukati. Oyo ku aya sitondo sa muñwamoye; oyo ku si tenda mukati, no ku waba. Ao ku yakela ndo. Liywa lia mutumbi munu u ku kela ba mundi wa sakame. Ab'a kela ku mu wana sakame k'a sa bo; na ti mu ku enda-enda, kondji mukati. Oyo munu u ku mu ibañuta: Mbum'oe na ti kubini? Mukati oyo ku ambedji: Na ti mu ku enda-enda. Kame oyo ku mu ibañuta: T'anyi ilitina la ye. Oyo ku ambedji: Ni sakame. Oyo ku ambedji: Momo, u siale bo. Mukati oyo ku ambedji: Shangwe.

Ab'a kela sakame, mukati oyo ku ambedji: Munu u na ni wana bano. Sakame oyo ku ambedji: Munu oyo ni mu tunda kubini? Mukati oyo ku ambedji: Ku unu. Mukati oyo ku ambedji: Na ku ibañuta ilitina li'oe; mene ni na mu ambele. Sakame oyo ku ambedji: Momo.

Ab'a kena amasiku, oyo ku enda-enda; mukati oyo ku ibala mu mundi. Munu oyo ku kela ba mundi wa sakame: Mu lomele. — Shangwe; uk'u mu tunda ni kubini? Munu oyo ku ambedji: Ni li mu tunda kuli muywandi — E, ni na yupu. — Mbum'oe na ti kubini? — Na ti mu liyungu. — Fiwe we'mbudji? — E, time me'mbudji. Munu oyo ab'a tunda bo, oyo ku ta kuli muywandi. Ab'a ka kela kuli muywandi, oyo ku ambedji: Ni na ka wana mukati no ku waba unene. Muywandi oyo ku ambedji: Mukat'anyi? Oyo ku ambedji: Mukat'a sakame. — Mu ende, mu ka mu mone; aba mu tamb'o ka mu mona, mu ese ku mu kanda-kanda. Ao ku enda. Ab'a ka kela: Mbum'oe na ti kubini? Mukati oyo ku ambedji: Mw'a di; u tamba ku kela bano banana; mu mu tatele. Sakame oyo ku kela: Mu lomele. — Shangwe. Sakameo yo ku ambedji: Uk'u mu tungo ni kubini? Ao ku ambedji: Tu di a tunda kuli muywandi. — Momo. — Shangwe. Ao ku enda.

Ab'a kela kuli muywandi: Tu na ku mu wana. Muywandi oyo ku ambedji: Muwa? Ao ku ambedji: E, muwa. Muywandi oyo ku ambedji: Mu ende, mu ka mu londe. Ao ku enda, ao ku mu londa; ao ku mu keta kuli muywandi. Oyo ku mu kwata.

Sakame ab'a ka tunda mu liyungu, ab'a kela ba mundi, oyo ku wana na mana ku mu twala. Oyo ku ambedji: Ni tamba ku tenda nga sibi? mukat'a nge na mu twala. Oyo ku konga mukat'a ye. Ab'a kela ba namoo, oyo ku kela oyo ku ambedji: Mu ni be mukat'a nge. Ao ku mu shendja.

Ab'a kela ba mundi wa ye, oyo ku ambedji : Ni ka ku ayele ngoma. Ab'a mana ku aya, oyo ku enda. Ab'a kela bali namoo oyo ku ambedji :

Ndindi! ndindi! ka ndindi ngoma!

Ka ndindi ngoma! Ka ndindi ngoma!

Mukati wa nge na mu twala.

Oyo ku kela ku mundi wa ye. Ab'a kena amasiku, oyo ku kela ko; ab'a kela ba namoo, oyo ku wana mukat'a ye, u ku mu yumbela bandji; ab'a mana ku mu yumbela bandji, oyo ku biluka sitondo.

Mo i manena omo ya sakame na mukat'ae.

HISTOIRE DU LIEVRE ET DE SA FEMME

Le lièvre est une personne intelligente. Lorsqu'il demeurait (là), il n'avait pas de femme. Alors il dit: Que je me fasse une femme! Il façonna le tronc d'un (arbre nommé) ñwanamoye; il en fit une femme très belle. Ils se bâtirent une hutte. Un certain jour, un homme arriva près de la hutte du lièvre. Lorsqu'il arriva il trouva que le lièvre n'y était pas; il était allé se promener, (il n'y avait là) que sa femme. Cet homme-là lui demanda: Où est allé ton mari? La femme lui répondit: Il est allé se promener. Il lui demanda de nouveau: Quel est son nom? Elle répondit: (Son nom) est Lièvre. Il dit: C'est bien; adieu (litt.: reste ici). La femme dit: Bonjour (litt.: mon père!).

Lorsque le lièvre arriva la femme (lui) dit: Un homme est venu me trouver ici. Le lièvre dit: D'où vient-il, cet homme-là? La femme dit: Je ne sais pas. La femme dit: Il a demandé ton nom; moi, je (le) lui ai dit. Le lièvre dit: C'est bien.

Lorsque le matin parut, il alla se promener; la femme resta au village. Cet homme arriva au village du lièvre: Bonjour! — Salut! d'où est-ce que tu viens? L'homme dit: Je viens de chez le chef. — Oui! j'entends. — Où est allé ton mari? — Il est allé dans la forèt. — Tu es (ici) toute seule? — Oui, je suis toute seule. Lorsque cet homme partit de là, il alla vers le chef. Lorsqu'il arriva vers le chef, il dit: J'ai trouvé une femme très belle. Le

chef lui dit: De qui (est-elle) femme? Il dit: (C'est) la femme du lièvre. — Allez, et la voyez; lorsque vous l'aurez vue, ne lui faites pas de mal. Ils allèrent. Lorsqu'ils arrivèrent: Où est allé ton mari? La femme dit: Il est ici (tout près); il arrivera à l'instant même; attendez-le. Le lièvre arriva: Bonjour! — Salut! Le lièvre dit: D'où est-ce que vous venez? Ils dirent: Nous venons de chez le chef. — C'est bien! — Adieu. Ils partirent.

Lorsqu'ils arrivèrent vers le chef : Nous l'avons trouvée ? Le chef dit : (Estelle) belle? Ils dirent : Oui, (elle est) belle. Le chef dit : Allez, et enlevezla. Ils allèrent; ils l'enlevèrent; ils l'amenèrent au chef. Il la prit (pour

femme).

Lorsque le lièvre revint de la forêt, quand il arriva au village, il trouva qu'ils venaient de l'emporter. Il dit : Comment ferai-je? ma femme, ils l'ont emportée. Il alla à la recherche de sa femme. Lorsqu'il arriva à la place publique (l'endroit où se tient le chef pour rendre la justice), il arriva, il dit : Donnez-moi ma femme. Ils le chassèrent.

Lorsqu'il arriva à son village, il dit : Je veux me façonner un tambour. Lorsqu'il eut fini de le faire, il partit. Lorsqu'il arriva à la place publique, il dit :

Ka ndindi, tambour! — Ka ndindi, tambour! Ka ndindi, tambour! — Ka ndindi, tambour! Ma femme, ils l'ont enlevée.

Il retourna à son village. Lorsque le matin fut venu, il arriva là-bas; lorsqu'il arriva à la place publique, il trouva (là) sa femme et la jeta à terre. Lorsqu'il l'eut jetée à terre, elle fut métamorphosée en tronc (d'arbre).

C'est ici que finit l'histoire du lièvre et de sa femme.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface	I
GRAMMAIRE SOUBIYA	
PREMIÈRE PARTIE Phonétique	1
DEUXIÈME PARTIE Les mots et les formes grammaticales .	
GRAMMAIRE LOUYI	
PREMIÈRE PARTIE. — Phonétique	79
DEUXIÈME PARTIE. — Les mots et les formes grammaticales	88
APPENDICE I. — Tableau des permutations de sons entre le Sou-	
biya et le Louyi	125
APPENDICE II. — Texte Soubiya	127
APPENDICE III. — Texte Louvi.	130

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

Rue Bonaparte, 28,

PARIS

INSTITUT DE FRANCE ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A L'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Commissaires-Directeurs délégués:

MM. GEORGES PERROT ET ROBERT DE LASTEYRIE

Membres de l'Institut

Secrétaire : M. JAMOT
Ancien membre de l'École d'Athènes

Par traité signé le 22 avril 1893 avec M. le Secrétaire perpètuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en vertu de la délibération prise par l'Académie le 17 février, M. Ernest Leroux a été chargé d'éditer le Recueil de Monuments et de Mémoires relatifs à l'Archéologie et à l'Histoire de l'Art dont l'Académie a décidé la publication.

Le Recueil paraîtra à des époques indéterminées, par fascicules d'importance plus ou moins considérable, dont la réunion formera des volumes d'environ 30 feuilles de format in-4°, avec nombreux dessins dans le texte et des planches en héliogravure et en chromolithographie.

On souscrit par volume au prix de: 32 francs pour Paris; 35 francs pour les départements; 36 francs pour l'étranger.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETINS

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

2014100
SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE
BULLETIN HISTORIC UE ET PHILOLOGIQUE
Années 1 à 12 (1882-1893)
Année 1893 8 fr.
SECTION D'ARCHÉOLOGIE
BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE
Années 1 à 12 (1882-1893)
Alarman Carlos C
SECTION CONTRACTOR OF STATE OF
DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
BULLETIN DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
Années 1882-1893. Chaque
SECTION
DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE
BULLETIN
DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE
Années 1 à 8 (1886-1893). Avec planches et cartes 80 fr. Année 1893. Abonnement
REVUE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES
Treizième année, 1893
La Revue des Travaux scientifiques, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, paraît par cahiers mensuels de format in-8 raisin.
Prix d'abonnement : Paris et départements : 45 fr. — Étranger : 17 fr. — Un numéro : 2 fr.
Années 1 à 13 (1881-1893)

Archives des Missions Scientifiques et Littéraires

Choix de rapports et instructions, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Première série. 8 volumes. (Épuisée). Deuxième série. 6 volumes. 135 fr.

Tome XV bis. Table générale des Archives des Missions (les 3 séries).

MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES NOUVELLES ARCHIVES DES

Tomes I, II, III, IV, V

Chaque volume in-8, avec nombreuses figures et planches, 9 fr.

HISTOIRE DES SCIENCES

LA CHIMIE AU MOYEN AGE

Par M. BERTHELOT

Sénateur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

3 beaux volumes in-4.

Tome I. — Essai sur la transmission de la science antique au moyen âge. — Doctrines et pratiques chimiques. — Traditions techniques et traductions ara-

bico-latines, avec publication nouvelle du Liber ignium de Marcus Græcus, et impression originale du Liber Sacerdotum. 25 fig.

Tome II. — L'Alchimie syriaque, comprenant une introduction et plusieurs traités d'alchimie syriaque et arabe, d'après les manuscrits du British Museum et de Cambridge. Texte et traduction avec notes, commentaires, reproduction des

signes et des figures d'appareils, avec la collaboration de M. Rubens Duval.

Tome III. — L'Alchimie arabe, comprenant une introduction historique et les traités de Cratès, d'El-Habib, d'Ostanès et de Djaber, tirés des manuscrits de Paris et de Leyde. Texte et traduction, notes, figures, table, etc., avec la collaboration de M. O. HOUDAS.

INSTRUCTIONS ADRESSÉES PAR LE

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Aux Correspondants du Ministère de l'Instruction publique

- II. L'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine, par M. Eb-MOND LE BLANT, membre de l'Institut. In-8, avec 5 planches en héliogravure. 4 fr.
- III. Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique. Conseils aux archéologues et aux voyageurs, par Messieurs les membres de la Commission de l'Afrique. In-8, avec une carte et de nombreuses illustrations . . .
 - Le même. Edition in-18, dans le format des Guides-Joanne.
- 1V. Numismatique de la France, par M. A. DE BARTHÉLEMY, membre de l'Institut. Première partie: Époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne. 1n.8.

ALBUM ARCHÉOLOGIQUE DES MUSÉES DE PROVINCE

Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et sous la direction de

M. ROBERT DE LASTEYRIE

Membre de l'Institut.

Cette publication est destinée à faire connaître les trésors que possèdent les Musées archéologiques des départements, les œuvres d'art et les monuments de tout genre qui y sont rassemblés. L'Album paraît en livraisons in-4°. Les planches sont exécutées en héliogravure ou en chromolithographie, et le texte est confié aux spécialistes les plus compétents.

COLLECTION D'INVENTAIRES

PUBLIÉS PAR LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

PUBLICATIONS DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

TOME I

LES ORIGINES DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Histoire et documents, par le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut, conservateur du Musée du Trocadéro. Un volume in-8.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

Publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES

LE CODE ANNAMITE

Nouvelle traduction complète comprenant: les commentaires officiels du Code, traduits pour la première fois; de nombreuses annotations extraites des commentaires du Code chinois; des renseignements relatifs à l'histoire du droit, tirés de plusieurs ouvrages chinois, etc. Par P.-L.-F. Philastre, lieutenant de vaisseau, chargé d'affaires de France au Cambodge.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE DU NORD

ENTREPRISE PAR ORDRE DE

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

SECTION ARCHÉOLOGIQUE

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE LA TUNISIE

Édition spéciale des cartes topographiques publiées par le Ministère de la Guerre, accompagnée d'un texte explicatif par MM. E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach.
Livraisons 4 et 2, accompagnées chacune de 4 cartes. Chaque livraison 8 fr. »

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

M. BESWILLWALD
Inspecteur général des monuments historiques
Ouvrage accompagné de plans et de dessins exécutés par les soins du Service
des Monuments historiques de l'Algérie.

Publié en 9 ou 10 livraisons in-4, avec dessins et planches en héliogravure,
phototypie, chromolithographie, etc.

L'ARMÉE ROMAINE D'AFRIQUE

ET L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE SOUS LES EMPEREURS

Par M. RENÉ CAGNAT

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE

par M. STÉPHANE GSELL

PUBLICATIONS

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

	PREMIERE SERIE
I, II.	HISTOIRE DE L'ASIE CENTRALE (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoqand), de 1153 à 1233 de l'hégire, par Mir Abdul Kerim Boukhari. Texte
,	gand), de 1153 à 1233 de l'hégire, par Mir Abdul Kerim Boukhari. Texte
	persan et traduction française, publiés par Ch. Schefer, de l'Institut. 2 vol.
	in 8, avec carte. Chaque volume
111, 15	V. RELATION DE L'AMBASSADE AU KHAREZM (Khiya), par Riza Oouly
, -	Khan. Texte persan et traduction française, par Ch. Schefer, de l'Institut.
	2 vol. in-8, avec carte. Chaque volume.,
v.	RECUEIL DE POÈMES HISTORIOUES EN GREC VULGAIRE, relatifs à la
٧.	Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés
171	par Emile Legrand. 1 volume in-8 45 fr.
VI.	MÉMOIRES SUR L'AMBASSADE DE FRANCE PRÈS LA PORTE OTTOMANE
	et sur le commerce des Français dans le Levant, par le comte de Saint-
	Priest, publiés et annotés par Ch. Schefer. In-8
VII.	RECUEIL D'ITINERAIRES ET DE VOYAGES DANS L'ASIE CENTRALE ET
	L'EXTRÊME ORIENT (publié par MM. Scherzer, L. Leger, Ch. Schefer).
	in-8, avec carte
	in-8, avec carte
	d'un voyageur chinois dans l'Empire d'Annam (L. Leger). — Itinéraires de
	l'Asie centrale. — Itinéraire de la vallée du Moyen-Zerefchan. ~ Itinéraire
	de Pichaver à Kaboul, Qandahar et Hérat (Ch. Schefer).
VIII.	BAG-O-BAHAR. Le jardin et le printemps, poème hindoustani, traduit en
	français par Garcin de Tassy, de l'Institut. 1 volume in-8
IX.	CHRONIQUE DE MOLDAVIE, depuis le milieu du xive siècle jusqu'à l'an 1594
1	par Grégoire Urechi. Texte roumain en caractères slavons, et traduction
	par Em. Picot. 1 fort volume in-8, en 5 fascicules
V VI	BIBLIOTHECA SINICA, Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs
23, 231.	à l'empire chinois, par Henri Cordier. 2 vol. gr. in-8 à 2 colonnes. 425 fr.
X.I	
XI.	Deuxième partie, contenant le Supplément et la table des auteurs. Fasci- cules let II, In-8, Chaque. 12 fr.
WIII	Fascicule III. (Sous presse.) RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES SUR PÉKIN ET SES
XII.	RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES EI HISTORIQUES SUR PEKIN EI SES
	ENVIRONS, par le docteur Bretschneider, traduction de V. Collin de
*****	Plancy. In-8, fig. et plans
XIII.	HISTOIRE DES RELATIONS DE LA CHINE AVEC L'ANNAM-VIETNAM, du
	xive au xixe siècle, par G. Devéria. ln-8, avec une carte 7 fr. 50
XIV,	XV. ÉPHÉMÉRIDES DACES. Histoire de la guerre entre les Turcs et les
	Russes (1736-1739), par C. Dapontès, texte grec et traduction par Émile
	Legrand. 2 vol. in-8, avec portrait et fac-similé. Chaque volume. 20 fr.
XVI.	RECUEIL DE DOCUMENTS SUR L'ASIE CENTRALE, d'après les écrivains
	chinois, par C. Imbault-Huart. In-8, avec 2 cartes colorièes
XVII.	LE TAM-TU'-KINH, OU LE LIVRE DES PHRASES DE TROIS CARACTÈRES,
	texte et commentaire chinois, prononciation annanute et chinoise, expli-
	cation littérale et traduction complète, par A. des Michels. In-8. 20 fr.
XVIII	. HISTOIRE UNIVERSELLE, par Elienne Acoghih de Daron, traduit de l'ar-
** ,	ménien par E. Dulaurier, de l'Institut. In-8 en deux parties (la seconde
	partie en préparation). Chaque partie
37337	partie of proportion, chapter parties
XIX.	LE LUC VÂN TIÊN CA DIÊN. Poème annamite, publié, traduit et annoté
	par A. des Michels. ln-8 20 fr.
XX.	ÉPHÉMÉRIDES DACES, par C. Dapontès, traduction par Émile Legrand,
	3° vol. in-8
	DEUXIÈME SÉRIE
I.	SEFER NAMÈH. RELATION DU VOYAGE EN PERSE, en Syrie et en Pales-
**	tine, en Egypte, en Perse et en Arabie fait par Nassiri Khosrau, de l'an
	1043 à 1049, texte persan, publié, traduit et annoté par Ch. Sche/er, de l'Ins-
	titut' IIn hean volume or in-8 avec quatre chromolithographies 95 fr

MÉLANGES ORIENTAUX. Textes et traductions, publiés par les professeurs de l'Ecole des langues orientales vivantes, à l'occasion du sixième congrès international des Orientalistes réuni à Leyde en septembre 1883. In-8, IX. Notice historique sur l'Ecole des langues, — Quatre lettres missives écrites de 1470 à 1475 par Aboû'l-Hasan Aly, par H. Derenbourg. — Trois chapitres du Khitay Namèh, par Ch. Schefer. — Notice sur l'Arabie méridionale, par C. Barbier de Meynard. — L'incendie de Singapour en 1828, par l'abbé C. Favre. — Inscriptions d'un reliquaire arménien de la collection Basilewski, par A. Carrière. — Fragments inédits de littérature greeque, par E. Miller — Mémorial de l'antiquité japonaise, par L. de Rosny. — Kim van kieu Truyèn, par A. des Michels. — La Bulgarie à la fin du xvniº siècle, par L. Leger. — Notice biographique et bibliographique sur Nicolas Spatar Milescu, par Emile Picot. — Essai d'une bibliographie des ouvrages publiés en Chine par les Européens au xvnº et au xvnº siècles, par H. Cordier. — Un épisode du poème épique de Sindâmani, par J. Vinson. avec planches et fac-similé. X, XI. LES MANUSCRITS ARABES DE L'ESCURIAL, décrits par Hartwig Deren-bourg. Tome 1, Grammaire, Rhétorique, Poésie, Philologie et Belles-dynasties divines, traduite sur le texte original et accompagnée d'une glose inédite composée en chinois et d'un commentaire perpétuel, par Léon de Rosny. Deux fascicules in-8. Chaque fascicule. 15 fr.
Première partie. La Genèse. — Deuxième partie. Le règne du Soleil. —
Troisième partie. L'Exil.

XVIII. LE MAROC, de 1631 à 1812. Extrait de l'ouvrage intitulé Ettordjemân Elmo'arib'an douel Elmachriq ou'l Maghrib, de Aboulqasem ben Ahmed Ezziâni. Texte arabe publié et traduit par O. Houdas. În-8. 15 fr. NOUVEAUX MÉLANGES ORIENTAUX, publiés par les professeurs de l'E-cole des langues orientales vivantes, à l'occasion du Congrès des Orienta-XIX.

O	EGOLE DES LANGUES ONIENTALES
XX.	L'ESTAT DE LA PERSE en 1660, par le P. Raphaël du Mans. Publié et annoté par Ch. Schefer, de l'Institut. In-8 20 fr
	TROISIÈME SÉRIE
I.	LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE, description géographique et ethnographique, d'après des documents officiels chinois traduits par G. Devéria, în-8 illustré, avec planches et cartes
∞П.	NOZHET-ELHADI. Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670). par Mohammed Esseghir ben Elhadi ben Abdallah Eloufrani. Texte arabe,
III. IV.	publié par O. Houdas. In-8
V, V	traduit du russe par A. Dozon. In-8, avec carte
	Orientalistes de Stockholm. 2 vol. in-8
	turc azeri, publiée et traduite par Barbier de Meynard, — Proverbes malais, par G. Marre. — Cérémonies religieuses et coutumes des Tchérémisses, par A. Dozon.—
	Histoire de la conquête de l'Andalousie, par Ibn Elqouthiya, publié par O. Houdas.— La compagnie suédoise des Indes orientales au xviii siècle, par H. Cordier. — Du sens des mots chinois, Giao Chi, nom des ancêtres du peuple annamite, par A. des
	Michels. — Chants populaires des Roumains de Serbie, par Em. Picot. — Les Français dans l'Inde (1736-1761), par J. Vinson. — Notice biographique sur Jean et Théodose
VII,	Zygomalas, par E. Legrand, etc. VIII. SIASSET NAMEH. Traité de Gouvernement, par Nizam oul Moulk, vizir du sultan Seldjoukide Melikcháh. Texte persan et traductiou française,
	par Ch. Schefer, de l'Institut. Tome I. Texte persan. In-8
IX, X	Tome I. Texte arabe, public par O. Houdas, In-8
XI.	Tome II. Traduction française et notes, par O. Houdas. In-8. (Sous presse.) CHIH LOUH KOUOH KIANG YUH TCHI. Géographie historique des Seize royaumes fondés en Chine par des chefs tatares (302-433) traduite du chinois et annotée par A. Des Michels. Fasc. I et II,in-8. Chaque. 7 fr. 50
XII.	Fascicule III. (Sous presse.) CENT DIX LETTRES GRECQUES, de François Filelfe, publiées intégralement pour la première fois, d'après le Codex Trivulzianus 873, avec

introduction, notes et commentaires, par *Emile Legrand*. In-8. . 20 fr. XIII. DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE BOUKHARA, par *Mo-*

hammed Nerchakhy, suivie de textes relatifs à la Transoxiane. Tome 1. Texte persan, publié par Ch. Schefer, membre de l'Institut. In-8. 45 fr. ome 11. Traduction française et notes, par Ch. Schefer, de l'Institut. (Sous XIV. Tome 11.

presse.)

XV. LES FRANÇAIS DANS L'INDE, Dupleix et Labourdonnais Extraits des Mé-

publié par M. Ravaisse. In-8.

XVII. Le même, traduction française. In-8. (En préparation.)

XVIII. TABLEAUX GENEALOGIQUES DES PRINCES DE MOLDAVIE, dressés d'après les documents originaux et accompagnés de notes historiques, par Emile Picot. In-8 de 300 pages, avec environ 30 tableaux. (En prépa-

ration.)
XIX, XX. BIBLIOGRAPHIE CORÉENNE. Tableau littéraire de la Corée, contenant la nomenclature des ouvrages publiés jusqu'en 1890, aiusi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages, par Maurice Courant, interprète de la légation de France à Tokyo. 2 vol. (Sous presse.)

OUATRIÈME SÉRIE

I-IV. CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, publié par E. Lambrecht, secrétaire de l'École. (Sous presse.)

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME I

TOME II

TOME III

EM. DE SCHLAGINTWEIT. LE BOUDDHISME AUTIBET, traduit de l'anglais par L. DE MILLOUÉ. Un volume in-4, avec 40 planches hors texte 20 fr.

TOME IV

MÉLANGES. — Un volume in-4, avec 44 planches hors texte. 45 fr. E. Lepébure. Le puits de Deïr-el-Bahari, notice sur les dernières découvertes faites en Egypte. — F. Chabas. Table à libations du Musée Guimet. — D' Al. Colson. Notice sur un Hercule phallophore, dieu de la génération. — P. Regnaud. Le Pancha-Tantra, ou le grand recueil des fables de l'Inde ancienne, considéré au point de vue de son origine, de sa rédaction, de son expansion et de la littérature à laquelle il a donné naissance. — Rev. J. Edkins. La religion en Chine. Exposé des trois religions des Chinois, suivi d'observations sur l'état actuel et l'avenir de la propagande chrétienne parmi ce peuple; traduit de l'anglais par L. de Milloué.

TOME V

TOME VI

TO MINISTER DO MONTE COLLEGE
TOME VII
MÉLANGES. — Un volume in-4, avec 6 planches hors texte 20 fr
A. Bourquin. Bráhmakarma ou Rites sacrés des Bráhmanes, traduit pour le première fois du sanscrit en français. — Dharmasindhu, ou Océan des rite religieux, par le prêtre Káshinátha, première partie. Traduit du sanscrit e commenté. Version française par L. de Milloué. — E. S. W. Sénathi-Rald Quelques remarques sur la secte çivaïte chez les Indous de l'Inde méridionale — Arnould Logard. Les coquilles sacrées dans les religions indoues. — Sir Mut Coomara-Swamy. Dáthávança ou histoire de la Dent-Relique du Buddha Gautama, poème épique de Dharma-Kitti, traduit en français d'après la versio anglaise, par L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. Mémoire sur l'histoire de la Dent-Relique de Cevlan, précédé d'un essai sur la vie et la religion de Gau
tama Buddha, traduit de l'anglais et annoté par L. de Milloué. — P. Regnaut Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-euro péennes et particulièrement en ce qui regarde le sanscrit.
TOME VIII LE YI-KING OU LIVRE DES CHANGEMENTS DE LA DYNASTIE DES TSCHEOU traduit pour la première fois du chinois en français, avec les commentaire traditionnels complets de T'shèng-Tsé et de Tshou-hi et des extraits des prin cipaux commentateurs, par PLF. Philastre.
Première partie. Un volume in-4
TOME IX
LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par M. E. Lefébure. — Première division Le tombeau de Séti ler publié in extenso avec la collaboration de MM. U. Bou RIANT et V. Loret, anciens membres de la Mission archéologique du Caire e avec le concours de M. Ed. Naville.
Un volume iu-4, avec 130 planches hors texte
TOME X
MÉLANGES. — Un volume in-4, illustré de dessins et de 24 pl. hors texte. 30 fr Mémoires relatifs aux religions et aux monuments anciens de l'Amérique La stèle de Palenqué, par Ch. Rav. — Idoles de l'Amazone, par J. Verissimo. — Sculptures de Santa-Lucia Cosumalwhuapa (Guatémala), par S. Habel, Tradui de l'anglais par J. Pointet. — Notice sur les pierres sculptées du Guatemala acquises par le Musée de Berlin, par A. Bastian. Traduit de l'allemand pa J. Pointet.
Mémoires divers. — Le Shintoïsme, sa mythologie, sa morale, par M. A. Tomu — Les Idées philosophiques et religieuses des Jainas, par SJ. Warren. Tradui
 Les Idées philosophiques et religieuses des Jainas, par SJ. Warren. Tradui de l'anglais par J. Pointet. — Etude sur le mythe de Vrishabha, par L. de Milloué — Le Dialogue de Çuka et de Rhamba, par J. Grandjean. — La Question de aspirées en sanscrit et en grec, par P. Regnaud. — Deux inscriptions phéniciennes inédites, par C. Clermont-Ganneau. — Le galet d'Antibes, offrande phallique à Aphrodite, par H. Bazin.
Mémoires d'égyptologie. — La tombe d'un ancien Egyptien, par V. Loret. — Le
quatre races dans le ciel inférieur des Egyptiens, par J. Libblein. — Un des pro- cédés du démiurge égyptien, par E. Leféburg. — Maa, déesse de la vérité, et soi rôle dans le Panthéon égyptien, par A. Wiedemann.
TOMES XI ET XII
LA RELIGION POPULAIRE DES CHINOIS, par JJM. DE GROOT. — Les fêtes annuellement célébrées à Emoui (Amoy). Mémoire traduit du hollandais avec le concours de l'auteur, par CG. Chavannes. Illustrations par Félix Regamey e héliogravures.
9 volumes in 4 avec 38 planches have taxts 40 fm

• TOME XIII LE RAMAYANA, au point de vue religieux, philosophique et moral, par Сн. Schoebel.

Couronné par l'Institut.

TOME XIV
ESSAI SUR LE GNOSTICISME ÉGYPTIEN, ses développements, son origine égyp-
tienne, par E. Amélineau. Un volume in-4, avec une planche
of volume is in all of the second of the sec
TOME XV
SIAO-HIO. LA PETITE ÉTUDE ou MORALE DE LA JEUNESSE, avec le Commentaire de Tche-Siuen, traduit pour la première fois du chinois en français, par C. DE HARLEZ.
Un volume in-4, avec carte
TOME XVI
LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par E. Lefébure. In-4 en 2 fascicules avec planches ,
Fascicule I. — Seconde division des Hypogées. Notices des Hypogées publiées avec le concours de Ed. Naville et Ern. Schiaparelli. — Fascicule II. — Troisième division. Tombeau de Ramsès IV.
TOME XVII
MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE au 10° siècle. Histoire de saint Pakhôme et de ses communautés. Documents coptes et arabes inédits, publiés et traduits par E. AMÉLINEAU.
Un fort volume in-4 60 fr.
TOME XVIII
AVADANA CATAKA. Cent légendes bouddhiques, traduites du sanscrit par Léon Feer.
Un vol. in-4 , , 20 fr.
TOME XIX
LE LALITA-VISTARA, ou Développement des jeux, contenant l'histoire du Bouddha Çakya-Mouni, depuis sa naissance jusqu'à sa prédication, traduit du sanscrit en français par PhEd. Fougaux, professeur au Collège de France. Deuxième partie : Notes, Variantes et Index.
Un vol. in-4
TEXTES TAOISTES, traduits des originaux chinois et commentés, par C. de Harlez.
Un volume in-4
TOMES XXI, XXII ET XXIV
LE ZEND-AVESTA. Traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique, par James Darmesterer, professeur au Collège de France.
Tome I. La Liturgie (Yasna et Vispéred). Un volume in-4 20 fr.
Tome II. La Loi (Vendidad). — L'Épopée (Yashts). — Le Livre de prière (Khorda-Avesta). Un vol. in-4
Tome III. Origines de la littérature et de la religion zoroastriennes. Appendice à la traduction de l'Avesta. (Fragments des Nasks perdus et Index.) Un volume in-4
L'Institut a décerné en 1893 le prix biennal de 20.000 francs à cet ouvrage.

TOME XXIII

TOME XXV

MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE. Histoire des mouastères de la Basse Égypte. Vies de saint Paul, saint Antoine saint Macaire. Vies des saints Maxime et Domèce, de Jean le Nain, etc. Texte et

TOME XXVI (Sous presse)

LE SIAM ANCIEN, par L. FOURNEREAU. Un volume richement illustré.

TOMES XXVII ET XXVIII (Sous presse)

HISTOIRE DE LA SÉPULTURE ET DES FUNÉRAILLES EN ÉGYPTE, par E. AMÉ-LINEAU. 2 volumes in-4, illustrés.

TOMES XXIX ET XXX (Sous presse)

MÉLANGES. TERRIEN DE LACOUPERIE. Notes sur Formose. - RIGOLLOT. Les dieux de l'Égypte. - L. DE MILLOUÉ et KAWAMOURA. Etude héraldique et historique sur la malle du Shogoun Yé-yo-shi. - Colonel Chaillé-Long-Bey. Mémoire sur la Corée, etc.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

Série in-80

I. - LE RIG-VÉDA et les origines de la mythologie indo-européenne, par Paul Re-de l'Institut. In-8 V. - SI-DO. Traité des signes mystiques du Bouddhisme ésotérique japonais, par L. DE MILLOUÉ. In-8, avec planches et dessins dans le texte (Sous presse). VI. - LES PARSIS, avec Introduction de J. MENANT, de l'Institut. In-8, illustré, (Sous presse).

BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION

SÉRIE DE VOLUMES IN-18 ILLUSTRÉS

A 3 fr. 50

 LES MOINES ÉGYPTIENS, par E. AMELINEAU. Illustré.
 H. — PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. — Première partie : Religions III. — PRECIS DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. — Première partie : Religions de l'Inde, par L. de Milloué. Illustré de 21 planches.
 III. — LES HÉTEENS. — Histoire d'un Empire oublié, par H. Sayce; traduit de l'anglais, avec préface et appendices, par J. Menant, membre de l'Institut. Illustré de 4 planches et de 15 dessins dans le texte.
 IV. — LES SYMBOLES, LES EMBLÈMES ET LES ACCESSOIRES DU CULTE CHEZ LES ANNAMITES, par G. Dumoutier. Illustré de 35 dessins annamitée.

mites.

V. — LES YEZIDIS. Les adorateurs du feu, par J. Menant, membre de l'Institut. In-18, illustré.
 VI. — LE CULTE DES MORTS dans l'Annam et dans l'Extrème-Orient, par

le lieutenant-colonel Bouinais et Paulus. In-18.

GUIDE ILLUSTRÉ DU MUSÉE GUIMET, par L. de Milloué. In-18. . . . 1 fr. INTRODUCTION AU CATALOGUE DU MUSÉE GUIMET. — Aperçu sommaire des Religions des anciens peuples civilisés, par L. de Milloué. ln-18. . . . 4 fr. 50

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. 30 volumes in-8° 350 fr.

MÉMOIRES

Publiés par les Membres de la

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE

TOME I

PREMIER FASCICULE: U. BOURIANT. Deux jours de fouilles à Tell el-Amarna. —

W. LORET. Le tombeau de l'Amxent Amen-Hotep. — U. BOURIANT.

L'église copte du tombeau de Déga. — V. LORET. La stèle de l'Amxent

Amen-Hotep. — H. DULAC. Quatre contes arabes en dialecte cairote. —

V. LORET. La tombe de Kham Ha. In-4°, avec pl. noires et en couleur. 25 fr.

DEUXIÈME FASCICULE: G. MASPERO. Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis. — U. BOURIANT. Les papyrus d'Akhmim. —

V. LORET. Quelques documents relatifs à la litterature et à la musique populaires de la Haute-Egypte. In-4° avec quanches en couleur. 2 planches populaires de la Haute-Egypte. In-4°, avec 9 planches en couleur, 2 planches noires, 40 planches de musique. 40 fr.
TROISIÈME FASCICULE: U. BOURIANT. Rapport au Ministre de l'Instruction pu-

blique sur une mission dans la Haute-Egypte (1884-1885). - P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire d'après Makrîzî (Palais des khalifes Fatimites). Avec plans en couleur. — Ph. VIREY. Etude sur un parchemin rapporté de Thèbes. Avec une héliogravure du papyrus en 4 planches. In-4°. Prix: 30 fr.

QUATRIÈME FASCICULE: LES MOMIES ROYALES DE DÉIR-EL-BAHARI, par M. MASPERO, In-4°, avec 27 planches. 50 fr.

TOME II

LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÉBES, par M. E. LEFÉBURE. I-e partie. Le tombeau de Séti Ier publié in extenso avec la collaboration de MM. U. BOURIANT et V. LORET, membres de la mission archéologique du Caire et avec le concours de M. EDOUARD NAVILLE. In-40, avec 136 planches. 75 fr.

PREMIER FASCICULE: LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par M. E. LE-FÉBURE. II. partie. Notices des hypogées, publiées avec la collaboration de MM. ED. NAVILLE et ERN. SCHIAPARELLI. In-4°, avec planches. 35 fr. Deuxième fascicule: LES HYPOGÉES ROYAUX DE THEBES, par M. E. LE-FÉBURE. III. partie. Tombeau de Ramsès IV. In-4°, avec planches. 25 fr. TROISIÈME FASCICULE: AL. GAYET. Les monuments coptes du Musée de Boulaq.

Catalogue des sculptures et stèles ornées de la salle copte du Musée de Boulaq. Un volume in-40, avec 100 planches, dont deux en chromolithographie. 40 fr.

QUATRIÈME FASCICULE: P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire d'après Makrizî (Palais des khalifes Fatimites), IIe partie avec plans. — Supplément aux monuments coptes du Musée de Boulaq, par M. GAYET. — Planches supplémentaires pour les Fouilles de Thèbes et

de Memphis de M. MASPERO. 20 fr.

PREMIER FASCICULE: MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'EGYPTE CHRÉTIENNE AUX IV. ET V. SIÈCLES. Documents coptes et arabes inédits, par E. AMÉLINEAU. Un fort volume in-4°. 60 fr.

DEUXIÈME FASCICULE: In-4. (Sous presse).

TOME V

PREMIER FASCICULE: PH. VIREY. Le tombeau de Rekhmara. In-40, avec pl. 40 fr. DEUXIÈME FASCICULE : PH. VIREY. Tombeaux thébains de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Avec planches. 40 fr.

TROISIÈME FASCICULE: G. BÉNÉDITE, BOURIANT, BOUSSAC, MASPERO, CHASSINAT. Tombeaux thébains. Un volume in-4°, avec nombreuses planches en couleur. 50 fr.

QUATRIÈME FASCICULE: P. SCHEIL. Tombeaux thébains. Planches en noir et en couleur. (Sous presse.)

TOME VI

PREMIER FASCICULE: G. MASPERO, membre de l'Institut. Fragments de la ver-

sion thébaine de l'Ancien Testament. Texte copte. In-4°. 20 fr.
Deuxième fascicles: MASPERO, Suite et fin des Fragments. — SCHEIL. Tables de Tell el-Amarna. — CASANOVA. Une sphère arabe. — Notices sur les stèles arabes appartenant à la Mission du Caire. In-4°. 25 fr.

TROISIÈME FASCICULE : CASANOVA. Catalogue des verres de la collection Fouquet. — Mémoires divers sur les Fatimides. In 40. 16 fr. Quatrième fascicule: CASANOVA. La Citadelle du Caire, d'après Makrîzî, avec

planches et plans de M. HERZ (Sous presse).

TOME VII

PRÉCIS DE L'ART ARABE, par J. BOURGOIN. In-40 avec 300 planches. 150 fr.

TOME VIII

PREMIER FASCICULE: Actes du concile d'Ephèse, texte copte publié et traduit par U. BOURIANT. In-4°. 15 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : L'éloge de l'Apa Victor, fils de Romanos. Texte coptethébain publié et traduit par U. BOURIANT. - Recueil de cônes sunérai-

res, par DARESSY. In-4°, avec planches. 20 fr.
TROISIÈME FASCICULE: J. DE MORGAN et BOURIANT. Les carrières de Ptolémaïs. - DARESSY. La grande colonnade du temple de Louxor. In-4, avec planches. (Sous presse).

TOME IX

PREMIER FASCICULE: BAILLET. Papyrus mathématique d'Akhmîm. - BOURIANT. Fragments du texte grec du Livre d'Hénoch, et de quelques écrits attribués

Pragments du texte grec du Livie à Henoch, ce de que que de la constant à saint Pierre. In-40, avec 8 planches. 30 fr.

Deuxième fascicule: Le P. SCHEIL. Deux traités de Philon. publiés d'après un papyrus du vio siècle trouvés à Louxor. In-40, avec 4 planches. 46 fr.

Troisième fascicule: L'Evangile et l'Apocalypse de Pierre. Le texte grec du Livre d'Hénoch. Fac-similé du manuscrit reproduit en 34 planches doubles, en héliogravure. Avec une préface de M. A. LODS. 40 fr.

TOMES X et XI (En cours de publication).

LE TEMPLE D'EDFOU, publié in extenso par M. le M18 DE ROCHEMONTEIX. Avec nombreuses planches, 1re livraison. In-4°. 30 fr. 2e livraison (Sous presse.)

TOME XII

Premier fascicule : D. MALLET. Les premiers établissements des Grecs en Egypte (viio etvio siècles). In-40, avec dessins dans le texte. 30 fr.

TOMES XIII et XIV (En cours de publication).

LE TEMPLE DE PHILÆ, par M. G. BENEDITE, et Recueil des inscriptions grecques, par M. BAILLET.

PREMIER FASCICULE: 40 fr. — DEUXIÈME FASCICULE. In-4°. (Sous presse.)

TOME XV (En cours de publication).

LE TEMPLE DE LOUXOR, par M. GAYET. PREMIER FASCICULE. In-4, avec planches. 40 fr.

TOME XVI LE TEMPLE DE MÉDINET-ABOU, par U. BOURIANT. PREMIER FASCICULE comprenant environ 50 planches. (Sous presse.)

TOME XVII

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE L'EGYPTE ET DU CAIRE, par MA-KRIZI. Traduit en français pour la première fois, par U. BOURIANT. In-4. (Sous presse.)

TOME XVIII (En préparation).

LE TEMPLE DE DÉIR-EL-MEDINEH et LE TEMPLE DE BEHENI (WADI-ALFA) par G. BENEDITE.

Série in-8°

CHANSONS POPULAIRES ARABES

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

1. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE par les Membres de la Section des sciences religieuses, avec une Introduction par Albert Réville, professeur au Collège de France, président de la Section.

Collège de France, président de la Section.

Sommaire du contenu: Albert Réville. Introduction. — Le sens du mot Sacramentum chez Tertullien. — L. de Rosny. Le texte du Tao-teh-king et son histoire. — Picavet. De l'origine de la philosophie scolastique en France et en Allemagne. — Hartwig Derenbourg. Un nouveau roi de Saba. — Sylvain Levi. Deux chapitres du Sarva-Darçana-Samgraha. — Massebieau. Le classement des œuvres de Philon. — Amélinevu. L'hymne au Nil. — Maurice Vernes. Les populations anciennes et primitives de la Palestine, d'après la Bible. — Esmein. La question des investitures dans les lettres d'Yves de Chartres. — Jean Réville. Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes des deux premiers siècles. — Ernest Havet. La conversion de saint Paul. — Sabatier. L'auteur du livre des Actes des Apôtres a-t-il connu les Epîtres de saint Paul? — Is. Loeb. La chaîne de la Tradition dans le premier chapitre des Pirké Abot.

II et III. — DU PRÉTENDU POLYTHÉISME DES HÉBREUX. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, suivi d'un examen de l'authenticité des écrits prophétiques, par Maurice Vernes, directeur-adjoint.2 beaux volumes in-8.

7 fr. 50

V. — LES ORIGINES DE L'ÉPISCOPAT, par Jean Réville. Un volume in-8. (Sous presse.)

RAPPORTS ANNUELS

II. — L'ÉVANGILE DE PIERRE ET LES ÉVANGILES CANONIQUES, par A. SABATIER, directeur-adjoint. In-8.
1 fr. "

ANNALES DE LA FACULTE DES LETTRES

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

Commencées sous la direction de M. L. DE RONCHAUD

et continuées sous la direction de M. A. KAEMPFEN

DIRECTEUR DES MUSÉES NATIONAUX ET DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

DISCOURS D'OUVERTURE de MM. les professeurs de l'École du Louvre.
In-8, illustré
M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission en Allemagne et
dans les Pays-Bas, par Eugène Revillour, professeur à l'Ecole du Louvre.
Première partie. In-4. autographié
Première partie. In-4, autographié
1er fascicule: L'état des personnes. In-8
COURS DE LANGUE DEMOTIQUE (1883-1884). UN POÈME SATIRIQUE,
composé à l'occasion de la maladie du poète musicien, héraut d'insurrection. Hor'uta, par E. Revillout. In-4 avec deux planches en héliogravure. 35 fr.
EXPLICATION DES MONUMENTS DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTHIOPIE, DE
LEPSIUS par Paul Pierrer, professeur à l'École du Louvre, conservateur
du Musée égyptien du Louvre. 1re livraison. In-8 6 fr. LA CONDITION JURIDIQUE DE LA FEMME DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE.
LA CONDITION JURIDIQUE DE LA FEMME DANS L'ANCIENNE EGYPTE.
Thèse présentée à l'Ecole du Louvre, par G. PATURET, élève diplômé.
In-8
l'antiquité par Eugène Revillout, professeur à l'École du Louvre, conserva-
teur adjoint des Musées nationaux. In-8
teur adjoint des Musées nationaux. In-8
professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur adjoint des Musées natio-
naux. In-8
LES DEUX VERSIONS DEMOTIQUES DU DECRET DE CANOPE, textes,
étude comparative, traduction, commentaire historique et philologique, par W. N. Groff, élève diplomé. Thèse de l'Ecole du Louvre. In-4 10 fr.
RITUEL FUNÉRAIRE DE PAMONTH, texte démotique, avec les textes bié-
roglyphiques et hiératiques correspondants, publié par Eug. REVILLOUT.
1887-89. 1 volume en quatre fascicules in-4 20 fr.
-L'introduction, ayant pour titre: La Morale égyptienne, se vend séparément 3 fr.
LE CULTE DE NEÎT A SAIS, étude de mythologie égyptienne, par D. Mallet, ancien élève de l'Ecole normale. Thèse de l'Ecole du Louvre. In-8. 15 fr.
UN NOUVEAU CONTRAT BILINGUE, DÉMOTIQUE-GREC, publié et
expliqué par J. Berger, agrégé des lettres. Thèse de l'Ecole du Louvre.
In-4
LE LIVRE DES TRANSFORMATIONS, publié et traduit par J. LEGRAIN.
Thèse de l'Ecole du Louvre. In-4, avec 14 planches
DEUX PAPYRUS DÉMOTIQUES, publiés et expliqués par Léon Denisse. Thèse de l'Ecole du Louvre. In-4
de l'Ecole du Louvre. In-4
l'Institut, professeur à l'Ecole du Louvre. 4 volumes in-8.
I. Archéologie celtique et gauloise. In-8 illustré de dessins, de planches
et cartes en couleur
maniée et considérablement augmentée
III. Les Celtes d'après les textes et les monuments. In-8 (Sous presse)
IV. La religion gauloise. In-8 (Sous presse)

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

TOME I. — Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté (1702-1713), d'après les documents inédits des archives de Paris, Berlin et Neuchâtel, par Emile Bourgeois, chargé du cours d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon. 1887. In-8, avec carte 5 fr.
TOME II. — Science et psychologie. Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, publiées avec une introduction par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, 1887. Iu-8, avec fac-similé. Prix
TOME III. — La Chanson de Roland, traduction archaïque et rythmée, par Léon Clédat, professeur de langue et de littérature française du moyen âge à la Faculté des lettres de Lyon. 1887. In-8 5 fr.
TOME IV. — Le Nouveau Testament, traduit au xino s., en langue provençale, suivi d'un rituel cathare. Reproduction photolithographique du Manuscrit de Lyon, publiée avec une nouvelle édition du rituel, par L. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. 1888. In-8 30 fr.
TOME V. — Mélanges grecs, par Ch. Cucuel et F. Allègre, maîtres de Conférences à la Faculté des lettres de Lyon: Œuvres complètes de l'orateur Antiphon (traduction). — Une scène des Grenouilles d'Aristophane. 1888. In-8
TOME VI. — Mélanges de philologie indo-européenne, par Paul REGNAUD, professeur de sanscrit et de grammaire comparée, GROSSET et GRANDJEAN, étudiants à la Faculté des lettres de Lyon, In-85 fr.
TOME VII. — Mélanges carolingiens , par Bardot, Pouzet et Breyton, agrégés d'histoire. Préface par Ch. Bayet, professeur d'histoire. In-8. 5 fr.
TOME VIII. — Zaïre, tragédie de Voltaire, édition critique, préparée sous la direction de Léon Fontaine, professeur de littérature française, par Léger, Fréjafon, Couyba, In-8 4 fr.
TOME IX. — L'acquisition de la couronne royale de Prusse, par les Hohenzollern, par Albert Waddington. In-8
TOMES X, XI, XII. — Histoire de la littérature allemande, par A. Hein- Rich, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon. 2° édition, revue et augmentée. 3 vol. in-8. Chaque volume
TOME XIII. — Les géographes allemands de la Renaissance, par L. Gallors, charge de cours à la Faculté, avec reproduction de cartes anciennes. In-8
TOME XIV. — Étude sur la déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées, par F. Allègre, maître de conférences. In-8 4 fr.
ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON Tomes I (1883), II (1884), III (1885). Chaque volume, publié en 3 fascicules. 10 fr. Les trois volumes ensemble. ,

RECUEIL

DE

VOYAGES ET DE DOCUMENTS

Pour servir à l'histoire de la Géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIº siècle.

Publié sous la direction de MM. Cm. SCHEFER, de l'Institut, et H. CORDIER Tiré à 250 exemplaires dont 25 sur papier de Hollande

La Société de Géographie a décerné le Prix Jomard à l'Éditeur de cette collection.

VOLUMES PUBLIÉS

ī

JEAN ET SÉBASTIEN CABOT

Leur origine et leurs voyages	. Étude d'	histoire	critique	, suivie	d'une ca	artogra-
phie, d'une bibliographie e	td'une ch	ronologi	ie des V	ovages	an Nor	d-Ouest
de 1497 à 1550, d'après des	s documen	ts inédi	its, par	Henry	HARRISSI	E. 1882,
un beau volume gr. in-8,	avec un	portula	n repro	tuit en	fac-sim	ile par
PILINSKI						25 fr.
Le même, sur papier vergé de	Hollande				-	40 fr.

II

LE VOYAGE DE LA SAINCTE CYTÉ DE HIÉRUSALEM

Fait l'an mil quatre cens quatre vingtz, estar	nt le sièg	e du Gr	and-T	urc à	Rhodes,
et régnant en France Loys unziesme de					
de l'Institut. 1882, beau volume gr. in-8					16 fr.
Le même, sur papier vergé de Hollande					25 fr

III

LES CORTE-REAL ET LEURS VOYAGES AU NOUVEAU-MONDE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

	Ī	h	

SUPPLÉMENT AU TOME III

GASPARD CORTE-REAL
La date exacte de sa dernière expédition au Nouveau-Monde, d'après deux nouveaux documents inédits récemment tirés des archives de la Torre do Tombo à Lisbonne, dont un écrit et signé par Gaspard Corte-Real, l'autre par son frère Miquel, reproduits ici en fac-similé par Henry Harrisse. In-8, avec 2 planches en fac-similé 4 fr.
Le même, sur papier de Hollande 6 fr.
IV
LES NAVIGATIONS DE JEAN PARMENTIER
Publié par Ch. Schefer, de l'Institut. Gr. in-8, avec une carte fac-similé. 16 fr.
Le même, sur papier de Hollande
V
LE VOYAGE ET ITINÉRAIRE D'OUTREMER
Fait par Frère Jean Thenault. — Egypte, Mont Sinay, Palestine, suivi de la relation de Domenico Trevisan auprès du Soudan d'Egypte. Publié et annoté par Ch. Schefer, membre de l'Institut. Gr. in-8, avec carte et planches. 25 fr.
Le même, sur papier de Hollande
VI, VII
CHRISTOPHE COLOMB
Son origine, sa vie, ses voyages, sa famille et ses descendants, d'après des documents inédits, tirés des archives de Génes, de Savone, de Séville et de Madrid. Etudes d'histoire critique, par Henry Harrisse. 2 volumes gr. in-8 de luxe, avec planches
. VIII
LE VOYAGE DE MONSIEUR D'ARAMON
Ambassadeur pour le roi en Levant, escrit par noble homme Jean Chesneau, publié et annoté par Ch. Schefer, de l'Institut. Un beau volume gr. in-8 avec planches
Le même, sur papier de Hollande
IX
LES VOYAGES DE LUDOVICO DI VARTHEMA
OU LE VIATEUR EN LA PLUS GRANDE PARTIE DE L'ORIENT
Publié et annoté par Ch. Schefer, de l'Institut. Un beau volume grand in-8, avec carte
Le même, sur papier de Hollande
X

VOYAGES EN ASIE DE FRÈRE ODORIC DE PORDENONE

Religieux de l'ordre de Saint-François, publiés et annotés par Henri Corder. In-8, orné de planches, dessins, fac-similé et d'une carte. Un fort volume. 60 fr. Le même, sur papier de Hollande.

XI

LE VOYAGE DE LA TERRE SAINTE

Composé par messire Denis Possot et achevé par messire	
seigneur de Champermoy et Grandchamp, procureur du	
gneur messire Robert de la Marck (1532). Publié par Ch.	Schefer, de l'Ins-
titut. In-8, avec planches	30 fr.
Le même, sur papier de Hollande	40 fr.

XII

LE VOYAGE D'OUTREMER DE BERTRANDON DE LA BROQUIÈRE

Premier écuyer tranchant et conseiller de Phi	llippe le Bon, duc de Bourgogne.
Publié et annoté par Ch. Schefer, memb	ore de l'Institut. In-8, avec plan-
ches	30 fr.
Le même, sur papier de Hollande	40 fr.

XIII et XIV (sous presse)

LÉON L'AFRICAIN

Publié par CH. Schefer, membre de l'Institut. 2 forts volumes in-8.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS

Pour servir à l'Histoire de la Géographie.

SECTION CARTOGRAPHIQUE

FORMAT IN-4

Ι

CARTES ET GLOBES

RELATIFS A LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

Reproduction de quarante cartes en héliogravure sur cuivre, et texte explicatif, par M. Gabriel Marcel.

Un volume in-4 de texte et un Atlas in-folio, en un carton. . . . 100 fr.

La Section cartographique formera une seconde Série du Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie. Nous y donnerons, en reproduction héliographique, les anciennes cartes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique et nous choisirons de préférence des documents pouvant servir à l'histoire de la cartographie.

GRANDES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET OUVRAGES GÉOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU	Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Art	S
	(Comité des Travaux historiques et scientifiques, section de Géographie historique et descriptive.) •	

Série de volumes in-4, accompagnés de nombreuses cartes et planches

L'ASIE CENTRALE TIBET ET RÉGIONS LIMITROPHES

Par DUTREUIL DE RHINS

Texte, un volume in-4 de 636 pages et atlas in-folio, cartonné. . . . 60 fr.

L'ILE FORMOSE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par E. IMBAULT-HUART

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE

AU TEMPS DES DEUX DYNASTIES HAN

Par ÉDOUARD CHAVANNES

Un vol. in-4, accompagné de 66 planches gravées d'après les estampages. 30 fr.

MISSION J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, LINGUISTIQUE, GÉOLOGIE

MISSION A. PAVIE

EXPLORATION DE L'INDO-CHINE

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Publiés par les membres de la Mission, sous la direction de M. PAVIE et de M. Pierre LEFÈVRE-PONTALIS.

- 4 volumes in-4, accompagnés d'un grand nombre de cartes, planches, reproductions d'estampages et de textes, dessins dans le texte, etc. (Sous presse.)

MISSIONS SCIENTIFIQUES

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

. TOME I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÈNIE RUSSE.

TOME II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins. 25 fc. »

G. PARIS

VOYAGE D'EXPLORATION DE HUÉ EN COCHINCHINE

PAR LA ROUTE MANDARINE

Un volume in-8, avec 6 cartes et 12 gravures inédites . . . , . 7 fr. 50

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

C. E. DE UJFALVY DE MEZO-KÖVESD

Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan

bois, lithographies, figures dans le texte et nombreux tableaux . 45 fr. » Vol. II. LE SYR-DARIA, LE ZÉRAFCHANE, le pays des Sept-Rivières de la Sibérie occidentale, avec quatre appendices. 1879. un beau vol. in-8, avec une carte ethnographique coloriée de la région du Pamir, le plan de Samarkand, des planches tirées hors texte, et de nombreux tableaux statistiques et authypopologiques.

VOYAGE DAAS L'HIMALAYA ORIENTAL ET LES MONTS DE KARAKORUM

CHARLES HUBER

JOURNAL D'UN VOYAGE EN ARABIE

(1883-1884)

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES Pendant les années 1867-1892.

Par Ch. MAUNOIR

Secrétaire général de la Commission centrale.

3 beaux volumes in-8 de 650 pages, avec cartes, plans, dessins et planches. 45 fr.

J. MOURA

LE ROYAUME DU CAMBODGE

G. DEVÉRIA

LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE

Description géographique et ethnographique d'après des documents officiels chinois traduits pour la première fois.

In-8, avec nombreuses planches et cartes. 20 fr.

Dr. A. LESSON

Ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

4 forts volumes in-8, avec cartes. 60 fr.

BÉRENGER-FÉRAUD

Directeur du Service de santé de la Marine.

LES PEUPLADES DE LA SÉNÉGAMBIE

HISTOIRE, ETHNOGRAPHIE, MŒURS ET COUTUMES, LÉGENDES

MISSION DE LA « MANCHE »

A L'ILE JAN MAYEN ET AU SPITZBERG

Sous le commandement du capitaine de vaisseau BIENAIME

Mémoires de MM. POUCHET, PETTIT, RABOT, R. DE CARFORT, EXELMANS, TROUESSART, etc.

Un volume in-8, avec cartes et planches 10 fr.

RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

I. E. Car. Notice sur la carte de l'Ogôoué. In-8, avec carte 3 fr. »	
II. E. AMÉLINEAU. Vie du patriarche Isaac. Texte copte et traduction française.	
In-8	
III. E. CAT. Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalès de	
Ayora, suivi de fragments inédits de sa Chronique. In-8 2 fr. 50	
IV. E. Lefébure. Rites égyptiens. In-8 3 fr. »	
V. René Basser. Le dialecte de Syouah. In-8 4 fr, »	
VI. G. LE CHATELIER. Les tribus du Sud-Quest marocain. In-8 3 fr. »	
VII. E. Cat. De rebus in Africa a Carolo V gestis. In-8 2 fr. 50	
VIII. E. CAT. Mission bibliographique en Espagne. Rapport à M. le Ministre	
de l'Instruction publique. In-8 2 fr. 50	
IX. G. Ferrand. Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores. 119 partie.	
Les Antaimorona. In-8	
— Deuxième partie. In-8	
X. J. Ревиссиох. Vie de Lalibala, roi d'Ethiopie. Texte éthiopien publié d'après	
un manuscritdu Musée Britannique et traduit en français. In-8. 10 fr. »	
XI. 1er Fascicule. — E. Masqueray. Dictionnaire français-touareg (Dialecte des	
Taïtoq), suivi d'Observations grammaticales, 1re partie. In-8. 6 fr. »	
— Deuxième fascicule. In-8 6 fr. »	
XII. René Basser. Étude sur la Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued-Rir'.	
In-8. :	
XIII. Morliéras. Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie. Texte	
kabyle, Premîer fascicule, In-8	
— Deuxième fascicule. In-8	

BULLETIN

DE

CORRESPONDANCE AFRICAINE

PUBLIÉ PAR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

Première et deuxième années (1882-83), 6 fascicules.		20 fr. »
Troisième année (1884), 6 fascicules	. 4.	20 fr.' »
Quatrième année (1885), 6 fascicules		20 fr. »
Cinquième année (1886), fascicules I et II		7 fr. 50

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RÉCENTES PUBLICATIONS SUR L'ALGÉRIE

ERNEST MERCIER
HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALGER
3 volumes in-8, avec cartes
GÉNÉRAL PHILEBERT
LA CONQUÊTE PACIFIQUE DE L'INTÉRIEUR AFRICAIN
NÈGRES, MUSULMANS ET CHRÉTIENS
Ouvrage richement illustré et accompagné de 3 cartes. In-8
HENRI FOURNEL
LES BERBERS
ÉTUDE SUR LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR LES ARABES
D'APRÈS LES TEXTES ARABES IMPRIMÉS
2 forts volumes in-4
L'ouvrage de M. Fournel abonde en faits bien observés, et qui, indépendamment de tous les systèmes, gardent leur prix (Journal asiatique).
H. D. DE GRAMMONT
HISTOIRE D'ALGER
SOUS LA DOMINATION TURQUE (4515-1830)
Un volume in-8
CODDECDONDANCE DEC CONCILIC D'ALCED
CORRESPONDANCE DES CONSULS D'ALGER
Un volume in-8
COMTE DE SAINT-PHALLE
LA VITICULTURE ET LA VINIFICATION EN ALGERIE
ÉTUDE ET OBSERVATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES In-8. Nombreuses figures 5 fr.
in o. Nombicuses figures
GUIDES EN ALGÉRIE
A L'USAGE DES TOURISTES ET DES ARCHÉOLOGUES
I
LAMRÈSE

Par R. CAGNAT

Professeur au Collège de France.

Un volume in-8, illustré de nombreux clichés et d'un plan des ruines 1 fr.50

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

Collection de volumes in-18 raisin

Imprimés en caractères elzéviriens à 2 fr. 50 le volume et 5 fr. le volume double.

1 LES RELIGIEUSES BOUDDHISTES, depuis Sakya-Monni jusqu'à nos
jours, par Mary Summer. Introduction par PhEd. Foucaux. In-18. 2 fr. 50
11 HISTOIRE DU BOUDDHA SAKYA-MOUNI, depuis sa naissance jusqu'à
sa mort, par Mary Summer. Préface par PhÉd. Foucaux. In-18. 5 fr.
III. — LES STANCES ÉROTIQUES, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud, In-18 2 fr. 50
IV. — LA PALESTINE INCONNUE, par Clermont-Ganneau, In-18. 2 fr. 50
V. — LES PLAISANTERIES DE NASR-EDDIN-HODJA. Traduit du turc par Decourdemanche, In-18
VI-IX LE CHARIOT DE TERRE CUITE (Mricchakatika), drame sanscrit du
roi Cudraka. Traduit en français, avec notes, variantés, etc., par P. Regnaud. 4 volumes in-18
X. — ITER PERSICUM on Description du voyage en Perse entrepris en 1602
par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, amhassadeur de l'empereur Rodol- phe II à la cour du grand-duc de Moscovie et près de Chab Abbàs, roi de
Perse. Relation rédigée en allemand par Georges Tectander von der Jabel. Traduction publiée par Ch. Scheler, de l'Institut. In-18, portrait et carte 5fr.
XI LE CHEVALIER JEAN, conte magyar, par Alexandre Petæß, snivi de
quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de
France, In-18
XIII VOYAGE DE GUILLAUME DE RUBROUCK EN ORIENT, publié en
français et annoté par de Backer. In-18 5 fr.
XIV. — MALAVIKA ET AGNIMITRA, drame sanscrit, traduit par PhEd. Foucaux, professeur au Collège de France. In-18 2 fr. 50
XV. — L'ISLAMISME, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron; publié et annoté par A. Clerc. In-18 2 fr. 50
XVI LA PIÉTÉ FILIALE EN CHINE, textes traduits du chinois avec in-
troduction par P. Dabry de Thiersant, consul de France. In-18 avec 25 jo-
lies gravures d'après les originaux chinois 5 fr. XVII. — CONTES ET LÉGENDES DE L'INDE ANCIENNE, par Mary Sum-
mer. Introduction par PhEd. Foucaux In-18 2 fr. 50
XVIII. — Γαλάτεια, Galatée, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié traduit et annoté par le baron d'Estournelles, In-18 5 fr.
XIX THEATRE PERSAN, choix de téaziés, ou drames, traduits par
A. Chodzko, professeur au Collège de France. In-18 5 fr.
XX. — MILLE ET UN PROVERBES TURCS, recueillis, traduits et mis en ordre par JA. Decourdemanche, In-18 , 2 lr. 50
XXI. — LE DHAMMAPADA, traduit en français avec introduction et notes, par Fernand Hů; suivi du Sútra en 42 articles, traduit du tibétain avec intro-
duction et notes par Léon Feer. In 18 5 fr.
XXII LÉGENDES ET TRADUIONS HISTORIQUES de l'archipel Indien
(Sedjarat Malayou), traduit pour la première fois du malais et accompagné de notes, par LMarcel Devic, In-18
XXIII LA PUISSANCE PATERNELLE EN CHINE, traduit sur les textes
originaux par F. Scherzer, interprete du gouvernement. In-18 2 f. 50

XXIV. LES HÉROINES DE KALIDASA ET CELLES DE SHAKESPEARE. par Mary Summer. Introduction par PhEd. Foucaux. In-18 2 fr. 50
XXV. — LE LIVRE DES FEMMES (Zenan-Nameh), de Fazil-Bey, traduit du turc par JA. Decourdemanche. In-18 2 fr. 50
XXVI. — VIKRAMORVACI. Ourvâci donnée pour prix de l'héroïsme, drame sanscrit, traduit et annoté par PhEd. Foucaux. In-18 2 fr. 50
XXVII NAGANANDA La joie des serpents, drame bouddhique traduit et
annoté par A. Bergaigne, de l'Institut. In-18 2 fr. 50 XXVIII. — LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE NINIVE, par J. Menant, de l'Institut. In-18
de l'Institut. In-18
XXX. — LA POÉSIE ARABE ANTE-ISLAMIQUE, par René Basset. In-18
traduit par J. Thonneller, In-18 2 Ir. 50
XXXII. — LE LIVRE DES MORTS. Traduction du rituel funéraire égyptien, par Paul Pierret, conservateur du Musée égyptien du Louvre. In-18 10 fr.
XXXIII. — L'ENCRE DE CHINE, son histoire, ses procédés de fabrication d'après les auteurs chinois, par Maurice Jametel. In-18 illustré de 22 gravures d'après les originaux
XXXIV. — LE KORAN, sa poésie et ses lois, par Stanley Lane Poole, continuateur de l' « Arabic Lexicon » de Lane, In-18 2 fr. 50
XXXV. — FABLES TURQUES, recueillies et traduites per J. Decourdemanche. In-18
XXXVI LA CIVILISATION JAPONAISE, par Léon de Rosny. In-18. 5, fr.
XXXVII. — LA CIVILISATION MUSULMANE, par Stanislas Guyard, professeur au Collège de France. In-18
XXXVIII. — VOYAGE EN ESPAGNE d'un ambassadeur marocain (1690-1691), traduit de l'arabe par H. Sauvaire, consul de France. In-18 5 fr.
XXXIX. — LES LANGUES D'AFRIQUE, par Robert Cust, traduit par L. de Milloué. In-18
quelques monuments phéniciens apocryphes, par Ch. Clermont-Ganneau de l'Institut. In-18, illustré de 32 gravures 5 fr.
XXLI. — LES LANGUES PERDUES DE LA PERSE ET DE L'ASSYRIE, par J. Menaut, de l'Institut. 1. Perse. In-18 5 fr.
XLII. — MADHAVA ET MALATI, drame sanscrit de Bhavabhouti, traduit du sanscrit et du pracrit, par Strebly, avec une préface par Bergaigne, de l'Institut. In-18
XLIII — LE MAHDI, depuis les origines de l'Islam, jusqu'à nos jours, par James Darmesteter, professeur au Collège de France. In-18 2 fr. 50
XLIV. — COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA PERSE, par James Darmesteter, professeur au Collège de France. In-18 2 fr. 50
XLV. — TROIS NOUVELLES CHINOISES, traduites par le marquis d'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut. In-18 5 fr. XLVI. — LA POÉSIE CHINOISE, du xive au xixe siècle. Extraits des poètes
chinois, traduits par Imbault-Huart, In-18
XLVII. — LA SCIENCE DES RELIGIONS ET L'ISLAMISME, par Hartwig Derenbourg, professeur à l'Ecole des langues. In-18 2 fr. 50

XLVIII LE CABOUS NAMEH, ou le Livre de Cabous, de Cabous Onsor el
Moali, souverain du Djordjan et du Guilan. Traduit en français avec des
notes, par A. Querry, consul de France. Fort volume in-18 7 fr. 50
XLIX LES PEUPLÉS ORIENTAUX, connus des anciens Chinois, par
L. de Roshy, Nouvelle Pullon, III-10, Illustre.
J. Menant, de l'Institut. II. Assyrie, In-18.
L. de Rosny, Nouvelle édition, In-18, illustré 5 fr. L. — LES LANGUES PERDUES DE LA PERSE ET DE L'ASSYRIE, par J. Menant, de l'Institut, II, Assyrie, In-18 5 fr. LI. — UN MARIAGE IMPÉRIAL CHINOIS, Cérémonial, Traduit par G. Devé-
ria. In-18, illustré
LII. — LES CONFRERIES MUSULMANES DU HEDJAZ, par A. Le Châte-
ria. In-18, illustré
fesseur au collège de France. In-18
LIV ARDA VIRAF NAMAK, ou livre d'Ardâ Viraf, traduit par M. Barthé-
lemy, drogman du consulat de Zanzibar. In-18 5 fr. LV. — DEUX COMÉDIES TURQUES de Mirza Feth Ali Akhond Zadé, tra-
LV DEUX COMEDIES TURQUES de Mirza Feth Ali Akhond Zade, tra-
duites par M. Cillière. — I. Le Vizir de Lenkeran. — II. Les Procureurs.
In-18
Traduction A. Pinart, In-18, avec cartes
Traduction A. Pinart. In-18, avec cartes
A. d'Avril. In 48
LVIII PRIYADARSIKA, pièce attribuée au roi Sribarchadéva, en quatre
actes, traduite du sanscrit par G. Strehly. In-18
LX. — KIA LI. Manuel des rites do nestiques chinois du philosophe Tchon hi.
Traduit par C, de Harlez, In-18
LXI. — CATECHISME BOUDDHIQUE ou Introduction à la doctrine du Bouddha
Gôtama, par Soubhadra Bhikshou, traduit en français. In-18 2 fr. 50
LXII. — LA FEMME PERSANE, jugée et critiquée par un Persan. Traduction
annotée du Téédib-el-Nisvan, par G. Andibert, premier drogman de la légation de France en Perse. In-18
LXIII. — LE THÉATRE JAPONAIS, par A. Lequeux. In-18 2 fr. 50
LXIV LA RELIGION DE BAB, réformateur persan du xixe siècle, par
C. Huart, drogman de l'ambassade à Constantinople, In-18 2 fr. 50
LXV. — LES ANTIQUITÉS SÉMITIQUES, par Ch. Clermont-Ganne iu. mem-
bre de l'Institut, In-18
Pacha Traduit du ture par A Alrie In 18
Pacha. Traduit du turc par A. Alric, In 18 2 fr. 50 LXVII. — L'ORIGINE DES ARYENS, par S. Reinach. In-18 2 fr. 50
LXVIII.—LE BOUDDHISME ECLECTIQUE, par Léon de Rosny. In-13. 2 fr. 50
LXIX — PETIT TRAICTÉ DE THEODORE SPANDOUYN CANTACUSIN,
patrice de Constantinoble, de l'origine des princes des Turcqz, du présent
appelez empereurs, ordre de leur cour, en particulier et en général, et cous- tumes de la nation et de tout leur pays, avecque la prise de Constantinoble.
Celuy traicté traduyt de italien en francoys par le susdit de Racenis. Publiè
par M. Ch. Schefer, de l'Institut. In-18 2 fr. 50
par M. Cn. Schefer, de l'Institut, In-18
Mohamwed, traduit et annoté par René Basset. In-18 5 fr.

LE BOUSTAN, de Sadi, poème persan, traduit pour la première fois en français, par A.-C. Barbier de Meynard, membre de l'Institut. In-18, elzévirien, de luxe, encadrements rouges à chaque page 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE GRECQUE ELZÉVIRIENNE

VALAORITIS. Poèmes patriotiques, traduits par Blancard et le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-18 5 fr.
TERZETTI. La Grèce ancienne et moderne, considérée sous l'aspect religieux. In-48
PHARMACOPOULOS. L'Indépendance des Hellènes. Discours sur la Grèce,
en grec et en français. In-18
d'Estournelles de Constant. In-18
J. Blancard et le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-18 5 fr. METAXAS (Constantin). Souvenirs de la guerre de l'Indépendance de la Grèce,
traduits du gree par J. Blancard. In-18
Hopf. In-18

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

DIDLICTHEQUE SLAVE ELZEVIKIENNE
I. — RELIGION ET MOEURS DES RUSSES, anecdotes inédites recueillies par
le comte Joseph de Maistre et le P. Grivel, copiées sur les manuscrits auto-
graphes, mises en ordre et annotées par le P. Gagarin. In-18 2 fr. 50
II LA MORT D'IVAN LE TERRIBLE, drame du comte Tolstoï, traduit du
russe par Courrière, Izambard et Demény. In-18 2 fr. 50
III. — LA SORBONNE ET LA RUSSIE (1717-1747), par le P. Pierling. In-18
elzévir
IV. — ANT. POSSEVINI MISSIO MOSCOVITICA ex aunuis litteris Societatis
Jesu excerpta et adnotationibus illustrata, curante P. Pierling. Accedit Car-
dinalis Comensis memorandum de Missionibus exteris. In-18 2 fr. 50
V ROME ET MOSCOU (1547-1579), par le P. Pierling, In-18 2 fr. 50
VI. — UN NONCE DU PAPE EN MOSCOVIE. Préliminaires de la trêve de
1582, par le P. Pierling. In-18 2 fr. 50
1582, par le P. Pierling. In-18
P. Pierling. In-18 elzevir 2 fr. 50
VIII SAINT CYRILLE ET SAINT METHODE, première lutte des Alle-
mands contre les Slaves, avec un essai sur les destinées du Glagol et un
Mémoire sur l'alphabet, la langue et le rite des apôtres slaves au ix e siècle.
In-18
IX. — LA RUSSIE ET L'ORIENT. Mariage d'un Tsar au Vatican. Ivan III et
Sophie Paléologue, par le P. Pierling. In-18 2 fr. 50
X. — L'ITALIE ET LA RUSSIE AU XVIº SIECLE, par le P. Pierling.
In-18
Voyages de Paoletto Centurione à Moscou, Dmitri Guérasimov à Rome,
Gian Francesco Citus à Moscou.
XI. — LES BULGARES, par le baron d'Avril. In-18 , 1 fr. 50
XII. — CORRESPONDANCE de S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna, avec
Mlle de Nélidoff, sa demoiselle d'honneur. Publiée par la princesse Lise
Troubetzkoi. In-18 (sous presse) 5 fr.

COLLECTION SLAVE

COLLECTION DE CONTES ET DE CHANSONS POPULAIRES 1. — CONTES POPULAIRES GRECS, recueillis et traduits par Émile Legrand. Un

jon voiding in-io
11. — ROMANCEIRO PORTUGAIS. Chants populaires du Portugal, traduits et annotés par le comte de Puymaigre. ln-28
notés par le comte de Puymaigre. ln-28
IV. — CONTES POPULAIRES DE LA KABYLIE DU DJURDJURA, recueillis et traduits par J. Rivière. ln-48
V. — CONTES POPULAIRES SLAVES, recueillis et traduits par L. Leger. In-18
VI. — CONTES INDIENS. Les trente-deux récits du trône, traduits du bengali par L. Feer, In-18
VII. — CONTES ARABES. Histoire des dix vizirs (Bakhtiar nameh), traduite par René Basset. In-18
VIII. — CONTES POPULAIRES FRANÇAIS, recueillis par EHenry Carnoy. In-18
IX. — CONTES DE LA SÉNÉGAMBIE, recueillis par le Dr Bérenger-Féraud. In-18
X. — LES VOCERI DE L'ILE DE CORSE, recueillis et traduits par Frédéric Ortoli. In-18, avec musique
XI. — CONTES DES PROVENÇAUX DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE, re- cueillis par Bérenger-Féraud. In-18
XII. — CONTES POPULAIRES BERBÈRES, recueillis, traduits et annotés par René Basset. In-18
XIII. XIV. — CONTES DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE, traduits par E. Amélineau. 2 vol. in-18
XV. — LES CHANTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES DES ANNAMITES, re- cueillis et traduits par G. Dumoutier. In-18
XVI LES CONTES POPULAIRES DU POITOU, par Léon Pineau. In-18. 5 fr.
XVII. — CONTES LIGURES. Traditions de la Divière, recueillis par JB. Andrews. In-18
XVIII LE FOLK-LORE DU POITOU, par Léon Pineau. In-18 5 fr.
XIX. — CONTES POPULAIRES MALGACHES, recueillis, traduits et annotés par M. G. Ferrand, Résident de France à Madagascar. Introduction par M. R. Basset. In-18.
XX. — CONTES POPULAIRES DES BA-SOUTO (Afrique du Snd), recueillis et tra- duits par E. Jacottet, de la Société des Missions évangéliques de Paris. In-18 (sous presse)
XXI. — BAITAL-PATCHISI, ou les vingt-cinq histoires d'un vampire. Recueil de contes traduits de l'hindi, par Ed. Lancereau. In-48 (sous presse) 5 fr.
OUVRAGES DIVERS DE LITTÉRATURE POPULAIRE
BÉRENGER-FÉRAUD (directeur du Service de santé de la Marine). Traditions et réminiscences de la Provence. Coutumes, légendes, superstitions, etc. ln-8
CARMEN SYLVA (S. M. la reine de Roumanie). Contes du Pelech. Traduction autorisée, par L. et F. Salles. In-48, de luxe
CHANSONNIER FRANÇAIS (Le), à l'usage de la jounesse, publié par le baron A. d'Avril. Iu-18
The second secon

CENT PROVERBES JAPONAIS, traduits et publiés par Francis Steenackers et Uéda Tokuuosuké. In-4 de luxe, illustré de 200 dessins japonais tirés en noir et couleur
CHODZKO (A.), professeur au Collège de France. Les chants historiques de l'Ukraine et les chansons des Latyches de la Dvina occidentale. Périodes païenne, tartare, polonaise et cosaque. Traduit sur les textes originanx. In-8. 7 fr. 50
DECOURDEMANCHE. Mille et un proverbes turcs, recueillis, traduits et mis en ordre. In-18
DEMOFILO. Collecçion de Cantos flamencos recogidos. In-42 1 fr. 50
DES MICHELS (Abel), professeur à l'Ecole des langues orientales. Contes plaisants annamites, publiés et traduits en français pour la première fois. Un beau volume. In-8
DEVIC (Marcel). Légendes et traditions historiques de l'archipel Indien, traduites du malais. 1n-48
DOZON (A.), professeur à l'Ecole des langues orientales. L'épopée serbe. Chants historiques des Serbes, traduits en français. In-8, avec une planche. 7 fr. 50
DUMOUTIER (G.). Légendes et traditions du Tonkin et de l'Annam. in-8. 2 fr.
FOURBERIES (Les) de Si Djeha, contes kabyles, recueillis et traduits par A. Moulièras. Introduction par M. René Basset. In-18
GOBLET D'ALVIELLA (Le comte). La migration des symboles. Un beau volume in-18, illustré
GROFF (Florence). Contes arabes, extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et publiés en arabe. Un volume in-8, autographié avec soin, cartonné
GROOT (J. J. M. de). Les fêtes des Chinois annuellement célébrées à Emouï (Amoy). Etude concernant la religion populaire des Chinois. Traduit du hollandais par CG. Chavannes. 2 vol. in-4 avec 24 plauches en héliogravure
LÉGENDE DE MONTFORT LA CANE. Texte par le baron Ludovic de Vaux. Illustrations en couleur par Paul Chardin. ln-4 de luxe, illustré en chromotypographie, camaïeux et vignettes à huit teintes
LEMIRE (Ch.), résident de France au Tonkin. Le Barbe Bleue de la légende et de l'histoire. In-8, illustré
MARY SUMMER. Contes et légendes de l'Inde ancienne. In-18 2 fr. 50
MATTEI (A.). Proverbes, locutions et maximes de la Corse. In-12 3 fr.
PETOEFI (A.). Le chevalier Jean, conte magyar, traduit par A. Dozon. In-18 elzévir
PLOIX (Ch.). Le surnaturel dans les contes populaires. In-18 3 fr.
PROVERBES DANOIS, traduits par le vicomte de Colleville et F. de Zepelin. ln-8
ROCHET (Louis), professeur à l'Ecole des langués orientales. Sentences, maximes et proverbes mantchoux et mongols, accompagnés d'une traduction française, des alphabets et d'un vocabulaire. In-8 8 fr.
ROMAN DU RENART (LE), publié par Ernest Martin. 3 volumes et un supplément in-8
SICHLER (Léon). Contes russes. Texte et illustrations. Un beau volume in-4, avec plus de 200 dessins originaux et couverture en chromotypographie . 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANCAIS

Dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
Membre de l'Institut,
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France,

Toutes les personnes qui se sont occupées de l'antiquité égyptienne savent combien il est difficile de se procurer les petits Mémoires publiés, depuis le commencement du siècle, par les égyptologues français dans des recueils, pour la plupart oubliés anjourd'hui: Bulletin Férussac, Revue encyclopédique, Revue de l'Orient, Athènœum français, les Mélanges d'égyptologie, sans parler de ceux dont la publication se poursuit encore : le Journal asiatique, la Revue archéologique, le Recueil de Travaux. Les égyptologues de la première et de la seconde génération, qui en ont lu une partie au moment où ils paraissaient, les connaissent et les citent encore; ceux des générations suivantes ne s'en inquiètent plus, un peu par difficulté de savoir où les trouver, un peu aussi par dédain d'écrits qu'ils jugent démodés et sans utilité pour eux. Il leur arrive parfois de reprendre des sujets déjà fort bien traités, ou de redécouvrir des choses qui étaient découvertes depuis longtemps: c'est perte de temps et injustice, presque toujours involontaire, envers leurs prédécesseurs. Nous avons pensé qu'il y avait intérêt à recueillir toutes ces épaves dans des volumes d'un format commode et d'un prix modéré. Nous laisserons de côté les grandes œuvres qui ont surnagé, pour la plupart; nous tâcherons de n'oublier aucune des œuvres moindres dont le souvenir s'est presque effacé. Nous publierons tour à tour les opuscules des deux Champollion, de Nestor L'hôte, de Mariette, de Devéria, d'E. de Rougé, de tous ceux qui ont contribué aux études égyptologiques. Si le public nous soutient, nous créerons ainsi une bibliothèque qui comprendra une vingtaine au moins de volumes, et remettra en lumière l'œuvre des fondateurs et des propagateurs de l'égyptologie.

Chaque ouvrage sera vendu séparément.

CORPUS PAPYRORUM ÆGYPTI

PAPYRUS PUBLIÉS, TRADUITS ET COMMENTÉS
par EUGÈNE REVILLOUT

Tome I	
PAPYRUS DÉMOTIQUES DU LOUVRE	
Premier fascicule. In-4, avec 7 planches en héliogravure 20 f Second fascicule. In-4, avec 9 planches, dont 2 doubles, en héliogravure 25 f Troisième fascicule. In-4, avec 7 planches en héliogravure	fr.
PAPYRUS DÉMOTIQUES DU BRITISH MUSEUM	
Premier fascicule. In-4, avec 7 planches en héliogravure	r.
PAPYRUS GRECS DU LOUVRE	
Premier fascicule :	
LE PLAIDOYER D'HYPÉRIDE CONTRE ATHÉNOGÈNE.	
In-4, avec 15 planches en héliogravure	r.
D'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts appartenant à Bibliothèque nationale, reproduit, traduit et commenté par MM. P. GUIEYSSE et LEFÉBURE Un beau volume in-folio contenant la reproduction du Papyrus en 24 planche en couleur	es fr.
INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES À EDFOU (Haute-Égypte) Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel De Rougé Publiées par le vicomte JACQUES DE ROUGÉ 2 volumes in-4, avec 164 planches dessinées par Geslin 60 fr.)
MANUEL DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE GRAMMAIRE, TABLEAU DES HIÉROGLYPHES, TEXTES ET GLOSSAIRE par VICTOR LORET Un beau volume petit in-4	
LE PANTHÉON ÉGYPTIEN par PAUL PIERRET	
•	
Un volume in-8, illustré de 75 dessins originaux	

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE

Collection de volumes in-8, illustrés de Planches et Dessins.

OEUVRES CHOISIES DE A.-J. LETRONNE

Membre de l'Institut.

Assemblées mises en ordre et augmentées d'un index par E.	FA	GNAN.
1881-83, 6 beaux volumes in-8, ornés d'un portrait inédit par Paul	Del	aroche,
de dessins, de planches hors texte, etc		75 fr.
Première série. Égypte ancienne. 2 beaux volumes in-8, illustrés.		25 fr.
Deuxième série. Géographie et cosmographie. 2 vol. in-8, illustrés.		25 fr.
Troisième série, Archéologie et philologie. 2 vol. in-8, illustrés.		35 fr.

OEUVRES DE A. DE LONGPÉRIER

Membre de l'Institut.

Tome troisième. Antiquités grecques, romaines et gauloises. Deuxième partie (1802-1883), in-8, de 432 pages, illustré, avec 9 planches hors texte. 20 fr.

Tome quatrième. Moyen âge et Renaissance, Première partie (1837-1858), in-8, de 416 pages, illustré, avec 8 planches hors texte 20 fr.

Tome cinquième. Moyen âge et Renaissance. Seconde partie (1858-1868), in-8, de 416 pages, illustré avec 21 planches hors texte 20 fr.

Tome septième. Nouveau supplément et table générale. In-8. . 7 fr. 50

E. MILLER, membre de l'Institut.

LE MONT ATHOS, VATHOPÉDI ET L'ILE DE THASOS

Edmond LE BLANT, membre de l'Institut.

LES PERSÉCUTEURS ET LES MARTYRS

AUX PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE

Un beau volume in-8, figures et planche 7 fr. 50

NOS ORIGINES

Par Alexandre BERTRAND

Membre de l'Institut,	Conservateur	du Musée	des	Antiquités	nationales
	de Saint-	-Germain.			

5 volumes in-8, avec nombreuses planches et cartes. 50 fr.

VOLUME D'INTRODUCTION

ARCHEOLOGIE CELTIQUE ET GAULOISE

In-8, illustré de planches, dessins et cartes en couleur 10 fr.

TOME I. — LA GAULE AVANT LES GAULOIS

D'après les monuments et les textes. Nouvelle édition complètement refondue et considérablement augmentée. In-8, avec nombr. illustrations et cartes. 10 fr.

TOME II. — LES CELTES

D'après les textes et les monuments. In-8, avec nombreuses illustrations. 10 fr.

TOME III. — LA RELIGION GAULOISE (En préparation.)

Tome IV. — LA GAULE ROMAINE

(En préparation.)

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE ET DE MYTHOLOGIE GAULOISES. Deux stèles de Laraire; suivies d'un appendice inédit et d'une note sur le signe symbolique en S, par El. Flouest. In-8, illustré. 6 fr.

ÉTUDES DE MYTHOLOGIE GAULOISE, par Henri Gaidoz. I. Le Dieu gaulois du soleil et le Symbole de la roue. In-8, planche et figures. . . 4 fr. SOUVENIRS DE DEUX MISSIONS AU CAUCASE, par Germain Bapst. In-8,

LA PISCINE DE BÉTHESDA A JÉRUSALEM, par M. Mauss, architecte du Ministère des affaires étrangères, ancien architecte de l'église Saint-Anne, à Jérusalem. In-8, richement illustré. 6 fr.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, par le baron J. de Baye. Beau volume in-8, pittoresque, avec pl. hors texte et nombreuses gravures sur bois. 15 fr.

Époque tertiaire. Époque quaternaire. Les transitions entre les deux époques de la pierre. Epoque néolithique. Grottes artificielles. Grottes à sculptures. Trépanation préhistorique. Les sépultures, etc.

Salomon REINACH

ESQUISSES ARCHÉOLOGIQUES

Un volume in-8, illustré et accompagné de huit planches en héliogravure. 12 fr.

ÉTUDES SUR LES SÉPULTURES BARBARES

DU MIDI ET DE L'QUEST DE LA FRANCE — INDUSTRIE WISIGOTHIQUE Par C. BARRIÈRE-FLAVY

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Bill El Bill Checker
Fondée par M. L. DE RONCHAUD
et continuée sous la direction de M. KAEMPFEN, directeur des Musées Nationaux et de l'École du Louvre
I. AU PARTHÉNON, par L. de Ronchaud. In-18, illustré 2 fr. 50
II. LA COLONNE TRAJANE, au Musée de Saint-Germain, par S. Reinach.
In-18, illustré
III. LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN AU XVI° SIÈCLE, par E. Müntz. In-18.
IV. CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHÉOLOGUES EN GRÈCE ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE, par S. Reinach. In-18, illustré 2 fr. 50
V. L'ART RELIGIEUX AU CAUCASE, par J. Mourier. In-18 3 fr. 50
VI. ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MOYEN AGE, par E. Müntz. In-18, illustré
VII. LES MONNAIES JUIVES, par Th. REINACH. In-18, illustré. 2 fr. 50
VIII. LA CÉRAMIQUE ITALIENNE AU XVe SIÈCLE, par E. MOLINIER. In-18, illustré
IX. UN PALAIS CHALDÉEN, par L. Heuzey, de l'Institut. In-18, illustré 3 fr. 50
X. LES FAUSSES ANTIQUITÉS DE L'ASSYRIE ET DE LA CHALDÉE, par J. Menant, membre de l'Institut. In-18, illustré
XI. L'IMITATION ET LA CONTREFAÇON DES OBJETS D'ART ANTIQUES AUX XVº ET XVIº SIECLES, par Louis Courajod. In-18, illustré. 3 fr. 50
XII. L'ART D'ENLUMINER, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Naples: De arte illuminandi, par M. Lecoy de la Marche. In-18 2 fr. 50
XIII. LA VATICANE, DE PAUL III A PAUL V, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, par P. Batiffol. In-18
XIV. L'HISTOIRE DU TRAVAIL EN GAULE A L'EXPOSITION DE 1889, par Salomon Reinach. 1 vol. in-18, avec 5 planches 3 fr. 50
XV. HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SCULPTURE MODERNE AU
MUSÉE DU LOUVRE, par Louis Courajod, In-18 3 fr. 50
XVI. LES MONNAIES GRECQUES, par Adrien Blanchet, in-18 avec planches
XVII. L'ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE, par Raoul Rosières. In-18
BIBLIOTHEQUE DE L'ART PRATIQUE
Publiée sous la direction de MM. DUBOUCHET Collection de volumes in-18, avec nombreuses illustrations.
Chaque volume élégamment imprimé

LA GRAVURE SUR CUIVRE PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE

GRANDES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

UNE NÉCROPOLE ROYALE A SIDON

FOUILLES DE HAMDY-BEY

PUBLIÉES PAR

HAMDY-BEY

Directeur du Musée impérial à Constantinople.

THÉODORE REINACH

Docteur ès lettres Directeur de la Revue des Etudes Grecques.

Un superbe volume in-folio, comprenant environ 250 pages de texte, 50 planches en héliograyure ou en chromolithographie, un grand plan, et des

L'ouvrage est publié en 4 livraisons.

Les livraisons I, II, III ont paru. La livraison IV est sous presse.

Les admirables sarcophages polychromes, découverts par Hamdy-Bey à Sidon et placés par lui dans le Musée Impérial Ottoman, qui a été fondé sous sa direction a Constantinople, sont reproduits ici avec la plus scrupuleuse exactitude dans une série de planches en héliogravure sur cuivre et en chromolithographie. Ces monuments peuvent être considérés comme une des plus éclatantes manifestations de l'art grec dans sa splendeur, et l'on ne peut trop remercier et féliciter le savant créateur du Musée de Constantinople d'avoir mis au jour de tels chefs-d'œuvre, et de les publier avec tant de soin et de goût.

LA TURQUIE D'ASIE

GEOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

STATISTIQUE DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE-MINEURE Par M. VITAL CUINET

Cet ouvrage comprend une notice distincte pour chacun des vingt-trois vilayets et quatre mutessarifats dont se compose la Turquie d'Asie, avec une carte d'ensemble et une carte spéciale, administrative, routière, forestière, pour chaque province. Il fait connaître le climat, la topographie, la géologie, les mines, les forâts, les salines, les eaux minérales, les monuments anciens et modernes. — L'agriculture et l'élevage des animaux y sont traités dans les détails les plus minutieux. Les routes, les distances entre les principaux centres, les ports du littoral, le mouvement commercial et maritime, la question des transports par terre et par eau (mode et prix), etc., ont été l'objet d'un travail approfondi.

De nombreux tableaux sont joints au texte pour les productions naturelles et industrielles, le commerce (exportation et importation), pour les revenus du fisc, les taxes et impôts, les dimes et autres contributions. Enfin on y trouve les divisions administratives, les autorités civiles, militaires et religieuses, la population, races et nationalités, les écoles, etc. C'est, en un mot, le tableau exact de la Turquie d'Asie telle Qu'elle est. Cet ouvrage comprend une notice distincte pour chacun des vingt-trois vilayets

d'Asie telle qu'elle est.

L'ouvrage sera complet en 10 livraisons qui formeront 3 forts volumes grand in-8, avec de nombreuses cartes.

Les livraisons I à IX ont paru.

Le prix, qui avait été fixé à 30 francs pour les souscripteurs, est porté a La livraison. 40 fr. 5 fr.

LES ORIGINES ORIENTALES DE L'ART

Recueil de Mémoires archéologiques et de Monuments

Par M. Léon HEUZEY.

Membre de l'Institut.

PREMIÈRE PARTIE. — ANTIOUITÉS CHALDÉO-ASSYRIENNES In-4, avec planches en héliogravure Livraisons I à IV. - Chaque livraison . .

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Par M. E. de SARZEC,

Consul de France à Bagdad.

Ouvrage accompagné de planches, publié sous les auspices du Ministere del'Instruction publique.

Par M. Léon HEUZEY,

Membre de l'Institut

Livraison I, in-folio avec 18 planches en héliogravure		30 fr.
Livraison II, en 2 fascicules, avec 17 planches en héliogravure		30 fr.
Livraison III, 1et fascicule, avec planches	. 1	15 fr.
— 2º fascicule, avec planches		15 fr.

COLLECTION DE CLERCO

CATALOGUE MÉTHODIQUE ET RAISONNÉ

CYLINDRES ORIENTAUX, CACHETS, BRIQUES, BRONZES, BAS-RELIEFS, ETC.

Publié par M. L. DE CLERCQ.

Avec la collaboration de M. J. MENANT, membre de l'Institut.

Tome I. - Cylindres orientaux. Un beau volume in-folio, avec une carte et 39 planches en héllogravure

Le tome premier, publić au prix de 60 fr., continuera à être fourni au prix de souscription aux nouveaux souscripteurs qui s'engageront à prendre le second volume.

Tome II. - Cachets, briques, bronzes et bas-reliefs.

Livraison I, fascicule 1, in-folio, avec 6 planches . . . fascicule 2 (sous presse).

PRÉCIS DE L'ART ARABE

ET MATÉRIAUX

POUR SERVIR À L'HISTOIRE, À LA THÉORIE ET À LA TECHNIQUE DES ARTS DE L'ORIENT MUSULMAN

Par J. BOURGOIN

Cet ouvrage se compose de 300 planches en noir et en couleurs, avec texte explicatif et notices descriptives. Un beau volume in-4°, cartonné.

LES RUINES D'ANGKOR

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

SUR LES

MONUMENTS KHMERS DU CAMBODGE SIAMOIS

Par LUCIEN FOURNEREAU

ARCHITECTE, CHARGÉ D'UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

et JACQUES PORCHER

Un beau volume in-4°, comprenant un texte, richement illustré de vues, de types, de sites, de monuments, etc., une carte et 101 planches reproduisant par la phototypie les chefs-d'œuvre des temples d'Angkor. En un carton.

LES RUINES KHMÈRES

CAMBODGE ET SIAM

Documents complémentaires d'Architecture, de Sculpture et de Céramique

Par LUCIEN FOURNEREAU

ARCHITECTE, CHARGÉ D'UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Un certain nombre de planches reproduisent des photographies tirées sur les lieux mêmes. Les autres ont été prises au Musée Khmer du Trocadéro : elles proviennent des moulages qu'ont rapportés du Cambodge et du royaume de Siam les missions de Doudart de Lagrée, Francis Garnier et MM. Delaporte, Farand, Ay-

monier et Fournereau.

LA BRODERIE

DU XI[®] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

D'APRÈS

DES SPÉCIMENS AUTHENTIQUES

ET LES

ANCIENS INVENTAIRES

Par M. LOUIS DE FARCY

ANTIQUITÉS DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE

PAR

Le Professeur KONDAKOFF

Le Comte J. TOLSTOI

et S. REINACH

LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME AU MOYEN AGE

BASILIQUES ET MOSAIQUES CHRÉTIENNES

ITALIE - SICILE

Ouvrage illustré de 500 dessins, d'après des documents certains et d'arrès nature

Par GUSTAVE CLAUSSE, architecte.

VITRAUX DU CHŒUR

DE LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

Un volume in-4, accompagné de 13 planches, en un carton...... 20 fr.

FAC-SIMILÉS DE MANUSCRITS

DEMOSTHENIS CODEX Σ

FAC-SIMILÉ DU MANUSCRIT GREC 2934 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CONTENANT

LES ŒUVRES COMPLETES DE DÉMOSTHENE

Publié par HENRI OMONT

Deux volumes in-folio, contenant 1100 planches en phototypie.

Ce manuscrit fameux, le plus ancien et le plus complet, forme seul la pre-mière famille des manuscrits de Démosthène, au jugement des derniers éditeurs Bekker, Væmel, Dindorf, Weil.

FAC-SIMILES DES MANUSCRITS GRECS DATÉS

DE LA BIBLIOTHÈOUE NATIONALE

Publiés par HENRI OMONT

Un volume grand in-folio, 100 planches avec texte explicatif. . .

Ce recueil de fac-similés forme un album de 100 planches grand in-folio,

ce recueil de lac-similés forme un album de 100 planches grand in-tolo, offrant 121 fac-similés de manuscrits grecs à date certaine, tirés exclusivement des collections de la Bibliothèque nationale.

Tous les manuscrits datés du 1xº au x111º siècle conservés à la Bibliothèque nationale, et un choix de ceux du x1v² siècle, portant sur plus de la moitié d'entre eux, sont représentés dans ce recueil.

L'introduction qui précède la notice des planches contient une bibliographie des différents travaux relatifs à la paléographie grecque, parus depuis le livre fondamental de Montsaucon jusqu'à nos jours.

FAC-SIMILES DES PLUS ANCIENS MANUSCRITS GRECS

En onciale et en minuscule de la Bibliothèque nationale du 1ve au x11° siècle

Publiés par HENRI OMONT

Un volume in-folio, EO planches avec texte explicatif. 32 fr.

Cet ouvrage forme le complément annoncé à la fin de l'introduction des Fucsimilés des manuscrits grecs datés.

Il contient des tac-similés de tous les manuscrits grecs en onciale, bibliques et autres, et un choix de principaux manuscrits en minuscule des auteurs classiques, conservés à la Bibliothèque nationale.

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

ET D'AUTRES COLLECTIONS

Recueil des sac-similés des plus anciens et des plus précieux manuscrits pour servir à l'étude de la paléographie, de la philologie et de l'histoire en Orient et en Occident, du v° au xv1° siècle.

MINIATURES DE MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET DE QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Pour servir à l'histoire de la vie publique et privée en Orient et en Occident du v° au xvıº siècle.

COLLECTION DE REPRODUCTIONS DE MANUSCRITS

Publiée par M. L. CLÉDAT Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon

LE NOUVEAU TESTAMENT EN PROVENÇAL

Traduction du xur siècle en langue provençale, suivie d'un Rituel Cathare. Reproduction photolithographique du manuscrit de Lyon, publiée par L. Сьёрат, un lort volume in-8.

RITUEL PROVENCAL

Manuscrit 36 de la Bibliothèque municipale de Lyon, publié par L. CLÉDAT. Un voi. in-8

AUTEURS LATINS

LE CATULLE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS

Avec préface de M. Emile CHATELAIN, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes.

AUTEURS GRECS

Publiés sous la direction spéciale de M. F. ALLÉGRE, professeur à la Facultê des Lettres de Lyon.

LA POÉTIQUE D'ARISTOTE

Manuscrit 1741 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale Préface de M. HENRI OMONT

HISTOIRE GRECQUE

Traduite en français

Sous la direction de M. A. Boucné-Leclerco, professeur à la Faculté des Lettres de Paris

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Langlois) et par l'Association pour l'Encouragement des Etudes grecques (Prix Zographos).

Douze volumes in-8, dont un Atlas

Les 12 volumes, pris ensemble. . . . 100 fr.

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE GRECQUE

On sait que l'ouvrage de E. Curtius est devenu en quelque sorte classique en Allemagne, et il n'y a rien là d'étonnant, car M. Curtius est assurément un des hommes qui connaissent le mieux l'antiquité et les antiquités helléniques. (Journal de Genève.)

La critique doit rendre hommage à l'inspiration élevée qui a guidé M. A. Bouché-Leclercq, le savant traducteur de l'Histoire grecque, dans le choix d'une telle œuvre. Il est impossible d'apporter des soins plus éclairés, une conscience plus délicate, dans l'accomplissement de ce travail difficile. (Le Temps.)

J.-G. DROYSEN

HISTOIRE DE L'HELLÉNISME

3 forts volumes in-8 30 fr.

Tome I. - Histoire d'Alexandre Le Grand.

Tomes II et III. - Les successeurs d'Alexandre. Les Diadoques, Les Épigones.

Curtius conduit jusqu'en 338 l'histoire de la Grèce et l'abandonne quand la bataille de Chéronée à courbé les Grecs sous le joug de la Macédoine. On dirait qu'il n'a point de goût pour les empires militaires.

Droysen, historien d'Alexandre et de ses successeurs, décrit au contraire avec une sorte de prédilection ce double mouvement de concentration et d'expansion qui absorbe la Grèce dans la Macédoine pour répandre ensuite dans tout l'Orient le génie hellénique. Son ouvrage conduit l'histoire générale de la Grèce jusqu'à la bataille de Sellasie. (221 av. J.-C.)

G.-F. HERTZBERG

HISTOIRE DE LA GRÈCE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

3 forts volumes in-8 30 fr.

Tome I. — De la conquête au règne d'Auguste. Traduit par P. Scheurer, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont.

Tome II. — D'Auguste à Septime Sévère. Traduit par E. de Liebhaber, ağrégé de l'Université.

Tome III. — L'Université d'Athènes. Traduit par P.-P. Huschard, professeur au lycée Michelet.

A. BOUCHÉ-LECLERCO

ATLAS POUR L'HISTOIRE GRECQUE

L'ATLAS de M. Bouché-Leclercq comprend 25 cartes coloriées, plans de villes et de batailles, listes généalogiques, olympiades, tableaux chronologiques, métrologiques, etc.

Il est non seulement le complément indispensable de l'Histoire Grecque de Curtius, mais aussi de tous les ouvrages historiques sur la Grèce.

A. BOUCHÉ-LECLERCO

Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

HISTOIRE DE LA DIVINATION

DANS L'ANTIQUITÉ

Tome I. - Introduction. - Divination hellénique (Methodes).

Tome II. — Les Sacerdoces divinatoires. — Devins, Chresmologues, Sibylles. — Oracles des dieux.

TOME III. — Oracles des dieux (suite). — Oracles des héros et des morts. — Oracles exotiques hellénisés.

Tome IV. — Divination italique (Etrusque, Latine, Romaine). — Appendice. — Index général.

L. LANGE

HISTOIRE INTÉRIEURE DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM

Tirée des Rœmische Alterthümer, par A. BERTHELOT et DIDIER agrégés de l'Université.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

EN OCCIDENT

Par A. EBERT, professeur à l'Université de Leipzig

Traduit de l'allemand par le Dr AYMERIC et le Dr James CONDAMIN.

Trois volumes in-8.

Tome I. — Histoire de la littérature latine chrétienne depuis les origines jusqu'à Charlemagne.

Tome II. - Histoire de la littérature latine depuis Charlemagne jusqu'à la

mort de Charles le Chauve.

Tome III. — Les littératures nationales depuis leur apparition, et la littérature latine jusqu'au commencement du x1º siècle.

TRAITÉ D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

Par Salomon REINACH

RECUEIL DES INSCRIPTIONS JURIDIQUES GRECQUES

TEXTE - TRADUCTION - COMMENTAIRE

Par R. DARESTE, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de Cassation; B. HAUSSOULLIER, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes; Th. REINACH, docteur en droit et ès lettres.

Premier et second fascicules, grand in-8 de 200 pages. Chaque 7 fr. 50 L'ouvrage sera complet en 3 fascicules.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

ADRIEN DUPUY

Agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée Lakanal.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU XVIIE SIÈCLE

G.-A. HEINRICH

Doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon.

UISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE

SECONDE ÉDITION

G. CHASSIOTIS

Ancien directeur du lycée de Péra,

L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS

DEPUIS LA PRISE DE CONSTANTINOPLE JUSQU'A NOS JOURS

PYPINE ET SPASOVIC

HISTOIRE DES LITTÉRATURES SLAVES

LITTÉRATURE DES BULGARES, SERBO-CROATES, YOUGO-RUSSES

Traduit du russe, par Ennest DENIS. Un fort volume in-8 de 630 pages. 5 fr

C. DELFOUR

Professeur de rhétorique.

LA BIBLE DANS RACINE

 , 5 fr

OTTO RIBBECK

HISTOIRE DE LA POESIE LATINE

JUSQU'A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

PUBLICATIONS HISTORIQUES

CARTULAIRE GÉNÉBAL DES

HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN

DE JÉRUSALEM

(1100-1310)

Par J. DELAVILLE LE ROULX

Docteur ès lettres, Archiviste-paléographe.

4 forts volumes in-folio, format des Historiens des Oroisades, contenant au moins 900 feuilles de texte, avec introduction, notes et index général.

Prix de souscription : Pour les cinquante premiers souscripteurs 300 francs. Le prix sera ensuite porté à 400 francs. L'ouvrage est tiré à 300 exemplaires dont 240 sont mis en vente.

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIOUE LATINE

DES DERNIERS ROIS GOTHS DE TOLÈDE ET DE L'INVASION ARABE EN ESPAGNE Editée et annotée par le R. P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure. .

LES RELATIONS POLITIQUES DE LA FRANCE AVEC LE ROYAUME DE MAJORQUE

(Iles Baléares, Roussillon, Montpellier, etc.)

Par LECOY DE LA MARCHE

2 forts volumes in-8. . Onvrage couronné par l'Institut.

PORT-MAHON

LA FRANCE A MINORQUE SOUS LOUIS XV (1756-1763)

D'après les documents inédits des Archives de France et des Baléares,

Par E. GUILLON 3 fr. 50 Un volume in-8, avec une carte.

ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE, EN 1800 et 1801

Publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE

3 volumes in-8. Chaque volume. 7 fr. 50

RUE BONAPARTE, 28

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE LES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AU COMMENCEMENT DU XVIº SIÈCLE LA VEILLE DE LA RÉFORME Un volume in-8 de 375 pages. HISTOIRE DE LOUIS XII PREMIÈRE PARTIE. - LOUIS D'ORLÉANS DEUXIÈME PARTIE. — LA DIPLOMATIE Trois volumes in-8...... Cet ouvrage est publié également sous le titre : LA DIPLOMATIE AU TEMPS DE MACHIAVEL Trois volumes in-8. Comte ÉDOUARD FRÉMY UN AMBASSADEUR LIBÉRAL SOUS CHARLES IX ET HENRI III ARNAUD DU FERRIER Un volume in-8. DIPLOMATES DU TEMPS DE LA LIGUE Un volume in-18. MÉMOIRES INÉDITS DE HENRI DE MESMES Un volume in-12. ORIGINES DE L'ACADÉMIE FRANCAISE L'ACADÉMIE DES DERNIERS VALOIS Un volume in-8, avec portraits. 15 fr. CHARLES SCHEFER Membre de l'Institut MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE Par le Marquis de BONNAC Publié, avec un Précis de ses Négociations à la Porte Ottomane Un volume in-8, avec trois planches 7 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES

L. THUASNE

JOURNAL DE BURCHARD

MAITRE	DES	RITES	DE	LA			sous	JULES I	II	ET ALEXANDRE
					Borgia	(1483-1506).				

Texte latin publié	intégralement pour	la première fois	d'après les	manuscrits de
Paris, de Rome	et de Florence, ave	c introduction, n	otes, etc.	

3 f	orts volumes	gr.	in-8																60	fr.
-----	--------------	-----	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----	-----

DJEM-SULTAN

FILS DE MOHAMMED II, FRÈRE DE BAYEZID II (1459-1495)

d'APRÈS	LES	DOCE	MENTS	ORIGINAUX	, EN	GRANDE	PARTIE	INÉDITS
Ét	ude s	sur la	questio	n d'Orient	à la	fin du	XV° sièc	le.

GENTILE BELLINI & SULTAN MOHAMMED II

Notes sur le séjour du peintre vénitien a Constantinople (4479-1480)

D'après des documents originaux, en partie inédits
ln-4 avec 8 planches hors texte 8 fr.

Ch. SCHEFER Membre de l'Institut

JOURNAL D'ANTOINE GALLAND

PENDANT SON SÉJOUR A L'AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE

Est-il un livre plus intéressant, dit M. Renan, pour la connaissance de l'Orient au xvii* siècle, que le Journal d'Antoine Galland? Ce tableau frappant et sincère, tracé par un témoin non étonné, qui ne fait nulle concession aux nécessités littéraires et n'est pas faussé dans son impartialité par le sens moral, prouve combien l'Orient change peu. Au point de vue de la noblesse, de l'intelligence et de l'honnêteté, l'empire ottoman se montre, dans le livre de Galland, exactetement ce qu'il est aujourd'hui. La seule chose qui ait changé, ce sont les relations de cet empire avec l'Europe et avec ses sujets chrétiens.

LETTRES ET NÉGOCIATIONS DE CLAUDE DE MONDOUCET

RÉSIDENT DE FRANCE AUX PAYS-BAS (1571-1574)

Publices d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Reims.

par L. DIDIER, professeur au Lycée de Reims

Deux volumes in-8. Chaque 6 fr.

PUBLICATIONS HISTORIQUES

FEUILLET DE CONCHES
HISTOIRE DE L'ÉCOLE ANGLAISE DE PEINTURE Jusques et y compris Sir Thomas Lawrence et ses émules Un beau volume in-8, de 609 pages
Un beau volume in-8, de 609 pages
ÉDOUARD BERTRAND PROFESSEUR DE LITTÉRATURE LATINE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE
ÉTUDES SUR LA PEINTURE ET LA CRITIQUE D'ART DANS L'ANTIQUITÉ Un volume in-8.
Baronne Diane de GULDENCRONE, née de GOBINEAU,
L'ACHAIE FÉODALE
ÉTUDE SUR LE MOYEN AGE EN GRÈCE (1205-1456) Un volume in-8
O. DELARC
LES NORMANDS EN ITALIE DEPUIS LES PREMIÈRES INVASIONS JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE SAINT GRÉGOIRE VII (859-862, 1016-1073)
Un fort volume in-8
Dr L. LECLERC HISTOIRE DE LA MÉDECINE ARABE EXPOSE COMPLET DES TRADUCTIONS DU GREC
LES SCIENCES EN ORIENT, LEUR TRANSMISSION A L'OCCIDENT PAR LES TRADUCTIONS LATINES Deux volumes in-8
ALEXANDRE CHÈVREMONT
LES MOUVEMENTS DU SOL Sur les côtes occidentales de la France et particulièrement dans le golfe Normanno-Breton
Un beau volume in-8, illustré de 14 planches en couleur 7 fr. 50 Ouvrage honoré d'une récompense par l'Académie des sciences et d'un rapport favorable de M. Alfred Maury, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
JULES GIRARD RECHERCHES SUR L'INSTABILITÉ DES CONTINENTS

ET DU NIVEAU DES MERS

6 fr.

In-8, avec cartes

LÉGISLATION ORIENTALE — HISTOIRE DIPLOMATIQUE

LÉGISLATION DE LA TUNISIE

Recueil des lois, décrets et règlements en vigueur dans la Régence de Tunis au 1er janvier 1888, par MAURICE BOMPARD, ancien secrétaire général du Gouvernement tunisien.

Un beau volume gr. in-8 de 600 pages à 2 colonnes. 20 fr. Supplément à cet ouvrage. In-8 (sous presse).

TRAITÉ DES SUCCESSIONS MUSULMANES

(AB INTESTAT)

Extrait du commentaire de la Rahbia par Chenchouri, de la glose d'El-Badjouri et d'autres auteurs arabes,

RÉSUMÉ HISTORIQUE DES PRINCIPAUX TRAITÉS DE PAIX

RECUEIL DES TRAITÉS DE LA PORTE OTTOMANE

avec les puissances étrangères, depuis le premier traité conclu en 1536 entre Suleyman I^{or} et François I^{or} jusqu'à nos jours, par le baron de Testa. Tome septième: France.

NÉGOCIATIONS RELATIVES

AU

TRAITÉ DE BERLIN

ET AUX ARRANGEMENTS QUI ONT SUIVI (1875-1886)

Par Adolphe D'AVRIL

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

NOTICE SUR LES RELATIONS DE LA SUÈDE AVEC LA CHINE

et les pays tartares, depuis le milieu du xviie siècle jusqu'à nos jours

In-8 2 fr. 50

GRANDS OUVRAGES DE NUMISMATIQUE

G. SCHLUMBERGER, de l'Institut.
NUMISMATIQUE DE L'ORIENT LATIN
Un beau volume grand in-4, de xn et 506 pages, avec 19 planches gravées sur
cuivre par Dardel
SUPPLÉMENT ET INDEX DE LA NUMISMATIQUE
DE L'ORIENT LATIN
Un volume grand in-4, avec 2 planches et une carte des ateliers monétaires. 15 fr.
- Le même, sur papier de Hollande
CET OUVRAGE A ÉTÉ COURONNÉ PAR L'INSTITUT EN 1878
LE TRESOR DE SAN'A
ÉTUDE SUR LES MONNAIES HYMYARITIQUES
In-4, avec 60 médailles gravées sur cuivre par Dardel
SIGILLOGRAPHIE DE L'EMPIRE BYZANTIN
Un beau volume grand in-4, de vn et 750 pages, avec 1.100 dessins inédits de
Dardel
- Le même, sur papier de Hollande
NUMISMATIQUE DU BÉARN
Par G. SCHLUMBERGER, membre de l'Institut et J. Adrien BLANCHET aftaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.
2 volumes in-8, avec 17 planches dans le texte 20 fr.
I. BLANCHET. — HISTOIRE MONÉTAIRE DU BÉARN.
II. SCHLUMBERGER. — DESCRIPTION DES MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES
DU BEARN.
Les volumes ne se vendent pas séparément.
ARTHUR ENGEL
RECHERCHES SUR LA NUMISMATIQUE
ET LA SIGILLOGRAPHIE DES NORMANDS DE SICILE ET D'ITALIE
ln-4, avec 7 planches de médailles et sceaux, gravées sur cuivre 25 fr.
A. ENGEL ET E. LEHR
NUMISMATIQUE ET SIGILLOGRAPHIE DE L'ALSACE
In-4, avec 46 planches en héliotypie 50 fr.
COURONNÉ PAR L'INSTITUT. — PRIX DUCHALAIS
A. ENGEL ET R. SERRURE
RÉPERTOIRE DES SOURCES IMPRIMÉES
DE LA NUMISMATIQUE FRANÇAISE
3 volumes in-8
COURONNÉ PAR L'INSTITUT. — PRIX DUCHALAIS
TRAITE DE LA NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE
3 volumes in-8
Les tomes I et II ont paru. Le tome III paraitra incessamment.
TH. REINACH
LES MONNAIES JUIVES
In-18, illustré
ADRIEN BLANCHET
LES MONNAIES GRECQUES
In-18, avec 12 planches

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ARABE

(ARABE VULGAIRE, ARABE GRAMMATICAL)

Contenant: 1º tous les mots de la langue française; 2º la traduction arabe de tous les mots avec les différences spéciales aux divers pays musulmans, et leur transcription; 3º la déclinaison des noms et adjectifs, les conjugaisons des verbes, etc.; 4º les différentes acceptions des mots, avec de nombreux exemples; 5º l'étymologie des mots, etc.

ples; 5° l'étymologie des mots, etc. Par Ed. GASSELIN, consul de France. Deux forts volumes in-4
DICTIONNAIRE TURC-FRANÇAIS SUPPLEMENT AUX DICTIONNAIRES PUBLIÉS JUSQU'A CE JOUR, RENFERMANT 1º Les mots d'origine turque; 2º les mots arabes et persaus employés en osmanli, avec leur signification particulière; 3º un grand nombre de proverbes et de locutions populaires, etc. Par AC. BARBIER DE MEYNARD, membre de l'Institut. L'ouvrage complet en 8 livraisons
DICTIONNAIRE DÉMOTIQUE Par CHARDON et DENISSE Fascicule I, in-8
DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TOUAREG DIALECTE DES TAITOQ Suivi d'Observations grammaticales Par E. MASQUERAY, Directeur de l'Ecole des lettres d'Alger. 1:0 et 20 parties, in-8. Chaque 6 fr 30 partie (sous preese)

VOCABULAIRE

FRANÇAIS-MALAIS & MALAIS-FRANÇAIS

Par ERRINGTON DE LA CROIX

VOCABULARY

OF THE ENGLISH AND MALAY LANGUAGES

WITH NOTES

By FRANK A. SWETTENHAM

DICTIONNAIRES DES LANGUES ORIENTALES

A. BILLEQUIN

PROFESSEUR AU COLLÈGE IMPÉRIAL DE PÉKIN

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-CHINOIS

Un beau volume in-4, imprimé à Pékin

75 fr.

BAILLY

DICTIONNAIRE CHINOIS-FRANÇAIS

Paul PERNY

DICTIONNAIRE FRANÇAIS LATIN-CHINOIS

DE LA LANGUE MANDARINE PARLÉE

APPENDICE DU DICTIONNAIRE

PETITJEAN (vicaire apostolique au Japon).

LEXICON LATINO-JAPONICUM

In-4 de 749 pages à 2 colonnes.

40 fr.

60 fr.

TABERE

DICTIONARIUM ANNAMITICO-LATINIM

Ex opere Ill. et Rev. Taberd constans, necnon ab Ill. et Rev. J. S. Theurel, episc. Acanthensi et vicario apost. Tunquini Occidentalis recognitum et notabiliter adauctum, ad quod accedit Appendix de vocibus sinicis et locutionibus minus usitatis. Imprimé à Ninh-phu.

1 beau vol. in-4 à 2 colonnes de 670 pages 50 fr

DICTIONARIUM LATINO-ANNAMITICUM

5 fr.

BIBLIOTHÈOUE COLONIALE DE LINGUISTIQUE Général FAIDHERBE LANGUES SÉNÉGALAISES Wolof, Arabe-hassania, soninké, sérère. Notions grammaticales, VOCABULAIRES ET PHRASES In-18, percaline. L. VOSSION, consul de France. GRAMMAIRE FRANCO-BIRMANE D'après A. Judson, augmentée d'un grand nombre d'exemples inédits, d'un Appendice relatif aux livres sacrés et à la littérature des Birmans, et de la prononciation en français de tous les mots birmans, précédée d'une Préface par Léon FEER. RENÉ BASSET, professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger. LOOMAN BERBERE AVEC QUATRE GLOSSAIRES ET UNE ÉTUDE SUR LA LÉGENDE DE LOOMAN 10 fr. Un fort volume in-18. AUGUSTE MOULIÉRAS, professeur d'arabe au lycée d'Oran CONTES KABYLES RECUEILLIS ET TRADUITS TRADUCTION FRANÇAISE ET NOTES, AVEC UNE ÉTUDE SUR SI DJEH'A PAR RENÉ BASSET ERRINGTON DE LA CROIX Précédé d'un précis de grammaire malaise, par le Dr Montano Un volume in-18, percaline : : : 10 fr. DICTIONNAIRE DAHOMÉEN-FRANCAIS ET FRANCAIS-DAHOMÉEN PRÉCÉDÉ DE NOTICES GRAMMATICALES Un fort volume in-18 (sous presse) . HARTWIG DERENBOURG Professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes AVEC UN GLOSSAIRE A. DIRR MANUEL PRATIQUE DE LA LANGUE HAOUSSA LANGUE COMMERCIALE DU SOUDAN, AVEC CHRESTOMATHIE ET VOCABULAIRE

Avec une préface par M. le commandant Monteil.

PUBLICATION DES ŒUVRES DE SAADIA FAITE A L'OCCASION DE SON MILLÉNAIRE

LES

CUVRES DE SAADIA LE FAYYOUMITE

TEXTE ARABE EN CARACTÈRES HÉBRAIQUES, AVEC UNE ANNOTATION HÉBRAIQUE

Publié sous la direction de M. JOSEPH DERENBOURG Membre de l'Institut

12 volumes in-8. — Chaque volume se vend 10 fr.

- Vol. II. Fragments conservés du commentaire arabe sur le Pentateuque (sous presse).
- Vol. III. Isaïe, version arabe, avec une traduction française; fragments du commentaire arabe.
- Vol. IV. Les Psaumes, version arabe et commentaire, avec la traduction française du texte.
- Vol. V. Job, version arabe et commentaire, avec la traduction française du texte.
- Vol. VII. Daniel, version arabe et commentaire avec la traduction française du texte.
- Vol. VIII. Œuvres philosophiques. Les livres des Croyances et le commentaire sur le livre de la Création, traduits en hébreu.
- Vol. IX. Le traité des Héritages, suivi des Réponses halachiques.
- Vol. X. Siddour ou Rituel.
- Vol. XI. Mémoire sur la vie, la grammaire, l'exégèse et la philosophie de Saadia.
- Vol. XII. Glosssaire de la langue de Saadia.

Quelques exemplaires ont été tirés sur papier de Hollande, au prix de 15 fr. le volume.

OUVRAGES RELATIFS AU JAPON

L'EMPIRE JAPONAIS

Texte et dessins, un beau volume in-4 illustré de dessins et de cartes en cou- leur
Le même, élégamment cartonné, tranches rouges
F. STEENACKERS CENT PROVERBES JAPONAIS
Traduits et publiés par FRANCIS STEENACKERS et UÉDA TOKUNO-SUKÉ
Un magnifique volume in-4, sur papier teinté fort, illustré de 200 dessins japonais tirés en noir et en couleur
LE. BERTIN Directeur des Constructions navales.
LES GRANDES GUERRES CIVILES DU JAPON
LES MINAMOTO ET LES TAIRA; LES MIKADOS ET LES SIOGOUNS Précédé d'une introduction sur l'Histoire ancienne et les Légendes.
Un beau volume in-8 pittoresque, accompagné de planches et cartes et de 200 dessins dans le texte
ESTAMPES JAPONAISES
Catalogue descriptif et raisonné de la Collection de peintures et d'estampes japonaises Formée par M. PH. BURTY
Rédigé par Ernest Leroux.
Un beau volume in-8
CATALOGUES DES COLLECTIONS JAPONAISES De MM APPERT, TAIGNY, PIGGOTT, MOUCHOT, etc.
Dix catalogues rédigés par Ernest Leroux. Chaque catalogue 2 fr. 50
Les mêmes, avec prix manuscrits 4 fr.
La collection complète, avec prix manuscrits (y compris le Catalogue Burty)
L'ensemble de ces Catalogues donne une classification complète et raisonnée, et un historique détaillé des diverses écoles de peinture et de gravure au Japon.
RUE RONAPARTE 28

PUBLICATIONS RELATIVES A L'AMÉRIQUE

EUGÈNE BOBAN

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU MEXIQUE

Catalogue raisonné de la collection de M. Eugène Goupil

(ancienne collection de J.-M.-A. Aubin)

MANUSCRITS FIGURATIFS ET AUTRES

Sur papier indigène d'Agave mexicana et sur papier européen, antérieurs et postérieurs à la conquête du Mexique (xviº siècle).

2 beaux volumes in-4 de texte, et atlas de 80 planches en un carton . 150 fr.

HISTOIRE DE LA NATION MEXICAINE

PETITE BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. A. L. PINART

VOCABULARIO CASTELLANO-CUNA, por A.-L. Pinart, in-18, carré. 5 fr.

VOCABULARIO CASTELLANO-DORASQUE. Dialectos Chumulu, Gualaca y Changuina, por A.-L. Pinart. In-18 carré 5 fr.

VOCABULARIO CASTELLANO-GUAYMIE. Dialectos Move-Valiente, Norteño y Guaymie-Penonomeño, por A.-L. Pinart. In-18, carré 5 fr.

Général LÉGITIME

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT

DU

GÉNÉRAL LÉGITIME

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAITI

Un volume in-8 avec un portrait du général Légitime, une vue de Port-au-Prince et une carte de l'île d'Haïti 7 fr. 50

CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES

COMPTE RENDU DE LA HUITIÈME SESSION, TENUE A PARIS EN 1890 Un beau volume in-8 de 700 pages, figures et planches 20 fr.

CONGRÈS INTERNATIONAL

D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

10° SESSION, TENUE A PARIS EN 1889.

PUBLICATIONS DE LUXE

LA LÉGENDE DE MONTFORT LA CANE

Texte par le baron LUDOVIC DE VAUX Illustrations en couleur, par PAUL CHARDIN

Illustrations en couleur, par PAUL CHARDIN
Un volume de luxe, in-4 carré, illustré en chromotypographie, vignettes et camaïeux, en un élégant carton
CONTES RUSSES
Texte et illustrations, par L. SICHLER
Un magnifique volume gr. in-4, avec une couverture en chromotypographie, et plus de 200 dessins ou planches représentant des scènes, des costumes, des ornements russes. En un élégant cartonnage
CENT PROVERBES JAPONAIS Par F. STEENACKERS et UÉDA TOKUNOSUKÉ
Un beau volume in-4, richement illustré, d'après des dessins japonais originaux, en noir et en couleurs, fort papier teinté
LA PALESTINE Texte par le baron LUDOVIC DE VAUX
Ouvrage illustré de 140 dessins originaux, par MM. P. Chardin et C. Mauss, architecte du Ministère des Affaires étrangères. Un beau volume gr. in-8, reliure demi-maroquin, tranches dorées
LES PRINCES TROUBETZKOI Histoire de la Maison princière des Troubetzkoï Par la princesse LISE TROUBETZKOI
Un beau volume in-8, illustré de planches en héliogravure
LES ARTS MÉCONNUS Par ÉMILE SOLDI
Un beau volume gr. in-8, illustré de 400 gravures, cartonnage doré, tranches dorées

DICTIONNAIRE DE BELLOWS

DICTIONNAIRE DE POCHE ANGLAIS-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ANGLAIS

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

JOURNAL ASIATIQUE, ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux. Rédigé depuis sa fondation, en 1822, par les orientalistes les plus célèbres. Une collection complète (1822-1893) 1,000 fr.
Abonnement annuel: Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr. — Un mois, 3 fr. 50.
COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX, publiés par la Société asiatique.
Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction, par MM. Defrémery et Sanguinetti. 4 vol. in-8
mesteter. Précédés d'une introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans. Un fort volume in-8
in-8, avec cartes et nombreux clichés dans le texte
Meng-tseu, seu Mencium, Sinarum philosophum, latine transtulit Stan. Julien. In-8
Cinquième tirage. In-8

SOCIÉTÉ DE L'ORIENT LATIN

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ:

SERIE	GEOGRAI HIGOE
ITINEB	A HIFBOSOLYMITA

III. ITINÉRAIRES FRANÇAIS. T. I. édité par MM. H. Michelant et G. Raynaud. In-8. . . , 12 fr.

IV. ITINERA ET DESCRIPTIONESTERRÆ SANCTÆ. Tomus II, ed.A. Molinier et C. Kohler . 12 fr.

V. ITINÉRAIRES RUSSES EN ORIENT, traduits par M^{m,e} B. de Khitrovo. Tome I. In-8 . 12 fr.

SÉRIE HISTORIQUE

I. LA PRISE D'ALEXANDRIE, chronique du roi Pierre I^{or} de Lusignan, par Guillaume de Machaut, publiée par M. de Mas Latrie. In-8. 12 fr.

II. QUINTI BELLI SACRI scriptores minores, edidit R. Ræhricht. In-8. 12 fr. III. TESTIMONIA MINORA de Quinto

recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux vinº et xivº siècles (Philippe de Navarre et Gérard de Montréal), publié par Gaston Raynaud, 1837. In-8. 12 fr.

PUBLICATIONS PATRONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ

REVUE DE L'ORIENT LATIN

Publiée sous la direction de M. le marquis de Vogüé et de M. Ch. Schefer, de l'Institut. Avec la collaboration de MM. A. de Barthélemy, de l'Institut; J. Delaville Le Roulx; L. de Mas Latrie, de l'Institut; G. Schlumberger, de l'Institut. Secrétaire de la Rédaction: M. C. Kohler.

La Revue paraît tous les trois mois. Abonnement: Paris, 25 fr. — Départements, 26 fr. — Étranger, 27 fr.

JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

JOURNAL ASIATIQUE

Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux.

Publié par la Société asiatique.

Mensuel. — Abonnement: Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Étranger, 30 fr. — Un mois, 3 fr. 50. — Une collection complète (1822-1893). 1,000 fr.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publice sous la direction de

MM. Al. Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut.

Recueil mensuel richement illustré de planches, chromolithographies et dessins dans le texte.

Abonnement: Paris, 30 fr. — Départements, 32 fr. — Étranger, 33 fr. — Un numéro mensuel, 3 fr. — Une collection complète (1844-1893) . 900 fr.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Publiée sous la direction de M. A. Chuquet.

Abonnement: Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr. Un numéro, 75 centimes.

Une collection complète (des 28 années 1866-1893) 450 fr.

La Revue Critique sut sondée en 1866 par MM. P. Meyer, C. Morel, G. Paris et H. Zotenberg. Elle a eu ensuite pour directeurs, MM. C. de la Berge, Bréal, G. Monod, G. Paris, puis MM. Graux, S. Guyard, G. Monod, et G. Paris, ensin MM. Darmesteter, Havet, G. Monod et G. Paris. — Elle paraît tous les lundis par nºs de 24 à 32 pages.

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

Publiée sous la direction de M. Jean Réville.

Avec le concours de MM. Barth, Bouché-Leclercq, Decharme, Guyard, Hild, Kuenen, Lafaye, Maspero, E. Renan, A. Réville, Tiele, etc.

La Revue de l'Histoire des Religions, fondée sous la direction de M. Maurice Vernes en 1880, forme aujourd'hui 28 volumes. Elle paraît tous les deux mois par fascicules in-8 raisin de 8 à 10 feuilles d'impressions.

Abonnement: Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Étranger, 30 fr. Un numéro, 5 fr. — Une collection complète, tomes I à XXVIII . 280 fr.

REVUE SÉMITIQUE D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Recueil trimestriel. - Directeur: M. J. Halévy.

Abonnement: Paris, 20 fr. — Départements et Étranger, 22 fr.

JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

Publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Par le D^e Hamy, Conservateur du Musée d'ethnographie.

(Publiée de 1882 à 1889).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

Publication trimestrielle de l'Association pour l'Encouragement des Etudes grecques.

Rédacteur en chef : M. Théodore Reinach.

Recueil trimestriel remplaçant depuis 1888 l'Annuaire de l'Association

Abonnement: Paris, 10 fr. — Départements et Etranger, 11 fr. — Un numéro, 3 fr. — Une collection des six premières années 50 fr.

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Publiée par les soins de la Société d'histoire diplomatique.

BULLETIN DES MUSÉES

Revue mensuelle, publiée sous le patronage de la direction des Beaux-Arts et de la direction des Musées nationaux (Organe international des Musées).

Directeurs: M. Edouard Garnier, conservateur du Musée de céramique de Sèvres; M. Léonce Bénédite, conservateur du Musée de Luxembourg. Secrétaire de la rédaction: M. Marquet de Vasselot, attaché à la direction des Beaux-Arts.

Abonnement: France. — Paris et départements, un an, 12 fr. — Union postale, 13 francs.

REVUE ÉGYPTOLOGIQUE

Fondée sous la direction de MM. Brugsch-Pacha, F. Chabas, E. Revillout.

Continuée sous la direction de M. E. Revillout.

La Revue égyptologique, fondée en 1880, paraît par numéro de six feuilles in-4, avec planches et lac-similés. 4 numéros forment un volume.

Abonnement par volume: Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Étranger, 32 fr. — Aucun numéro ne se vend séparément.

Le tome VII est en cours de publication. - La collection, tomes I à VII. 200 fr.

REVUE D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Publiée sous la direction de M. J. Oppert, membre de l'Institut, et de M. E. Ledrain, professeur à l'Ecole du Louvre.

La partie archéologique est dirigée par M. L. Heuzey, membre de l'Institut. Paraît par numéros de six feuilles in-4. 4 numéros forment un volume. Le tome III est en cours.

Abonnement: Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Étranger, 32 fr. — Aucun numéro ne se vend séparément.

JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

REVUE DE L'EXTRÊME-ORIENT

Publiée sous la direction de M. Henri Cordier Tomes I, II, gr. in-8. Chaque volume composé de 4 fascicules. 30 fr.

L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. par René Cagnat, professeur au Collège de France.

REVUE D'ANTHROPOLOGIE

Publiée sous la direction de Paul Broca.

REVUE DE PHILOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE

Publiée sous la direction de M. C.-E. de Ujfalvy

Années I à III (1875-77). Chaque année, 15 fr. - La collection complète. 40 fr.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DE L'AFRIQUE DU NORD

Recueil mensuel in-8. — Une année, 10 fr. — Les 3 années ensemble, 25 fr. — Un numéro, 1 fr.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE Publiée sous la direction de M. Ernest Leroux.

LA POLITIQUE POSITIVE

BULLETINS ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES

Sociétés asiatiques étrangères.

Société américaine.

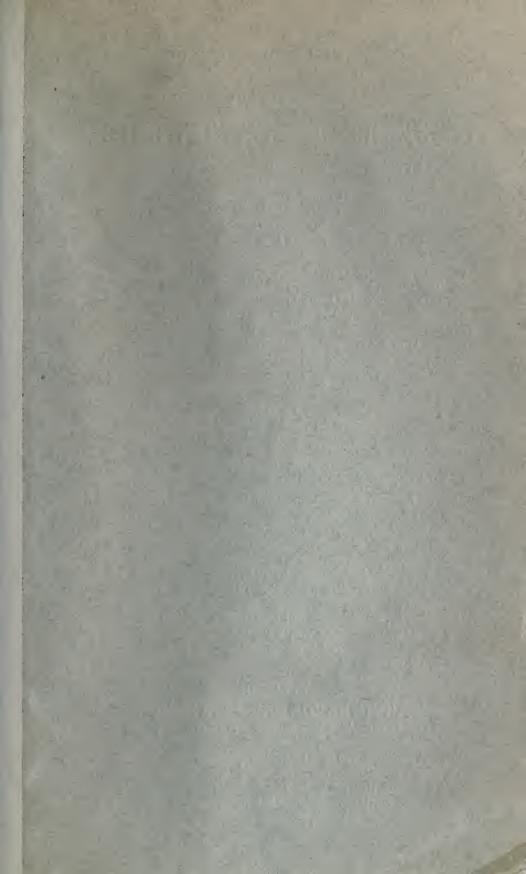
Société philologique.

Société académique indo-chinoise.

Institut égyptien.

Société des traditions populaires. Société d'histoire diplomatique. Société océanienne, etc., etc.

La liste détaillée en sera donnée à la fin du Catalogue.



PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

I.	E. Car. Notice sur la carte de l'Ogôoué. In-8, avec carte 3 fr. »
Η.	E. AMÉLINEAU. Vie du patriarche Isaac. Texte copte et traduction française.
	In-8
III.	E. CAT. Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalès de
	Ayora, suivi de fragments inédits de sa Chronique. In-8 2 fr. 50
IV.	E. Lefébure. Rites égyptiens. In-8
V.	René Basset. Le dialecte de Syouah. In-8 4 fc. »
VI.	A. LE CHATELIER. Les tribus du Sud-Ouest marocain. In-8 3 fr. »
VII.	E. Cat. De rebus in Africa a Carolo V gestis. In-8 2 fr. 50
VIII.	E. CAT. Mission bibliographique en Espagne. Rapport à M. le Ministre
	de l'Instruction publique. In-8 2 fr. 50
IX.	G. Ferrand. Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores. 110 partie.
	Les Antaimorona. In-8
	— Deuxième partie. — Zafindraminia. — Antambahoaka. — Antaiony. —
	Antaivandrika Sahatavy, etc. In-8 3 fr. »
Χ.	J. Ревисиох. Vie de Lalibala, roi d'Éthiopie. Texte éthiopieu publié d'après
	un manuscrit du Musée Britannique et traduit en français. In-8. 10 fr. »
XI.	E. MASQUERAY. Dictionnaire français-touareg (Dialecte des Taïtoq), suivi
	d'Observations grammaticales. In-8, en trois fascionles à 6 fr. 18 fr. »
	Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Volney.
XII.	René Basset. Étude sur la Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued-Rir'.
	In-8
XIII.	A. Mouliéras. Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie.
	Texte kabyle. — Fascicules I, II, III, IV. In-8. Chaque 3 fr. »
	René Basset. Etudes sur les dialectes berbères, In-8 6 fr. » Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin.
XV.	René Basset. Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis et du Maghreb central. In-8
XVI.	L. JACOTTET. Études sur les langues du Haut-Zambèse. Textes originaux,
	recueillis et traduits en français et précédés d'une esquisse grammati-
	cale. — Première partie. Grammaires Soubiya et Louyi. In-8. (Sous
	pre-se.)

BULLETIN

DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

PUBLIÉ PAR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

Première et deuxième années (1882-83), 6 fa	ascicu	les.			Ī	20	fr.))
Troisième année (1884), 6 fascicules				7		20	fr.))
Quatrième année (1835), 6 fascicules	٠					20	fr.))
Cinquième année (1886), fascicules I et II.						7	fr.	50

21.3.2

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PL 8690 J23 ptie.1 Jacottet, Edouard Etudes sur les langues du Haut-Zambèze

